G. Lenotre

Le drame de Varennes

Juin 1791

…GT-DEUXIÈME ÉDITION

DESSINS INÉDITS DE GÉRARDIN

GRAVURES SUR BOIS DE DELOCHE

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE PERRIN ET Cie

LE

DRAME DE VARENNES

ŒUVRES COMPLÈTES DE G. LENOTRE

Académie française : Prix Berger, 1902.

Un conspirateur royaliste pendant la Terreur. **Le baron de Batz** (**1792-1795**), d'après des documents inédits (9e édition). 1 volume in-8° écu orné de deux portraits. . . . . **5** fr. »

La Guillotine *et les Exécuteurs des arrêts criminels à Paris et dans les départements pendant la Révolution*, d'après des documents inédits tirés des Archives de l'État (7e édition). 1 volume in-8° écu avec deux gravures . . . . **5** fr. »

Le vrai chevalier de Maison-Rouge A.-D.-J. Gonzze de Rougeville (**1761-1814**), d'après des documents inédits (9e édition). 1 volume in-8° écu avec gravures . . . . **5** fr. »

Paris révolutionnaire (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). 20e édition illustrée. 1 volume in-8° écu . . . . **5** fr. »

Paris révolutionnaire. **Vieilles maisons, vieux papiers** (1re série). (31e édition). 1 volume in-8° écu avec gravures . . . . **5** fr. »

Paris révolutionnaire. **Vieilles maisons, vieux papiers** (2e série). (26e édition). 1 volume in-8° écu avec gravures . . . . . . **5** fr. »

Paris révolutionnaire. **Vieilles maisons, vieux papiers** (3e série). (19e édition). 1 volume in-8° écu avec gravures. . . . . . **5** fr. »

La captivité et la mort de Marie-Antoinette. *Les Feuillants. — Le Temple. — La Conciergerie*, d'après les relations de témoins oculaires et des documents inédits. 12e édition. 1 vol. in-8° écu orné d'un portrait, de dessins et de plans . . . . **5** fr. »

Un agent des Princes pendant la Révolution. **Le marquis de la Rouërie** *et la conjuration bretonne* (**1790-1793**), d'après des documents inédits (*Ouvrage couronné par l'Académie française, Prix Thérouanne*) (11e édition). 1 vol. in-8° écu orné de trois gravures. **5** fr.

La Chouannerie normande au temps de l'Empire. **Tournebut** (**1804-1809**), d'après des documents inédits, avec une préface de **Victorien Sardou** (12e édition). 1 volume in-8° écu avec gravures. . . . . **5** fr. »

Le Drame de Varennes. *Juin 1791*, d'après des documents inédits et les relations des témoins oculaires, avec portraits, plans, dessins de Gérardin, gravures sur bois de Deloche (13e édition). 1 volume in-8° . . . . **5** fr. »



LE COMTE AXEL DE FERSEN

D'après une miniature de 1793.

G. LENOTRE

LE DRAME DE VARENNES

JUIN 1791

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS
ET
LES RELATIONS DES TÉMOINS OCULAIRES

PORTRAITS, PLANS, DESSINS INÉDITS DE GÉRARDIN

Gravures sur bois de DELOCHE

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1908

A MON AMI

LÉON-PIERRE AUBEY

Bien affectueusement.

G. L.

LE

DRAME DE VARENNES

CHAPITRE PREMIER

LE COMTE AXEL DE FERSEN

Le nom et la tournure d'un héros de roman, dix-huit ans[1], les traits réguliers, la bouche fine, le regard d'une tendresse audacieuse, la taille élancée, l'immense avantage d'être scandinave, désignation ethnologique d'un prestige irrésistible, tel était l'enjeu du comte de Fersen quand il débuta, en décembre 1773[2], dans la société parisienne. Depuis trois ans il parcourait l'Europe, sous la conduite d'un gouverneur, avec séjours à Brunswick, où il avait étudié « le métier des armes », à Turin, où l'on enseignait supérieurement la philosophie, et à Strasbourg, qui possédait des instituts célèbres de médecine, d'artillerie et de danse.

Quand un étranger, ayant fini ses études, arrivait en France pour parfaire son éducation et se former aux belles manières, il lui fallait indispensablement subir trois

[1] Jean Axel de Fersen était né le 4 septembre 1755. Il avait pour père le feld-maréchal Frédéric Axel de Fersen, sa mère était la comtesse Hedvige Delagardie. (*Archives du Ministère de la Guerre.*)

[2] Voir *Le comte de Fersen et la Cour de France. Extrait des papiers du grand maréchal comte Jean Axel de Fersen, publiés par son petit-neveu le baron R. M. de Klinckowstrom.*

épreuves qui remplaçaient, en quelque sorte, pour les jeunes gentilshommes de ce temps-là, notre rebutant et banal baccalauréat : on se faisait présenter, par son ambassadeur, à la maîtresse du roi, alors Mme du Barry, qui accueillit fort aimablement le jeune Suédois ; on allait à Ferney complimenter M. de Voltaire qui, en veste écarlate toute déchirée et en bas de laine tirés par-dessus ses culottes, grimaçait, se lamentait, contait sa dernière purge et finalement exhibait ses commensaux ordinaires : sa nièce, trente horlogers et un Père jésuite ; enfin on se produisait au bal de l'Opéra et cette dernière épreuve, la plus grave et la plus décisive, fut, pour Fersen, l'occasion d'un triomphe : la dauphine Marie-Antoinette qui s'y trouvait, masquée, *l'intrigua* pendant près d'un quart d'heure sans qu'il se doutât de l'importance de sa bonne fortune ; satisfaite, enfin, de ses répliques, elle ôta son loup de velours et se fit connaître ; grand émoi : l'empressement de la foule fut tel que Son Altesse se vit obligée de se retirer dans une loge. Fersen rentra chez lui à trois heures du matin, ébloui, fasciné, dans l'extase : cette soirée-là décida de toute sa vie.

Il revit la princesse plusieurs fois, chez elle, à Versailles ; s'y montra discret, prudent, presque timide. Elle le traitait « extrêmement bien ». C'est là tout ce qu'on sait et rien n'autorise à supposer davantage. Il faut pourtant noter la coïncidence de deux dates : le 10 mai 1774, Louis XV meurt ; la dauphine devient reine, et c'est le 12 que, à l'improviste, Fersen quitte Paris[1] comme

[1] Il séjourna à Londres et rentra en Suède au commencement de l'année 1775. Quelques mois plus tard le duc d'Ostrogothie, frère de Gustave III, tombait passionnément amoureux de la sœur de Fersen.

si quelqu'un lui eût fait entendre, ou qu'il eût compris de lui-même, que ses assiduités feraient gloser les malveillants. L'ambassadeur de Suède, le comte de Creutz, semble avoir connu les véritables motifs de ce départ : « Il n'est pas possible, mande-t-il à Gustave III, d'avoir une conduite plus sage et plus décente » ; et l'on retrouve une indication du même genre dans la correspondance échangée, à pareille date, entre Mercy et Marie-Thérèse. Mercy parle des craintes de la nouvelle souveraine « d'être grondée sur les petits objets de ses occupations et de ses amusements » ; et l'impératrice, faisant allusion aux sacrifices qu'imposent à sa fille ses nouveaux devoirs, répond : « Je compte ses beaux jours finis ; c'est encore plus tôt que les miens ne l'étaient. »

L'absence de Fersen dura plus de quatre ans : quand il reparut à Versailles en août 1778, il fut accueilli avec joie. « La reine qui est charmante, écrit-il, dit en me voyant : — Ah ! c'est une ancienne connaissance. » Quelques jours après il note : « La reine qui est la plus jolie et la plus aimable princesse que je connaisse a eu la bonté de s'informer souvent de moi ; elle a demandé à Creutz pourquoi je ne venais pas à son jeu les dimanches.

Dans les lettres de Gustave III à la comtesse de Boufflers, on trouve, à la date du 18 octobre 1776 : — « Mon frère, le duc d'Ostrogothie, voyage depuis le mois de mai... Il a fallu le laisser partir pour dissiper une passion vive que la belle Fersen lui avait inspirée. C'est la fille du fameux comte de Fersen, qui s'est vu trois fois maréchal de la Diète, et il faut avouer qu'elle est bien capable d'inspirer une passion ; elle joint à une figure extrêmement agréable toutes les grâces et la finesse de l'esprit... » *Actes de l'Académie nationale de Bordeaux*, 3e série, 60e année, 1898.

Cette passion devait être de courte durée : le 2 octobre 1777 la comtesse de Boufflers répondait au roi Gustave : — « M. le duc d'Ostrogothie s'est guéri de sa passion par une autre ; on dit qu'il est devenu fort amoureux à Lyon de Mlle de Foll qui est une personne charmante

et, ayant appris que j'étais venu un jour qu'il n'avait pas eu lieu, elle m'en a fait une espèce d'excuse. » C'est, dans ses lettres à son père, le thème favori : il y revient quelques jours plus tard : « La reine me traite toujours avec bonté ; je vais souvent lui faire ma cour au jeu et chaque fois elle m'adresse quelques paroles pleines de bienveillance. Comme on lui a parlé de mon uniforme suédois, elle m'a témoigné beaucoup d'envie de me voir dans ce costume ; je dois aller mardi, ainsi habillé, non pas à la cour, mais chez la reine. C'est la princesse la plus aimable que je connaisse[1]. »

Voilà que, dès l'hiver, au moment où Fersen estime que « son séjour en France devient de jour en jour plus agréable, et que Paris est un lieu charmant », il se décide tout à coup à un nouveau départ et demande à suivre l'expédition des troupes françaises en Amérique. La cour en jacassa pendant une semaine ; la faveur avec laquelle le beau Suédois était accueilli chez la reine faisait clabauder toutes les caillettes de Versailles : on parlait de rencontres, de regards échangés, à défaut d'entretiens, pendant les soirées intimes de Trianon ; « on avait vu la reine, assurait-on, chantant au piano les couplets passionnés de l'opéra de *Didon :*

> Ah! que je fus bien inspirée
> Quand je vous reçus dans ma cour!

chercher des yeux Fersen et mal dissimuler son trouble...[2] » Commérages que bien des gens estiment

[1] *Le comte de Fersen et la Cour de France.* Introduction, pages XXXII et XXXIII.

[2] Voir Geoffroy, *Gustave III et la Cour de France.*

être des calomnies : aussi doit-on s'en tenir au texte, très catégorique d'ailleurs, d'une lettre du comte de Creutz à Gustave III, et dont l'original est conservé parmi les papiers particuliers du roi aux archives d'Upsal :

— Je dois confier à Votre Majesté que le jeune comte de Fersen a été si bien vu de la reine que cela a donné des ombrages à plusieurs personnes. J'avoue que je ne puis pas m'empêcher de croire qu'elle avait du penchant pour lui : j'en ai vu des indices trop sûrs pour en douter. Le jeune comte de Fersen a eu dans cette occasion une conduite admirable par sa modestie et par sa réserve et surtout par le parti qu'il a pris d'aller en Amérique. En s'éloignant il écartait tous les dangers ; mais il fallait une fermeté au-dessus de son âge pour surmonter cette séduction. La reine ne pouvait pas le quitter des yeux les derniers jours ; en le regardant ils étaient remplis de larmes. Je supplie Votre Majesté d'en garder le secret pour elle et pour le sénateur Fersen. Lorsqu'on sut le départ du comte, tous les favoris en furent enchantés. La duchesse de Fitz-James lui dit : *Quoi ! Monsieur, vous abandonnez ainsi votre conquête ?* — *Si j'en avais fait une, je ne l'abandonnerais pas.* — répondit-il, — *je pars libre et malheureusement sans laisser de regrets.* — Votre Majesté avouera que cette réponse était d'une sagesse et d'une prudence au-dessus de son âge... »

Sans doute ; mais ce *malheureusement* en dit beaucoup plus qu'il n'est gros : c'est l'aveu public de l'amour de Fersen pour la reine de France. La scène est galante et on n'y trouve à reprendre que l'inqualifiable aplomb de la duchesse de Fitz-James et l'effronterie satisfaite qu'elle éprouve manifestement à marcher dans la royale idylle.

Fersen revint d'Amérique au mois de juin 1783, juste à temps pour recevoir l'ordre d'accompagner son roi Gustave III dans le voyage que celui-ci entreprenait en Allemagne, en Italie et en France. La faveur du jeune

officier s'en accrut. Comme il est sans fortune, Louis XVI le nomme colonel-propriétaire du régiment royal-suédois, lui accorde 8.000 livres d'appointements, 12.000 livres de rente et un *brevet de retenue* de 100.000 livres [1]. Il est, en même temps, lieutenant-colonel en service aux chevau-légers du roi de Suède, ce qui l'oblige à partager son année entre les deux pays. Mais Paris le retient plus que Stockholm : il y connaît toute la ville. Quand les femmes, entre elles, causent de lui, elles s'accordent sur ce point qu'il a beaucoup vieilli et qu'il n'est plus beau, indice certain que chacune d'elles en particulier

1 21 *septembre* 1783.

« Comte de Fersen (Axel), né le 4 septembre 1755.

Etait capitaine au service de Suède.

Rang de mestre de camp le 20 juin 1780.

Mestre de camp en second du régiment roial Deux-Ponts du 27 janvier 1782.

Mestre de camp, propriétaire de celui-ci le 21 septembre 1783.

1781. S'est distingué au siège d'York.

1785. Officier plein de zèle, d'activité et de fermeté, s'occupe sans relâche de l'instruction des officiers.

30 juin 1784. Un traitement extr. de 8.000 francs en sa qualité de mestre de camp propriétaire.

30 juin 1786. Croix du mérite militaire (ordre de Saint-Louis pour les protestants).

— 30 *juin* 1784. Le roi accorde une pension de 20.000 livres à M. le comte de Fersen, mestre de camp, propriétaire du régiment Royal-Suédois.

Nota. Dans cette pension de 20.000 livres seront compris les 8.000 qui avaient été annoncés à cet officier.

— 30 *juin* 1784. Régiment Royal-Suédois.

M. le comte de Fersen a été nommé mestre de camp propriétaire de ce régiment le 21 septembre 1783 sur la démission de M. le comte de Sparre, maréchal de camp, et celle du comte Ernest de Sparre qui avait l'assurance de la propriété de ce régiment.

Le comte de Fersen a donné la somme de 100.000 livres au comte Alexandre de Sparre, mestre de camp.

S. M. accorde au comte de Fersen un brevet de retenue de ladite somme de 100.000 livres, pour lui en assurer le remboursement par l'officier qui sera dans le cas d'obtenir la propriété dudit régiment.

Le comte de Fersen n'a aucune fortune » (*Archives du Ministère de la Guerre*).

lui trouve une mine fort avenante. On s'étonne de le voir refuser successivement les plus riches héritières, une Suédoise, d'abord, Mlle de Leigel, qui se maria avec un grand seigneur anglais ; ensuite Mlle Necker, qui épousa, comme chacun sait, le jeune Staël. Staël était le compatriote et l'ami très intime de Fersen, à qui la main de la jeune fille avait été proposée. On remarqua même[1] que la reine prit un intérêt singulier au mariage de Staël et contribua à sa conclusion en obtenant de Gustave III, pour le fiancé, le poste d'ambassadeur de Suède à Paris. Aux premiers jours de la Révolution, Staël, sous l'influence de sa femme, se rangea au nombre des ennemis de la famille royale, et Gustave III, se méfiant de son ambassadeur, correspondait avec Louis XVI, auquel il restait très attaché, par l'intermédiaire de Fersen.

Celui-ci s'est définitivement fixé à Paris au commencement de 1790 : il a toute la confiance de Marie-Antoinette. — « Cette confiance est d'autant plus flatteuse, écrit-il à son père, qu'elle est concentrée entre trois ou quatre personnes dont je suis le plus jeune. » Il eût pu dire qu'il la possédait seul, car pour les autres, — le marquis de Bouillé, le baron de Breteuil et, un peu plus tard, Goguelat, — on a des secrets ; et, d'ailleurs, retenus en province, ils ne sont pas, comme lui, assidus aux Tuileries : il entre chez la reine à toute heure ; parfois il y passe l'après-midi et y revient après le coucher,

[1] L'attachement de la reine pour Fersen faisait jaser. Dans la *Correspondance secrète,* de Lescure, on trouve à la date du 8 mai 1786 : — « Le départ du comte de Fersen, Suédois, a fait quelque sensation dans l'intérieur de la société de la reine ; mais les nuages que cette absence y a répandus seront bientôt dissipés. »

de onze heures à minuit. Elle le consulte, l'écoute ; c'est le seul ami qui lui reste ; peut-être est-ce le seul qu'elle ait jamais eu.

L'existence de la pauvre femme est effroyable d'isolement : prise tout enfant à sa mère — elle avait quatorze ans ! — on peut affirmer, d'après ses lettres mêmes et celles de Mercy, qu'elle avait fait bien sagement tous ses efforts pour aimer son mari, sans y réussir complètement. Qui alors ? Sa société, à Versailles, ne s'est composée que de fats, habitués à des succès faciles : son étourdi de beau-frère, dont elle redoute les polissonneries ; ce mauvais sujet de Tilly, qui est son page ; l'entreprenant Besenval qui rejette ses audaces de langage sur le compte de sa brusquerie de soldat ; Vaudreuil, maniéré, sceptique et langoureux : Lauzun qu'elle est obligée de mettre à la porte [1]... Tous lui ont fait la cour, et c'est merveille qu'on puisse affirmer, en dépit de leurs demi-confidences et de leurs réticences sournoises, qu'aucun de ces fantoches n'a terni « l'âme blanche de la reine ».

Mais plus tard, en 1790, aux Tuileries, ses amis en qui elle a cru l'ont quittée ; les courtisans d'autrefois ont fui : leur bavardage n'est plus là pour faire illusion au grand silence de son cœur. Chaque jour

[1] « Lauzun, après avoir osé, dans son outrecuidante vanité, se poser en amoureux de la reine et lui offrir une plume de héron qu'il avait portée, poussa la fatuité jusqu'à lui faire une déclaration. Foudroyé par un énergique *Sortez, Monsieur*, jeté d'une voix indignée, il quitta le palais la tête basse et la rage dans le cœur. » *Histoire de Marie-Antoinette*, par Maxime de la Rocheterie. Dans des notes manuscrites — et inédites — de Fersen conservées en Suède chez un membre de sa famille, il serait fait mention d'un duel de Fersen avec Lauzun : ne serait-ce point à l'occasion de cette scène que le duel aurait eu lieu ? (Renseignements particuliers.)

augmente la solitude où elle s'enlize. Elle qui tenait de sa mère héroïque le besoin des grandes actions, l'ardeur des passions nobles, elle est condamnée à l'oisiveté du cœur et de l'esprit ; elle a trente-cinq ans et n'a connu ni les joies de l'amour, ni les douceurs de l'amitié, ni l'orgueil de gouverner. Quelle déception que sa vie ! « — Je sais, écrit-elle à son frère, que c'est le devoir des rois de souffrir pour les autres, mais aussi le remplissons-nous bien ! » C'est alors que Fersen reparaît : il cache « une âme brûlante sous une écorce de glace » ; il est fier, courageux, dévoué, grave, et si différent des autres ! Il l'aime depuis dix-sept ans ; elle le voit chaque jour ; il est le seul qui la serve ; elle ne se confie qu'à lui et lui ne vit que pour elle ; est-il possible qu'elle reste indifférente[1] ?

[1] Pour arrêter, dès l'abord, toute interprétation aventureuse, apportons ici les témoignages de deux personnes, les mieux renseignées sur ce qu'on peut connaître du genre d'affection qui unissait Marie-Antoinette au comte de Fersen. L'une d'elles, le baron de F. A., « seul descendant du comte Axel » et possesseur de la majeure partie de ses papiers, notamment « de la fraction de son journal depuis 1780 jusqu'en juin 1791, fraction que Fersen lui-même croyait perdue », le baron de F. A. écrit : « J'affirme que le comte n'a jamais été que le confident le plus loyal et le plus respectueux de la reine de France. »

Le second témoin est A. Geoffroy, l'auteur d'un des meilleurs et des plus honnêtes livres d'histoire, *Gustave III et la Cour de France*. Geoffroy a recueilli en Suède les matériaux de son travail ; il a connu, très certainement, les papiers de Fersen conservés chez M. de Klinckowström, papiers dont une partie seulement a été publiée : parlant du dévouement du fidèle Suédois, il remarque : « Ce dévouement nous apparaîtra chevaleresque et sincère ; nous pourrons bien y distinguer la trace de premières et jeunes impressions ayant sans doute préparé, pour le temps du malheur, un sentiment de piété émue ; mais nous ne trouverons nulle part, ni dans plusieurs sources encore inédites, ni dans les documents imprimés, la preuve certaine que ce sentiment ait jamais cessé d'être respectueux. »

On objectera que dans les prétendus *Mémoires de lord Holland* se trouve cette phrase, retenue par Louis Blanc : « — Mme Campan a révélé tout bas un fait curieux, savoir que Fersen était dans la chambre à coucher de la reine, en tête-à-tête avec elle, pendant la fameuse nuit

L'austère histoire est cuirassée d'une étrange pudeur : ayant à recueillir les faits nés du choc des passions humaines, elle dédaigne généralement l'amour comme un élément sans valeur et bon, au plus, à fournir des dénouements aux vaudevillistes ; réduite à nous faire croire que les événements sont le fastidieux résultat de la froide raison des diplomates et de la sagesse des politiciens, elle arrive à montrer ceux-ci comme de pâles fantômes dont l'ingérence reste, la plupart du temps, nuageuse et injustifiée. Il est vrai que, si l'amour est le grand mobile, il est aussi le grand secret : comme nul procès-verbal n'est dressé de ses hauts faits et qu'il n'existe pas de charte pour nous apprendre de quel poids a pesé sur le monde tel sourire de femme ou tel regard provocant, il importe, en pareille matière, de s'avancer prudemment.

Quand il s'agit de Marie-Antoinette à qui le malheur a fait un nimbe inviolable, une telle enquête semble plus délicate encore : on éprouve une gêne respectueuse à pénétrer les mystères de ce cœur que tant de larmes

du 6 octobre (1789). Il eut beaucoup de peine à échapper aux regards (à l'heure de l'envahissement du château par le peuple), et n'y parvînt qu'à l'aide d'un déguisement que Mme Campan elle-même lui procura. Ceci, quelle que fut sa répugnance à rapporter des anecdotes pouvant porter atteinte à la considération de la famille royale, M. de Talleyrand me l'a dit deux fois et il affirmait tenir le fait de la propre bouche de Mme Campan. » Mais dans les *Mémoires de Mme Campan* (6e édition, Bruxelles, 1823, t. II, p. 125) une note proteste contre cette assertion, attestant que Mme Campan n'aurait pu lire ce qu'on se proposait d'accréditer sous son nom qu'avec un sentiment égal d'indignation et de douleur. Le même fait est réfuté dans la *Correspondance entre Mirabeau et le comte de la Mark*. Le mot de Geoffroy reste vrai : — On n'aura jamais *la preuve certaine* que l'affection de Fersen pour la reine ait cessé d'être respectueuse, et dans l'expression réciproque de cette affection, dans ses manifestations les plus significatives, il convient toujours de faire la part du romanesque, de la tendresse, de la *sensibilité* qui étaient de mode à cette époque.

ont sanctifié et on se reprocherait la moindre des hypothèses hasardées : mais « les textes » sont là : un greffier d'Orléans, M. Bimbenet, en classant, il y a quelque soixante ans, les archives de la cour royale, découvrit le reliquat des pièces de l'instruction décrétée en 1791 contre les complices de la fuite de Varennes déférés à une haute cour de Justice [1]. L'amnistie avait interrompu l'enquête et les procès-verbaux inutilisés gisaient là, oubliés depuis un demi-siècle, dans les greniers du Palais de justice. Parmi ces documents sont sept lettres adressées à Fersen par une femme dont on ne sait pas le nom et parvenues à Paris après le 21 juin 1791, date à laquelle il quitta la France ; ouverts au comité des recherches et livrés aux magistrats instructeurs, ces sept billets n'ont jamais été remis à Fersen et sont restés au dossier.

S'il se dégage des anciens autographes un charme si indéfinissable et si captivant, c'est qu'ils gardent, bien certainement, un peu de la vie de ceux qui les ont tracés et qu'à les lire on retrouve, estompée et vague, la joie

[1] Le travail de Bimbenet a été publié en 1844 sous le titre : *Relation fidèle de la fuite du roi Louis XVI et de sa famille à Varennes, extraite des pièces judiciaires et administratives et de celles saisies aux domiciles de MM. de Bouillé, de Fersen, de Klinglin, de Goguelat, de Maldent, de Valory, de Moustier et autres accusés, devant la haute cour nationale provisoire établie à Orléans, déposées au greffe de cette juridiction. Par M. Eugène Bimbenet, greffier en chef, archiviste de la Cour royale d'Orléans, dépositaire gardien de ces pièces.*

Une *deuxième édition* a été donnée en 1868 ; celle-ci est beaucoup plus complète et plus précieuse en ce qu'elle produit les documents dans leur texte intégral. Elle porte pour titre : *Fuite de Louis XVI à Varennes d'après les documents judiciaires et administratifs déposés au greffe de la haute cour nationale établie à Orléans. Par Eugène Bimbenet, ancien greffier en chef de la cour impériale d'Orléans.* C'est à cette deuxième édition que se rapportent nos références, à moins d'indication contraire.

ou la peine que jadis ils ont apportée. Au moment d'ouvrir les vieilles lettres que parfois on rencontre, encore cachetées, dans les cartons d'archives, on sent qu'il va s'envoler de leurs plis quelque chose d'inviolé qui ne se retrouvera plus, le dernier souffle d'une existence morte, assoupi là depuis plus d'un siècle; celles arrêtées, saisies ou perdues en route, sont particulièrement émouvantes; écrites avec passion, espérées avec angoisse, elles n'ont pas été lues par celui qui les attendait; elles n'ont jamais dit ce qu'elles avaient à dire; il semble que ce sont des âmes en peine, chagrines d'être condamnées à passer, pour toujours dévoyées et sans but, sous les yeux indiscrets des indifférents.

En dépit de leurs obscurités voulues et de leurs ambages, les sept lettres de l'*Inconnue* divulguent, aussi complètement qu'on le peut souhaiter, le roman de deux cœurs différemment amoureux. Qui était-elle? Une Française, de haute naissance évidemment, attachée au service d'une princesse et émigrée en Angleterre : c'est là qu'elle se trouvait en juin 1791, avec son mari, souvent malade et toujours dolent, qu'elle se proposait pourtant d'emmener en Suède, où elle avait l'espoir de retrouver bientôt Fersen. Celui-ci avait-il été son amant? Rien ne le dit, mais la chose paraît extrêmement probable : l'intimité entre eux est très grande : elle connaît certaines de ses maîtresses passées, en conjecture d'autres et en parle avec quelque aigreur. Elle l'aime ardemment; elle l'estime le plus beau, le plus aimable, le plus tendre, le plus hardi, le plus délicat des héros et ne lui a point caché sa façon de voir. Lui, d'abord, s'était montré complaisant, croyant à un caprice, mais

il s'aperçut rapidement qu'il avait inspiré bel et bien de l'amour, et du plus exalté et du plus opiniâtre, ce dont il ne voulait s'encombrer à aucun prix, étant lui-même absorbé par la passion qui bouleversait sa vie et accaparait toute son âme. Comme il était aussi franc que fier il ne souffrit pas que celle qui pour nous est l'*inconnue*[1] s'égarât dans un amour auquel il ne pouvait pas répondre ; il lui confia la vérité : il aimait la reine, il l'aimait respectueusement, dévotement, d'un amour irrésistible, profond, infini ; il l'aimait plus encore depuis qu'elle était isolée et malheureuse et il s'était juré de la sauver. L'*inconnue* s'efforça d'imposer silence à son cœur qui ne voulait pas se taire et qui exhalait des plaintes déchirantes. Les deux rôles sont très beaux. Fersen, assez confiant dans la loyauté d'une femme, qu'il sait passionnée et jalouse, pour lui livrer son formidable secret ; elle, assez courageuse et résignée pour s'immoler soi-même et souhaiter que soit heureux par une autre celui qu'elle aime avec tant d'ardeur...

Toujours est-il que ces lettres nous renseignent complètement sur plusieurs points : d'abord c'est la condition que Fersen, avec la superbe cruauté de l'indifférence, impose à l'*inconnue* de n'avoir plus à l'importuner de son amour. La pauvre femme, docile, cherche à se résigner.

— Je désire vous revoir bientôt à Stockholm comme un frère

[1] « On aurait pu, à l'aide des armes de la correspondante de M. de Fersen, parfaitement reproduites sur son cachet, avoir son nom, on a négligé ce soin. Les noms propres doivent être ignorés lorsque l'authenticité des pièces suffit à l'établissement d'un fait historique, surtout lorsque ce fait ressort de quelque circonstance de la vie privée. » Bimbenet, 1re *édition*, p. 44 (note).

que je chéris; je n'ai plus d'autre sentiment pour vous; j'ai fait ce pénible effort pour vous obéir.

Et plus loin :

— Vous devez être content de moi; je suis à présent au point que vous avez désiré, que vous avez voulu... je ne veux plus avoir que de l'amitié pour vous; je n'aurais jamais dû avoir un autre sentiment, ou du moins aurais-je dû le garder au fond de mon cœur. C'est le plus grand sacrifice que je puisse vous faire : il m'a bien coûté de prendre ce parti et je n'ai voulu vous en parler qu'étant sûre de moi... vous serez mon seul ami; mon bonheur sera de vous écrire; mais je ne vous ferai plus lire dans mon cœur : ce sera le seul secret que je garderai pour moi [1].

Elle est jalouse, pourtant, quoiqu'elle n'ose l'avouer, elle a tant peur de déplaire !

— Des Français que j'ai vus hier m'ont dit que c'était vous qui conduisiez votre roi et d'autres personnes aussi : je trouve qu'on est plus qu'heureux quand on a le bonheur de jouir de votre intérêt et de votre amitié... Vous ne quittez jamais ma pensée; tout s'y rapporte et je n'existe que par elle.

Elle désigne la reine par ces mots : *certaine personne* ou *la personne à qui vous êtes attaché*, et il semblerait que l'intimité de Marie-Antoinette et de Fersen n'était plus un secret pour le monde de l'émigration :

— Mon mari m'a dit qu'on vous blâmait beaucoup de la conduite que vous tenez, et que vous avez fait et faites le plus grand tort à certaine personne que vous sacrifiez au mépris général; que tous ceux qui lui en ont parlé ont témoigné l'étonnement qu'ils éprouvaient du peu de ménagement que vous mettiez à sa réputation et que vous la perdiez entièrement dans l'esprit de ceux qui pourraient prendre quelque intérêt à Elle, sans compter que vous exposiez sa vie même. Je me suis disputée sur cela avec mon mari, car j'envisage la chose tout différemment et je trouve que dans le

[1] Bimbenet, *Pièces justificatives*, p. 135.

moment vous ne sauriez trop lui prouver votre attachement en ne la quittant pas et en lui donnant toutes les preuves qui dépendent de vous. Et ce qu'on blâme et trouve malhonnête de votre part, je le trouve sublime et ne puis que vous en estimer davantage.

D'ailleurs, elle le sait complètement heureux :

— Je suis contente de votre bonheur et ne désire plus le mien...

Si l'on passait pareillement au crible les nombreuses lettres envoyées par Fersen à Marie-Antoinette et les billets qu'elle répondait, on y trouverait mille indices, précieux à recueillir, d'une intimité très grande : lui qui, même dans ses dépêches chiffrées, ne s'affranchit jamais, envers ses correspondants, du protocole le plus respectueux, écrit à la reine sur un ton d'absolue familiarité : « — Je vous envoie une note...[1] — Quand « vous m'écrirez, il vaut mieux[2]... Il faut absolument « vous tirer de l'état où vous êtes[3]... — Vous verrez « par la lettre du roi de Prusse[4]... » Les billets de la reine sont très affectueux ; une recommandation revient sans cesse : « — Ne vous inquiétez pas... — Ne vous tourmentez pas trop sur mon compte[5]... » Souvent aussi reparaît ce vœu : — « Quand nous reverrons-nous tranquillement ! » D'autres fois elle termine ainsi : « — Adieu, je suis tout à vous[6] », ou encore : « — Adieu, mon cher Rignon (c'est là un des noms qu'elle lui donne), je vous embrasse bien tendrement. » Pour celle-ci elle

[1] *Le comte de Fersen et la Cour de France*, II, p. 195.

[2] *Idem*, II, p. 200.

[3] *Idem*, II, p. 166.

[4] *Idem*, II, p. 145.

[5] *Idem*, II, p. 318.

[6] *Idem*, II, p. 328.

a emprunté la main d'une confidente ; car, dans les billets tracés entièrement par elle, Fersen, qui n'a pas eu le courage de les détruire, rature tout ce qui se trouve d'intime, de façon à ce qu'il soit impossible d'en déchiffrer une seule lettre [1].

Plus tard, lorsqu'ils seront séparés, elle tentera de communiquer avec lui par l'intermédiaire du comte Valentin Esterhazy, gouverneur de Valenciennes, qu'elle sait être un fidèle ami de Fersen. — « Si vous LUI écrivez, mande-t-elle à Esterhazy, dites-LUI bien que bien des heures et bien des pays ne peuvent jamais séparer les cœurs ; je sens cette vérité tous les jours davantage. » Quelques semaines plus tard, la reine écrit encore : — « Je suis charmée de trouver cette occasion pour vous envoyer un petit anneau qui sûrement vous fera plaisir. Il s'en vend prodigieusement ici depuis trois jours et on a toutes les peines du monde à en trouver. Celui qui est entouré de papier est pour LUI ; faites le LUI tenir pour moi ; il est juste à sa mesure ; je l'ai porté deux jours avant de l'emballer. Mandés-LUI que c'est de ma part. Je ne sais où il est ; c'est un supplice affreux de n'avoir aucunes nouvelles et de ne savoir même par où habitent les gens qu'on aime... [2]»

[1] Un article de M. Pierre Giffard (*le Matin*, 23 juillet 1903) donne de curieux détails sur le sort de ces manuscrits. Toutes les lettres de Marie-Antoinette, tous les papiers de Fersen que possédait M. de Klinckowström, auraient été brûlés par celui-ci, il y a quatre ans, dans la crainte que quelque procédé de la chimie moderne ne parvînt à rendre transparentes les énormes ratures dont ces écrits étaient surchargés !

[2] Ces deux lettres m'ont été communiquées par M. Ernest Daudet, à qui j'adresse ici mes plus sincères remerciements. M. Daudet a eu sous les yeux la photographie des deux anneaux : ils sont en or tout uni, avec une pierre oblongue. Sur la pierre de l'un on a gravé trois fleurs

On peut suivre ainsi les phases de cette affection réciproque qui fut, dans la vie de la reine, comme un dernier et chaud rayon du soleil couchant et qui ne resta pas sans influer singulièrement sur la marche de la Révolution : Fersen, en effet, fut l'agent le plus actif de la fuite du roi. Il a peur pour celle qu'il aime et, sur les dangers qui la menacent, sa passion voit plus juste et plus loin que l'expérience des plus subtils politiciens. Dès que le départ est décidé, il se consacre tout entier aux préparatifs ; son activité est invraisemblable : il combine avec Bouillé et Choiseul l'emplacement des troupes ; étudie, poste par poste, la route à prendre ; s'ingénie à procurer à la famille royale un faux passeport : deux amis, deux étrangers, lui servent de prête-noms pour les démarches les plus compromettantes ; l'un est Anglais, — un peu lunatique comme tous les Anglais de ce temps-là, — et se nomme Quintin Crawfurd[1] ; l'autre est une dame russe, la baronne de Korff[2],

de lis ; sur l'autre cette inscription « Lâche qui les abandonne. » Rien n'indique lequel des deux était destiné à Fersen. On n'est sûr que d'une chose, c'est qu'il ne l'a jamais reçu. Voir *le Figaro* du 16 avril 1904.

[1] Quintin Crawfurd, né à Kilwinnick, dans le comté d'Air, le 22 septembre 1743. Sa fortune était considérable. « Il avait recueilli à Florence, à Venise et surtout à Rome, des tableaux, des statues d'une valeur inestimable. L'hôtel dans lequel il rassembla ces richesses était meublé avec autant de goût que de magnificence. — M. Crawfurd était du petit nombre d'hommes à l'honneur, au dévouement, à la fidélité desquels était confié le secret du voyage de Varennes. La voiture qu'on avait fait établir exprès resta déposée chez lui, rue de Clichy, plusieurs jours avant le départ. » *Notice sur M. Crawfurd* — en préface aux *Mémoires de Mme du Hausset.*

La voiture ne séjourna chez Crawfurd que durant quelques heures. Crawfurd a publié une *Notice sur Marie-Antoinette*, tirée, sans doute, à un très petit nombre d'exemplaires car elle est d'une extrême rareté

[2] « Mme de Korff, veuve du colonel de Korff au service de S. M. Impériale russe, tué il y a vingt ans à l'assaut de Binder, vit à Paris avec

qui habite au quai Malaquais la belle maison portant aujourd'hui le n° 5. Sous le couvert de ces deux noms, Fersen commande une berline de voyage, réunit des fonds, correspond avec les cours d'Autriche, de Suède et d'Espagne : chaque jour il est aux Tuileries veillant aux moindres détails ; c'est lui qui, sous le bras, sort peu à peu du château les hardes et le linge que la reine doit emporter : il s'occupe des postillons, du chiffre des lettres, de la restitution projetée des biens du clergé, des femmes de chambre qu'il faut emmener, de la convocation des Parlements, à Metz, dès que le roi sera hors de danger, de la façon dont on déclarera l'Assemblée Nationale illégale et usurpatrice, — car c'était là le projet, — afin de « rétablir tout comme c'était avant la Révolution », besogne utopique que Fersen entreprend avec la naïve confiance des amoureux.

Il habitait le charmant hôtel, neuf alors, qui a son entrée au n° 17 de la rue Matignon[1]. Ses écuries étaient un peu plus haut, du même côté, dans le faubourg Saint-Honoré[2]. C'est là que, la veille du départ, la berline est remisée, chargée des bagages et munie des provisions de

sa mère, Mme Stegleman. » *Archives imperiales de Moscou. Correspondance de l'ambassadeur Simolin*, 1791.

[1] « ... rue Matignon, la première porte cochère à droite en entrant par la rue (du Faubourg) Saint-Honoré. » Déclaration de Pierre Lecomte, cocher. Bimbenet, *Pièces justificatives*, p. 28.

[2] ... « les remises du comte de Fersen, situées grande rue du Faubourg Saint-Honoré, trois portes cochères au-dessus de la rue Matignon. » Déclaration de Jean-Louis, carrossier. Bimbenet. *Pièces justificatives*, p. 51. Au tribunal révolutionnaire, on posa à la reine cette question. — « N'est-ce point Fersen, qui demeurait à Paris, rue du Bac ? » — « Oui, répondit l'accusée », Fersen demeurait rue Matignon. C'est Staël, ambassadeur de Suède, qui habitait la rue du Bac.

route : du bœuf à la mode et du veau froids, que Fersen place lui-même dans la voiture, ainsi qu'un sac de mon-



L'hôtel de Fersen, rue Matignon.

naie nécessaire aux relayages, une bouteille de vin de Champagne non mousseux et cinq bouteilles d'eau[1]. Rien n'est plus saisissant que le contraste entre la mesquinerie de ces menus détails et la grandeur de l'événe-

[1] « — Un morceau de bœuf à la mode que j'avais mis dans la voiture. » *Journal de Fersen.* Klinckowström, II, p. 8. Moustier *Relation* indique les autres provisions.

ment qui se préparait, plus tragique encore d'après les prévisions qu'il ne le fut dans la réalité; car le roi, ainsi que son entourage, était persuadé que son départ allait occasionner une hécatombe et qu'on ne rentrerait à Paris que sur des ruines.

La fuite, de connivence entre Fersen et Bouillé qui commandait les troupes de l'Est, avait été fixée au 6 juin. Mais diverses considérations, surtout la présence « d'une femme de chambre très démocrate « dont le service devait se terminer le 11, décidèrent à remettre l'exécution du projet : on choisit la date du 12; mais « la mauvaise femme » prolongea son service jusqu'au 20 [1], le départ

[1] *Le comte de Fersen au marquis de Bouillé*, 29 mai 1791. « Le départ est fixé au 12 du mois prochain. Tout était prêt et l'on serait parti le 6 ou le 7 ; mais on ne doit recevoir les deux millions (de la liste civile) que le 7 ou le 8. Il y a, d'ailleurs, auprès du Dauphin, une femme de chambre très démocrate qui ne quitte que le 11... »

Du même au même, 7 juin. « Rien n'est changé, le départ est fixé au 19 ; si cela changeait, je vous le manderais par le courrier du 11... »

Du même au même, 13 juin. « Le départ est fixé sans aucun retard au 20, à minuit. Une mauvaise femme de chambre du Dauphin, dont on ne peut se défaire et qui ne quitte que le lundi matin, a forcé de remettre au lundi soir; mais vous pouvez y compter. »

Dans les *Mémoires secrets et universels des malheurs et de la mort de la reine de France*, qu'il ne faut consulter qu'avec précaution, mais où ont trouvé place bien des traditions, bien des *racontars* qui ne sont pas sans intérêt, on lit (pages 133 et suiv.) cette dramatique anecdote sur la « mauvaise femme » tant redoutée de Fersen. — « La reine, malgré sa généreuse bonté pour les femmes de sa chambre, avait acquis la douloureuse certitude que toutes ces femmes ne lui portaient pas une égale affection. Mme Rochereuil, chargée de ses bains et de la clé des petits appartements, avait presque adopté les idées nouvelles; et la crainte de perdre sa charge ne l'aurait jamais fait consentir à l'éloignement de la Cour. Il fallut une adresse infinie pour échapper à sa surveillance continuelle ; il fallut une sorte de conspiration royale pour pouvoir traverser le couloir de son appartement, entre onze heures et minuit, sans troubler son sommeil et mettre sur pied sa méfiance.

« Dans la matinée du jour fixé pour le départ, la reine et le roi entrent dans la chambre de cette dame qui, par ses croisées d'entresol, voyait

fut définitivement fixé à ce jour-là. C'était un lundi.

Dès le matin, Fersen est sur pied. A huit heures, il

sur les deux cours des Tuileries. Le roi s'étant assis, lui parle de sa santé, comme étant celle d'une personne qu'il distingue et affectionne. Il paraît considérer l'heureuse disposition de cette chambre et témoigne l'intention de la prendre un jour pour lui-même, en échange d'un logement sur le jardin. Après quelques allées et quelques venues dans cet appartement contigu à l'antichambre de la reine, Louis XVI dit à la femme de chambre : — « Adieu, madame Rochereuil, soyez toujours bien attachée à votre pauvre maîtresse; nous vous aimons aussi, bien sincèrement. Vous vous plaignez de votre appétit qui s'est dérangé; tous ces troubles en sont la cause. Je vous enverrai aujourd'hui une tourte de mon dessert. »

« En effet, après le dîner du roi, Mme Rochereuil reçoit cette pâtisserie. Arrière-petite-fille des serviteurs de Louis XIV, elle est accoutumée à l'extrême affabilité de ses maîtres; et cependant son esprit soupçonneux se persuade que la visite du roi n'a pas eu une cause assez naturelle. « Les mots lui ont paru cherchés et décousus. La reine a eu le regard un peu mêlé de précautions : elle était distraite et en quelque sorte agitée. Le journal de Gorsas a parlé, depuis peu d'un projet de fuite. Cette fuite serait-elle prochaine ? La tourte du roi me serait-elle donnée pour me surprendre et m'assoupir ? »

« A ces mots Mme Rochereuil appelle son petit chien et lui fait manger la tourte délicate. L'épagneul, après le repas, s'établit sur une chaise, s'assoupit et s'endort du sommeil le plus profond. A ce trait de lumière, la femme de chambre épouvantée comprend que la famille royale a pris son parti et que le dénouement se prépare. Agitée, tourmentée sur son propre avenir, elle veut sortir des Tuileries et donner l'éveil aux autorités. L'énormité de son ingratitude la retient; son intérêt personnel ranime son indignation... » etc.

Qu'on ait osé écrire ces lignes sous la Restauration, dans un volume que l'*Aristarque* et la *Quotidienne* couvrirent d'éloges, voilà qui semble presque incroyable. L'anecdote, elle-même, paraît bien invraisemblable, mais elle n'est pas déplacée dans une histoire dont le dernier chapitre nous montre la reine Marie-Antoinette mourant *d'une attaque d'apoplexie* dans la charrette qui la conduit à l'échafaud.

Pour revenir à Mme Rochereuil (Ferrières la nomme *de Ronchreuil*), il faut citer ce passage de Mme Campan (*Mémoires*). « Après le retour de Varennes, le maire de Paris remit à la reine une dénonciation de la femme de garde-robe, datée du 21 mai où elle déclarait qu'il se faisait des préparatifs à Paris pour un départ. » Cette femme, ajoute V. Fournel (*L'événement de Varennes*, p. 90), aimée de Marie-Antoinette, jouissait par son emploi d'un revenu de plus de 12.000 francs. Elle était en rapport avec les députés du tiers et avait pour amant M. de Gouvion, aide de camp de Lafayette.

Gouvion, le 21 juin, devant l'Assemblée Nationale, fit la déclaration suivante : « ... Samedi, veille de la Pentecôte, un commandant de

se fait conduire chez un banquier de la rue du Sentier d'où il retourne chez lui, rue Matignon[1]. A une heure, il

bataillon de la garde nationale vint me prévenir qu'il y avait dans le château des projets de fuite de la part de la reine qui se proposait d'enlever M. le Dauphin et Madame Royale... Je lui dis... que je desirais voir la personne qui lui avait donné ces renseignements... Le lendemain, jour de la Pentecôte, nous fûmes voir cette personne : elle me dit qu'il y avait dans le château un corridor conduisant à l'appartement de M. de Villequier, que c'était par là que la reine voulait s'échapper, et qu'on avait fait faire des doubles clefs des portes qui le ferment... Vendredi, le frère de la même personne est venu chez moi et m'a tout confirmé. Je lui ait dit : J'ai promis le secret à votre sœur ; priez-la de me délivrer de mon secret pour que je puisse aller en faire part à M. le Maire... Je n'ai pas revu cette personne-là. » *Archives parlementaires*, t. XXVII, p. 370.

On a dit encore que *cette personne* avait remis à Lafayette un échantillon de la robe que la reine devait porter en voyage : ce qu'on peut conclure de toutes ces déclarations, assez peu précises, c'est que, dans l'entourage même de la reine, se trouvaient des serviteurs prêts à la trahison et que Mme Rochereuil espionnait sa maîtresse au profit des patriotes. Fersen, qui était bien renseigné, reçut de la reine elle-même ce renseignement : — « *Mlle Rocherette* (*sic*), — c'est ici, sans doute, un surnom tel qu'il s'en donnait beaucoup dans l'entourage de la reine. — Mlle Rocherette était maîtresse de Gouvion et lui disait tout. Elle n'avait que des soupçons. Interrogée le lendemain du départ, elle a dit des horreurs sur la reine ; ayant été demandée si elle n'a pas entendu passer par cette porte et si elle n'a pas eu peur en ne venant pas avertir, elle a dit qu'elle y entendait passer si souvent, quand le roi était couché, que cela ne lui paraissait pas nouveau. » (*Le comte de Fersen et la Cour de France*, t. II, p. 7.)

Dans l'*État général des gages, des logements... des officiers du service de la reine*, Archives nationales O' 3793, la dame Hortense Sellier Rochereuil figure en qualité de *porte-chaise d'affaires* (chargée du soin de la chaise percée). Ses gages sont de 75 livres par mois, plus 387^{l},14^{s} *d'attributions*; au total, 462^{l},14. A compter du mois de juillet 1791, Mme Rochereuil ne figure plus sur les états, ce qui établit qu'elle avait, à l'époque de la fuite, démérité de la reine. Elle était remplacée par une dame Gameau.

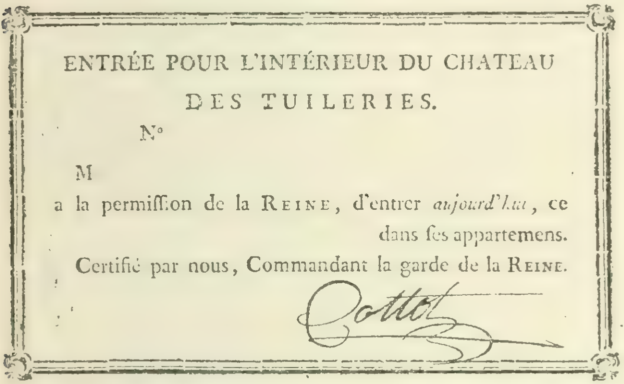
[1] On possède des fragments du journal que tenait Fersen : voici les notes hâtives inscrites dans la semaine qui précéda la fuite :

Samedi 11 juin. Lafayette avait voulu doubler les sentinelles et faire visiter toutes les voitures au Château. Montmorin répondit : *Ce sera un verrou de plus, je ne me charge pas d'en parler.* M. de Simiane à Aix-la-Chapelle pour espionner.

Dimanche 12. Le voyage est remis au 20 ; la cause en est une femme de chambre.

Lundi 13. Serment pour les officiers. On dit qu'on va doubler la garde et visiter toutes les voitures.

est rue du Bac, chez l'ambassadeur de Suède, où il ne reste qu'un quart d'heure [1]. Après une nouvelle pose à son hôtel, il se fait conduire au Pont-Royal [2]; on sut depuis qu'il entra chez la reine pour concerter avec elle les dernières dispositions. — « Nous convinmes, note-


ENTRÉE POUR L'INTÉRIEUR DU CHATEAU DES TUILERIES.

N°

M

a la permiſſion de la REINE, d'entrer *aujourd'hui*, ce dans ſes appartemens.

Certifié par nous, Commandant la garde de la REINE.

t-il, qu'il n'y avait pas à hésiter et qu'il fallait toujours aller. Nous convinmes de l'heure, etc., etc..., que s'ils étaient arrêtés, il fallait aller à Bruxelles et faire agir pour eux, etc., etc. En me quittant, le roi me dit : *Monsieur de Fersen, quoi qu'il puisse m'arriver, je n'oublierai pas tout ce que vous faites pour moi.* La reine pleura

Jeudi 16. Chez la reine à 9 heures et demie. Transporté moi-même des effets ; ils ne soupçonnent rien, ni en ville.

Vendredi 17. A Bondy et Bourget. Dîné chez moi.

Samedi 18. Chez la reine à 2 heures et demie, jusqu'à 6 heures. Bonne lettre de l'empereur.

Dimanche 19. Chez le roi. Emporté 800 livres et les sceaux. Resté au château de 11 heures jusqu'à minuit. (*Le comte de Fersen et la Cour de France*).

[1] Déposition de Pierre Le Comte, cocher.

[2] *Id.*

beaucoup. A six heures je la quittai[1]. » Fersen sort du château, rentre chez lui, rue Matignon, va rue de Clichy, à l'hôtel Crawfurd où il fait amener par ses gens la grande berline construite pour le voyage de la famille royale et qui était, depuis l'avant-veille, déposée dans la cour de ses écuries[2]; à sept heures on place, en sa présence, dans les coffres et sous la bâche de la voiture, les malles, les paquets, l'argenterie, les provisions[3]; à huit heures, il retrouve avenue Marigny, une citadine de louage avec laquelle il va chercher au Pont-Royal deux gardes du corps mis dans la confidence, Moustier et Valory, qu'il ramène rue Matignon : il les expédie lui-même avec cinq chevaux et son cocher, Balthazar Sapel, à l'hôtel Crawfurd, où ils doivent prendre la berline pour la mener en haut du faubourg Saint-Martin, à la barrière, sur la route de Metz. Enfin rentré seul chez lui, il revêt un costume de cocher, monte sur le siège de la citadine et la conduit par les rues jusque dans la cour des Tuileries, où prenant la file, il se poste et attend... Il pouvait être neuf heures, au plus tard, lorsqu'il y parvint : à peine faisait-il nuit. Les heures qu'il passa là, parmi le va-et-vient des indifférents, le mouvement des

[1] Journal de Fersen. *Le comte de Fersen et la Cour de France.*

[2] Déposition de François Roch, quarante-cinq ans. Il a vu passer la voiture, « en forme de gondole toute neuve, qui a suivi les rues de Miromesnil et de la Pépinière ».

[3] Déposition de Pierre Lecomte. « Le déposant a remarqué, entre autres choses, lorsqu'on chargeait ladite voiture, qu'il y avait trois boëtes fermant à clef, de tole ou de fer battu, paraissant très fortes et ayant à peu près dix pouces carres ; que lui déposant a été chargé par le valet de chambre d'ouvrir une de ces boëtes fermant avec un cadenas et attenant le coffre de derrière ; que, ouverture faite de ladite boëte, il en a retiré un coffret rempli, à ce qu'il présume, d'argenterie et que le valet de chambre a placé au milieu de ce coffre, un vase d'argent... » Bimbenet, *Pièces justificatives*, p. 29.

gens qui entraient au château ou qui en sortaient, les manœuvres de la garde, — les heures qu'il passa là, sachant ce qu'il savait, durent être un temps d'angoisse, de cette angoisse terrible qu'on dissimule sous des airs insouciants et des attitudes de flânerie.

CHAPITRE II

LA FUITE

« Nous approchons du terrible quart d'heure », disait le 20 juin, dans l'après-midi, Marie-Antoinette.

Et de fait, il semblait impossible que la famille royale pût réussir à s'échapper des Tuileries, car les Parisiens veillaient jalousement sur la royauté moribonde, par eux humiliée et meurtrie, mais qu'ils considéraient encore comme un palladium traditionnel dont ils craignaient de se voir frustrés.

Le château était surveillé comme une geôle : à toutes les portes, la garde nationale, soupçonneuse et tracassante ; des sentinelles à chacune des issues du jardin ; le long de la terrasse de la rivière, de cent pas en cent pas, des sentinelles : six cents sectionnaires enveloppent le palais : ils patrouillent dans les cours, dans les escaliers, aux appartements, aux cuisines : un de ces hommes, placé, de nuit, en surveillance dans un couloir, reçut, raconte-t-il, la consigne de s'abstenir d'éternuer, tant était mince la cloison qui le séparait du lit de la reine ; pour éviter qu'il ne fît du bruit en circulant, on lui fournit une chaise et il monta sa garde assis[1].

1. — Un capitaine de la garde passait vingt-quatre heures de suite au fond du corridor obscur qui règne derrière l'appartement de la

Les appartements privés de la famille royale — cette indication est indispensable — prenaient vue sur le jardin ; au rez-de-chaussée, Marie-Antoinette avait sa toilette, sa chambre à coucher, son salon de compagnie ; à l'entresol étaient les *cabinets ;* c'est-à-dire la bibliothèque de la reine, une lingerie, et aussi le cabinet des cartes du roi. Exactement au-dessus de cet entresol se trouvait, au premir étage, la chambre de Madame Royale, celle du Dauphin, la pièce où couchait le roi et sa grande chambre de parade. Deux petits escaliers établissaient une communication directe entre ces appartements.

Un long corridor obscur et où, même pendant le jour, « brûlaient deux lanternes enfumées », desservait, à chaque étage, les appartement royaux et les séparait des divers logements prenant vue du côté du Carrousel : ceux-ci, attribués aux gentilshommes ou aux dames de service, n'avaient aucun accès dans ce couloir, les portes vitrées du rez-de-chaussée et quelques petits perrons de trois ou quatre marches donnaient à chacun d'eux sur la cour une entrée particulière. Au-dessus s'étendaient, au premier étage, les grands appartements ouvrant tous sur le Carrousel : galerie des Ambassadeurs, salle du Conseil, chambre du Dais, Œil-de-bœuf, salle des Suisses, etc

En 1791, ce dédale immense de salons superbes et de

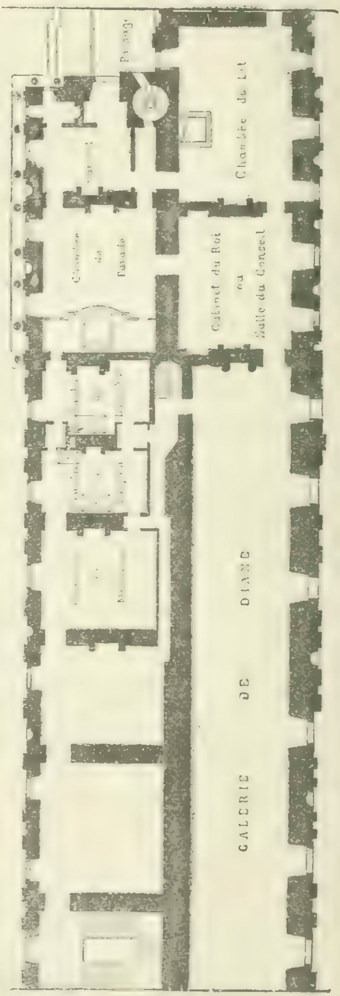
reine. Il avait près de lui une table et deux bougies. Ce poste, ressemblant à la plus sévère prison n'était nullement recherché ; Saint-Prix, acteur de la Comédie-Française, s'y était presque consacré et sa conduite envers ses infortunés souverains y fut constamment respectueuse et touchante. Le roi arrivait dans l'appartement de la reine par ce corridor, et souvent l'acteur du théâtre français procura à l'auguste et malheureux couple la consolation de s'entretenir sans témoins. » *Mémoires de Mme Campan.*

taudis sans jour ne suffit pas à la population qui l'oc-



Plan des appartements du rez de chaussée du Palais des Tuileries en 1791.

A, Porte percée **pour** communication entre les appartements royaux et le logement de M. de Villequier.



Plan des appartements du premier étage du palais des Tuileries en 1791.

cupe. Deux mille personnes, sans compter la garde, y sont campées : la nuit venue, on couche partout : un

garçon de la chambre du roi, Marquant, vit dans la salle du Conseil, y soupe, y fait son lit, y dort. Bronn, suisse des appartements, étale son matelas dans la galerie, où couchent, près de lui, « deux commissionnaires dont il ignore les noms ». Tous les matins ces braves gens font leur toilette, se coiffent et déjeunent sous les regards des Psyché et des Diane peintes par Mignard dans l'Olympe du plafond. La salle de billard sert de dortoir à Pierre Hubert, à Péradon, à d'autres garçons du château[1] : à la porte même de Madame Élisabeth un chasseur fait son lit chaque soir. C'est une confusion, un grouillement de serviteurs de tous ordres, de valets de chambre, de frotteurs, de porteurs d'eau, de tourne-broches, de femmes de charge, de filles de garde-robe qui, elles-mêmes, ont leurs servantes et leurs cuisinières... Cette garnison vit oisive, inutile, indifférente à ce qui n'est pas l'exécution stricte du service : les femmes de la reine ne connaissent rien de la disposition des appartements, hors les pièces où les confinent leurs fonctions... et quelles fonctions ! Mme Brunier, dame de Madame Royale « n'entre jamais chez la reine que pour y conduire la princesse, qu'elle y dépose et s'en retourne sur-le-champ ; elle se tient continuellement dans sa chambre[2] ». Le service de Mme Neuville, dame

[1] État des effets que le sieur Le Pan, garçon du château de Versailles avait au château des Tuileries, tant dans une commode de la salle de billard de l'appartement du roi, pièce qui était destinée aux garçons du château pour leur service de jour et de nuit, que dans un grand coffre placé dans l'embrasure de la première fenêtre de la galerie. *Archives nationales*, T. 1077[2].

[2] Bimbenet. *Pièces justificatives*. V. Interrogatoire de Antoinette Chapuy, épouse de Pierre-Edouard Brunier, médecin des enfants de France, première femme de chambre de Madame, fille du roi, cinquante-sept ans, native de Trévoux.

de M. le Dauphin, consiste à se trouver, « de deux mois l'un, aux heures indiquées pour lever, coucher, habiller et faire manger le jeune prince[1] »; Mme de Beauvert, femme de chambre, ne connaît, du château, que sa mansarde et le grand cabinet où elle se rend chaque soir « pour voir si on n'a pas besoin d'elle[2] »; une autre, Mlle Strel, n'est guère plus occupée; son emploi est de « placer, près du lit de la reine, la table de nuit ou garde-robe, vers les neuf heures du soir, pendant que les princesses sont à souper[3] ». Tout ce monde, indolent et docile, assiste sans émotion, sans curiosité même, semble-t-il, à l'agonie de la royauté.

Autant pour échapper à la surveillance que pour se soustraire à cette domesticité obsédante, la famille royale mène aux Tuileries l'existence la plus retirée et la plus bourgeoise. La reine déjeune seule tous les jours, se fait amener ses enfants et, pendant ce temps, le roi vient lui faire une visite. Elle va à la messe, s'enferme ensuite dans ses entresols et dîne à une heure avec le roi, Madame Royale et Madame Élisabeth. Après le dîner, Marie-Antoinette fait ordinairement une partie de billard avec le roi, travaille à sa tapisserie, rentre à ses cabinets jusqu'à huit heures et demie, heure à laquelle Monsieur,

[1] Bimbenet. *Pièces justificatives.* Interrogatoire de Marie-Madeleine Lechevin de Billy, épouse du sieur Pierre-Edme Neuville, porte-malle de Monsieur, trente-six ans, originaire du Canada.

[2] Bimbenet. *Pièces justificatives.* Déclaration de Claire-Claude Andrillan de Beauvert, trente-neuf ans, femme de chambre de la reine. P. 44.

[3] Bimbenet. *Pièces justificatives.* Déclaration d'Élisabeth Strel, vingt ans et demi, employée à la garde-robe de la reine, comme substituante Madame sa mère. P. 46. Dans les *mémoires de Bachaumont*, 13 décembre 1780, on trouve mention de la nomination de Mme de la Borde, sœur de l'ancien directeur de l'Opéra, comme *dame du lit.* Ses fonctions sont d'ouvrir et de fermer les rideaux de Sa Majesté et de coucher au pied de son lit quand Elle le jugera à propos.

frère du roi, et Mme la comtesse de Provence arrivent pour souper. A onze heures chacun se retirait[1].

Le 20 juin, jour fixé pour la fuite, ce programme ne fut pas modifié : personne au château, si ce n'est Mme de Tourzel, gouvernante des enfants de France, n'était dans la confidence du départ ; pour ne laisser prise à aucun soupçon, la reine mena elle-même, quand la chaleur fut un peu tombée, le dauphin et Madame Royale au jardin Boutin, à Tivoli, où les enfants prirent leur goûter[2]. En rentrant, vers sept heures, elle donna l'ordre au commandant de la garde nationale pour la journée du lendemain; puis, après un instant passé avec un coiffeur, elle monta à ses entresols comme à l'ordinaire; il était huit heures du soir.

A cette même heure, trois anciens gardes du corps qui vivaient à Paris depuis le licenciement de leur compagnie, se retrouvaient au Carrousel : c'étaient MM. de Valory[3], de Malden[4] et de Moustier[5]. Tous trois, suivant

[1] *Mémoires de Mme de Tourzel*, I, 38.

[2] « Ce lundi 20, la reine alla à la messe vers midi et demi, puis elle rentra dans son appartement d'où elle est passée dans la salle à manger pour y dîner. » Une femme de chambre, Mme Gougenot, déclare qu'elle s'est rendue, à quatre heures, « dans le grand cabinet attenant au salon où elle pense que la reine était avec ses enfants. Elle l'a vue sortir avec ses enfants à cinq heures et quart environ, monter en voiture pour aller à la promenade, d'où elle est revenue à sept heures. » *Archives nationales*, DXXIX^b, 38.

[3] Gardes du corps. 2e compagnie française, compagnie de Beauvau. *François-Florent de Valory*, né à Phalsbourg. Reçu le 24 janvier 1773, présenté par M. Dauger, aide-major de la Compagnie. Adresse : à Blenod, par Toul, en Lorraine. *Archives du Ministère de la Guerre, contrôle des gardes du corps du roi.*

[4] Compagnie de Beauvau. Jean-François de Malden, reçu le 25 août 1777 à l'âge de vingt ans. Natif de L'Etang, diocèse de Limoges; présenté par son frère, garde du roi, même compagnie.

[5] Compagnie de Beauvau. François-Melchior de Moustier de Bermont, natif de Grammont, diocèse et généralité de Besançon. Reçu le

l'ordre qu'ils avaient secrètement reçu de se déguiser, étaient uniformément habillés d'une veste de courrier achetée la veille rue Saint-Honoré, près de l'Oratoire, chez le fripier Longprix qui, lors de la suppression des livrées, s'était rendu adjudicataire de toute la défroque de la maison de Condé.

Comme les trois gentilshommes se promenaient le long des corps de garde, un individu qui leur était inconnu vint, vers huit heures et demie, prévenir Moustier, *qu'on attendait*. Ayant été reçu quelques jours auparavant aux Tuileries, Moustier connaissait les êtres. Tandis que ses camarades s'éloignaient avec l'inconnu, il entra au château, s'engagea dans le couloir obscur du rez-de-chaussée et monta le petit escalier conduisant à la chambre du roi. Louis XVI l'attendait au palier de l'entresol, il le prit par la main, l'entraîna vivement dans la bibliothèque de la reine où Moustier ne fut pas peu surpris de trouver outre Marie-Antoinette, MM. de Valory et de Malden que leur guide avait introduits par un autre chemin[1]. Le nom de ce personnage mystérieux qui joua, dans cette soirée, un rôle des plus actifs n'a jamais été prononcé : c'était, évidemment, un confident assez sûr pour être initié à tous les projets et

24 mars 1773 ; présenté par M. Gibert, garde, même compagnie. Adresse : à Baume-les-Dames, en Franche-Comté.

[1] « Le 21 entre huit et neuf heures du soir, MM. de Malden et de Valory se rendirent aux Tuileries par la galerie du Louvre qui se prolonge le long du quai. M. de Moustier par le petit escalier qui aboutit chez le premier valet de chambre du Roi. S. M. qui l'attendait à la première porte, pour que la sentinelle n'occasionnât pas d'obstacle à son introduction, ouvrit elle-même au premier bruit qu'il fit ; puis, le prenant par la main, lui ordonna de la suivre chez la Reine où, réuni à ses deux camarades... » etc. *Relation du voyage de S. M. Louis XVI*, par M. le comte de Moustier, 1815.

assez peu important, toutefois, pour que ses allées et venues n'inspirassent aucun soupçon. Peut-être y doit-on reconnaître le valet de chambre Durey auquel, un mois auparavant, Louis XVI avait déjà confié le secret de l'armoire de fer[1].

Les trois gardes furent présentés à la reine; Moustier avait quarante ans; c'était un homme très grand, à la figure pâle et grave encadrée d'un collier de barbe, aux yeux enfoncés et très myopes; Malden, également de taille exceptionnelle, avait la figure « pleine et allongée »; Valory, plus jeune que ses camarades était maigre et d'allure délicate[2].

L'entretien fut très court: l'on ne confia rien aux trois gardes, sinon qu'on allait partir et que M. de Fersen leur dirait le reste; la reine demanda leurs prénoms qui serviraient à les désigner durant la route. Moustier devint

[1] Au cours de l'interrogatoire subi par Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire, le 21 vendémiaire an II, Hermann lui posa cette question: — Si, entre autres personnes qui ont favorisé son évasion 20 juin 1791) Lafayette, Bailly et Renard, architecte, n'étaient pas du nombre.

R. — Que les deux premières eussent été les dernières qu'ils eussent employées; la troisième était dans le temps sous leurs ordres, mais ils ne l'ont jamais employée à cet effet.

D. — A elle représenté que la réponse est contradictoire avec des déclarations faites par des personnes qui ont fui avec elle, et desquelles il résulte que la voiture de Lafayette, au moment où les fugitifs sont descendus par l'appartement d'une femme de service de l'accusée, était dans l'une des cours, et que Lafayette et Bailly observaient, tandis que Renard dirigeait la marche.

R. — Qu'elle ne sait quelles dispositions ont pu faire les personnes qui étaient avec elle; ce qu'elle sait c'est elle qui a rencontré, dans la place du Carrousel, la voiture de Lafayette; mais elle passa son chemin et elle était loin de s'arrêter. Quant à Renard, elle peut assurer qu'il ne dirigeait pas la marche; c'est elle seule qui a ouvert la porte et fait sortir tout le monde.

Campardon. *Le tribunal révolutionnaire de Paris.*

[2] Déposition de Joseph Longprix, marchand fripier et de Nicolas Chevreau, garçon tailleur. Bimbenet. *Pièces justificatives*, p. 22-23.

Melchior, Valory *François;* comme Malden portait également ce prénom, on l'appela *Saint-Jean* afin d'éviter la confusion [1]. Puis, vite, on se sépara. Tandis que le roi enfermait dans une sorte de placard Malden [2] qui devait attendre là, sans bruit, l'heure du départ, Moustier, sans plus de précautions, sortait par les appartements, descendait le grand escalier, emportant dans deux sacs de voyage les effets de nuit de la reine et du dauphin, et retrouvait Valory sur le quai, près du pont Royal, où Fersen, accoudé sur le parapet, et regardant la rivière, les attendait depuis une demi-heure [3].

Quant à la reine, l'entrevue terminée, elle avait aussitôt regagné, par son escalier dérobé, ses appartements du rez-de-chaussée, et, appelant son service, elle se faisait déshabiller par Mme Gougenot et Mme Thibault, ses femmes de chambre [4].

A neuf heures, comme de coutume, Monsieur, frère du roi, Mme la comtesse de Provence et Madame Élisabeth arrivèrent pour souper. On se réunissait dans le salon de compagnie de la reine, au rez-de-chaussée du château. C'était le moment de l'intimité : les enfants n'assistaient pas au repas du soir : le Dauphin se couchant à l'heure où l'on se mettait à table et Madame Royale un peu plus tard, étaient servis dans leurs chambres.

[1] V. Fournel. *L'événement de Varennes*, p. 119, la note.

[2] Interrogatoire de Malden. Bimbenet. *Pièces justificatives*, p. 95.

[3] *Relation de Moustier*.

[4] Marie-Madeleine-Xavière Collignon, épouse du sieur Gougenot, receveur général de la régie générale, femme de chambre de la reine, était entrée en service, pour la semaine, le lundi 20, à midi. Elle a été appelée auprès de la reine un peu avant l'heure du souper pour la déshabiller, il était alors neuf heures du soir, environ. *Archives nationales*, Dxxixb 38.

La reine, ce soir-là, se fit attendre un peu. Quand elle parut, Monsieur alla vers elle pour l'embrasser : elle était fort émue :

— « Prenez garde de m'attendrir, dit-elle, je ne veux pas qu'on voie que j'ai pleuré[1].

On passa dans un salon, voisin du grand cabinet, et qui servait de salle à manger. Le souper fut court : à neuf heures et demie les cinq convives quittaient la table et rentraient dans le salon de compagnie dont les portes se fermèrent.

A peine furent-ils seuls ensemble, qu'on causa « de la grande entreprise[2] ». On se représente ces cinq personnes, naguère si prodigieusement puissantes, réduites aujourd'hui à cette piteuse aventure, parlant bas, épiant à travers les portes le pas des valets, combinant leur fuite, discutant les déguisements dont elles vont s'affubler et symbolisant si parfaitement, à cette heure, la monarchie aux abois. Monsieur avait décidé de partir[3], après minuit, déguisé en Anglais, avec son ami d'Avaray, par la route de Soissons et d'Avesnes, abandonnant sa femme aux soins de M. de Gourbillon qui devait prendre avec elle le chemin de Bruxelles par Valenciennes et Orchies. Le roi dit à son tour ses projets et l'on se donna rendez-vous, pour le surlendemain, au château

[1] « Je descendis chez la reine que j'attendis quelque temps parce qu'elle était enfermée avec les trois gardes du corps... Enfin elle parut : je courus l'embrasser : — « Prenez garde de m'attendrir, me dit elle, je ne veux pas qu'on voie que j'ai pleuré. » Nous soupâmes et nous restâmes tous les cinq ensemble jusqu'à près de onze heures. » *Relation du voyage de S. M. Louis XVIII à Bruxelles et à Coblentz en* 1791.

[2] *Idem.*

[3] « Le roi qui, jusque-là, ne m'avait pas fait part du lieu où il allait, me déclara qu'il allait à Montmédy et m'ordonna positivement de me

de l'abbé de Courville, à Thonnelles, près de Montmédy, que M. de Bouillé avait fait aménager pour loger, tant bien que mal, les fugitifs [1].

Le roi et son frère supputaient, placidement, leurs chances de réussite : il était près de dix heures ; c'était le moment : la reine, ouvrant les portes avec précaution sortit sans bruit du salon. Guettant si personne ne la suit, elle gagne l'escalier de sa bibliothèque, monte au premier étage, et là, retenant son souffle, car un factionnaire veille dans le couloir, elle se glisse jusqu'à la porte de la chambre de sa fille.

La jeune princesse venait de se mettre au lit : en entendant les coups timides frappés à la boiserie, elle s'inquiète, prévient Mme Brunier qui veille près d'elle : celle-ci hésite, prend peur ; mais la reine, à voix basse, appelle, et Mme Brunier ouvre la porte [2]. La reine entre ; vite, il faut habiller Madame et descendre avec elle aux entresols : on part. — Quelle stupeur ! — On part tout de suite. La reine, en quelques mots, expose à Mme Brunier « comment on va s'arranger » ; on l'emmène, elle voyagera avec Mme Neuville [3]... et tandis que, hâtivement,

rendre à Longwy, en passant par les Pays-Bas autrichiens. » *Relation de Monsieur.*

[1] Thonnelles est un village que traverse la route départementale de Montmédy à Sedan. Le château récemment restauré, est modeste, entouré d'un petit parc. Il y reste d'assez belles boiseries.

[2] *Relation du voyage de Varennes*, par Marie-Thérèse-Charlotte de France, (S. A. R. Mme la duchesse d'Angoulême).

[3] Mme Brunier n'était pas encore passée dans sa chambre « qui est à proximité de celle de Madame, quand Madame lui dit que l'on frappait à la porte. Mme Brunier a eu de la peine à ouvrir et c'est après avoir entendu la voix de la reine qu'elle a ouvert ; la reine est entrée, lui a ordonné de lever Madame, de l'habiller sur-le-champ... en lui disant qu'elle allait partir avec Mme Neuville ». *Interrogatoire de Mme Brunier*, 5 juillet 1791. Bimbenet. *Pièces justificatives*, p. 74.

Madame sort du lit, la reine passe dans la pièce voisine qu'habite le Dauphin.

La gouvernante, Mme de Tourzel est là, et aussi Mme Neuville et encore Mme de Bar, la femme de garde, qui, seule, couche dans la chambre, à côté de l'enfant[1]. Il dort depuis près d'une heure ; la reine écarte les rideaux de damas vert, se penche sur le lit et, maternellement, pour rendre doux le réveil, elle chuchotte quelques mots, à mi-voix : — « On part ; on va dans une place de guerre où il y aura beaucoup de soldats. » Le prince ouvre les yeux, regarde, s'étonne : — « Il commandera son régiment ? » et le voilà hors du lit, demandant ses bottes, son sabre : — « Vite, vite, dépêchons-nous, partons[2] ! »

Tandis qu'on l'habille, la reine prévient Mme Neuville qu'elle suivra le prince ; ce qu'entendant, Mme de Bar se met à sangloter, se jette à genoux, faisant des vœux pour le succès du voyage, baisant les mains de la reine[3] qui, s'échappant, redescend au salon de compagnie.

Son absence n'avait duré que quelques minutes : elle dut être remarquée, pourtant : le roi s'informa, sans nul doute ; elle-même dut rendre compte, d'un mot : — « Les enfants sont éveillés. » De sa sortie, de son émotion très manifeste, Monsieur, en écrivant le récit de cette soirée, *ne dit pas un mot*. Son insouciance à l'égard de son neveu, dont il ne prononce pas une fois le nom, est une des singularités de son étonnante narra-

[1] Les *Mémoires de Mme de Tourzel* diffèrent ici quelque peu de la déclaration de Mme Neuville. Suivant celle-ci ce serait Mme de Tourzel qui aurait réveillé le Dauphin.

[2] *Mémoires de Mme de Tourzel.*

[3] *Mémoires de Mme de Tourzel.*

tion. La reine craignait-elle que son beau-frère fût informé du départ du Dauphin et prit-elle un prétexte pour s'absenter du salon ? Mais pourquoi cette défiance et comment l'expliquer ?

Mme de Tourzel et Mme Neuville avaient aussitôt descendu le jeune prince à l'entresol de la reine : la porte était fermée ; ces dames, à qui l'on avait recommandé le silence, n'osaient frapper. L'enfant tombait de sommeil et Mme Neuville, s'asseyant sur le carreau, le prit dans ses bras. Enfin Madame Royale descendit à son tour avec Mme Brunier et, la porte s'ouvrant, on pénétra dans les cabinets de la reine[1]. Là se trouvaient M. de Malden, sorti de son armoire, et Mme Thibault que la reine avait mise dans la confidence ; celle-ci avait préparé pour Madame une robe de toile à fond brun semé de fleurettes jaunes et blanches, et, pour le Dauphin, un costume de fillette sous lequel sa sœur le trouva « charmant[2] ». Il avait si grande envie de dormir « qu'il ne savait pas ce qui se passait ». Madame qui n'en comprenait pas davantage, lui demanda « ce qu'il croyait qu'on allait faire ? » Il répondit, résigné : — « Nous allons jouer la comédie puisque nous sommes déguisés[3]. »

La reine monta plusieurs fois pendant la toilette ; on parlait peu, on se hâtait ; le roi vint aussi pour voir ses enfants, il remit à Mme de Tourzel un billet signé de sa

[1] Interrogatoire de Mme Neuville.

[2] « J'avais pris depuis longtemps la précaution de faire faire à ma fille Pauline une petite robe de toile et un bonnet pour habiller en petite fille Mgr le Dauphin, si les circonstances rendaient ce changement nécessaire. Nous nous en servîmes avec succès. » *Mémoires de Mme de Tourzel.*

[3] *Relation* de Marie-Thérèse-Charlotte.

main « pour attester, en cas d'accident, que c'était par ses ordres qu'elle emmenait le fils de France[1] ».

Il était dix heures et demie[2] quand on fut prêt. Le roi rejoignit son frère resté avec la comtesse de Provence et Madame Élisabeth dans le salon de compagnie ; la reine, poussant Mme de Tourzel, la dirigea vers une porte, habituellement condamnée et dont elle avait la clé. Cette porte donnait accès dans un de ces logements ouvrant sur la cour et qui n'avaient, pour l'ordinaire, aucune communication avec le reste du château. Celui dans lequel on pénétra à tâtons avait été occupé par M. de Villequier, maintenant émigré ; les pièces étaient démeublées et sonores ; Mme de Tourzel, fort troublée[3], serrait

[1] « Le roi ajouta que je ne saurais qu'en chemin les détails du voyage, pour diminuer l'embarras de mes reponses si j'avais le malheur d'être arrêtée ; et il me donna ensuite un billet signé de sa main pour prouver, en cas d'accident, que c'était par ses ordres que j'emmenais Mgr le Dauphin et Madame. Il me donna, de plus, la permission d'emmener avec moi M. de Gouvion si nous le rencontrions, dans le cas où il s'engagerait à favoriser le départ de Leurs Majestés. J'avais aussi marqué deux pièces d'or, l'une pour donner à un garde national, si le hasard nous en faisait rencontrer un, en lui ajoutant la promesse de faire sa fortune et de lui donner une bonne somme d'argent, lorsqu'il me reproduirait une pièce pareille à celle que je gardais pour la confronter avec la sienne. » *Mémoires de Mme de Tourzel*, I, 305.

[2] « A dix heures et demie, quand nous fûmes tous prêts, ma mère nous conduisit elle-même à la voiture, au milieu de la cour. » *Relation* de Marie-Thérèse-Charlotte.

[3] « En sortant du cabinet de la reine, Mme de Tourzel a pris un couloir qui lui était parfaitement inconnu et qui l'a conduite vers la porte de l'appartement de M. de Villequier, donnant sur la cour des Princes ; il y avait un homme dont elle ignore le nom, la qualité et la demeure, qui donnait la main à M. le Dauphin et elle-même donnait la main à Madame, fille du roi ; c'est ainsi que tous quatre sont sortis, à partir du cabinet de la reine jusqu'à une porte ouvrant sur la cour des Princes ; elle observe qu'étant toute troublée dans ce moment, elle ne peut pas donner une certitude parfaite sur la réponse qu'elle venait de faire.

« Comment était vêtue la personne qui donnait la main à M. le Dauphin et qui marchait probablement devant elle ?

« A dit que dans son état de trouble et d'indisposition, elle n'a pu

contre elle les enfants silencieux. On s'arrêta dans le fond d'une chambre vide; une haute porte vitrée laissait apercevoir les lueurs du Carrousel et les groupes circulant dans la cour. La reine jeta un regard au dehors, puis se renfonça dans l'ombre. Sous la froideur affectée des procès-verbaux on devine l'angoisse qui devait étreindre, à cette heure fatale, la fille de Marie-Thérèse. Trois fois elle alla jusqu'à la porte, examinant la cour[1]; une ombre apparut au dehors, se colla aux vitres, la porte s'ouvrit; l'homme qui entra avait une houppelande et un chapeau de cocher: c'était Fersen. Il prit, sans mot dire, la main du Dauphin, Mme de Tourzel passa le bras de Madame sous le sien, on sortit; quatre marches à descendre et le pavé de la cour des Princes, « éclairée comme en plein jour ». Mais des voitures rangées le long du château faisaient une ligne d'ombre qui permettait de gagner la cour royale[2]. Les gardes nationaux s'y promenaient, prenant le frais, parlant haut, riant fort. Presque heurtée par l'un deux, Madame Royale ne peut retenir un cri d'effroi, et, se retournant, elle aperçut, à ce moment, que sa mère était derrière elle; on arrivait à la voiture, « antique diligence ressemblant à un fiacre, » que Fersen, obligé de suivre la

remarquer l'habillement, d'autant mieux que le corridor n'était point éclairé. Elle ne sait même pas si c'était un homme ou une femme qui faisait la conduite. » *Interrogatoire de M de Tourzel*. Bimbenet. *Pièces justificatives*, p. 86.

[1] *Relation du départ de Louis XVI*, par le duc de Choiseul.

[2] « Il est très facile de sortir de l'appartement Villequier, vu la quantité de voitures qui en masquent l'entrée dans la cour des Princes, lesquelles voitures sont là pour attendre les personnes qui assistent au coucher du roi ou qui sortent de chez Mme de Tourzel. » Déclaration de J.-B. Cauthanet-Cléry, valet de chambre de M. le Dauphin. Bimbenet. *Pièces justificatives*, p. 20.

file n'avait pu conduire plus près du château et qui stationnait, à son rang, au milieu de la cour royale. La



Plan des abords du palais des Tuileries en 1791.

reine marcha jusque-là malgré l'imminent danger d'être

reconnue[1], sous la clarté des réverbères, parmi ces groupes de soldats qui la voyaient journellement. La portière ouverte, le Dauphin prit place, puis Madame, enfin Mme de Tourzel ; et Fersen, monté sur le siège, mit ses chevaux en marche. La reine alors seulement rentra au château, traversa les salles désertes, referma les portes et retrouva au salon de compagnie le roi, Monsieur et ses deux belles-sœurs ; il était onze heures moins le quart.

*
* *

Mme Neuville et Mme Brunier, restées à l'entresol de la reine avec Malden, attendaient docilement qu'on disposât d'elles : elles ne savaient rien sinon qu'elles partaient. — « Vous irez à Claye », avait dit la reine. — Comment? — Et de là? — Dans la surprise et l'émoi du moment elles n'avaient osé ni pu s'en informer. Mme Brunier, déjà âgée, — elle avait cinquante-sept ans, — ne manifesta même point le désir d'embrasser son mari et ses enfants, logés au château « à deux pas d'elle[2] ». Point de pré-

[1] « Tout le monde sait que le roi partit de Paris sous un nom déguisé, enfin les circonstances de son départ sont connues. Une qui l'est moins, c'est que toute la famille royale fut vue en sortant par Gouvion, major général de la garde nationale, qui ne quittait jamais les Tuileries, y étant logé près de la porte de la cour des Princes, et que Madame Royale s'en aperçut si bien, qu'elle dit en serrant sa vertueuse tante Élisabeth : — « Hélas! ma tante, nous sommes perdus, Gouvion nous a vus. » Ce scélérat, traître jusqu'à la fin, voulant laisser à son malheureux maître toute la honte d'un projet avorté et l'humiliation d'une scandaleuse arrestation, eut alors l'air de ne s'apercevoir de rien. » *Mémoires du marquis de Maleissye*, p. 213.

Est-il besoin de faire remarquer que Gouvion n'a pas pu reconnaître *toute la famille royale* qui ne sortit pas du château en groupe, et que Madame Royale ne put se serrer contre sa tante, puisque celle-ci n'était pas là et ne s'esquiva du château qu'une heure plus tard ?

[2] « On lui a dit qu'elle irait à Claye et que là elle attendrait d'autres

paratifs, d'ailleurs, pas un bagage : elle n'avait même pas changé de costume et portait, depuis le matin, la même robe, en taffetas gros bleu. Obéissance ou effarement, cette passivité est singulière.

La reine reparut un instant, agitée. — « Allons, dépêchez-vous, allez-vous-en, » dit-elle à ses deux femmes[1]. Elles sortirent, guidées par l'inconnu qui avait introduit au château deux des gardes du corps. Il remonta, les précédant, jusqu'au premier étage, suivit le couloir, redescendit au rez-de-chaussée[2], et sortit par la porte de l'escalier de la reine, dans l'angle de la cour des Princes, au pied du pavillon de Flore. Les dames suivaient, sans proférer une parole ; leur compagnon, tout aussi muet, les conduisit sur le quai, traversa le pont Royal, tourna à droite sur le quai d'Orsay[3]. Près des bains Guignard[4] une voiture stationnait : c'était un cabriolet de poste, à deux lanternes, peint en jaune, attelé de trois chevaux.

Le postillon — un garçon de vingt ans, nommé Pierre Lebas, — se promenait « en long et en large ». Depuis une heure il attendait, sur l'ordre « de trois particuliers,

ordres : on ne lui a même pas laissé le temps de voir son mari et ses enfants qui étaient à deux pas de là. » *Interrogatoire de Mme Brunier.*

[1] *Interrogatoire de Mme Neuville.*

[2] « A dit qu'elle est sortie à peu près à onze heures de l'entresol où elle était descendue, avec Mme Brunier et un homme qui les a conduites : qu'elles sont remontées de l'entresol dans le grand corridor, puis descendues par le petit escalier au bout du corridor, et sont sorties par la porte donnant dans la cour des Princes, en passant devant l'appartement de Mme de Tourzel... »
Interrogatoire de Mme Neuville.

[3] Le quay d'Orsay n'était alors qu'une berge, à laquelle on accédait en tournant du pont Royal, par une pente extrêmement rapide.

[4] Anciens bains Le Poitevin.

amenés là de la rue Matignon », et qui avaient disparu dans la rue du Bac sous prétexte d'aller boire la goutte[1].

L'inconnu ouvrit le cabriolet, aida les deux dames à y monter, referma la portière, salua, s'éloigna lentement, tandis que le postillon sautait en selle. Les chevaux montaient déjà la rampe du pont Royal quand Pierre Lebas réfléchit « qu'il ne savait pas où on allait ». Il fit halte et, se tournant, il demanda aux dames où il fallait les conduire. Par la vitre baissée, elles répondirent : — *A Claye ;* et Lebas se remit en route, non sans avoir remarqué « que le particulier inconnu, voyant la voiture s'arrêter, s'en était rapproché vivement[2] ».

Pendant ce temps, au château, la soirée s'achevait dans l'apparente monotonie ordinaire. Comme appro-

[1] Pierre Lebas, postillon dépose : — « Il a entendu dire au palefrenier qu'on était venu dans l'après-midi de la part de M. de Fersen commander trois chevaux au postillonnage. Qu'on est venu à sept heures du soir dire qu'il fallait les chevaux pour neuf heures et qu'on eût à les conduire chez M. de Fersen ; que lui, en sa qualité de postillon, a mené les trois chevaux chez ledit Fersen vers les neuf heures, neuf heures et un quart du soir et qu'il a trouvé dans la cour un particulier qui lui a dit d'attendre : que bientôt après sont survenus deux autres particuliers qui ont conversé avec celui qui était dans la cour et qui ont dit que monsieur n'était pas encore arrivé ; que vers les dix heures, dix heures un quart du soir, est arrivé un monsieur qu'il a présumé être M. de Fersen, lequel lui a dit de mettre les trois chevaux à une chaise de poste préparée dans la cour, que dans cette chaise de poste sont montés deux des trois particuliers dont il vient de parler, l'autre est monté derrière ; qu'aussitôt est disparu le monsieur qu'il présume être M. de Fersen, après avoir dit de conduire la voiture sur le quai vis-à-vis des bains de Poitevin ; que le déposant ayant observé qu'il ne connaissait pas les bains de Poitevin, le monsieur qu'il présume être M. de Fersen lui dit : — *Est-ce que vous ne connaissez pas le pont Royal.* Que le déposant répondit oui, et qu'aussitôt un des trois particuliers ajouta : — *Je le conduirai ;* qu'arrivé sur ledit quai, à l'endroit indiqué, les trois particuliers ont dit au déposant : Tournez la voiture... ; qu'ils lui ont dit encore d'attendre, qu'ils allaient boire le rogome ; qu'effectivement le déposant les a vus entrer dans la rue du Bac... »
Bimbenet. Pièces justificatives, p. 10.

[2] Déposition de Pierre Lebas.

chait l'heure où la famille royale se séparait habituellement, les services du coucher prenaient leurs postes : dans le grand cabinet de la reine, attendaient, outre les gens de Monsieur, de la comtesse de Provence et de Madame Élisabeth, les femmes de chambre, Mme Thibault, — seule, maintenant, dans le secret, — Mmes Gougenot et Desclaux, le garçon de la chambre. Un peu avant onze heures, les portes du salon de compagnie se rouvrirent : le roi venait de remonter chez lui ; Monsieur sortit le premier, sa voiture l'attendait sous le péristyle de l'escalier de la reine : il y prit place avec le duc de Lévis qui le reconduisait chaque soir[1]; la comtesse de Provence partit, de son côté, accompagnée de Mme de Gourbillon ; Madame Élisabeth, par le palier de l'escalier de la reine, regagna ses appartements du pavillon de Flore, escortée par un capitaine de la garde nationale qui ne la quitta qu'à sa porte. Il entendit fermer les verrous en dedans, et vit placer en travers du seuil un matelas où s'étendit, pour la nuit, un chasseur de la garde.

Les femmes de chambre entrèrent chez la reine, dès qu'elle fut seule, pour la coiffer de nuit et la dévêtir[2]. Tandis qu'on la déshabillait, le garçon Desclaux fermait aux verrous les portes du corridor et les volets inté-

[1] « Il n'était pas onze heures quand je sortis des Tuileries et j'en étais bien aise parce que j'espérais que le duc de Lévis, qui me reconduisait ordinairement tous les soirs, ne serait pas encore arrivé ; je le désirais pour deux raisons : 1° parce que je ne me souciais pas qu'on fît des questions qui, tout éloignées qu'elles fussent, auraient pu m'embarrasser ; 2° parce que j'étais dans l'usage de causer assez longtemps avec lui avant de me coucher, et que je craignais en me couchant tout de suite, comme cela était nécessaire, de lui donner quelques soupçons. Mon attente fut trompée ; il me fit même remarquer une exactitude dont je l'aurais volontiers dispensé. » *Relation de Monsieur.*

[2] Déclaration de Mme Gougenot. *Archives nationales.* D XXIXb 38.

rieurs des fenêtres ; un autre, Duperrier, « faisait la couverture ». La reine donna des ordres pour le lendemain, commanda les voitures pour la promenade. Aucun des serviteurs qui l'assistèrent ne soupçonna son anxiété qui devait être extrême, pourtant : pour la première fois, en effet, elle était séparée de son fils qui, à cette heure tardive, errait, en fiacre, à la merci d'un hasard, dans ce formidable Paris dont, depuis deux ans, elle entendait les colères gronder autour de son palais.

A onze heures et demie, la toilette de nuit était terminée : Mme Gougenot, aida la reine à monter dans son lit, donna à Desclaux l'ordre d'éteindre les lumières, et se retira. Elle couchait ordinairement, avec sa femme de chambre et Mme Thibault dans le grand cabinet où Duperrier dressait trois lits de camp ; mais, ce soir-là, Mme Thibault lui transmit l'ordre de la reine « de passer la nuit au petit appartement qui lui était attribué dans les combles du château ». Mme Gougenot obéit, laissant Mme Thibault seule à portée de la reine[1].

Chez le roi les choses se passaient tout aussi normalement. Le coucher avait lieu dans la chambre de parade, suivant l'étiquette. Sur la balustrade du lit était posé un coussin de drap d'or servant à placer le bonnet de nuit et les mouchoirs ; à côté les pantoufles de soie blanche ; sur un fauteuil la robe de chambre, blanche également.

Le roi entrait à onze heures, remettait au premier gentilhomme son chapeau et son épée et commençait

[1] Déclarations de Mme Gougenot, de Jean-Antoine Duperrier, trente-huit ans, garçon du garde-meuble de la reine, de Louis-Jean-Marie Desclaux, quarante ans, garçon de la chambre de la reine.

avec les assistants une conversation « plus ou moins longue suivant le plaisir qu'il y trouvait ». Puis il passait dans la balustrade du lit, récitait une oraison, ôtait son habit, laissait tomber son haut-de-chausses et venaît se placer dans un fauteuil : un garçon de la chambre à droite, un garçon de la garde-robe à gauche, se mettaient à genoux et prenaient chacun un pied du roi pour le déchausser. C'était le signal de la retraite. L'huissier disait : *Passez*, *Messieurs*, et le service particulier restait seul avec Sa Majesté[1].

Ce soir-là, Lafayette se présenta au coucher vers onze heures et quart ; le roi ne voulut point écourter la causerie habituelle : on parla de la procession de la Fète-Dieu qui devait avoir lieu le jeudi suivant et du reposoir qu'on élevait dans la cour du Louvre ; mais Louis XVI semblait préoccupé, il alla plusieurs fois à la fenètre observer le temps : le ciel était couvert, la nuit très sombre.

A onze heures et demie, la cérémonie se terminait enfin et le roi, débarrassé de ses visiteurs, quittait sa chambre de parade pour passer dans la pièce, immédiatement voisines qu'il habitait effectivement. Le garçon Marquant et le valet de chambre Lemoine, restés seuls avec lui, l'aidèrent à se mettre au lit. Marquant rapprocha les rideaux de pékin à flammes qui fermaient l'alcôve du roi et sortit ; Lemoine, qui devait coucher dans la chambre, poussa intérieurement tous les verrous et se retira dans un cabinet voisin pour s'y déshabiller[2]. C'est le moment que guettait le roi : écartant ses rideaux

[1] *Souvenir d'un page de la Cour de Louis XVI*, par le comte d'Hézecques.
[2] Déposition de Marquant. *Archives nationales,* DXXIX^{b} 36.

qui retombèrent derrière lui, il sortit sans bruit de son lit, se glissa par un cabinet de garde-robe dans la chambre déserte du Dauphin, pour gagner de là l'entresol de la reine où il trouva, tout préparés, un costume très simple, un chapeau rond et une perruque grise. Pendant qu'il s'habillait à l'étage inférieur, Lemoine, en chemise de nuit, rentra silencieusement dans la chambre royale, attacha consciencieusement à son bras le cordon d'appel dont il accrocha, comme à l'ordinaire, l'autre extrémité au rideau derrière lequel il croyait le roi endormi, et se coucha avec les précautions accoutumées pour ne pas réveiller son maître[1].

*
* *

La vieille citadine dans laquelle Fersen, travesti en cocher, enlevait les enfants de France était, cependant, sortie sans encombre par la porte charretière de la cour royale. Fersen la conduisit sur le quai[2], et, tournant à droite, suivit d'une allure très calme, le quai des Tuileries, toujours désert, traversa la place Louis XV et, certain de n'avoir pas été suivi, revint par la rue Saint-Honoré jusqu'à la rue de l'Échelle où il arrêta sa voiture devant la porte d'une maison meublée qu'on appelait l'*hôtel du Gaillarbois*. C'est là que le roi, la reine et Madame Élisabeth, s'ils parvenaient à sortir du château, devaient venir le retrouver. Il était, — à peu près —

[1] *Relation du départ de Louis XVI*, par le duc de Choiseul.

[2] « Pour donner au roi le temps d'arriver, nous fîmes une promenade sur les quais et nous revînmes, par la rue Saint-Honoré, attendre la famille royale vis à-vis la maison appelée alors l'hôtel Gaillarbois. »

Mémoires de Mme de Tourzel.

onze heures et quart, puisque Lafayette, venant de l'hôtel de Noailles, rue Saint-Honoré, et se rendant au coucher, passa à ce moment, escorté de ses porteurs de torches, dans la rue de l'Échelle. Madame Royale reconnut l'équipage et Mme de Tourzel, prise de peur, enfouit le Dauphin sous ses jupes. Le pauvre enfant raconta depuis « qu'il avait eu l'idée, en se voyant ainsi caché, que c'était pour le soustraire à des gens qui voulaient le tuer ».

L'*hôtel du Gaillarbois* était situé presque à l'angle d'une place étroite qu'on appelait le Petit-Carrousel, carrefour assez allongé qu'entouraient de hautes maisons et où se trouvait, outre les hôtels de Brionne et de La Vallière attenant aux cours des Tuileries, le vieux portail des écuries du roi, au fronton duquel, dans la pierre noircie, était sculpté un groupe de chevaux, tout mutilé [1]. L'endroit était sans cesse encombré de fiacres en station, de cochers, de suisses, de palefreniers ; c'était le quartier des harnacheurs et des bourreliers ; là était la boutique de Ronsin, le sellier [2] : le voisinage des écuries royales attirait aux guinguettes du Petit-Carrousel une clientèle toute spéciale.

Fersen, inquiet de voir l'attente se prolonger était descendu de son siège et « se promenait autour de la voiture comme un homme qui regarde ses chevaux ». Il était si bien déguisé, qu'un cocher de fiacre, le prenant pour un confrère, engagea avec lui la conversation. Fersen la soutint avec présence d'esprit « dans le jargon des cochers de remise », et se débarrassa de son inter-

[1] Thierry. *Guide du voyageur*, 1787.

[2] *Relation du départ de Louis XVI*, par le duc de Choiseul.

locuteur en lui offrant une prise de tabac dans une mauvaise tabatière dont il avait eu soin de se munir[1].

Maintenant les voitures, à la file, quittaient les cours du château ; le coucher était terminé, les passants devenaient plus rares ; l'angoisse de Fersen était grande : que ferait-il si le roi et la reine ne parvenaient point à sortir des Tuileries ? Comment, dans ce cas, y réintégrer, en pleine nuit, le prince royal et sa sœur ? Tandis qu'il songeait ainsi, debout, à la tête de ses chevaux, — la voiture attendait là depuis trois quarts d'heure, — il aperçut une femme assise sur un banc de pierre, à la porte de l'hôtel de la Vallière, et il crut reconnaître Madame Élisabeth. Il s'approcha : c'était elle, en effet, qu'avait amenée là un de ses écuyers, M. de Saint-Pardoux ; elle était vêtue d'une robe sombre et portait un large chapeau gris garni d'une gaze tombante en manière de voile. Fersen s'approcha d'elle « du pas d'un homme qui flâne » et dit à voix basse : *On vous attend*. Soit qu'elle n'entendît point ou qu'elle craignît de se tromper, la princesse resta sur le banc. Fersen répéta sa phrase en repassant, alors Madame Élisabeth se leva, et vint se placer dans la voiture[2]. En y entrant elle rassura la gouvernante et Madame Royale anxieuses : personne, au château n'avait soupçon de la fuite ; le roi et la reine la suivaient. Ils parurent bientôt : le roi d'abord, qu'accompagnait M. de Malden, portant sur sa livrée une redingote. Fersen ouvrit la portière, le roi s'installa très satisfait ; il avait traversé les cours, la canne à la main, sans être remarqué des militaires qui s'y prome-

[1] *Relation* Fontanges. Mme de Tourzel note un fait à peu près semblable.
[2] *Relation* Choiseul.

naient; même, son soulier s'étant débouclé, il l'avait rattaché tranquillement. Son costume, pourtant, le déguisait peu : sur un habit brun il avait passé, car la nuit était fraîche, une redingote vert bouteille [1]. La reine arriva



Porte de la Cour des Tuileries en 1791.

peu après, la dernière : on lui fit place joyeusement; Fersen monta sur le siège, Malden derrière la voiture; on partit, très entassés. Dès le premier tournant on s'embrassa ; la reine conta les incidents de sa sortie. Le gentilhomme qui l'accompagnait [2], ignorant où se trouvait le

[1] Déclaration de M. de Malden. Bimbenet, *Pièces justificatives*, p. 96.

[2] « M. de ..., » dit Fersen. (Klinckowström, II, 7). Jamais le nom ne fut prononcé, était-ce l'*inconnu* qui, déjà, dans la soirée, avait introduit au château les gardes du corps et accompagné jusqu'au quai d'Orsay Mmes Neuville et Brunier? C'est peu probable. L'homme qui connaissait si bien les êtres du château n'eût pas été dans l'obligation de se renseigner pour trouver le Petit Carrousel.

Petit-Carrousel, dut le demander à la sentinelle de la garde à cheval en faction à la porte de la cour royale. Puis elle avait aussi rencontré Lafayette : le général, après le coucher du roi, avait longuement visité les postes et son carrosse tournant vers le quai, passa si près de la reine qu'elle put cingler les roues d'un coup de sa badine. Elle portait une robe de soie grise, un mantelet et un chapeau noirs, avec une large voilette tombante[1].

Cependant on roulait par les rues ; la nuit était sombre ; le roi reconnut néanmoins qu'on suivait la rue Sainte-Anne. Ce n'était pas le chemin de la barrière Saint-Martin, il s'inquiéta. Au lieu de tourner à droite sur le boulevard, comme les voyageurs s'y attendaient, la voiture s'engagea dans la Chaussée-d'Antin ; plus loin elle s'arrêta ; on était rue de Clichy, non loin du jardin Boutin où la reine était venue dans la journée. Fersen sauta à terre et frappa à la porte d'une maison à gauche. C'était l'hôtel Crawfurd, et Fersen, craignant que ses instructions eussent été mal comprises, voulait s'assurer que la berline de voyage, remisée là dans l'après-midi, était partie à l'heure dite. Le concierge affirma que la voiture n'était plus là, et Fersen, rassuré, remonta sur le siège.

Les fugitifs ignorant le motif de ce détour, se perdaient en suppositions et n'osaient interroger leur conducteur. Le trajet jusqu'à la barrière Saint-Martin fut long, Paris semblait sans limites[2]... A deux heures seu-

[1] *Mémoires de Mme de Tourzel.* V. aussi Bimbenet. *Pièces justificatives,* p. 73-90. « La reine avait un chapeau gris, » dit Choiseul. *Relation,* p. 50.

[2] Il suffit de jeter les yeux sur un plan de l'époque pour se rendre



La Barrière Saint-Martin en 1791.

lement on aperçut la haute rotonde neuve du bâtiment de la douane[1]. Il y avait une noce chez les commis de la barrière, des lumières[2], des rires, des danses ; on passa. Maintenant c'était la route, très déserte ; bien qu'on fût en temps de lune il faisait nuit noire, le ciel restant couvert. Fersen arrêta la voiture : la berline n'était pas là... Nouvelle angoisse ; cette fois le roi voulut descendre, malgré les objurgations, questionnant Fersen qui s'inquiétait[3]. Va-t-on échouer ici ? On perdit en

compte, qu'à moins qu'ils ne sortissent par la barrière de Clichy, ce qu'ils ne firent certainement pas, les voyageurs durent redescendre au boulevard et le suivre jusqu'à la porte Saint-Martin. Aucune autre voie transversale ne communiquait de la rue de Clichy à la barrière de la Villette.

[1] C'est la rotonde qui existe encore et sert actuellement d'entrepôt à la douane.

[2] *Mémoires de Mme de Tourzel.*

[3] « Là il y avait une voiture de poste qui devait nous conduire, M. de Fersen ne savait par où elle était. Il fallut attendre longtemps là et mon père même descendit, ce qui nous donna beaucoup d'inquiétude. »

Relation de Madame Royale.

hésitations un quart d'heure ; enfin Fersen, s'avançant plus loin sur la route découvrit la berline, attelée de ses quatre chevaux, rangée, lanternes éteintes, sur l'accotement, Moustier sur le siège, Balthazar en selle, tous deux immobiles et silencieux depuis une heure et demie; Valory, sur le cinquième cheval, était parti pour Bondy, afin d'y veiller au relais [1].

Vite, on mit les deux voitures portière à portière ; la famille royale s'installa dans la berline spacieuse et bien close; Fersen abandonnant au bord du fossé son fiacre et les deux chevaux, prit place sur le siège entre Moustier et Malden, et, enlevée par ses quatre chevaux, la berline partit à fond de train sur le pavé. Il était environ deux heures et demie : à l'horizon, juste dans l'axe de la route qui coupait, large et droite, la campagne déserte, les nuages s'éclairaient déjà des premières lueurs de

[1] Déclaration de Balthazar Sapel, cocher de M. de Fersen. « Les deux particuliers (Valory et Moustier) et le déposant sont arrivés à la barrière (conduisant la berline qu'ils avaient prise chez Crawfurd) vers minuit et demi, une heure du matin : le déposant a voulu lier conversation avec lesdits particuliers et, les prenant pour des domestiques, il leur dit : — *Camarades, quels sont donc vos maîtres? Ils paraissent bien riches!* A ce propos qui parut les étonner, ils répondirent : — *On vous le dira, camarade.* Celui des deux qui était monté sur le cheval de selle demanda au déposant quelle était la route de Bondy ; sur quoi le déposant demanda audit particulier où il allait, ledit particulier répondit qu'ils allaient du côté de Francfort, en Allemagne ; le déposant observa qu'il ne savait pas où était Bondy, mais qu'il croyait que c'était la route ; un demi-quart d'heure après ledit particulier (Valory) monté sur le cheval de selle est parti pour Bondy. A l'égard du déposant il a attendu à ladite barrière pendant une heure et demie ou deux heures, avec l'autre particulier (Moustier) qui était monté sur le siège du cocher.) Observe que pendant l'heure et demie ou les deux heures qu'il a attendu, il ne s'est tenu, entre ledit particulier et le déposant, aucune espèce de conversation et chacun d'eux est resté en place, l'un sur le siège du cocher et l'autre sur le cheval du postillon. » Bimbenet, *Pièces justificatives*, p. 69.

l'aube. Bientôt Paris allait s'éveiller et Fersen sentant la valeur des minutes, stimulait son postillon : — « Hardi, Balthazar ! plus vite... menez meilleur train ! Hop ! Allons ! vos chevaux ne sont pas en haleine, ils se reposeront au régiment. » Et Balthazar, dans son âme d'honnête serviteur, songeant « que les chevaux étant à M. le comte, il ne risquait rien d'aller au gré de son maître », les harcelait du fouet et de l'éperon [1]. En moins d'une demi-heure la voiture fut à Bondy : les sauts-de-loup du château, à gauche, laissaient voir les allées du parc ; et, tout de suite, l'arrêt, à l'angle du chemin Saint-Denis, devant la vaste maison de poste.

Valory, arrivé depuis une heure, avait commandé huit chevaux qui attendaient tout harnachés : six limoniers pour la berline, deux postiers pour lui-même et pour Malden. Pendant qu'à la lueur du petit jour, les palefreniers, indifférents, tiraient les chevaux hors de l'écurie, Fersen s'approcha de la portière. Il se proposait de gagner par la traverse, sur le cheval qui avait amené Valory, le Bourget et la route de Belgique ; dans deux jours il retrouverait les voyageurs à Montmédy. Comme les postillons étaient en selle et n'attendaient que le signal, il s'écarta de la voiture, saluant :

— Adieu, madame Korff ! dit-il [2].

La reine allait en effet voyager sous le nom de cette baronne russe, amie de Fersen, et le passeport mentionnait, outre la dame elle-même, deux enfants, une femme, un valet de chambre et trois domestiques [3], ce qui

[1] Déclaration de Balthazar Sapel.

[2] Déclaration de Balthazar Sapel.

[3] Voici en quels termes M. de Simolin, ambassadeur de Russie,

justifiait la présence de Madame Élisabeth et des dames Neuville et Brunier qu'on retrouva, au relais de Claye, la poste suivante, vers quatre heures et demie du matin. Elles attendaient là depuis deux heures et se croyaient

mandait à son gouvernement l'incident du passeport. — « Dans les premiers jours du présent mois, Mme de Korff me fit requérir par un tiers de lui procurer deux passeports séparés, dont un pour elle et l'autre pour Mme Stegleman, sa mère, pour aller à Francfort. J'en fis la demande à M. de Montmorin par une note, et il me les fit expédier d'abord. Peu de jours après Mme de Korff me fit écrire qu'ayant brûlé différents papiers inutiles, elle avait eu la maladrese de jeter au feu son passeport et me fit prier de lui procurer un duplicata. Je le demandai le jour même et joignis son billet à celui que j'écrivis au secrétaire chargé de l'expédition des passeports, qui remplaça le prétendu passeport brûlé. »

M. de Simolin annexait à son rapport la copie du billet de Mme de Korff : ce billet était ainsi conçu : — « Je suis désolée. Hier en brûlant différents papiers inutiles j'ai eu la maladresse de jeter dans le feu le passeport que vous avez eu la bonté de m'obtenir : je suis en vérité confuse de vous prier de réparer mon étourderie, et de l'embarras que je vous cause. »

M. de Simolin ayant fait à M. de Montmorin une sorte d'excuse d'avoir involontairement contribué à la fuite du roi, en délivrant un duplicata dont on avait fait un usage inconsidéré, reçut du vice-chancelier, comte d'Ostermann, une verte réprimande : — « Je dois d'abord vous observer que l'impératrice aurait désiré que, dans des conjonctures pareilles et qui méritent certainement l'attention particulière de tous les souverains, vous eussiez pris le parti d'attendre plutôt des instructions d'ici, que d'entrer en correspondance quelconque avec le ministre des Affaires étrangères de là-bas qui, après le départ du roi auprès duquel seul vous étiez accrédité, n'était plus censé avoir aucun plein pouvoir pour traiter avec vous. Aussi Sa Majesté désapprouve-t-elle l'espèce de justification que vous avez jugé à propos d'adresser à M. de Montmorin au sujet du passeport que vous lui aviez demandé et dont vous avez qualifié l'usage qu'on en a fait en le laissant passer entre les mains du roi, d'*inconsidéré*. Cette épithète était si peu applicable au cas dont il s'agit que si vous aviez même procuré un tel passeport dans l'intention effective de complaire au Roi Très-Chrétien et de contribuer par là à sa sûreté, cette démarche aurait été à tous égards agréable à Sa Majesté Impériale.

« ... En même temps S. M. I. vous prescrit, Monsieur, de conformer vos démarches à celles des ambassadeurs et ministres étrangers à Paris qui se montreront le plus attachés au roi, en ne vous refusant pas même de faire cause commune avec eux en tout ce qu'il jugeront à propos d'entreprendre en faveur de S. M. Très Chrétienne.

« Si toutefois le désordre et l'anarchie continuaient en France, l'Im-



FRANÇOIS-FLORENT DE VALORY

D'après une miniature de la collection
de M. Bernard Franck.

perdues sans ressources. Il faisait grand jour; on changea l'attelage de la berline, on mit trois chevaux au cabriolet des femmes de chambre qui partit en tête, suivant Valory dépêché en courrier, et précédant la berline à la portière de laquelle chevauchait Malden. Moustier, très myope[1], devait rester sur le siège.

Bondy passé, on commença à augurer le succès et l'on se distribua les rôles. On convint que Mme de Tourzel serait la maîtresse, la reine serait la gouvernante sous le nom de *Mme Rochet*; le roi fut l'intendant *Durand*, Madame Élisabeth la dame de compagnie *Rosalie*, le Dauphin et Madame Royale furent deux fillettes, Amélie et Aglaé. Ce ne fut là, d'ailleurs qu'une plaisanterie : nul, quand vint le moment critique, ne pensa à jouer son rôle. Mais, depuis deux ans, la vie était, à ces pauvres gens, si pesante et si asservie, qu'il semble qu'à l'aube de ce jour de juin, ils crurent le fardeau déposé et l'indépendance conquise. A quelques traits recueillis dans les récits, on sent passer l'impression d'un départ en vacances, quasi joyeux, gros d'illusions. Le roi, rondement, déclara « qu'une fois le cul sur la

pératrice vous permet de quitter la France sous un prétexte convenable et de vous retirer, en attendant, dans quelque État d'Allemagne. »

Simolin répondit à cette semonce par une lettre très humble, regrettant « l'épithète qui a été désapprouvée par Sa Majesté Impériale et dont je Lui demande pardon. J'ose espérer que si V. E. a la bonté de mettre sous Ses yeux les circonstances où je me suis trouvé, Elle daignera excuser et pardonner la démarche que j'ai faite. Je compte trop en Sa justice et magnanimité d'âme pour ne pas m'en promettre un succès complet. »

Archives impériales de Moscou.

[1] De Moustier avait la vue « si extraordinairement basse » qu'il prétend, dans ses réponses à l'interrogatoire du 7 juillet, n'avoir pas vu « combien il y avait de chevaux à la berline ». Bimbenet. *Pièces justificatives*, p. 108.

selle il serait tout autre[1]... » puis on parla du voyage. Sur la route une seule ville importante, Châlons. Si on la traversait sans malencontre, le salut était assuré, car quatre lieues plus loin, au Pont-de-Somme-Vesle, on rencontrerait M. de Choiseul avec ses hussards : à Sainte-Ménehould et à Clermont, les postes suivantes, seraient les dragons de M. de Damas. A Clermont on quitterait la grande route pour prendre la traverse de Stenay par Varennes et Dun, petites bourgades, sans service de poste, qu'on trouverait endormies et où M. de Bouillé avait préparé des relais et cantonné des détachements de cavalerie.

Un peu avant six heures on entrait à Meaux : la poste était place Saint-Étienne, presque en face de l'évêché. Nul incident, les onze chevaux furent prêts en quelques instants et on repartit sans retard. Après Meaux on « attaqua la cantine ». Les princesses avaient enlevé leurs voilettes ; on mangea, « sans assiettes ni fourchettes, sur le pain, comme font les chasseurs ou les voyageurs économes[2] ». La reine appella Malden et « lui offrit à boire et à manger », en lui faisant part d'une réflexion du roi : — « M. de Lafayette est, en ce moment, bien embarrassé de sa personne. » La route, à quatre rangées d'arbres[3], était superbe, la chaleur supportable ; la berline était confortable et douce. C'était une large et haute voiture, assez simple d'aspect, la caisse peinte en vert foncé, les roues et le train cou-

[1] *Mémoires* de Mme de Tourzel,
[2] *Relation* de Moustier.
[3] Itinéraire complet du royaume de France.



La berline royale.

leur citron, l'intérieur tendu de velours d'Utrecht blanc, des stores de taffetas vert aux vitres. Les coffres contenaient, outre les provisions, un nécessaire d'argent, des vases de toilette et de nécessité [1].

Vers huit heures, les fugitifs passaient à la Ferté-sous-Jouarre. Là on laissait la route de Dormans, trop accidentée, pour prendre celle de Montmirail, plus courte de deux lieues et demie et qui ne compte qu'une seule

[1] On trouvera de cette voiture fameuse une description détaillée jusqu'à la minutie dans la seconde édition de la *Fuite de Louis XVI*, par Bimbenet. *Pièces justificatives*, p. 144 et suiv.

On a fait de cette berline des descriptions mirifiques, et Mercier dit quelque part « qu'elle était un abrégé du château de Versailles et qu'il n'y manquait que la chapelle et l'orchestre des musiciens ». Il est, d'ailleurs, de tradition généralement admise que la splendeur inusitée de la voiture contribua beaucoup à l'arrestation des voyageurs. C'est une erreur : la berline était confortable, mais simple. Mme de Tourzel, dans une note manuscrite (collection de M. G. Cain), dit : « Il n'y avait rien d'extraordinaire dans la voiture du roi : c'était une

montée. Les relais étaient Bussières, Vieux-Maisons, où le roi fut reconnu par un postillon nommé François Picard qui s'en tut jusqu'au lendemain[1], Montmirail, où l'on fut à onze heures ; puis on trouva, trois lieues plus loin, Fromentières[2] qu'on traversa en plein midi et, trois lieues plus loin encore, le bourg d'Étoges. A chaque arrêt le roi plongeait la main dans un sac et remettait à Valory la paye des postillons.

On avait marché jusqu'alors à l'allure, très modeste, de moins de trois lieues à l'heure et la sécurité semblait complète ; les voyageurs, pourtant, s'étaient inquiétés d'un cavalier qui suivait obstinément la voiture[3], mais il disparut et l'on n'y pensa plus. Le roi s'intéressait à la route et ne quittait pas son *Itinéraire* ; il était descendu à un relais « pour donner aux dames le temps de se mettre à l'aise et satisfaire lui-même à quelque besoin[4] » ;

grande berline, pareille à la mienne ; elle avait seulement été faite avec plus de soin et réunissait, dans l'intérieur un plus grand nombre de commodités. »

Dans les éphémérides de Comparot de Longsols, publiées en extraits dans l'*Annuaire de l'Aube* (1898) par l'abbé Etienne Georges, se trouve cette note : — « Mercredi 28 janvier 1795. On apprend que dans la nuit du 5 au 6 pluviôse, le feu a pris dans la diligence de Dijon : on soupçonne que quelques charbons du couvet (chaufferette) d'une voyageuse en sont la cause : c'est la même voiture dont le dernier roi s'était servi pour se sauver et dans laquelle il a été arrêté à Varennes ». (Communication de M. Berthelin).

[1] Archives nationales. Dxxix 37.

[2] « La poste (de Fromentières) est toujours là, à la sortie du village. Vous la reconnaîtrez facilement. C'est la dernière maison à gauche. Au-dessus de la porte se balance l'enseigne où le temps a laissé visibles ces mots : A LA POSTE. Au-dessous fixée au mur, une enseigne aussi, mais plus récente, le panonceau du T. C. F. Une auge, fixée au mur, complète ce tableau... » *La route de Louis XVI à un siècle de distance,* par A. Schelcher.

[3] *Relation* de Madame Royale.

[4] *Relation* de Moustier.

entré dans une écurie, il en ressortit, un instant après, sans avoir dit mot à personne. A une autre poste il mit encore pied à terre et, tout aussitôt il fut entouré de ces mendiants qui séjournaient aux abords des relais pour implorer la pitié des voyageurs. Comme Moustier s'efforçait « de cacher le roi » : — « Je ne crois plus cela nécessaire, dit celui-ci, mon voyage me paraît à l'abri de tout accident.[1] » Le fait dut se passer à Fromentières, car Valory rapporte qu'il vit à un relais, vers *onze heures ou midi*, le roi rester longtemps hors de la voiture « causant avec beaucoup de monde qui l'entourait et parlant à des passants sur les moissons[2]. » Quant à Mme de Tourzel, pour faire prendre l'air aux enfants, elle les invita à marcher « pendant que les postillons montaient au pas une grande côte », — sans doute la côte des bois de Moras, à une lieue de la Ferté-sous-Jouarre. — Le roi voulut faire la promenade avec eux; Malden l'aida à descendre de la berline et à y remonter.

Chaintrix, où l'on s'arrêta à deux heures et demie, en pleine chaleur, était un hameau « d'une quinzaine de feux[3] ». Récemment construite en fort remblai à travers les terrains marécageux qu'imbibe la Somme-Soude, la route « n'était bordée que de trois maisons : » un cabaret, la forge de Nicolas Petit, toute voisine du pont de la rivière, et la maison de poste, la première sur la gauche, en venant de Paris[4]; on l'appelait « le relais du Petit-Chaintry ».

[1] *Relation* de Moustier.

[2] Interrogatoire du sieur Valory. Bimbenet. *Pièces justificatives*, p. 115.

[3] Communication de M. Oct. Maurice, chef cantonnier à Chaintrix membre correspondant de la Société académique de la Marne.

[4] *Idem*. Les bâtiments de l'ancienne porte existent encore. Depuis

Le maître de poste, Jean-Baptiste de Lagny, était un homme de cinquante ans; il occupait l'emploi depuis 1785, date de la création de la nouvelle route, étant auparavant laboureur et fermier cabaretier [1] à Bierges, où passait l'ancien grand chemin de Paris. Veuf depuis 1788 [2], de Lagny vivait en 1791 avec ses trois filles : l'aînée, Marie-Rose avait vingt et un ans passés, la troisième était une fillette de treize ans; quant à la seconde, Marie-Anne, elle venait d'épouser, au mois de février, Gabriel Vallet, fils de l'hôtelier *de la Croix d'Or* à Vitry-le-François. Gabriel, quoiqu'il fût encore mineur à l'époque de son mariage, était un garçon dégourdi ; il était allé, l'année précédente, de Vitry à Paris, pour assister à la Fédération ; il se trouvait chez son beau-père de Lagny, au relais du Petit-Chaintry, le jour où passa la berline royale et dès qu'il eut aperçu les voyageurs, il les reconnut. Grand émoi : de Lagny accourut, et aussi ses trois filles ; le roi et la reine jugeaient, si loin de Paris, toute dissimulation inutile; ils se laissèrent rendre hommage d'autant plus volontiers que le Dauphin et sa sœur, exténués de fatigue et de chaleur, avaient besoin de soins. On se rafraîchit posément; de Lagny et ses filles se montrèrent pleins de respect, de zèle, de dévouement; quand le roi voulut reconnaître leurs services, de Lagny supplia qu'il lui

1791 la route s'est bordée de maisons; c'est aujourd'hui la plus intéressante et la plus importante agglomération du village (*Communication de M. Maurice*).

[1] Un de ses oncles, Claude de Lagny, hôtelier à Bierges en 1697, avait fait enregistrer ses armes « parlantes » — *d'azur à l'étang d'argent chargé au milieu d'un faisceau de sinople, sommé d'un nid de sable.*

[2] Sa femme se nommait Marie-Anne Tartier.

fût permis de refuser toute rémunération, et la reine, touchée, sortit de son nécessaire deux écuelles d'argent que Mme de Tourzel remit, de sa part, au maître de poste[1].

Tandis que Mme Vallet et ses deux sœurs s'empressaient, son mari vaquait au changement de chevaux ; il ne voulut laisser à aucun postillon la responsabilité de mener les augustes clients, lui-même se mit en selle et, les enfants un peu reposés et rafraîchis, la berline s'ébranla dans un échange de saluts, de souhaits, de remerciements ; il est bien improbable qu'une si étonnante aventure ne s'ébruitât pas quelque peu parmi les palefreniers témoins du relayage. Ce qui est certain, c'est qu'à partir de Chaintrix, l'identité des fugitifs est dévoilée ; ils sont conduits par un jeune homme en possession du terrible secret, et qui, plus zélé sans doute que prudent, alla si grand train que, pendant les cinq lieues de route absolument droite, de Chaintrix à Châlons, les chevaux s'abattirent deux fois[2].

[1] Ces deux écuelles sont conservées chez les descendants actuels de Jean de Lagny ; l'une est à Vitry-le-François ; elle porte, au fond, le chiffre du roi : deux L entrelacées ; les anses sont chargées d'ornements délicats. L'autre écuelle, qui se trouve à Paris, est plus simple, mais de même forme.

Ce témoignage matériel, et aussi la tradition très nette conservée dans la famille, ne permet pas de mettre en doute l'arrêt des fugitifs à Chaintrix et le fait qu'ils furent reconnus par tous les habitants de la poste ; mais alors se pose une question qui reste sans réponse. Des onze voyageurs que contenaient la berline et le cabriolet, huit ont raconté, soit par des relations détaillées, soit en réponse à des interrogatoires minutieux, les moindres incidents de la route ; *aucun* ne fait mention de l'arrêt à Chaintrix, ni de l'empressement de la famille de Lagny. Madame Royale, directement intéressée à s'en souvenir, note seulement : « A Etoges on crut être reconnu ; à quatre heures on passa la grande ville de Châlons-sur-Marne ; là on fut reconnu tout à fait. Beaucoup de monde louait Dieu de voir le roi. » Mais de Chaintrix, pas un mot.

[2] « Pour comble de malheur les chevaux de la voiture du roi s'abat-

Un peu après quatre heures, enfin, on entrait à Châlons par le faubourg de Marne. Les deux voitures et leurs courriers suivirent la rue de Marne, la place de Ville, la rue Saint-Jacques. Vingt et un ans auparavant, Marie-Antoinette avait traversé Châlons, venant d'Autriche, et il n'est pas possible que le contraste entre ces deux voyages ne s'imposât pas à son esprit. Sur cette place de Ville, les filles de Châlons lui avaient jadis débité un compliment :

> Princesse, dont l'esprit, les grâces, les appas.
> Viennent embellir nos climats[1]...

Rue Saint-Jacques, — la poste, — bon nombre de curieux; c'est le moment redouté. A la façon dont les gens regardent, on ne peut douter qu'on est reconnu. Gabriel Vallet a-t-il dit un mot à l'oreille de Viet, le maître de poste? On ne sait; toujours est-il que Viet n'est pas un seul instant dupe de l'incognito des fugitifs ; les curieux qui stationnent aux abords de la poste sont tout aussitôt renseignés sur la qualité des voyageurs. — « On fut reconnu tout à fait, note Madame Royale ; beaucoup de monde louait Dieu de voir le roi et faisait des vœux pour sa fuite. »

Il y eut là un incident resté assez obscur. Un *particulier de la ville* reconnaît le roi, prévient Viet, le

tirent deux fois entre *Nintré* (c'est *Chaintrix*, le nom a été mal lu sur le manuscrit) et Châlons ; tous les traits cassèrent et nous perdîmes plus d'une heure à réparer ce désastre. » *Mémoires de Mme de Tourzel.* — « La voiture fut accrochée à un pont avant Châlons, ce qui fit casser quelques traits ; mais ils furent raccommodés en moins d'une demi-heure. » *Relation de Deslon.* (*Mémoires de Bouillé*).

[1] *La dauphine Marie-Antoinette en Champagne*, 1770, par E. de Barthélemy.

maître de poste, qui « ne veut rien prendre sur lui ». L'homme, tenant à son idée, court chez le maire, M. Chorez ; celui-ci effaré, hésite, temporise si bien que l'autre s'en retourne à la poste, résolu, ou feignant de l'être, à garder pour soi sa conviction[1]. Viet presse le relayage, les curieux s'écartent ; avant quatre heures et demie, les voitures démarrent, passent la porte Saint-Jacques et s'éloignent à droite sur la belle route de Metz.

Que se passa-t-il après le départ ? *Le particulier de la ville* n'eut-il pas regret de son indécision ? — Une demi-heure plus tard, comme la berline faisait halte un instant sur la route droite et que les voyageurs se félicitaient d'avoir passé Châlons sans encombre, un homme, *vêtu comme un bourgeois*, « s'approcha de la portière, dit assez haut : *Vos mesures sont mal prises, vous serez arrêtés*, et s'éloigna sans qu'on eût le temps de savoir ni son nom, ni ce qu'il était[2]... »

A partir de ce moment l'avis de leur passage va précéder les fugitifs. Une demi-heure, au moins, avant qu'ils

[1] Quoi qu'en ait dit Victor Fournel (*Événement de Varennes*, p. 128) cette reconnaissance ne peut être mise en doute. Outre le mot cité de Madame Royale, on a, pour l'appuyer, le récit publié dans les *Mémoires de Weber*, récit écrit par Mgr de Fontanges et qui passe pour avoir été inspiré directement des souvenirs de la reine. Enfin la reine elle-même raconta l'incident au comte de Fersen, lorsqu'elle le revit secrètement aux Tuileries, le 14 février 1792, et qu'elle lui donna les détails du voyage. Il note dans son journal : — « A Châlons ils furent reconnus, un homme en avertit le maire qui prit le parti de lui dire que s'il en était sûr il n'avait qu'à le publier, mais qu'il serait responsable des suites. » On demandera comment Marie-Antoinette, put, du fond de la berline, être si nettement renseignée ; mais il faut se rappeler qu'au retour, pendant les douze heures que la famille royale passa à Châlons, la reine s'entretint avec le maire de la ville, et c'est de lui-même qu'elle recueillit l'incident.

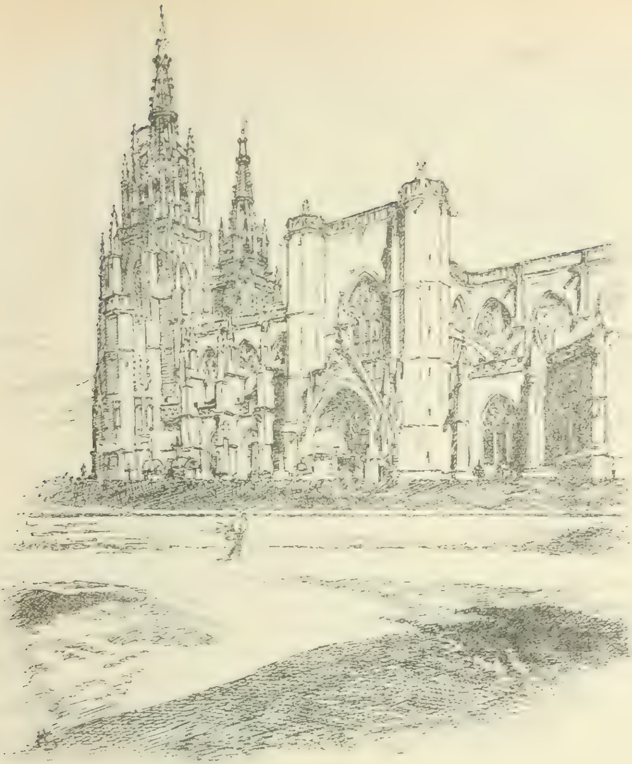
[2] *Mémoires de Weber*. Relation de Mgr de Fontanges.

atteignent le relais du Pont-de-Somme-Vesle, où soixante soldats de Choiseul les attendent, le maître de poste de l'endroit confiera au dragon Aubriot que *le roi va passer*, et cette indiscrétion occasionne tant d'émoi que Choiseul est obligé de replier ses soldats [1]. A Sainte-Ménehould, une fille d'auberge répétera le même propos. A Clermont un officier s'approchera du roi et lui dira à voix basse « qu'il est trahi [2] »; partout les habitants se montreront, à l'avance, anxieux et surexcités; partout ils se presseront sur le passage de la berline. On était, jusqu'à présent, réduit à voir en ces divers incidents un enchaînement, véritablement extraordinaire, de hasards et de fatalité; maintenant qu'il est établi que les fugitifs ont été indubitablement reconnus à Chaintrix et à Châlons, il devient évident que, depuis là, ils sont « devancés » par quelque émissaire empressé, — sans doute le courrier *vêtu comme un bourgeois*, qui, à la sortie de Châlons, leur jette le cri d'alarme qu'on vient de rapporter.

Pourtant la famille royale était maintenant assurée du succès : dans quatre lieues, avant deux heures, on va rencontrer, au Pont-de-Somme-Vesle, M. de Choiseul et les quarante hussards du régiment de Lauzun que M. de Goguelat, aide-maréchal général des logis de

[1] « Le maître de poste du Pont-de-Somme-Vesle vint me trouver et me dit que le bruit se répandait que le roi allait passer. Je me composai comme je pus et lui répondis que ceux qui tenaient ces propos étaient mal instruits... Je pus rendre compte de la confidence du maître de poste à M. le duc (de Choiseul) qui commenca à présumer que nos inquiétudes avaient quelques fondements... Vers les cinq ou six heures du soir il donna le signal du départ... » *Rapport de M. Aubriot*, à la suite de la *Relation* de Choiseul.

[2] *Relation* de Madame Royale.



Notre-Dame-de-l'Épine.

l'armée, a dû amener, le matin même de Sainte-Ménehould. Goguelat, dépêché au roi par Bouillé dans les premiers jours de juin, avait étudié de point en point la route, de Châlons à Montmédy, y avait lui-même disposé les troupes, et devait, dès l'arrivée de la berline au Pont-de-Somme-Vesle, la précéder à grande allure pour avertir les différents cantonnements de l'approche de Sa Majesté. Toute cette partie de l'itinéraire avait été minutieusement étudiée et c'est dans la plus complète

confiance que les voyageurs parcourent les quatre lieues qui séparent Châlons du Pont-de-Somme-Vesle[1].

On passa à Notre-Dame de l'Épine, et, certainement, du cœur des femmes, monta vers la flèche fleurdelisée de la merveilleuse église, une prière reconnaissante. La route, implacablement droite, s'allongeait dans la plaine crayeuse ; quelques moulins sur des buttes. Aux portières les princesses regardent, sans doute, cherchant à percevoir de loin les pelisses bleu céleste et les retroussis blancs[2] des hussards de M. de Choiseul. Rien encore, on doit approcher, pourtant. Et tout à coup, la berline fait halte.

[1] « Les ordres étaient que, si le roi eût voulu d'abord se faire connaître à ses troupes, les détachements se seraient successivement repliés pour former une arrière-garde très près de sa voiture, pendant que le nouveau détachement aurait fait l'avant-garde. Si, au contraire, Sa Majesté avait voulu garder l'incognito, les commandants auraient laissé filer la voiture pour lui donner le temps de relayer et auraient cependant marché à sa suite toujours assez près pour parer à tout événement. Les ordres portaient de suivre exactement la voiture, de ne se laisser passer par aucun courrier, sous aucun prétexte, et d'arriver tous ensemble à Montmédy. Il était difficile, sans doute, de donner des ordres plus précis, mieux calculés et de mieux pourvoir à tout. »

Mémoires du marquis de Maleissy, p. 215-217.

Certes, et Bouillé assurait qu'il avait tout prévu, *même sa mort subite*. Mais il n'avait pu prévoir que Choiseul et Goguelat quitteraient leur poste à Pont-de-Somme-Vesle sur la simple injonction des paysans. Ce départ et leur retraite par une route de traverse empêcha Goguelat *de précéder d'une lieue la berline*, ce qui aurait permis aux détachements d'être en armes et surtout au relais de Varennes de se trouver à la place où il était attendu et non point à l'autre extrémité de la ville. On s'est étonné qu'un des courriers, Valory ou Moustier, n'ait pas, à défaut de Goguelat, pris l'avance, et précédé d'une heure la voiture royale ; mais, d'après les règlements en vigueur, il était défendu aux maîtres de poste « de fournir des chevaux aux courriers accompagnant une voiture avant l'arrivée de la voiture au relais ». Un courrier ne pouvait donc précéder les voyageurs qu'il accompagnait que du temps que gagne un cheval monté sur une voiture attelée, et il était obligé d'attendre à chaque relais l'arrivée de la voiture.

[2] *Ordonnance* de 1786. Hussards de Lauzun.

Pas de village ; la route est nue, seule, sur la gauche, une belle ferme neuve, avec une mare[1]. Valory est là, consterné. — Où est-on ? — Au Pont-de-Somme-Vesle :



Maison de poste du Pont-de-Somme-Vesle.

cette ferme est la maison de poste. Et Choiseul ? — Parti ! — Les hussards ? — Pas un homme. — M. de Goguelat ? — Personne...

Les palefreniers, insouciants, relayaient, sans hâte ; le roi, par la portière, regardait, machinalement, avec l'impression « que toute la terre lui manquait[2] ».

[1] *Le voyageur françois*, 1790.

[2] *Relation* de M. Deslon, capitaine au régiment de Lauzun-Hussards. *Mémoires sur l'affaire de Varennes, comprenant le mémoire inédit de M. le marquis de Bouillé.* Collection des mémoires relatifs à la Révolution française. Baudouin, 1823.



Le relais d'Orbéval.

CHAPITRE III

LA NUIT DU 21

On ne pouvait ni retourner, ni attendre ; on ne pouvait même pas interroger les gens de la poste sans donner prise aux soupçons : il fallait reprendre, dans l'incertitude et l'angoisse, cette route sur laquelle on sentait la catastrophe embusquée. Il y régnait, d'ailleurs, une sorte d'agitation. Des cavaliers de la maréchaussée, se dirigeant vers Châlons, avaient croisé la berline ; on en vit d'autres marchant dans le sens opposé. Il fallait au plus vite gagner Sainte-Ménehould : sans doute trouverait-on là, à leur poste, les quarante dragons que M. de Damas avait dû y placer.

On part. Au premier coup de collier les quatre che-

vaux de tête s'abattent ; on les relève à coups de fouet, les postillons remontent en selle ; nouveau départ, nouvelle chute ; cette fois les quatre bêtes, en se débattant, s'enchevêtrent si bien dans les harnais qu'il faut les dételer à terre, dégager un des postillons pris sous sa monture et qui y laissa une botte. La berline s'ébranla enfin et l'on reprit l'ordre de marche : Valory en courrier, puis le cabriolet, puis la voiture royale escortée de Moustier dont Malden avait pris la place sur le siège.

La route, crayeuse et droite se soulevait en longues ondulations épousant les vallonnements de la campagne ; on laissa sur la droite le village d'Auve ; puis, sur un plateau, on vit le cabaret *de la Lune*. Les hussards qu'on espérait toujours ne se montraient pas ; nul indice de leur passage. A Orbéval, maison isolée qui est le relais après Pont-de-Somme-Vesle, la poste occupait une belle ferme accotée d'une chapelle, mais les chevaux manquaient ; ils étaient aux champs ; il fallut attendre un quart d'heure : Valory paya un verre d'eau-de-vie aux postillons[1], tandis que la berline et le cabriolet, abandonnés sans attelages, les palonniers à terre, stationnaient au bord de la route. Le soleil qui n'avait point paru de la journée, se montra vers six heures et demie[2], éclairant le paysage triste : le moulin de Valmy tournait sur la hauteur : la plaine, coupée de bosquets rares, était silencieuse et calme. L'aspect de la campagne changea, d'ailleurs, dès qu'on eut quitté Orbéval ; un grand étang parut sur la gauche ; et, tout de suite, aux plaines pou-

[1] Il en faisait de même à chacun des relais. *Précis historique du comte de Valory.*

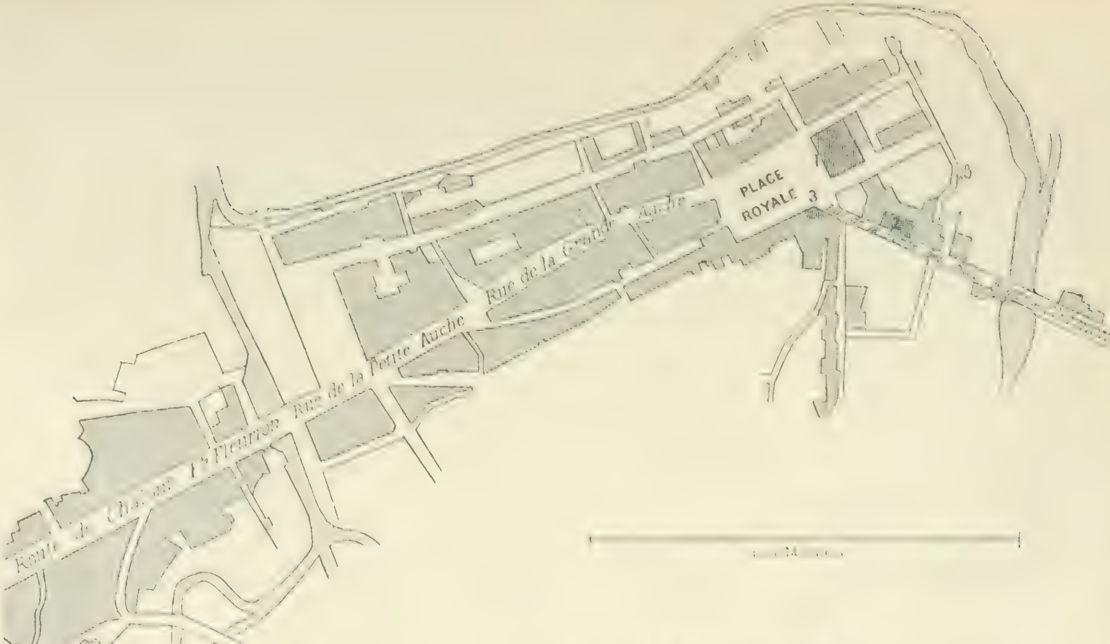
[2] *Relation* de Monsieur.

dreuses, surveillèrent les prairies vertes et, à l'horizon, vers l'est, la ligne sombre des collines d'Argonne.

Valory avait pris l'avance et pressait son bidet de poste, ayant hâte d'arriver à Sainte-Menehould. Il était sept heures et demie quand il parvint aux premières maisons du faubourg Fleurion, il passa le pont et s'engagea dans la rue de la petite Auche, puis, directement, dans la grande Auche qui est le centre de la ville. Les bourgeois étaient sur les portes ; il faisait encore grand jour, huit heures moins le quart environ. En débouchant sur la place Royale, en face de l'hôtel de ville, Valory aperçut, à droite, devant l'auberge *du Soleil*, un groupe de dragons causant et riant avec des bourgeois ; d'autres étaient assis devant le café du coin de la grande Auche. Ne voulant pas attirer l'attention, il poursuivit son chemin au trot, en homme qui connaît la route et s'enfonça dans la rue de la Forge qui se termine en impasse : il lui fallut revenir sur ses pas[1], s'informer, traverser la place, très animée : à la porte de l'hôtel de ville des gens discutaient avec bruit : le passage de Valory étonna, sa livrée aux couleurs de Condé était bien connue dans le Clermontois. On le vit descendre de cheval à la rue de la Porte-des-Bois, devant la maison de poste et parler à l'officier des dragons, M. d'Andoins[2], dont le corps long et sec, le nez proéminent, le parler gascon faisaient événement depuis le matin dans la ville.

[1] Relation de Choiseul.

[2] Baptiste-Jean-Simon-Étienne Dandoins, était né à Pau le 2 septembre 17[illegible]. Engagé aux carabiniers, le 1er mars 17[illegible], il était capitaine au Royal-Dragons en juin 1791. Au mois de septembre suivant il fut promu lieutenant-colonel de cavalerie. Il cessa de servir le 31 mai 1792 et se retira à Orthez pourvu de 1.257 fr. 33 de pension de retraite. (Archives du ministère de la Guerre.)



Plan de Sainte-Menehould en 1791.

1. Hotel de ville. — 2. Maison de poste. — 3. Auberge du Soleil d'Or.

Pendant que les palefreniers préparaient les chevaux, d'Andoins renseignait Valory : quarante hussards de Lauzun, venus de Toul, avaient quitté, le matin même, Sainte-Ménehould se rendant au Pont-de-Somme-Vesle, sous la conduite de M. de Goguelat. Pourquoi la berline ne les y avait-elle pas rencontrés? Qu'étaient-ils devenus? A ceci d'Andoins ne pouvait répondre; mais en voyant les quarante hussards remplacés par trente dragons, les bourgeois de Sainte-Ménehould s'étaient émus : ces mouvements de troupes « sans avis à la municipalité, sans étape et sans logement », semblaient suspects; hommes et chevaux occupaient, en effet, aux frais de leur officier, l'auberge du *Soleil*, à l'angle de la rue de la Porte-des-Bois et de la place Royale, ce qui avait rendu furieux le maître de poste, Drouet, dont les écuries se trouvaient à cinquante pas de là. Il était venu, dans la journée, tempêter chez Faillette, l'aubergiste du *Soleil*, criant « qu'on n'agissait pas ainsi, que si on voulait tenir la poste à sa place, il établirait, lui, Drouet, une guinguette » et il jura « qu'on s'en souviendrait[1] ». En un mot, la ville était inquiète; les « dragons n'étaient pas sûrs », ayant flâné toute la journée dans les estaminets avec les bourgeois curieux de les faire parler et d'apprendre le motif de leur présence : le boute-selle, sonné en ce moment, confirmerait les soupçons et pouvait occasionner une bagarre : le mieux était de relayer sans rassembler la troupe et de partir vite.

Des claquements de fouet, les *hop!* des postillons

[1] *Déclaration du sieur Lagache, maréchal des logis chef au Royal-Dragons* à la suite de la *Relation* de Choiseul.



La maison de poste à Sainte-Ménehould.

annoncèrent la berline. Elle parut, sortant de la Grande Auche, traversa la place en biais, au trot de ses six chevaux; les vestes jaunes de Malden sur le siège, de Moustier à la portière, le cabriolet de suite, firent sensation sur les bourgeois flânant là, en nombre, dans l'expectative d'un événement. La voiture passa à trois pas des dragons groupés devant chez Faillette ; d'instinct, tous firent face et portèrent la main à la visière du casque[1]. La dame de la berline répondit par cette inclination de tête, à la fois majestueuse, aimable et indifférente, particulière aux souverains en voyage : ce qui fut remarqué. Les plus curieux courent vers la poste aux chevaux pour voir de près ces aristocrates qui émigrent avec si grand train : les gens s'appellent, sortent des maisons, se bousculent pour arriver à temps. Le capitaine d'Andoins, campé au milieu de la rue, les bras

[1] *Déclaration du sieur Lagache, marechal des logis chef au Royal Dragons* à la suite de la *Relation* de Choiseul.

étendus, s'efforce de contenir l'attroupement ; vite débordé, on l'entend dire à Moustier qui travaille hâtivement au relayage avec les palefreniers : « — Partez, pressez-vous ; vous êtes perdus si vous ne vous hâtez. » Et, se tournant vers quelques-uns de ses hommes mêlés aux badauds, il leur ordonne d'aller souper lestement ; à quoi les dragons enhardis répliquèrent « qu'ils pouvaient bien regarder, qu'ils ne faisaient pas de mal[1] ».

Les voyageurs, d'ailleurs, ne se cachent pas ; les stores levés, les vitres ouvertes, ils regardent placidement. D'Andoins s'approche et leur parle, respectueusement, la main au casque ; dans les groupes le bruit court que « c'est le prince de Condé, rentré en France incognito, et que les dragons sont là pour protéger sa sortie du royaume ». Le maître de poste Drouet, qui rentrait des champs, jeta, comme les autres, son coup d'œil, considéra la lourdeur de la berline et recommanda aux postillons « de ne pas crever les chevaux[2] ».

La voiture partait ; on apercevait encore son dôme énorme de bagages s'éloignant dans la rue de la Porte-

[1] *Relations* de Lagache, de Bouillé. Procès-verbaux de la municipalité de Sainte-Ménehould, etc.

[2] « Comme on finissait d'atteler les chevaux aux deux voitures, le maître de poste, Drouet, arrivait des champs... il venait, ce jour-là, de cultiver un champ, au canton dit *la Malassise.* » *La vérité sur la Fuite... de Louis XVI*, par E.-A. Ancelon, 1866. Le docteur Ancelon était de Sainte-Ménehould, son livre est précieux en ce qu'il rapporte nombre de traditions locales recueillies par l'auteur. On peut donc considérer comme certain que Drouet arriva au moment même où le relayage se terminait, et qu'il n'eut pas le temps — ni la pensée — de dévisager longuement les voyageurs. La chose, ainsi présentée, concorde d'ailleurs parfaitement avec les documents officiels, tels que les procès-verbaux de Sainte-Ménehould.

des-Bois quand le bruit se répandit qu'elle contenait la famille royale. En un instant ce fut l'on-dit général ; on se le criait d'une porte à l'autre : toute la ville l'apprit



Porte de la maison de poste de Sainte-Ménehould.

à la fois ; la servante de Faillette aborda le maréchal des logis Lagache en lui disant : « — C'est le roi qui vient de passer[1] ». Dans les cafés on s'ébahissait de la nouvelle et l'émotion grandissait. A l'angle de la place un trompette sonnait le boute-selle : d'Andoins pressait ses hommes ; mais ils rechignaient, grommelant qu'ils n'avaient rien mangé depuis le matin et réclamant du

[1] La fille de Faillette me dit en passant : « Vous aviez raison, Monsieur, en m'assurant que ce n'était qu'un trésor que vous attendiez, car c'est la famille royale. » *Déclaration du dragon Lagache*, à la suite de la *Relation* de Choiseul.

pain et du fromage. L'officier céda, pressentant la révolte ; les curieux s'amassaient autour des soldats : « — Ne les laissez pas partir, criait-on ; il faut les empêcher de monter à cheval. » On tirait les dragons à part : — « Vos officiers sont des gueux, ils vous trahissent. » Devant la municipalité le tambour de ville battait *la générale* ; la garde nationale se groupait en armes et venait prendre position devant le *Soleil d'Or*[1]. D'Andoins, très calme, sortant de l'auberge, se montra nu-tête dans la rue, affectant de manger tranquillement son pain et son fromage ; la foule maintenant s'entassait, remplissait la place, cernait les dragons. Le maréchal des logis Lagache sauta en selle; de deux croupades il écarta brusquement les badauds et, soit bravade, soit pour appeler à lui ses camarades, enlevant son cheval, il partit vers la Porte-des-Bois en tirant en l'air un coup de pistolet...

Ce fut une bousculade ; des cris s'élevèrent : « Arrête ! Arrête ! A bas les dragons ; des armes !... » Le capitaine d'Andoins, appréhendé par deux municipaux, fut conduit sous les huées à l'hôtel de ville. La nuit tombait ; dans la grande salle encombrée, le conseil municipal était assemblé ; l'officier, invité à exhiber ses ordres, affirma qu'il était chargé seulement d'assurer le passage d'un convoi d'argent attendu de Châlons. Un des municipaux, — il s'appelait Farcy, — courut chez le maître de poste Drouet, « pour s'enquérir de ce que celui-ci aurait pu observer d'extraordinaire dans la marche du carrosse ».

[1] Pour le détail des faits qui se sont passés à Sainte-Menehould après le départ de la berline, voir la relation du maréchal des logis Lagache, et les procès-verbaux de la municipalité (dans Ancelon.)

Drouet pérorait dans un groupe : « il n'avait remarqué dans la berline qu'un gros homme myope, ayant le nez long et aquilin et le visage bourgeonné », et il s'informait si le roi ne répondait pas à ce signalement[1]. Farcy assurant le portrait ressemblant, revint tout courant à l'hôtel de ville et aussitôt, d'une voix unanime, le Conseil décida qu'il fallait « rattraper les fugitifs ». Au dehors les rumeurs grandissaient : de la ville en fièvre monta une acclamation quand on apprit les noms des citoyens dépêchés à la poursuite du roi : c'étaient Drouet, le maître de poste, et un employé du district, nommé Guillaume, qu'on appelait *la Hure* parce qu'il

[1] Le fait de Drouet reconnaissant le roi, dans la berline, en comparant son visage avec la vignette d'un assignat reçu en paiement de la main même de Louis XVI, est évidemment une invention qui ne germa que plus tard dans l'imagination du maître de poste. A ne s'en tenir qu'aux termes des documents officiels (procès-verbaux de la municipalité de Sainte-Menehould) il ressort simplement « qu'un carrosse, non autrement remarquable, et précédé d'un cabriolet dans lequel étaient deux personnes du sexe, aurait attiré l'attention de quelques particuliers et principalement celle du sieur Drouet, maître de la poste aux chevaux, où ces voitures se seraient arrêtées pour relayer ». Ce n'est guère qu'une heure et demie après le passage de la berline que les municipaux se transportèrent chez Drouet « pour s'enquérir de ce qu'il avait remarqué ». Ils trouvèrent Drouet « se disposant à venir faire part *de ses soupçons* à la municipalité ». De ses soupçons..., c'est donc qu'il n'avait pas reconnu le roi : et sa préoccupation de s'informer du signalement de Louis XVI prouve surabondamment qu'il ne l'avait jamais vu auparavant. D'ailleurs, s'il l'avait reconnu avec certitude, comme il s'en est vanté plus tard, d'où vient qu'il ne s'est pas opposé au départ des fugitifs, plutôt que d'attendre qu'ils aient pris une avance considérable et de risquer, — très courageusement, d'ailleurs, — sa vie à les poursuivre dans une forêt qu'il pouvait croire sillonnée en tous sens par des détachements armés.

Le vrai c'est que l'attention de Drouet, comme celle de tous les assistants, se porta beaucoup plus sur les dragons que sur la berline, et qu'il ne commença à soupçonner le rang des voyageurs qu'en même temps que ce soupçon se répandait dans toute la ville. La nouvelle, tout à coup, circula dans Sainte-Ménehould que « c'était le roi » de même qu'elle avait été annoncée, à tous les relais, depuis la reconnaissance de Chaintrix.

tenait une auberge portant comme enseigne une tête de sanglier[1]. Drouet avait servi aux dragons de Condé, Guillaume aux dragons de la reine ; on les savait tous deux solides cavaliers et, sur ce point, on était rassuré ; mais combien restaient d'autres risques ? Il semblait, à cette heure, que toute la ville n'eût qu'une idée, celle de l'entreprise étonnante que ces deux hommes allaient tenter. On vivait de leur vie ; on suivait pas à pas leurs préparatifs ; on sut ainsi que la femme de Drouet supplia son homme de ne point se lancer dans cette effrayante aventure : lui, résolu, sella les deux seuls chevaux qui restaient à ses écuries, et, accompagné de Guillaume, s'élança à fond de train sur la route de Clermont. La nuit se faisait obscure : il était neuf heures.

Au même instant parvenait à l'hôtel de ville un messager dépêché par la municipalité de la Neuville-au-Pont, annonçant que des hussards circulaient dans la contrée : ils venaient du Pont-de-Somme-Vesle où ils avaient séjourné plusieurs heures : comme leur présence inquiétait là les paysans, ils s'étaient repliés par des chemins de traverse pour éviter Sainte-Ménehould ; toute la soirée ils avaient rôdé, non loin de la grand'route de Champagne, du côté d'Auve et de Hans ; à la Neuville, M. de Choiseul qui les commandait avait réquisitionné un guide et ils s'étaient enfoncés dans la forêt, se dirigeant vers Varennes. — « On ne sait ce qu'est tout cela, écrivait le maire de la Neuville, on a lieu de craindre... en attendant, nous allons monter la garde. »

Telle était la surexcitation de la foule, que l'annonce du

[1] *Archives nationales*. M. 664. Guillaume était, en outre, employé dans les bureaux du directoire du district.



GUILLAUME

retour clandestin des hussards déchaîna l'ouragan[1]. Le capitaine d'Andoins, rentré à son auberge, est de nouveau traîné à l'hôtel de ville, sous les horions et les menaces ; on l'oblige à désarmer sa troupe : fusils, pistolets, sabres, harnachements sont déposés pêle-mêle dans le vestibule. D'Andoins et son lieutenant Lacour sont jetés à la geôle, et, tandis que des furieux hurlent à la porte de la prison, réclamant la tête des officiers, des barricades de charrettes et de meubles s'élèvent aux entrées de la ville ; le tocsin tinte, sans arrêt ; les fenêtres, sur un mot d'ordre, s'illuminent toutes[2] de falots, de chandelles, de pots à résine et, parmi la population anxieuse, résolue à ne pas dormir de la nuit, les dragons désarmés, aux trois quarts ivres, criant « Vive la Nation », obéissent docilement aux officiers de la garde nationale.

*
* *

Tandis que cet imminent péril prenait flamme derrière eux, les fugitifs poursuivaient leur route à travers la campagne silencieuse : à la sortie de Sainte-Ménehould le chemin[3] s'élevait entre des vergers auxquels succé-

[1] Il y eut, entre des bourgeois, qui, dans l'obscurité « se prirent pour des dragons », une échauffourée à la porte des Bois : le sieur Collet fut tué et le sieur Legay grièvement blessé.

[2] G. Fisbach. *La fuite de Louis XVI d'après les archives de Strasbourg.*

[3] « Ce n'était pas la grande route en usage aujourd'hui. Celle-ci, au carrefour de trois routes, qui se trouve à la sortie de la ville, laisse à droite le chemin de la gare et monte légèrement... Elle est de construction récente : au même carrefour, mais tout à fait à gauche, prend la vieille route qui passe devant les casernes. Plus raide, abandonnée, mais roulante néanmoins, elle est parfaitement praticable et, en plus de l'intérêt historique, ce chemin creux est beaucoup plus pittoresque que la route nouvelle qu'il rejoint, du reste, à une demi-lieue plus loin. » *La route de Louis XVI*, par André Schelcher.



La maison de poste de Clermont-en-Argonne.

daient les bois : bientôt, toujours montant, on fut au cœur de la forêt d'Argonne, on passa le village de la Grange-aux-Bois ; lentement, la route montait toujours, on parvint au sommet de la côte de Biesme : la descente commençait là ; le chemin plongeait entre deux collines et, dans le crépuscule, on n'apercevait au-dessous qu'un gouffre de feuillages : la route tourna et la vallée de Biesme apparut, déjà pleine des fumées du soir : un gros village à toits plats, les Islettes, puis une descente longue et rapide entre les croupes sombres de la forêt ; une côte encore, montée au pas. Il faisait nuit quand on entra à Clermont, gros bourg à la sortie des bois. On devait trouver là cent quarante dragons commandés par le colonel comte de Damas : Valory gardait l'avance ; à la

poste, à gauche, dans la grand'rue, à l'entrée du bourg [1], il trouva bien Damas qui s'était logé tout à côté, à l'hôtel Saint-Nicolas ; mais de dragons aucun. La présence insolite de la troupe a mis en émoi les bourgeois ; Damas, a été obligé de loger une partie du détachement à Auzéville, village voisin, et les hommes gardés à Clermont ne sont pas sûrs. L'attente, depuis midi, a, d'ailleurs, fatigué les soldats et inquiété les habitants et il a bien fallu donner l'ordre de desseller et sonner la retraite pour éviter un conflit qui pouvait être désastreux. — Au reste Valory ne mettait pas en doute le succès du voyage. Nulle part, disait-il, le roi n'avait été reconnu ; l'on était maintenant trop près du but et trop loin de Paris pour rencontrer désormais un obstacle sérieux [2]; et, tout en parlant, il commandait les postillons et les chevaux, sans remarquer que, de l'autre côté de la rue, les bourgeois s'amassaient, surpris de voir ce courrier en livrée jaune causer familièrement avec un colonel de si haute mine et de si grand nom.

Un second courrier en livrée semblable parut ; puis, immédiatement le cabriolet, puis la berline ; les deux grosses lanternes à réflecteurs éclairaient à la fois la route et l'intérieur de la voiture. Dans l'agitation du relayage, les badauds virent M. de Damas, debout sur la porte de l'hôtel Saint-Nicolas, adresser aux voyageurs quelques signes auxquels ils répondirent par des

[1] « On voit encore aujourd'hui, à main gauche, un peu avant d'arriver à un puits carré et orné de fer forgé, au numéro 12 de la Grande Rue (rue Gambetta), une porte cochère sur le cintre de laquelle se lisent difficilement ces mots : POSTE AUX CHEVAUX. » *La route de Louis XVI*, par André Schelcher.

[2] *Relation* de M. le comte Charles de Damas.

inclinations de tête et des sourires satisfaits. Une des dames l'invita du geste à s'approcher de la portière et l'autre dame lui parla en l'appelant « *Monsieur le dragon* » [1], ce qui parut singulier. Comme le voyageur de la berline lui adressait à son tour la parole, la même dame « fit signe de prendre garde à la voix [2] ». Quant à Damas, il avait sur la tête son bonnet de police, ce qui semblait le gêner beaucoup, car, plusieurs fois, on le vit y porter instinctivement la main pour se découvrir [3]. Le relayage dura dix minutes : les chevaux attelés, au moment où les trois nouveaux postillons Renaud, Baron et Arnould montaient en selle, la maîtresse de poste, Mme Canitrot, leur recommanda « d'être là, avec les chevaux, le lendemain, à l'aube, pour rentrer les foins, et de n'y pas manquer [4] ». Valory partit aussitôt ; Moustier s'installa sur le siège de la berline et, comme le cabriolet passait devant, il cria au postillon qui le menait : — « Route de Varennes [5] ! »

[1] Général marquis de Malcissye. *Mémoires d'un officier aux Gardes françaises.*

[2] *Relation* de Damas.

[3] *Relation* de Choiseul.

[4] « Mme Canitrot avait joint ses recommandations à celles de son mari, disant aux postillons qu'il fallait absolument les chevaux dès le lendemain matin pour aller chercher les foins... Les anciens de Clermont disent que cette excellente femme ne se consola jamais d'avoir fait une telle recommandation à ses postillons ; elle se croyait l'une des causes de l'arrestation de Louis XVI » Note de l'abbé Gabriel. *Louis XVI, le marquis de Bouillé.*

[5] « Ce fut un malheur qui eut une suite fâcheuse, parce que les postillons de Sainte-Ménehould, qui avaient amené les voitures à Clermont, entendirent l'ordre de quitter la grande route ; et qu'en s'en retournant, ayant rencontré Drouet, le maître de poste, qui suivait la trace des voitures et qui avait reconnu le roi, ils purent répondre aux questions qu'il leur fit, qu'elles n'avaient pas suivi la route de Verdun et qu'elles avaient pris le chemin de Varennes. Alors il se décida à prendre la

La traverse que devaient suivre les voitures pour gagner Montmédy se détache en effet à Clermont de la grand'route de Paris à Metz : elle ne comportait point de service de postes ; mais M. de Choiseul et M. de Bouillé y avaient établi à Varennes, à Dun et à Stenay des relais composés des chevaux de leurs écuries et renforcés par des détachements de hussards. Clermont passé, on n'avait donc plus besoin d'aucun concours étranger à celui des officiers chargés d'assurer la fin du voyage dans les paisibles bourgades qu'on allait traverser en pleine nuit : toutes mauvaises chances étaient désormais écartées. Sur la route plate, les voitures roulaient lentement ; les fugitifs maintenant étaient pleins de confiance ; tout dormait, on traversa un village, Neuvilly, où pas une lumière ne brillait... Évidemment on était sauvé...

Il est tragique, ce bout de chemin qui va de Clermont à Varennes ; on y songe invinciblement à ces pauvres gens, traqués comme des fauves, et qui, brisés de fatigue, se sont endormis, rassurés[1]. Derrière eux, à Sainte-Ménehould, les cloches d'alarme sonnent, les dragons sont désarmés, la ville bouillonne... A Clermont[2], dès leur départ, la population s'est insurgée, la troupe a refusé d'obéir ; M. de Damas s'obstine en vain à faire sonner le boute-selle ; là aussi le tocsin tinte ; les

traverse et ne passa point à Clermont où je l'aurais arrêté. » *Relation* de Damas.

[1] « Tout le monde dormait dans la voiture. » *Relation* de Madame Royale.

[2] Le procès-verbal de la municipalité de Clermont a été publié par l'abbé Gabriel : *Louis XVI, le marquis de Bouillé et Varennes.*

bourgeois, après le relayage, vont communiquer leurs soupçons à la municipalité qui dépêche deux patriotes, Jean Bertrand et le gendarme Leniau à la poursuite de la berline...

Plus près, sous la profondeur des bois, errent, perdus dans les fondrières, cherchant le chemin de Varennes, les hussards fourbus que traînent à leur suite, depuis le Pont-de-Somme-Vesle, Choiseul et Goguelat. Suivant presque le même chemin, les heurtant à chaque carrefour, Drouet et Guillaume galopent à folle allure, en vrais perce-forêts, et fondent aussi sur Varennes ; car en approchant de Clermont, Drouet, lancé sur la grand'-route, a rencontré ses postillons, rentrant à Sainte-Ménehould avec leurs chevaux : ils savaient, ayant entendu l'ordre de Moustier, que la berline a pris la traverse ; ils le dirent au patron qui, sans ce hasard, eût continué à poursuivre, sur le pavé de Verdun, les voyageurs qu'il croyait en route pour Metz. Ainsi le destin tendait les fils du drame dont allait être le théâtre cette bourgade de Varennes jusqu'alors inconnue, où tout dormait dans la paix silencieuse de la campagne. L'obscurité était complète ; en ce moment les voitures de la famille royale avaient encore sur Drouet une grosse demi-heure d'avance, près d'une heure sur Bertrand et Leniau ; Choiseul et ses hussards n'étaient qu'à une demi-lieue, mais ils marchaient lentement, harassés par vingt-deux lieues de route et ignorant que les voitures, manquées au Pont-de-Somme-Vesle, se trouvaient là, tout proche. Les chemins différents que tous suivaient se rejoignaient à l'entrée même de Varennes.

Il était dix heures trois quarts du soir[1]. Valory, à cheval depuis vingt-quatre heures et qui devançait d'un quart d'heure au moins la voiture royale, fit halte à la première maison du bourg : là devait se trouver le relais préparé par M. de Choiseul. Aucun bruit, nulle lumière : Valory revint sur ses pas, croyant avoir dépassé le point où stationnaient les chevaux de rechange ; il poussa même sur un chemin de traverse jusqu'à un petit bois où les hommes et les attelages pouvaient, à son avis, être cachés. Il appela; personne. Comme les voitures, dont il apercevait de loin les lumières, s'arrêtaient à l'entrée du bourg, il revint à la route; elles avaient fait halte sur le côté gauche du chemin, le long des maisons. Les voyageurs, réveillés par l'arrêt subit, sortaient la tête aux portières. Où est-on ? A Varennes. Et le relais? Introuvable. Malden met pied à terre, Moustier saute du siège. Le roi ouvre la portière, descend sur la route et fait quelques pas. A droite, un mur de jardin; à gauche des maisons basses, hermétiquement closes, parmi lesquelles il reconnaît[2], sans hésiter, celle qu'on lui a décrite comme devant abriter le relais. C'est là. Il y va, écoute : rien. Il frappe du poing à la porte; même silence. Il frappe encore, demandant « si ce n'est point ici que sont les chevaux »; une voix, de l'intérieur,

[1] Parties de Saint-Menehould à huit heures, les voitures royales, poursuivant leur allure moyenne de trois lieues à l'heure, seraient donc arrivées vers neuf heures et demie à Clermont (quatre lieues de Saint-Ménehould, mais route très accidentée). Le relayage à Clermont ne dura que dix minutes (*Relation* de Damas). A dix heures et demie du soir, la berline royale devait donc se trouver très près de Varennes, que trois lieues et demie seulement de route plate séparent de Clermont.

[2] *Relation* Fontanges (*Mémoires* de Weber).

enfin répond — la phrase qu'on réplique à tous les vagabonds : « Passez votre chemin ; nous ne savons pas ce que vous voulez[1]. »

Le roi, déconcerté, revient à la berline ; la reine s'informe : elle n'est pas inquiète ; tout danger semble si loin dans cette nuit calme ; mais elle perd patience. Soixante hussards sont cantonnés à Varennes ; — où sont-ils? Pourquoi leur commandant ne se montre-t-il pas? Comment le relais n'est-il pas préparé à l'endroit fixé? Et Moustier part à la découverte : à droite de la rue, à quelques pas des voitures est une grande maison dont la porte entre-bâillée laisse passer une raie de lumière ; Moustier monte les deux marches du seuil, mais au moment où il met la main sur la porte, elle se ferme violemment, comme si, derrière elle, quelqu'un eût été aux aguets. Il la repousse avec force ; elle cède, et il se trouve en face d'un homme d'environ soixante ans, en robe de chambre et en bonnet de nuit, qui lui demande « ce qu'il veut ». .

— « Vous prier de m'indiquer le chemin pour sortir de la ville du côté de Stenay, répond Moustier qui, dans son mémoire, a rapporté textuellement ce dialogue.

— Je le ferais bien volontiers, répliqua l'autre, mais je serais perdu si on venait à le savoir.

— Vous êtes trop honnête pour ne pas vous empresser d'obliger une dame.

— Nous savons bien ce que c'est, murmura l'homme en robe de chambre : ce n'est point une dame... »

Moustier, stupéfait, rompit brusquement la conver-

[1] Gabriel. *Louis XVI, le marquis de Bouillé et Varennes.*

sation et vint rendre compte au roi qui avait repris sa place dans la berline et qui voulut parler à l'homme. Celui-ci se laissa conduire à la portière : il marchait sans souliers, pour faire moins de bruit, et il se jeta presque dans la voiture ; sa robe de chambre et son bonnet de nuit firent grand peur à Madame Royale. Il insi-



La maison de Préfontaine à Varennes.

nua « qu'il avait un secret mais qu'il ne pouvait pas le dire ».

— « Connaissez-vous la baronne de Korff? demanda Mme de Tourzel.

— Non[1]. »

Il consentit à conduire Moustier au casernement des

[1] *Relation* de Moustier.

hussards, logés au couvent désaffecté des Cordeliers, et tous deux s'éloignèrent par une rue en pente ; en route, Moustier apprit que son guide se nommait de Préfontaine[1], qu'il avait servi et qu'il était chevalier de Saint-

[1] Cet incident, demeuré fort obscur a fait, en 1865, la matière d'un procès entre les descendants de M. de Préfontaine et Alexandre Dumas qui, dans la *Route de Varennes* avait cité, un peu légèrement, et dénaturé, en les attribuant à Valory, les assertions de Moustier. (Voir *le Droit* du 17 septembre 1865 et suiv.) Nous ne le rapportons ici qu'en suivant mot à mot le récit de Moustier, minutieusement exact sur tous les points et dont il est impossible de récuser l'autorité. Après avoir raconté son entretien avec M. de Préfontaine et sa course aux Cordeliers, il ajoute : « Comme on assure qu'il (Préfontaine) a depuis, « avec tant d'autres, fait beaucoup de commentaires sur l'arrestation « du roi et qu'il s'est, dit-on, vanté que si le roi eût voulu l'écouter et « suivre ses conseils il l'aurait sauvé, M. de Moustier doit à la « vérité d'affirmer que l'unique service que M. de Préfontaine ait rendu « ou voulu rendre à ses infortunés maîtres s'est borné à le mener, lui, « comte de Moustier, à la demeure du commandant des hussards de « Lauzun. Il ajoutera que jamais homme ne lui parut plus craintif, « plus pusillanime que lui : que dans le très léger et très inutile bon « office qu'il ne pouvait guère se dispenser de rendre à ses souverains, « il poussa la précaution jusqu'aux dernières extrémités et qu'il ne « cessa de recommander au comte de Moustier « le secret sur sa dé- « marche..., etc. » Ce gentilhomme avait la plus belle occasion de s'im- « mortaliser et d'illustrer son nom à jamais. De combien de remords « il a dû être déchiré, s'il a réfléchi à ses torts et à tout ce qu'il a « appelé d'outrages et de calamités sur la tête du meilleur des maîtres... « Au reste, de ce moment jusqu'à celui du départ du roi de ce détes- « table Varennes, ce monsieur n'a paru devant le roi, soit, pour le « consoler, soit pour lui donner par sa présence quelque preuve de « l'intérêt qu'il avait fait serment de lui porter comme chevalier de ses « ordres qui, en cette qualité aurait dû verser tout son sang pour « lui. »

Aux Archives Nationales (D. xxix[b] 37) se trouvent les lettres d'une dame de Varennes, datées de juin 1791 et qu'elle adresse à sa mère habitant Versailles. Ces lettres ne sont pas signées : mais la simple lecture fait connaître qu'elles ont été écrites par la femme du juge Destez dont le nom se rencontrera plus loin dans le récit ; nous y notons ce passage :

« ... Le départ était si bien prémédité qu'il était attendu ici et bien « ailleurs... Une grande partie de nos aristocrates étaient partis depuis « huit jours : il ne restait de *Gros Herr* que le Préfontaine dont la « femme n'y était plus. Le cortège s'y est arrêté, en arrivant, un quart « d'heure ; mais ils disent qu'ils ne savaient pas ce qu'il contenait et « que c'était pour les femmes pisser. A cinq heures du soir (le 22 juin),

Louis : il ne cessait de recommander le secret sur sa démarche, laquelle, disait-il, « le compromettrait, l'exposerait, le perdrait, si on venait à en être informé ». Le couvent des Cordeliers, d'ailleurs, était, comme toutes les maisons de la ville, obscur et silencieux : le lieute-

« le Préfontaine a voulu partir ; on l'a rattrapé au bois, on l'a désarmé
« lui et toute sa maison... »

Une petite-nièce de M. de Préfontaine, Mme de R...., m'a fait l'honneur de m'adresser, en 1891, des notes manuscrites où je relève ces lignes :

« Mon digne grand-parent (M. de Préfontaine), passa deux nuits
« et deux jours debout, attendant ce trésor royal pour l'armée que
« lui, avec son expérience, pensait devoir cacher le passage de per-
« sonnes attachées à la cour et à la famille royale. Cette nuit du
« 21 juin 1791, à onze heures du soir, M. le chevalier de Préfontaine,
« n'en pouvant plus, se jeta tout habillé sur son lit et donna l'ordre à
« son fidèle valet de chambre, Cervisier, de l'éveiller à la moindre
« alarme. La reine entrait chez lui deux heures et demie après et ne
« voulut pas qu'on dérangeât M. de Préfontaine, malgré le désir qu'en
« manifestait Cervisier, qui, du reste, ne pouvait voir dans cette dame
« vêtue de soie noire avec une sorte de mante à capuchon renversé
« sur sa tête, le *trésor royal* que son maître lui avait dit vouloir sur-
« veiller de très près. Cervisier fut cependant frappé de la beauté de
« cette dame et il n'en parlait jamais, de longues années après, qu'en
« disant : — Ah ! elle était toute belle, elle me demanda l'heure qu'il
« était ; je regardai ma montre : minuit et demi, Madame. Puis elle
« s'éloigna au bras d'un monsieur. »

Outre que les heures indiquées ici sont inexactes (l'arrêt à l'entrée du village eut lieu à dix heures et demie au plus tard, et l'arrestation à onze heures), il faut observer que Moustier affirme très positivement que *la reine n'est point descendue de voiture et n'est pas entrée chez M. de Préfontaine*. Aucun autre témoin oculaire ne le contredit, Madame Royale, qui a retenu l'incident, est tout à fait d'accord avec Moustier. Cependant, au procès de 1865, Me de Sèze, avocat des héritiers Préfontaine, a soutenu la thèse opposée :

« — Un soir, dit-il, dans la nuit du *23 juin 1791* (*sic*) une voiture
« s'arrête en face de son habitation (de Préfontaine). Plusieurs per-
« sonnes en descendent et demandent à entrer. C'était la reine (*sic*)...
« Après quelques moments de repos elle se lève, remercie et se retire.
« Il y avait là un événement rapide, inopiné : telle était la tradition
« très sûre de la famille très respectée dans le pays. La chambre qui
« a reçu la reine quelques minutes a été conservée telle qu'elle était à
« ce moment, et elle est devenue l'objet d'un pieux souvenir. » *Le Droit*, 17 septembre 1865.

Jean Baptiste-Louis de Bigault de Préfontaine était né le 18 septembre 1734 à Granham, diocèse de Reims et baptisé le 22 novembre.

nant des hussards ne s'y trouvait pas, ni ses hommes. Moustier n'y découvrit qu'un soldat à qui l'officier, — un allemand de vingt-trois ans nommé Rohrig, — avait donné pour consigne « de venir le rejoindre avec son porte-manteau si, à une heure du matin, il n'avait point paru à Varennes. »

Moustier remonta la ville, rapportant ces renseignements ; Valory s'obstinait à chercher dans le taillis voisin le relais introuvable ; on tint conseil : le meilleur parti, en somme, était de descendre dans Varennes et d'aller jusqu'à l'auberge du *Grand Monarque*, située à l'autre extrémité du bourg, au delà du pont, dans la ville basse ; si le relais n'était point là, on y ferait du moins rafraîchir les chevaux avant de continuer la route ; mais à ceci les postillons se récrièrent énergiquement, le règlement les autorisait à se refuser de « doubler la

Il était fils de J.-B. Bigault, seigneur de Préfontaine et Granham en partie, officier des gendarmes de la garde du roi, chevalier de Saint-Louis — et de dame Marie-Anne de Grathus. Il entra, à dix ans, dans la gendarmerie, fut nommé surnuméraire le 9 juin 1750, cadet en août même année, sous-lieutenant le 29 novembre 1755 ; lieutenant en second le 1er janvier 1759 ; garçon-major en octobre même année ; sous-aide-major en 1761, capitaine en 1765, chevalier de Saint-Louis, comme capitaine en second, dans le régiment de Metz du corps Royal Artillerie, le 15 décembre 1772.

Il prit sa retraite le 1er janvier 1777 avec 600 livres de pension sur les fonds de l'artillerie et 300 livres sur le trésor royal, à lui concédées depuis le 27 juillet 1769. Il vivait retiré à Varennes où il gérait les biens que le prince de Condé possédait dans le Clermontois. M. de Préfontaine et sa femme moururent en émigration à Brunswick. (*Archives du Ministère de la Guerre*). — En résumé, il paraît certain que Préfontaine était prévenu du passage de la famille royale : il est permis de supposer qu'entre lui et Goguelat, qui avait fait plusieurs fois la route et s'était arrêté notamment à Varennes, existait quelque camaraderie d'ancienne garnison : Goguelat confia, sans doute, à Préfontaine le secret de son inspection. Cette hypothèse expliquerait pourquoi Préfontaine passa la nuit à guetter derrière sa porte et le mot qu'il adressa à Moustier : — « Nous savons bien ce que c'est... ce n'est pas une dame. »



Plan de Varennes en 17.1.

1, Maison Préfontaine. — 2, Hôtel de ville, tribunal, prison. — 3, Voûte et église Saint-Gengoult. — 4. Ancien cimetière. — 5, Auberge du Bras-d'Or. — 6, Maison Sauce. — 7, Pont. — 8, Hôtel du Grand Monarque. — 9, Couvent des Cordeliers. — 10, Eglise paroissiale.

poste » ; au delà de Varennes ils ne connaissaient plus la route, et, d'ailleurs, leur patronne, Mme Canitrot, leur avait bien recommandé d'être rentrés à l'aube, avec les chevaux, pour engranger les foins. Pourtant, comme on ne pouvait rester là, et moyennant un bon pourboire, ils consentirent à descendre jusqu'au *Grand Monarque* où, sans aucun doute, on trouverait le relais ; l'un d'eux, Arnould, observa même que, pendant l'arrêt, il avait entendu passer au loin le galop emporté de deux chevaux, « deux bidets de poste, son oreille exercée ne s'y trompait pas [1] ». Chacun reprit donc sa place dans la berline et l'on se remit en marche ; Valory en tête, puis le cabriolet suivi de Malden à cheval, enfin la berline, au pas de ses six chevaux, les roues enrayées à cause de la descente.

Or Arnould ne s'était pas trompé ; ce galop entendu au loin était celui des deux chevaux qui portaient Drouet et Guillaume. Connaissant bien les traverses, ils évitaient de suivre la route : de même qu'à Sainte-Menehould et à Clermont, un détachement de cavalerie pouvait garder l'abord de Varennes et leur barrer le passage. Ils parvinrent à la rivière par un chemin détourné [2] et tandis que Drouet remontait dans la ville haute pour s'assurer que les voitures ne l'avaient pas devancé, Guillaume explorait la place de l'église et les abords du *Grand Monarque*.

C'est là que, depuis quatorze heures, était préparé le

[1] *Louis XVI à Varennes*, par Ancelon.

[2] Soit par le chemin de Mont-Blainville, soit par le moulin. La plupart des récits répètent qu'en entrant dans Varennes, Drouet et Guillaume passèrent au grand galop de leurs chevaux près des voitures royales arrêtées en face de la maison de Préfontaine ; plusieurs même,

relais, chevaux bridés et harnachés, postillons bottés, sous la garde de deux jeunes officiers, M. de Bouillé fils et M. de Raigecourt, attendant, pour aller prendre leur poste en haut de la ville, qu'un courrier — soit Goguelat, soit Valory ou Moustier, — vînt signaler l'approche des voitures royales. Bien que l'heure approximativement fixée pour le passage du roi fût depuis longtemps passée, les deux jeunes gens, fidèles à la consigne, ne bougeaient pas de l'auberge : ils avaient soupé à dix heures, et pour éloigner les soupçons de l'hôtelier, ordonné qu'on leur préparât des lits : ils rentrèrent dans leur chambre, éteignirent les lumières afin qu'on crût qu'ils étaient couchés et restèrent à guetter aux fenêtres ouvertes.

James Brisack, l'un des postillons, ayant soupé avec Tom, son camarade, prenait le frais sur la porte du

sur la foi de la relation de Valory, absolument fantaisiste et erronée sur presque tous les points, ajoutent qu'en arrivant auprès de la berline, Drouet aurait jeté aux postillons l'ordre de ne pas aller plus loin, en leur révélant qu'ils menaient le roi. On ne voit rien de tout cela dans les déclarations des témoins oculaires. Moustier n'en dit pas mot, Madame Royale et Mme de Tourzel pas davantage : Valory lui-même, interrogé à la prison de l'Abbaye, le 26 juillet 1791, par les commissaires du tribunal du premier arrondissement de Paris, ne parle pas du passage de Drouet, encore qu'il soit, en cet interrogatoire, très précis sur le fait et les circonstances de l'arrestation. De tous ceux qui étaient là, aucun donc n'a vu passer les deux cavaliers, et, certes, c'était là un incident à ne pas oublier. Dans son récit devant l'Assemblée, Drouet dit bien : « les voitures étaient tapies le long des maisons : il y avait une dispute entre les postillons et les conducteurs des voitures », mais il ne dit pas *qu'il les vit ;* et s'il les aperçut de loin, en remontant la ville, ce qui est très probable, il dut faire tout son possible pour éviter de passer près de ces voitures qu'il savait accompagnées de trois hommes résolus et dont il pouvait tout craindre. C'est là, d'ailleurs, la seule version qui permette de mettre d'accord les relations des témoins et des acteurs du drame et de ne point taxer d'imposture, comme ont été obligés de le faire Victor Fournel et tant d'autres, la déclaration très curieuse et très pittoresque de James Brisack, l'un des préposés aux écuries de M. de Choiseul.

Grand Monarque ; à dix heures et demie ils firent ensemble un tour sur la place de la ville basse tout à fait déserte et très silencieuse. Ils rentraient à l'auberge quand Brisack entendit « plusieurs coups de fouet, un homme qui criait ho ! hu ! ho ! ». Comme il ne faisait pas de lune, il ne voyait pas cet homme ; mais il l'appela et lui demanda « ce qu'il voulait ». L'homme, — c'était Guillaume[1], — répondit « qu'il courait après une voiture et qu'il appelait du monde pour savoir si on l'avait vu passer ». Brisack assura qu'on n'avait aperçu, depuis le matin, qu'un cabriolet conduisant des gens de M. de Choiseul ; l'autre expliqua « que ce n'était point cela qu'il cherchait, et que la voiture qu'il demandait était une grande berline et qu'il ne devait pas y avoir plus d'une demi-heure qu'elle était passée ; » à quoi Brisack affirma de nouveau qu'aucune berline n'avait traversé la ville. Guillaume causa durant quelques minutes avec Brisack, puis il repassa le pont et rentra dans la ville haute. Brisack se promena encore un quart d'heure sur la place basse, devant l'église ; il allait rentrer s'étendre sur la paille, près de ses chevaux, — car M. de Bouillé avait formellement recommandé de se tenir prêt au premier mot d'ordre, — quand une rumeur s'éleva de l'autre côté de la rivière : c'était un bruit de dispute et des cris d'appel ; Brisack y court ; à quelques pas du pont, dans la rue de la Basse-Cour qui monte à la ville haute, l'auberge du *Bras d'Or*, tenue par Jean Leblanc,

[1] C'était Guillaume et non Drouet, car celui-ci n'aurait pas manqué de noter, dans son récit très détaillé, — et très amplifié, — ce hasard qui faisait qu'un des serviteurs postés là pour aider au passage de la famille royale, participait, au contraire, par le renseignement donné, à l'arrestation.



L'hôtel du Grand Monarque à Varennes.

était encore éclairée : c'est là qu'avait lieu la scène[1]. Drouet et Guillaume s'y trouvaient et aussi quelques jeunes gens de la ville, tous patriotes : d'abord Paul, frère de Jean Leblanc, puis Joseph Ponsin, Régnier, homme de loi, Justin George, fils du maire-député et capitaine de la garde nationale : ils s'étaient attardés à causer politique avec deux étrangers à la ville, Thennevin, des Islettes, et Delion, de Montfaucon, venus ce jour-là, pour affaires à Varennes, et qui devaient coucher au *Bras d'Or*[2]. Assuré par Guillaume que la berline royale n'avait pas encore passé le pont, Drouet avait remonté la grande rue jusqu'à l'entrée du bourg, il avait aperçu de loin les lanternes des deux voitures, « tapies contre les maisons[3] », et entendu la discussion entre Moustier et

[1] *Déclaration de James Brisack, attaché à l'écurie de M. le duc de Choiseul*, à la suite de la relation de Choiseul.

[2] Second procès verbal de la municipalité de Varennes.

[3] Récit de Drouet à l'Assemblée. *Archives parlementaires*, t. XXVII, p. 505.

les postillons qui refusaient d'aller plus loin. Tout courant il redescendit au *Bras d'Or* et tomba dans la réunion comme la foudre. Alerte ! une berline va passer pleine de voyageurs qui pourraient bien être le roi et sa famille... Drouet croit les avoir reconnus à Sainte-Menehould : mais il n'en est pas sûr. Il a pris les devants et les a gagnés de vitesse... Il n'y a pas un instant à perdre si l'on veut arrêter les voitures qui sont là, en haut de la rue, et exiger des gens qui les occupent la présentation de leur passeport... Quel émoi ! Le roi ! A Varennes ! Dans cette bourgade paisible où, toute la journée, on avait vu, devant les portes, les femmes et les jeunes filles tresser des guirlandes de mousse et des entrelacs en papier pour la Fête-Dieu du surlendemain[1] ! Vite, on se concerte : que faire ? donner l'alarme ? Non ! Barrer le pont, d'abord ; il y a le chariot de meubles du père Wacquant[2] qui attend, chargé, prêt à partir : il fera l'office de barricade. Drouet et Régnier le tirent en travers du pont[3] : en passant ils ont réveillé l'épicier

[1] *Déclaration de James Brisack.*

[2] *Archives nationales*, Dxxix^b. 37.

[3] « Nous fîmes réflexion qu'il ne fallait pas crier aux armes ni sonner l'alarme avant d'avoir barricadé les rues et le pont par où le roi devait partir. Il y avait précisément, tout près, une grosse voiture chargée de meubles ; nous la plaçons en travers du pont, puis nous allons chercher plusieurs autres voitures, de manière que les chemins étaient embarrassés au point qu'il était impossible de passer. » Récit de Drouet à l'Assemblée. *Archives parlementaires*, XXVII, p. 508.

Gabriel écrit : — « Ils *renversèrent* la voiture en travers du pont. » Ils la *placèrent* au contraire sans bruit, puisque les deux officiers Bouillé fils et Raigecourt, logés au *Grand Monarque*, à dix pas du pont n'entendirent rien. — « Rentrés dans notre chambre, expose Raigecourt, nous éteignîmes les lumières pour laisser croire que nous étions couchés ; nous ouvrîmes les fenêtres et gardâmes le plus profond silence. Vers minuit, plusieurs personnes passèrent et repassèrent dans la rue, mais sans tumulte ; s'arrêtèrent même sous nos fenêtres, mais jamais il ne fut possible d'entendre de quoi elles parlaient. Envi-

Sauce, procureur de la commune qui habite presque en face du *Bras d'Or*. Sauce passe une houppelande sur sa chemise et sort en hâte de sa maison ; instruit en deux mots de la situation, il court chez son voisin, le tanneur



Le pont de l'Aire, à Varennes.

Paltier qui, en l'absence du maire, remplit les fonctions d'officier municipal ; puis il rentre chez lui, appelle ses enfants, leur ordonne de s'habiller et d'aller crier *au feu* par la ville ; il revient aussitôt au *Bras d'Or*, muni cette fois d'une lanterne. Les deux frères Leblanc étaient armés de fusils et comme la grand'rue, en descente rapide depuis la maison Préfontaine jusqu'au pont, traversait, vers le milieu de son parcours, un passage couvert pratiqué sous l'église Saint-Gengoult, ils se postèrent sous la voûte, juste au moment où l'on entendait les voitures approchant, roues enrayées, au pas

ron un grand quart d'heure ou une petite demi-heure après, on sonna le tocsin... » *Exposé de la conduite de M. Raigecourt* à la suite des *Mémoires* de Bouillé.

des chevaux... Un cavalier paraît d'abord : c'est Valory ; on le laisse s'engager sous la voûte et, soudain, les deux hommes surgissent de l'ombre : « Halte ! arrête, ou nous faisons feu ! » Valory saute à bas de son cheval, « se récriant de cette violence inqualifiable contre des voyageurs paisibles. » Le cabriolet, sous la voûte, s'arrête brusquement, et cet à-coup se répercute, parmi les cris des postillons, aux six chevaux de la berline qui suit immédiatement. Les Leblanc s'étaient approchés du cabriolet : aux portières se montraient les têtes effarées des deux femmes de chambre : à la demande des passeports elles répondirent ; « que c'était la seconde voiture qui les avait, » et, toutes saisies, elles descendirent du cabriolet. Les deux frères s'avançaient vers la berline, arrêtée, avant la voûte, et qui, dans l'ombre, semblait colossale, avec ses deux gros fanaux à réflecteurs et sa pyramide énorme de bagages. Déjà les vitres étaient baissées et Mme de Tourzel se penchait, anxieuse : derrière les Leblanc se trouvent là Thennevin et Delion, munis, eux aussi, de fusils, Justin George, Ponsin, Coquillard, tous gardes nationaux également armés, et le procureur Sauce portant sa lanterne ; quelques hussards qui flânaient par la ville, attirés par le bruit, s'étaient mêlés au groupe [1].

[1] On s'étonnera de ne point voir paraître dans ce récit les soixante hussards cantonnés à Varennes et destinés à assurer le passage du roi. C'est qu'ils ne parurent pas davantage dans la réalité. Après avoir très consciencieusement étudié ce point particulier de l'histoire de la fuite du roi, j'en suis resté à me demander ce que ces soldats ont pu devenir. On a vu que Moustier, dont la première idée avait été de se faire conduire à leur quartier, l'avait trouvé *obscur et silencieux* : il n'y rencontra pas Rohrig, leur officier. Et ce qui paraît plus extraordinaire c'est qu'à onze heures, c'est-à-dire au moment où les voitures royales étaient en haut de la ville, le capitaine de Raigecourt se rendait

La berline est entourée : Les passeports ? — « Qu'on se dépêche, nous avons hâte d'arriver », dit sèchement la voix de la reine. Mme de Tourzel présente le passeport et le remet à Mme Brunier, qui est là, debout, très apeurée, près de la portière ; Mme Neuville, bouleversée se serre

chez le lieutenant Rohrig et le prévenait « de se tenir prêt sur-le-champ pour escorter un trésor qui ne tarderait pas à arriver et qu'il conduirait à Dun ». Sur l'objection que fit Rohrig « que son détachement étant de soixante hommes, il suffirait qu'il en prît quarante », Raigecourt répondit « qu'il valait mieux qu'il tînt son détachement entier tout prêt ». Raigecourt ajoute que Rohrig « se rendit sur-le-champ au quartier de ses hussards pour se conformer à l'ordre de tenir les soixante chevaux sellés et bridés, et les hommes auprès ». Il pouvait être, note Raigecourt, onze heures un quart.

C'est à ce moment précis que Moustier dut se présenter au quartier et qu'il n'y trouva personne ! Je le répète, c'est de toutes façons *inexplicable*. Le marquis de Bouillé (comte Louis) assure bien que dès l'arrestation du roi, *le détachement de hussards fut aussitôt réuni ;* mais le comte Louis n'était pas là ; c'était à son frère, le chevalier, qu'on avait confié, conjointement avec Raigecourt, la garde du relais de Varennes. C'est donc Raigecourt qu'il faut croire ; il note : « Pendant la journée, j'avais remarqué que tous les hussards que j'avais vus étaient ivres. » Quelqu'ivres qu'ils fussent, soixante hussards, dans une bourgade aussi peu étendue que Varennes, ne disparaissent pas subitement et simultanément. Or pas un ne se montre. Car il n'est pas possible d'adopter la version de Drouet dans son récit à l'Assemblée : au moment où les Varennois arrêtèrent la voiture, il prétend que celle-ci se trouva tout à coup entourée *de hussards qui avaient le sabre à la main*. Nul autre que lui ne donna ce détail. Mme Neuville, qui descendit la première du cabriolet affirme au contraire dans son interrogatoire « qu'elle n'a vu sur la route ni hussards, ni dragons, même à Varennes ». Il n'est pas supposable d'ailleurs que si les hussards se fussent en effet trouvés là, ils n'eussent pas réussi à disperser les huit ou dix bourgeois qui barraient la rue. Raigecourt assure que, une heure plus tard, alors que tout Varennes était déjà réveillé et dans la rue, « dix hommes bien déterminés, peut-être moins, eussent mis en déroute cette populace effarée. » Tout ce que j'ai pu trouver aux archives du ministère de la Guerre sur ce fait étrange est cette note concernant l'officier qui commandait le détachement : « Léonard Rohrig, né à Neuhausen, évêché de Worms, le 27 avril 1768, sous-lieutenant de remplacement au régiment de Lauzun-Hussards, le 1er mai 1787, sous-lieutenant en pied le 27 mai 1789, s'est trouvé à l'affaire de Nancy le 31 août 1790, a abandonné son emploi le 22 juin 1791 à Varennes, lors de l'arrestation du roi. » *Archives du ministère de la Guerre*. Rien d'autre sur cet officier et sur son inexplicable disparition : il semble même qu'on ignora toujours ce qu'il est devenu.

contre sa compagne : toutes deux sont poussées dans la salle du *Bras d'Or* qui s'ouvre à la sortie de la voûte : il y a là Drouet, Guillaume, Pultier l'officier municipal. d'autres buveurs encore parmi lesquels quatre ou cinq hussards [1], à demi ivres, indifférents, qui ne comprennent d'ailleurs et ne parlent que l'allemand. Sauce prend le papier des mains de Mme Brunier et en donne lecture posément : « Ce passeport est parfaitement valable », dit une voix ; d'autres approuvent ; c'est une fausse alerte ; il n'y a aucun motif pour empêcher les voyageurs de continuer leur route, c'est l'avis général ; quand Drouet, furieux, intervient : il s'emporte, jure, tempête, interpelle Pultier et Sauce, Mmes Neuville et Brunier qui, atterrées, regardent. « Je suis sûr maintenant, que c'est le roi et sa famille, crie-t-il ; si vous le laissez passer en pays étranger vous êtes coupables du crime de haute trahison [2]... » Les Varennois, troublés par cette audacieuse affirmation, terrifiés de la responsabilité, hésitent, se consultent... on retardera les voyageurs jusqu'au matin, et Sauce revient aux voitures qui, pen-

[1] « Elle a vu, dans la chambre basse où elle était, quatre ou cinq hussards qui ont demandé à boire. » *Interrogatoire de Mme Neuville.*

[2] « L'officier municipal faisant fonctions de maire, Pultier, quelques-uns de ses collègues et même le procureur de la commune, tenaient pour certain que le passeport qu'on leur présentait était valable et devait suffire pour permettre aux voyageurs de continuer leur route : la plupart même applaudissaient à cette mesure. Ce fut Drouet qui s'y opposa avec un tel acharnement, en interpellant les officiers municipaux, les personnes déjà amassées, les voyageurs eux-mêmes, en s'emportant comme un furieux, en effrayant ces pauvres gens de leur responsabilité en leur répétant sous toutes les formes : « *Je suis sûr que la voiture arrêtée par nous contient le roi et sa famille; si vous le laissez passer en pays étranger, vous vous rendez coupable du crime de trahison...* » qu'il ramena tout le monde, de gré ou de force, à son avis. »

Victor Fournel. *L'événement de Varennes* (renseignements transmis par des témoins oculaires).

dant ce colloque, ont franchi la voûte et sont venues se ranger devant le *Bras d'Or*. Il tient toujours son falot qu'il passe, à bout de bras, dans l'intérieur de la berline pour éclairer tous les visages ; mais il reste perplexe, n'ayant jamais vu le roi ni la reine ; il s'adresse à celle-ci, pourtant : il faut descendre, on visera le passeport au jour. Les voyageurs protestent, le moindre retard peut leur porter un préjudice considérable dont la municipalité de Varennes sera responsable. Une discussion s'engage ; Sauce n'a qu'un mot : — « Demain matin, on verra. » D'ailleurs « les chevaux ne peuvent aller plus loin sans rafraîchir ; les chemins sont mauvais ; la nuit est si noire qu'on ne s'en tirera pas ». Nulle allusion, d'ailleurs, qui puisse laisser croire aux fugitifs qu'ils sont reconnus. — « Allons, postillons, en route », dit le roi, prenant un parti. Mais aussitôt les fusils s'arment ; on crie : « Plus un pas ou nous faisons feu » ! Le roi, se penchant, voit une sorte de foule amassée maintenant autour des chevaux ; les postillons ont mis pied à terre ; on entend des cris d'alarme, au loin, dans la ville et, tout près, le tocsin sonne, au-dessus de la voûte, à la tour de Saint-Gengoult. Aux fenêtres des lumières apparaissent ; toute la bourgade se réveille...

Descendre? Mais où passer la nuit? Sauce, poliment, met sa maison à la disposition des voyageurs ; dans trois heures il fera jour... La portière s'ouvre : ils descendent; les gens s'écartent. Serait-ce là le roi et la reine? Personne ici ne les connaît; on se les figurait tout autres. Ils font quelques pas dans la rue ; on les suit avidement... L'épicerie Sauce est là, à gauche : c'est une

masure, étroite de façade, construite en bois. Sauce précède ses hôtes, lève sa lanterne, les guide : les voilà dans la boutique, pièce basse dont toutes les solives sont garnies de chandelles pendues. Au tocsin qui tinte toujours se joint maintenant le bruit du tambour, battant le rappel. Tous les habitants de Varennes sont à présent dans la rue. Quel réveil ! Le roi, le roi de France, et la belle reine, et leur Dauphin, qu'on a tant vus sur les images, sont chez le père Sauce... ! Les hommes prennent leurs fusils, leurs faux, des vieux sabres, ce qu'ils trouvent, pour monter la garde ; les femmes descendent en camisole. Chez Sauce, on ne voit rien : les voyageurs sont dans l'arrière-boutique et les portes se sont refermées ; mais devant le *Bras d'Or*, on s'amasse pour apercevoir, au fond de la salle d'estaminet, les deux femmes de chambre assises devant une table, et qui restent là, accablées.

C'est, dans ce bout de rue d'ordinaire si désert et si calme, un remous continuel : des hommes traînent de vieux canons de rempart conservés à la mairie[1], qu'ils vont mettre en batterie à la route de Clermont qu'on barricade au moyen de deux pièces de bois et de fagots tirés d'un hangar[2]. En un instant toutes les dispositions d'un siège sont prises avec une spontanéité, une unanimité de décision vraiment singulières : Varennes, cette nuit-là, improvisa l'héroïsme.

Le roi n'était pas chez Sauce depuis plus d'une heure qu'un cri secoue toute la ville : Les hussards ! Voilà les

[1] Il y avait à Varennes, en 1791, une compagnie de canonniers dont Étienne Radet était le commandant. Les pièces, au nombre de deux, étaient, a dit Drouet, hors d'usage : l'une d'elles, paraît-il, était en bois. Voir *Mémoires du général Radet*, par A. Combier 1892.

[2] *Relation* de Choiseul.

hussards ! Le détachement de Lauzun arrivait enfin du Pont-de-Somme-Vesle, à travers les bois, Choiseul et Goguelat en tête : dès la forêt ils ont entendu le tocsin



La rue de la Basse-Cour et la maison Sauce, à Varennes.

et vu les lueurs de Varennes. Aux premières maisons du bourg on les arrête. — Qui vive ? — France — Lauzun-Hussards ! Deux hommes se pendent à la bride du cheval de Choiseul : — « On n'entre pas sans un ordre de la municipalité. » Il les écarte à coups de plat

de sabre et passe[1], se lance dans la ville, tout éclairée et grouillante d'une foule enfiévrée. Il aperçoit, rangés dans une rue étroite, le cabriolet et la berline, dételés : plus bas, il s'étonne de voir « une garde nombreuse devant une maison de peu d'apparence » ; mais il poursuit : ce qu'il cherche, c'est le lieutenant Rohrig et ses hussards.

Au quartier des Cordeliers il apprend des gardes d'écurie que les soldats « sont tous dispersés à boire dans la ville et qu'il n'y a pas d'officier... » Alors remontant la rue, il rejoint ses hommes qu'un gendarme est venu reconnaître et qui sont rangés en bataille sur une place étroite, en face de la maison Préfontaine, devant le bâtiment, vieux de six siècles, qui contient l'hôtel de ville, le tribunal, la prison et la halle[2]. Choiseul harangue ses hommes, leur annonce que « c'est le roi, la reine qu'il faut délivrer, ou mourir, et qu'ils vont acquérir une gloire éternelle[3] ». Les hussards, fourbus, se regardent avec étonnement : aucun d'eux n'entend le français. *Der Kœnig! Die Kœniginn!* c'est là tout ce qu'ils ont compris... Et voilà que surgit sur la place la maigre et haute silhouette de Sauce : le pauvre homme, toujours

[1] *Relation* de Choiseul.

[2] *Manuscrit de Antonin-Aimable Coulonvaux, ancien huissier et trésorier de l'église paroissiale de Varennes.* « Il y avait, en 1791, sur la place du château, un ancien édifice connu sous le nom de *Palais*. C'était le prétoire du bailliage d'Argonne ou de Clermont, dont le siège était la ville de Varennes, et il recouvrait entièrement le sol de la place. Il était très spacieux et comprenait les prisons, les halles du marché public, etc. Ce vieil édifice servait encore de maison commune, mais étant tombé en ruines, on prit le parti de le démolir de 1793 à 1795. A l'époque de l'arrestation du roi la maison commune actuelle, située place du marché, était en construction : elle s'élevait sur l'emplacement des anciens fours banaux du prince de Condé.

[3] *Relation* de Choiseul, et à la suite, *Rapports* de M. Aubriot.

perplexe et ébranlé par les dénégations de ses hôtes, a eu l'idée de courir chez un juge au tribunal, nommé Destez, qui s'est marié à Versailles et y a vu souvent la famille royale. Destez s'habille en hâte, prévenant sa femme « de ne pas s'inquiéter, qu'il va revenir » ; Sauce l'emmène et c'est alors que, passant devant l'hôtel de ville, il surprend la harangue de Choiseul aux hussards. Lui aussi leur adresse un discours, également incompris du reste.

— « Braves soldats, nous croyons le roi dans notre ville ; mais vous êtes trop bons citoyens pour vous prêter à son évasion qui ne pourrait s'opérer qu'au prix du sang[1]... ! » Les hommes se regardent : Choiseul commande : *Par Quatre!* et les lance au trot. Dans la grand' rue cette charge fait le vide ; les femmes crient, on s'entasse aux portes pour la laisser passer. Sous la lueur qui tombe des fenêtres illuminées, les cavaliers traversent la ville, sabre au clair ; devant la maison Sauce, ils font halte, s'alignent... Et la famille royale, du fond de la chambre haute où on l'a fait monter, entend le piétinement des chevaux et les commandements, elle échange des regards d'espoir : voilà les hussards ; nous sommes sauvés. La porte s'ouvre : c'est Sauce qui rentre, poussant Destez. Celui-ci regarde : où sont-ils? Et il voit, groupés dans l'ombre grise les trois femmes assises, tenant les deux enfants, et, près d'elles, allant et venant, boudeur, avec un dandinement caractéristique, un gros homme en perruque commune, en habit gris. Pas de doute, c'est Louis XVI...

[1] *Second procès-verbal de la municipalité de Varennes.*

Destez plia le genou. — Ah! sire! fit-il[1].

Subitement Louis XVI, très ému, avoua.

— Eh bien, oui, je suis votre roi...

Et, ouvrant les bras il y attira l'épicier Sauce qu'il embrassa à plusieurs reprises, puis Destez; il embrassa

[1] En 1838, Victor Hugo, visitant Varennes y recueillit cette tradition: « Voici ce qu'on raconte dans le pays. Le roi se défendit vivement « d'être le roi (ce que n'aurait pas fait Charles Ier, soit dit en passant). « On allait le relâcher faute de le reconnaître décidément lorsque sur- « vint un M. d'Ethé qui avait je ne sais quel sujet de haine contre la « Cour. Ce M. d'Ethé (je ne sais si c'est bien là l'orthographe du nom « mais on écrit toujours suffisamment le nom d'un traître) cet homme « donc aborda le roi à la façon de Judas en disant: *Bonjour, Sire.* « Cela suffit, on retint le roi. Il y avait cinq personnes royales dans la « voiture: le misérable avec un mot les frappa toutes les cinq. Ce « *Bonjour Sire*, ce fut pour Louis XVI, pour Marie-Antoinette et pour « Madame Elisabeth la guillotine, pour le Dauphin l'agonie du Temple; « pour Madame Royale l'extinction de sa race et l'exil. » *Le Rhin*, lettre III.

Il est bien probable que M. Destez ne crut pas et ne voulut pas commettre tant de crimes en reconnaissant le roi; mais toute tradition est bonne à recueillir; il est bien certain en effet que Victor Hugo n'a fait que dramatiser ici quelque on dit du pays. Quel *sujet de haine* pouvait avoir ce juge *contre la Cour*? Je ne sais. Ce qui est certain, c'est que les lettres de Mme Destez, échouées dans un carton des Archives Nationales, sont écrites d'une plume très acerbe et avec un parti pris singulier contre la famille royale.

Jacques Destez, né en 1758, était fils du Prévot de Brieulles (Ardennes). On le trouve négociant à Paris ou à Versailles (?) quand il se maria dans cette dernière ville avant la Révolution; il épousa Marie-Henriette Lasalle. Le mariage, quoique consigné sur les registres de Versailles, eut lieu à Garches (Seine-et-Oise) en mai 1782. Destez fut en 1789 délégué du tiers état (*Almanach* de 1790): il venait d'être nommé juge à Varennes à l'époque de l'arrestation du roi. Il fut ensuite juge à Montmédy, puis à Vaucouleurs, enfin à Saint-Mihiel où il resta de 1795 à 1800. En 1807 il était notaire à Varennes, où il mourut le 29 juin 1824 (renseignements particuliers).

Marie-Henriette Lasalle, femme Destez, née en 1763, dont nous citerons fréquemment les lettres, était la fille de Henry Lasalle, chef de fourrière de la reine; c'était un des 194 officiers des *Sept offices* qui dépendaient du service du premier maître d'hôtel. Ces sept offices se composaient du Gobelet, de la Bouche, de la Panneterie, de l'Echansonnerie, de la Cuisine, de la Fruiterie et de la Fourrière (fourrière du bois et charbon, entretien des feux, etc.). Il serait bien précieux de savoir pourquoi Destez, ayant épousé la fille d'un officier de la reine, passait pour avoir un sujet de haine contre la Cour.

Pultier, Coquillard, Cochou, Mauchauffé et tous les membres du Conseil de la commune et tous les officiers municipaux qui se trouvaient là. A chaque accolade il s'attendrissait; tous les assistants pleuraient; la reine plus hautaine et moins familière était « dans un état d'extrême agitation[1] ». Le roi, aussitôt très confiant, expliqua tranquillement « qu'il était sorti de Paris parce que sa famille y était chaque jour exposée à périr; qu'il en avait assez de vivre au milieu des poignards et des baïonnettes, et qu'il venait se réfugier parmi ses fidèles sujets[2]... » Tout le monde parlait à la fois; en un instant le roi n'eut plus là que des amis : on convint, d'un commun accord, qu'à l'aube il reprendrait, vers Montmédy, son voyage interrompu, escorté de cinquante hussards et de cinquante gardes nationaux.

La pièce où se passait cette scène, située sur le derrière de la maison, communiquait avec une première chambre, un peu moins exiguë, donnant sur la rue, et où aboutissait l'escalier étroit montant du rez-de-chaussée. La boutique, la cuisine, l'escalier, la grande chambre du premier étage étaient remplis de curieux parvenus à se glisser dans la maison : c'était un piétinement continuel, des cris, des remous, un écrasement, pour jeter un coup d'œil aux captifs qu'on apercevait, à travers la porte ouverte, gardée par deux paysans armés de fourches[3]. Sur un lit dormaient à poings fermés le Dau-

[1] *Second procès-verbal de la municipalité de Varennes.* Première rédaction.

[2] *Idem.* Rédaction définitive.

[3] *Relation* de Choiseul. L'un d'eux s'appelait Jean Louis Drnard et était marteleur aux forges. *Archives du greffe du tribunal de Saint-Mihiel.*

phin et sa sœur. Près d'eux, Mme de Tourzel était assise, sommeillant, le front dans la main; Mmes Neuville et Brunier, enfin sorties du *Bras d'Or*, se tenaient près d'elle, assises également. Au fond, sur des chaises, les trois gardes du corps; le roi, allant et venant, fort calme, répondait avec complaisance à ceux qui réussissaient à se faufiler dans la chambre. La reine était très nerveuse, Madame Élisabeth patiente et résignée: auprès d'elles, sur une table on avait posé du pain, du vin et quelques verres. Mme Sauce avait fait appel à la complaisance d'une voisine, Mme Bellet, qui l'assistait, dans ce grand désarroi de son ménage et qui, de la nuit, ne quitta pas la maison.



La maison Sauce.

Choiseul et Goguelat étaient montés pour offrir au roi leurs hommages et lui demander ses ordres; Damas, arrivé, lui aussi, avec six seulement de ses dragons, s'était également présenté à Sa Majesté : tous trois avaient proposé de repousser par une charge de cavalerie la foule qui obstruait la rue et de frayer à la famille royale un passage... Mais le roi jugea la chose inutile : pourquoi employer la force? La municipalité a promis « de lui faciliter les moyens de gagner Montmédy », à

la seule condition qu'il différât jusqu'à l'aube son départ ; d'ailleurs Bouillé, à Stenay, — neuf lieues de Varennes, — doit être averti maintenant et paraîtra bientôt avec son corps d'armée ; mieux vaut donc patienter un peu. Il semble que le roi ne perdit rien de sa placidité ; la reine racontait, de façon charmante, à Choiseul, à Goguelat, à Damas toutes les particularités de sa sortie des Tuileries[1]. Eux, en vrais courtisans, profitaient de l'occasion pour « se pousser » et faire leur cour...

Au dehors la foule, continuellement, grossissait : ceux qui occupaient les bonnes places, en face de la maison Sauce, s'obstinaient là, entre les chevaux des hussards. Dans le petit jour naissant, on distinguait, gardant la porte de l'épicerie, trois dragons de Damas, — les maréchaux de logis Saint-Charles et Lapotherie et l'adjudant Foucq, — avec leur habit vert olive à retroussis rose, leur culotte blanche et leurs grandes bottes[2]. Aux fenêtres, aux lucarnes, sur les toits, des têtes se penchaient, et, sans cesse, par les deux extrémités de la rue, venaient se heurter à cet entassement, un flot d'hommes en blouses, de femmes en bonnets lorrains, de gardes nationaux armés de faux, de pieux, d'antiques fusils, que le tocsin, de village en village, avait réveillés et que les mots magiques : *Le roi, la reine et le petit Dauphin sont à Varennes,* attiraient irrésistiblement. De cette multitude dont la compacité décuplait la surexcitation, montaient des rumeurs étranges : le moindre incident était commenté, grossi, dénaturé ; on disait le

[1] *Relation* de Damas. « Elle charmait en quelque sorte notre impatience par l'intérêt de ses récits. »

[2] Ordonnance de 1786.

lieutenant Rohrig disparu ; ses hommes ne pouvaient rentrer aux Cordeliers, bloqués par la garde nationale. A trois heures et demie du matin, on vit, sortant de l'épicerie, Mangin, bien connu dans toute la région, car il cumulait, à Varennes, les fonctions d'avoué et l'exercice de la chirurgie : on sut aussitôt qu'il partait pour Paris ; il allait prendre les ordres de l'Assemblée nationale ; il traversa la foule, serrant des mains tendues, agitant son chapeau, acclamé... Un peu après, on apprit que Bouillé arrivait avec ses troupes ; quelqu'un[1] de Romagne l'avait vu passer, tout courant, à la tête de Royal-Allemand. Bouillé arrive ! Bouillé est aux portes de Varennes... Il vient enlever le roi, massacrer les patriotes, brûler la ville. Des clameurs s'élèvent : des armes ! Ouvrez toutes les portes ! Sur ce mot d'ordre les portes s'ouvrent toutes grandes pour faciliter la retraite de la foule quand Royal-Allemand va paraître[2]. Et les hussards ? Ils dorment presque, sur leurs chevaux harassés ; la lassitude, les remous qui les pressent, ont peu à peu rompu leur alignement ; on aperçoit çà et là, dominant la foule, leurs shakos en feutre noir poudreux, leurs dolmans bleus, leurs schabraques de peau de mouton : on leur parle : chargeront-ils le peuple si on leur en donne l'ordre ? Mais aucun d'eux ne comprend : vite, on va chercher une femme qui sait l'allemand ; on l'amène, on lui fait la leçon, elle s'adresse aux soldats ; et ceux-ci, ravis, fraternisent[3]. Du vin ! On les

[1] Le gendarme Barthe : il avait échappé aux hulans en se jetant dans les bois. *Procès-verbaux de Varennes.*

[2] *Relations* de Choiseul, de Damas. *Procès-verbaux de Varennes.*

[3] Ancelon. *Fuite de Louis XVI.*



GOGUELAT

fait boire ; on rit avec eux... Goguelat sort, à ce moment, de chez Sauce : il monte à cheval, commande de *rompre par quatre;* les hussards restent immobiles ; quelques-uns, dans leur jargon, crient *Vive la Nation !* La foule applaudit, ricane : *Vive Lauzun!* Goguelat, très pâle, fait cabrer son cheval : c'est une bagarre. Le major de la garde nationale, Roland, se jette à sa bride ; Goguelat tire son sabre : — « Je passerai, crie-t-il, je vous jure sur ma tête que j'aurai le roi ! Je vais faire tout sabrer et saccager...! » Il lève son sabre sur Roland qui lui tire, à bout portant, un coup de pistolet. Un grand cri sort de la foule ; l'officier est tombé de cheval ; on se précipite, on l'emporte ; sa blessure est légère, la balle l'a touché à l'épaule. Roland, navré, s'excuse, presque pleurant, l'emmène au *Bras d'Or*, le panse lui-même ; et bientôt Goguelat reparaît, acclamé à son tour par la foule rassurée. Les hussards n'ont pas bougé ; ils continuent à boire et à crier *Vive la Nation!* Sous le soleil déjà haut, le peuple s'exalte de son succès ; l'instinct lui vient de sa puissance, il sent sa force irrésistible. On s'interpelle joyeusement, on gouaille, on chante, et, tout à coup, un grand silence... Chez Sauce, s'ouvre une fenêtre du premier étage, et l'on voit le roi, debout, avec son habit gris, sa redingote vert bouteille, sa perruque courte : il se penche, regarde, salue de la main. Ce fut une acclamation formidable : *Vive le Roi! Vive la Nation!* et aussi *Vive Lauzun! Vivent les hussards!* Il était cinq heures du matin.

Plus tard on vit circuler M. de Signémont, ancien officier, portant la croix de Saint-Louis ; il habitait Neuvilly d'où il était accouru, dès l'aube, à Varennes. En

deux heures il avait mis la ville en état de soutenir un siège : barricades à toutes les issues, postes avancés, grand'gardes. Tous les gardes nationaux venus des villages voisins étaient par lui alignés, depuis la maison Sauce jusque sur la route de Paris, en une double haie qui allait, se prolongeant de plus en plus, par l'arrivée successive des paysans d'alentour, — plus de dix mille, disait-on.

Sauce allait et venait de chez lui à l'hôtel de ville : on le voyait circuler gravement, la figure allongée et pâle[1], les yeux fixes, presque égarés.

Un des soldats de Damas qui eut, le matin du 22, affaire à lui, fut frappé de son accablement : il avait « l'air d'être en léthargie[2] ».

D'ailleurs un si fabuleux coup de théâtre avait affolé tout Varennes. A six heures du matin on pouvait à peine circuler dans la ville tant la cohue s'accroissait de minute en minute ; autour du roi on restait persuadé, ou on feignait de l'être, que le voyage allait se poursuivre vers Montmédy ; à la municipalité on était bien résolu à ne point assumer la responsabilité du départ et à attendre les ordres de Paris : dans les deux camps tout le monde se remuait et personne n'agissait. Aux portes de la ville, du côté de Chépy, dans les vignes, un petit corps de hussards, avant-garde de l'armée de Bouillé, restait inactif ; dans les rues, mêlés à la foule, circulaient, ivres, les hussards et les quelques dragons amenés par Damas ; les maisons regorgeaient, on mangeait partout ; les ménagères enfournaient du pain, cuisaient des tartes ;

[1] *Relation* de Choiseul.
[2] *Relation* de Rémy.

dans les jardins on mettait les cerisiers au pillage ; des hommes passaient portant des bottes de foin ou de paille ; aux carrefours s'enchevêtraient les charrettes dételées, brancards en l'air ; dans les cours les bidets s'alignaient à côté des chevaux des soldats, sur des litières improvisées : de cet entassement d'êtres s'exhalait une fermentation qui ressemblait à de l'enthousiasme. On sait que Bouillé accourt avec ses Allemands, et ces paysans de France, qui n'ont jamais manié un fusil, sont décidés au combat : ils n'ont qu'un cœur et qu'une pensée, garder leur roi qu'on veut leur enlever. Tous ceux qui passent devant chez Sauce estiment convenable de manifester à la famille royale leur amour en criant : *A Paris !*

Personne ne veut ou n'ose prendre un parti, et dans la confusion de ces heures d'anxieuse irrésolution, quelques incidents dominent : c'est, vers quatre heures du matin, le capitaine de la garde de Véry, Florentin, qui, tenant un papier, pénètre chez Sauce : — « Voici une lettre adressée au roi », dit-il. Sauce lit la suscription ainsi rédigée : *A vous deux, à vous trois.* — « Sire, fait l'épicier, voici une lettre *pour nous deux, pour nous trois* ; reconnaissez-vous cette adresse ? — Non », réplique le roi, en haussant les épaules. Dans l'appréhension que cette missive ne contînt « quelque chose de dangereux », on la remet à Radet, le commandant des canonniers [1]. Un peu plus tard, le même Radet, toujours en va-et-vient de la rue à l'épicerie, reconnaît Choiseul, pour l'avoir vu, jadis, chez M. de Puységur dont il a été le secrétaire,

[1] *Déclaration* de Florentin. *Archives du greffe de Saint-Mihiel.* Procès de Radet.

et aussitôt la famille royale l'entoure et cherche à se le concilier. De fait, Radet tente d'amadouer la garde du pont, insinuant que « si on laissait passer le roi, ce serait un grand bien pour Varennes[1] ». Un murmure l'accueille : — « Il vient de Paris, qu'il y retourne », crie une voix, celle de Jean-Pierre Comtois. C'est Radet, toujours, qui usant de ruse, propose aux Varennois, si le roi persiste à partir, ou que les hulans paraissent, « de l'enlever par le derrière de la maison et de le transporter dans les bois[2] ». C'est, dès qu'il rentre dans la maison, la même question posée : — « Capitaine, est-ce qu'on ne met pas les chevaux à la voiture[3] ? » C'est chaque fois le même refrain : *A Paris ! Attelez pour Paris !* De l'indécision de tous naissent des discussions qui tournent en disputes : Jean-François Roland, major de la garde de Varennes, et Louis Fouger, son lieutenant, critiquent la position des canonniers que Radet s'obstine à laisser en contact avec les hussards[4]. Il semble bien que Radet est acquis au roi, mais il ne veut point paraître « pactiser » avec lui. Vers cinq heures, rien n'est décidé encore : Louis XVI vient de la chambre derrière à la chambre devant, passe la tête aux vitres, et crie à Radet : — « Fais donc mettre les chevaux à ma voiture. » Radet ne répond pas. — « Faites attention, dit Damas, se penchant à la fenêtre, c'est le roi qui vous parle. — Je ne le connais

[1] *Déclarations* de Pierre Verrye, de Montblainville, de Jean Rolland, marchand à Montblainville, de J.-B. Prieur, régisseur de la forge de Montblainville. *Archives du greffe de Saint-Mihiel.*

[2] *Déclaration* de Jean-Martin Raillet, tonnelier. *Archives du greffe de Saint-Mihiel.*

[3] *Idem.*

[4] *Déclaration* de Louis Fouger. *Greffe de Saint Mihiel.*



La ruelle de la Vérade derrière la maison Sauce, à Varennes.

pas, répond Radet, j'ai des ordres de la municipalité. » Il rentre néanmoins dans l'épicerie, et quand, quelques instants plus tard il reparaît dans la rue, les gens se bousculent pour savoir. « Il persiste toujours pour aller à Montmédy, » déclare-t-il[1]. — « Non ! non ! à Paris ! — A Paris, *ou nous le fusillons dans sa voiture*[2] ! » Radet rentre encore ; on le revoit un quart d'heure plus tard, « l'air satisfait », calmant les fureurs, d'un mot : — « Bon ! il retourne à Paris. »

Aucune détermination, du reste, n'était prise : dans l'épicerie Sauce, les prisonniers sentaient décroître leurs chances de salut, mais ils ne se résignaient pas encore. Dans cette étroite chambre, à plafond bas, garnie de

[1] *Declaration* de Noël Meunier, serrurier à Varennes. *Archives du greffe de Saint-Mihiel.*

[2] *Idem.*

chaises de paille, agonisait cette monarchie pour laquelle avaient été élevés les plus somptueux palais de la terre. Et, pour que le drame fût parfait, il se trouva que, ce matin-là, une femme, plus qu'octogénaire, traversa les rangs des assistants et pénétra dans la chambre : c'était la grand'mère de l'épicier Sauce. Habitant un village voisin de Varennes, elle avait appris, dans la nuit, que le roi était chez son petit-fils et, prenant son bâton, elle s'était traînée jusqu'à la ville. La pauvre vieille, née à l'époque du grand roi, avait vécu dans le culte de la royauté et gardé les idées de l'ancien temps. Après avoir salué, toute interdite, d'une révérence paysanne, le roi et la reine, elle s'approcha du lit où dormaient les enfants, — les enfants de France : elle voulut les bénir ; mais, éclatant en sanglots, elle tomba à genoux près du lit, et, cachant son visage ridé dans les couvertures, elle pleura longtemps, à grosses larmes.

Tels furent les adieux que la vieille France adressa à la noble race de ses rois, dans la personne de ce pauvre enfant qui ne devait pas régner.

CHAPITRE IV

PARIS CE JOUR-LA

L'homme le plus ébahi de France, le 21 juin 1791, fut assurément le sieur Lemoine, valet de chambre de Louis XVI. Il avait, la veille, aux Tuileries, aidé le roi à monter dans son lit, dont il avait soigneusement fermé les rideaux; puis, comme il était de service dans la chambre même où il couchait sur un lit de sangle dressé derrière un paravent, il avait clos les volets, poussé les verrous intérieurs des portes[1], allumé le « mortier de nuit; » il s'était déshabillé sans bruit, avait attaché, ainsi qu'il le faisait chaque soir, à portée de la main du roi, le cordon d'appel dont l'autre extrémité était enroulée à son bras, et s'était endormi vers minuit et demi.

A sept heures du matin, il écarta les volets, alla sur la pointe du pied ouvrir la porte aux garçons de chambre, Hubert et Marquant[2], et quand tous deux, avec précaution, eurent replié le paravent et rangé dans une res-

[1] « Lemoine avait mis les verrous intérieurement comme d'usage. » — Déclaration de E.-A. Marquant, *Archives nationales*, D. XXIX^b 36.

[2] Pierre Hubert, garçon du château, cinquante-deux ans, passait la nuit dans la salle de billard. Louis-Antoine Marquant, quarante-six ans, secrétaire de la chambre du roi, et garçon de sa chambre, couchait dans le salon du Conseil « qui tenait a la chambre du roi, mais en était séparé par une double porte ». *Archives nationales*, DXXIX^b 36.

serre le lit de Lemoine, celui-ci, s'approchant de l'alcôve royale, s'inclina respectueusement et prononça la formule habituelle :

— Sire, il est sept heures.

Alors il souleva les rideaux et s'aperçut que le lit était vide.

Très surpris de cette dérogation sans précédent aux usages de la chambre, il chargea Hubert de s'informer au rez-de-chaussée de la reine si, contrairement à ses habitudes, le roi n'y était point descendu. Hubert revint très troublé : — « Il ne faisait point jour chez la reine ; » mais il avait appris de Lenoble, garçon de toilette « qu'il n'y avait personne chez Monsieur le Dauphin[1] ». Lemoine, stupéfait, s'obstinait à ne pas croire possible la disparition de son maître qu'il n'avait pas quitté de la nuit : il explora l'appartement. Le lit du roi était placé entre deux portes : l'une donnait accès à un cabinet de garde-robe, par où l'on passait dans la chambre du Dauphin, l'autre ouvrait sur un étroit escalier conduisant au rez-de-chaussée[2] où le roi s'était ménagé un oratoire, un cabinet de repos, et une petite forge[3]. Toutes ces pièces étaient désertes.

Lemoine remonta plein d'angoisse.

[1] « Le sieur Lemoine... fit l'observation audit valet de chambre qu'il devait s'informer chez la reine si le roi n'y était pas et le valet de chambre (de la reine) lui répondit qu'il n'était point jour. » *Déclaration* de Pierre Hubert.

[2] « Il y a une communication qui, de la chambre du roi donne dans l'appartement du Dauphin, et une autre porte sur un petit escalier intérieur qui descend dans ses cabinets au rez-de-chaussée, de plain-pied et communiquant avec l'appartement de la reine. »

Déclaration Marquant. *Archives nationales*, D XXIX^{b}36.

[3] *Le Château des Tuileries*, par P. J. A. R. D. E. (Roussel d'Epinal), 1802.

Comme la demie venait de sonner, il se décide à ouvrir la porte communiquant à la salle du Conseil où attendent les « petits services », fort étonnés de ce retard insolite : là, se trouvent Gentil, valet de garde-robe et Beaugé, premier garçon[1], auxquels Lemoine apprend l'absence du roi. Les deux hautes fenêtres de la salle du Conseil sont larges ouvertes sur le Carrousel ; dans la galerie de Diane, les cireurs frottent le parquet ; les Suisses replient leurs lits ; les valets en peignoirs se poudrent. C'est un campement au réveil. A la nouvelle, tout le monde s'attroupe, chausses ballantes, brosse en main, catogans dénoués ; un porteur d'eau[2], très ému, chargé du bain de la Dauphine, promène ses seaux dans les salons ; les marmitons, débuchés des cuisines, s'effarent ; des exclamations incrédules se mêlent aux lamentations : — « Vous croyez que je ris ! gageons qu'ils sont partis » ; ainsi parle Poinçot, tournebroche du roi, qui, entrant *dans la bouche*, vient d'apprendre la chose de Brisebarre, « officier de pâtisserie ». — « Nous ne sommes pas encore tranquilles ! » gémit Constant, l'allumeur de réverbères, sa boîte à huile sous le bras[3]. De l'étage inférieur montent des gens ahuris : les portes de la reine restent fermées. Mlle Streel, employée à la garde-robe, qui, chaque matin, la première, pénètre dans la

[1] Antoine-Philippe Gentil, valet de garde-robe du roi, trente-neuf ans. Louis-Joachim-Filleul Baugé, garçon de la chambre, dix-sept ans. « Il est entré dans l'appartement du roi à sept heures ; M. Lemoine sortant de la chambre a annoncé que le roi n'y était pas. »

[2] Nicolas Vauriant, dit Bourguignon, cinquante ans, porteur d'eau, rue de Rohan.

[3] *Déclarations* de Nicolas Poinçot, tournebroche de la bouche du roy, de Pierre Gervais Constant, allumeur de réverbères. *Documents déposés au greffe de la Cour d'Orléans*. Bimbenet, 2e édition. *Pièces justificatives*, 15-26.

chambre pour le service de la table de nuit, n'a pas pu remplir son office. Fouquet, garçon de chambre de Madame Royale, introduit à l'heure habituelle chez la jeune princesse, « ne l'a pas vue dans son lit, comme à l'ordinaire ». Il a couru chez Mlle Schliek, femme de garde de Madame, et appris de sa servante « que Mlle Schliek était partie avec ses paquets, que tout le monde était parti, qu'il n'y avait plus personne[1] ». En effet, le logement de Mme Gougenot, femme de chambre de la Reine, est vide et le désordre de l'appartement témoigne d'un départ précipité[2]. Personne chez Mme Brunier, chez Mme Neuville, chez Mme de Tourzel ; l'événement est connu en moins d'un quart d'heure de tout le château, depuis les rôtisseries, dans les caves de la galerie du quai, jusqu'aux dernières mansardes du pavillon de Marsan qui comptait quatorze étages, et aussi aux écuries, à la rue du Dauphin, à la rue du Chantre, dans les maisons du vieux Louvre, aux baraques du Carrousel, où s'entassait une multitude d'employés et de fonctionnaires qui, chaque matin, prenaient aux Tuileries leur service. Tout s'arrêta instantanément, comme s'arrêterait, si on en décrochait les poids, une de ces colossales et inutiles horloges à mécanisme compliqué, qui marquent le jour, le quantième, les phases de la lune, le flux de la mer, sonnent à l'heure, imitent le coucou au quart, carillonnent à la demie, montrent des défilés de personnages ouvrant des portes, tournant des roues, entrant,

[1] *Declarations* d'Élisabeth Streel, vingt et un ans, employée à la garde-robe de la reine, de T.-B. Fouquet, cinquante huit ans, garçon de la chambre de Madame, fille du roi. Bimbenet. *Documents déposés au greffe de la Cour d'Orléans.*

[2] *Archives nationales,* D XXIX^b 36.

saluant, sortant avec une régularité miraculeuse, et dont tous les rouages se trouveraient soudain paralysés.

Et dans cet hébétement, il y avait de la panique, la terreur de ce qu'allait dire ce formidable Paris qui s'éveillait sous le ciel couvert d'un jour d'été lourd et orageux [1].

Par les croisées de la galerie, on apercevait, dans la cour des Princes, des groupes de gardes nationaux allant et venant d'un perron à l'autre, discutant, criant, gesticulant. M. de Brissac, capitaine des Cent Suisses de la Garde, parut, peu soucieux, légèrement ironique. Marquant et Gentil avaient couru chez M. de Liancourt, grand maître de la garde-robe, qu'ils trouvèrent à sa toilette, très incrédule, ayant assisté, la veille, au coucher, et n'ayant quitté la chambre qu'au moment où Sa Majesté se mettait au lit [2]. Car, de penser que la famille royale avait pu s'évader, le coucher fini, de cette bastille si bien gardée, où chacune des portes intérieures avait sa sentinelle, chacune des sorties son poste permanent, l'idée n'en venait à personne, et on restait là, en détresse, huissiers, valets de chambre, garçons de service, suisses, frotteurs, porteurs d'eau, marmitons, filles de garde-robe, regardant, sans aviser, les passants du Carrousel qui s'arrêtaient pétrifiés, le nez levé vers la façade du château.

La ville, en effet, avait su l'événement avec une instantanéité qui confond : un Parisien rapporte qu'à peine éveillé, ce jour-là, vers huit heures, il était encore au lit, assoupi aux bruits familiers du matin, cris de colporteurs ou roulement des voitures de maraîchers « lors-

[1] *Bulletin de l'Observatoire de Paris,* 21 juin 1791.

[2] *Archives nationales,* D XXIX^b 36.

qu'un murmure se fait entendre, semblable au mugissement de la vague poussée par la tempête[1] » ; il approche, augmente, se propage, les tambours battent le rappel ; bientôt des clameurs, des mots se distinguent. Toutes les fenêtres s'ouvrent : on se penche, un cri monte de la rue : *le Roi est parti ! le Roi est parti !* La nouvelle est perçue partout en même temps comme le bruit d'une détonation : dans les rues du centre, aussitôt encombrées de foule, « le long des faubourgs mugissants, au seuil de chaque boutique, à la porte de chaque maison » les citoyens s'abordent. « Il est parti ! » Et, spontanément, par une irrésistible impulsion d'anxiété, tous marchent vers les Tuileries.

Le Carrousel s'emplit ; sur le pont Royal, une foule s'était massée, ce qui intriguait fort un capitaine de la garde, Philippe Dubois, qui, d'une des fenêtres du pavillon de Flore, regardait placidement ces gens très animés. Philippe Dubois était préposé à la surveillance de Madame Élisabeth ; il avait consciencieusement fait coucher un de ses hommes sur un matelas jeté en travers de l'unique porte des appartements de la princesse, et comme ceux-ci, très isolés du reste du château, ne prenaient jour que du côté des jardins et de la rivière, le désarroi des services ne s'était pas encore propagé jusque-là. Le capitaine Dubois, pris de soupçons, ouvrit délibérément la chambre à coucher de Madame Élisabeth : personne ; une tapisserie soulevée laissait apercevoir une armoire à fond mobile, donnant accès à la galerie encore démeublée qu'on destinait au futur musée : la

[1] *Mémoires du général baron Thiébault.*

princesse, à l'aide d'une clef ployante qu'on retrouva sur le parquet, avait fait jouer cette machinerie et était sortie par là[1].

Dubois, très penaud, quitta son poste et gagna la galerie. C'était, devant la colère montante de Paris, un sauve-qui-peut, une galopade effarée, l'aspect d'une fourmilière labourée : les valets jetaient leur livrée, les femmes, en hâte, ficelaient des paquets, chacun s'effor-

[1] Philippe Dubois, cinquante ans, capitaine de la deuxième compagnie de la section du Roule, rue de Duras. « Le 20 juin, à dix heures et demie du soir ou environ, il a accompagné Madame Elisabeth jusqu'à son appartement... Un des garçons de la chambre a fermé la porte en dedans ;... alors un des chasseurs de la garde, ayant mis un matelas au travers de la porte... y a passé la nuit entièrement... Le 21, c'est seulement sur les huit heures que le déposant qui était aux fenêtres qui donnent sur le Pont-Royal, aperçut une affluence de peuple qui venait droit au château en criant... Ce déposant, mettant le sabre à la main, a été saisir le garçon de chambre et lui a ordonné de le conduire chez Madame Elisabeth.

C'est dans cette chambre où le déposant a remarqué une porte ou issue qu'il pense donner sur le palier qui conduit à la grande galerie destinée à faire le musée. »

Documents conservés au greffe de la Cour d'Orléans, Bimbenet. *Pièces justificatives.*

C'est sans doute à cette issue qu'il faut rapporter la déclaration suivante de Etienne Trompette, menuisier du roi, rue de Bourbon :

« Il y a près de deux ou trois mois, le sieur Renard, inspecteur des bâtiments du roi, lui a commandé une armoire d'après les mesures et modèles fournis par ledit Renard. Cette armoire est d'abord composée de deux portes ouvrantes sur face ; d'une séparation sur la largeur... une autre séparation dans le milieu de la profondeur, avec une porte à coulisse dans cette séparation, roulant sur un banc de fer qui est en haut, suspendue sur des roulettes pour le faire mouvoir plus facilement... Il y a plusieurs tablettes posées sur des tasseaux à crémaillère. Il est possible en ôtant les tablettes, après en avoir ouvert une des deux portes de devant de cette armoire et ouvert la coulisse du milieu, ainsi que la coulisse du fond, de passer à travers l'armoire comme à travers une porte, si l'armoire est placée devant une porte qui ouvre à l'extérieur. Observe le déposant qu'il a fait conduire ladite armoire dans le vestibule de l'ancienne salle de la Comédie-Française, cour des Suisses, au château des Tuileries où il l'a laissée. »

Documents conservés au greffe de la Cour d'Orléans. Bimbenet, *Pièces justificatives*, p. 50.

çait de gagner les portes, recherchant les couloirs sombres, se faufilant vers les sorties, encore libres, de la chapelle et du pavillon de Marsan.

Car la cour des Princes et la cour Royale sont déjà envahies ; on se bouscule, on ricane, on invective un groupe que forment les officiers de la garde nationale, autour de Gouvion, leur major général qui commande en chef les postes du château. Gouvion, dans le bruit, raconte que la veille, vers onze heures du soir, il a reçu d'une femme, avis de l'évasion ; il en a prévenu sur-le-champ le commandant général Lafayette : toutes les portes, toutes les grilles ont été fermées. Deux commandants de bataillon, un capitaine, un aide-major et un officier subalterne ont veillé toute la nuit dans la cour ; lui-même, Gouvion est resté là plusieurs heures : il n'a vu sortir personne ; et le pauvre homme, très ému et rouge, épouvanté de sa responsabilité, fait serment que la famille royale n'a pas pu fuir, à moins d'un sortilège ou d'un escamotage. Comme l'escamotage est évident, on hue, on siffle, on s'indigne : tout de suite surgit la persistante version du souterrain des Tuileries par lequel on peut gagner Vincennes ou Marly, et l'irritation populaire se fouette de bourdes folles, aussitôt admises qu'énoncées. D'aucuns prétendent que le *Veto* est là, avec sa famille, terré dans quelque cachette. A huit heures et demie, cent mille curieux s'écrasent aux murs des Tuileries ; le tocsin tinte, les tambours roulent, les boutiques se ferment[1], la fièvre monte, et par toutes les portes à la fois, la foule fait irruption dans le château,

[1] Lettre de Mme Roland à Bancal, mardi 21 juin 1791.

poussant des clameurs d'indignation contre les déserteurs, et de vengeance contre Lafayette qui les a laissés fuir[1].

Lafayette, après le coucher du roi, était rentré à son hôtel, rue de Bourbon (*de Lille*) à l'angle de la rue de Courty, et dormait encore, quand, à huit heures du matin, son ami d'André, député d'Aix, fit irruption dans sa chambre et lui servit la nouvelle. Le commandant général sauta du lit, s'habilla d'un tour de main : déjà. dans l'hôtel, toutes portes ouvertes, circulaient des officiers accourant prendre un mot d'ordre, des intrus curieux de la contenance du général. Il paraît bientôt. très actif, mais sans effarement : en un instant il est dans la rue, cette rue de Bourbon, si déserte d'ordinaire, presque campagnarde, toute en murs de jardins coupés de hautes portes d'hôtels, et qui, ce matin-là, s'emplit de fièvre, d'appels, de bousculades. A la vue de Lafayette, éclate un tumulte : on murmure, les poings se tendent, on crie : « Au traître! » Lui, s'avance à pied, sans autre escorte que son jeune officier d'ordonnance, Romeuf; il marche vite, la mine pâle et sans expression, sanglé dans son plastron, ses grosses épaulettes tombant bas, à l'américaine, et dominant la foule de son grand bicorne à cocarde, posé de biais sur ses cheveux blonds sans poudre, avec des ailes frisées cachant les oreilles. La foule lui fait cortège, houleuse, menaçante; à l'angle de la rue du Bac, tandis que les boutiques se ferment, un autre courant entraîne le maire, Bailly, long, maigre, courbé, l'air triste dans sa houppelande noire que coupe

[1] « Il est presque impossible que Lafayette ne soit pas complice. » — Lettre de Mme Roland, même date.

en triangle un ruban tricolore. Il se rend chez le général ; les deux hommes, dans le remous, s'abordent : Bailly abattu, l'air anxieux; Lafayette, empesé, portant beau, presque narquois. Survient Beauharnais, le président de l'Assemblée, qui, lui aussi, court chez le commandant général, et tous trois, hâtant le pas, poussés dans la foule, traversent le pont Royal, s'engagent à droite sur le quai et entrent au Carrousel par le guichet de Marigny[1].

La place est un océan orageux. Sur les toits des corps de garde, aux croisées des baraques qui enclosent les cours du château, aux fenêtres de la façade, aux rebords des gouttières, sur les cheminées, aux girouettes, partout, des têtes, des bras nus, des faces rouges, des fichus blancs, des redingotes, des chapeaux levés, des jupes gaies, des uniformes clairs, un fourmillement, un chaos, d'où s'élève une rumeur lointaine, changée en clameur subite à l'apparition de Lafayette. Un chemin se creuse dans la foule : le général passe, correct et rigide, menacé, insulté, bafoué, vite entouré par les officiers restés dans la cour des Princes, abasourdis, sans consigne. Au grand poste, le pauvre Gouvion continue à se démener, jurant toujours qu'il n'a pas quitté la garde et que la famille royale n'est pas sortie ; d'autres s'épouvantent du château envahi : « Que faire ?... comment endiguer la foule ? à quoi se portera sa colère ? » Et les plus froids s'alarment de ce Paris bouillonnant, grisé, fou d'être pour la première fois sans maître. Nul moyen de réunir l'Assemblée nationale convoquée pour neuf heures seule-

[1] Thierry, à l'article *Écuries du Roi* I.

ment, et Beauharnais s'en inquiète ; jusqu'alors, que fera la cohue ? quel chef se donnera-t-elle ? qui va l'asservir et exploiter sa folie ? Bailly se tait, lamentable : — « Pensez-vous, interroge Lafayette, que l'arrestation du roi et de sa famille soit nécessaire au salut public ? » Certes, mais de quel droit l'arrêter ? Où est le pouvoir ? Qui donnera l'ordre[1] ? — Hé bien, j'en prends sur moi la responsabilité », dit le général, souriant ; le voilà dictant, sans hésitation ni redite, à Romeuf qui écrit sur un feuillet à en-tête imprimé de l'État-major général : « *Les ennemis de la Révolution enlevant le Roi, le porteur est chargé d'avertir tous les bons citoyens : il leur est enjoint, au nom de la patrie en danger, de le tirer de leurs mains et de le ramener au sein de l'Assemblée nationale. Elle va se réunir, mais en attendant, je prends sur moi toute la responsabilité du présent ordre. Paris, le 21 juin 1791*[2]. » Comme des voix réclamaient, objectant que la reine et le Dauphin n'étaient pas mentionnés, le général, d'une main légère, griffonna :

— *Cet ordre s'étend à toute la famille royale.* Cette crânerie de s'improviser, avec tant de désinvolture, le maître du pays, ce mot de billet dicté du bout des lèvres, enjoignant à tout un peuple de courir sus à son roi, ce coup d'État si délibérément exécuté eut pour effet soudain de réconforter bien des gens, tant on avait besoin de se sentir commandé et d'obéir.

Qui portera l'ordre ? Ceux qui se présenteront. Tout aussitôt le papier passe de main en main, on en fait cinq,

[1] *Mémoires du marquis de Lafayette.*

[2] *Procès-verbal de ce qui s'est passé à Châlons...* Châlons-sur-Marne, L.-L. Leroy, 1876.

dix, vingt copies que le général signe, et dont se chargent des courriers improvisés. M. Bayon, commandant du septième bataillon, se lancera sur le pavé de Valenciennes. Un autre officier, M. Bodan, prendra la route de Metz. MM. Lolivrette et Rollot partiront pour Compiègne, le sapeur Roché pour Troyes, le lieutenant Dufay pour Lille, M. Lafontaine gagnera Lyon [1], M. de Romeuf, l'aide de camp du général, courra la poste sur la route de Laon et de Mons : c'est par là que, de l'avis unanime, le roi a dû gagner la frontière, distante de Paris d'environ cinquante lieues. Bien d'autres, séduits par l'aventure, projettent la partie de rejoindre les fugitifs; l'on court à la poste aux chevaux, rue Contrescarpe-Dauphine; on réquisitionne tous les bidets disponibles; on perd du temps en embrassades, en adieux, en poignées de main; on en perd davantage à tenter la sortie de Paris, car, dès la première alarme, les barrières ont été fermées, personne ne passe sans solides références; la méfiance, depuis une heure, est à l'ordre du jour. De tous ceux qui partirent ainsi, bouillants d'ardeur, bien peu dépassèrent la banlieue; on en vit à Senlis [2], à Étampes, à Beauvais, à Provins, à Maintenon. La plupart même n'allèrent pas si loin.

Aux Tuileries, pourtant, la foule circulait en maîtresse; mais à mesure qu'elle pénétrait plus avant dans ce mystérieux château, jamais visité, elle s'assagissait;

[1] Etat des bidets fournis par les ordres de MM. le maire et Lafayette le 21 juillet (*sic*) 1791. *Archives nationales,* M. 664.

[2] A Senlis, la nouvelle de la fuite parvint vers midi et demi par deux particuliers vêtus de l'uniforme national, sur des chevaux de poste, porteurs d'ordres « pour courir après le roi ». A Valenciennes, on sut le départ du roi, le 22 à quatre heures du matin, par un courrier de la section des Quatre Nations de la commune de Paris.

ardente curiosité ou vénération instinctive? les Parisiens, nés respectueux, quoi qu'ils disent, avaient encore, innés, la religion de la royauté et un amour filial pour les Bourbons. On se connaissait depuis si longtemps! La gloire des uns était si bien liée à l'histoire des autres! Et le sentiment qui dominait était un dépit boudeur contre ce bonhomme de roi, à qui l'on avait fait quelques misères, c'est vrai, mais qui avait eu tort, aussi, de se fâcher et de déserter, pour si peu, son peuple. S'il allait ne pas revenir! C'était une consternation désespérée à l'idée qu'on était privé de lui, peut-être pour toujours. Aussi avançait-on dans les salons de son palais, avec une sorte de recueillement. — « Ah çà! Messieurs, disait-on, contentons-nous de regarder tout ce qu'il y a à voir ici, et que pas un de nous n'y touche, sans quoi il sera pendu sur-le-champ[1]. »

On considérait avec un intérêt attendri la chambre du petit Dauphin. Chez la reine, un peu plus d'animosité et de bruit : on ouvrait les armoires, on sondait les couchages; sur le grand lit d'apparat, entre quatre colonnes dorées, trônait une marchande de cerises, son éventaire sur l'édredon. — « C'est aujourd'hui le tour de la nation pour se mettre à son aise! criait-elle : allons, la cerise, la belle cerise, à six sols la livre! » Une fille qu'on voulait coiffer d'une fanchon de la reine l'arracha de son front, disant que « ce bonnet la souillerait ». On obligeait les serviteurs du château à dépouiller la livrée, ce qu'ils faisaient de bonne grâce ; on riait fort, on furetait partout, on voulait tout voir, et

[1] *Déclaration* de Pierre Hubert, garçon du château.

sans cesse dominait la recommandation : — « Ne touchez à rien ! » Quelques jeunes gens décrochèrent le portrait du roi et l'allèrent suspendre à la porte, en manière d'enseigne : *logis à louer*. Une grande joie fut l'arrivée du facteur, apportant les lettres, ne sachant où tourner ni en quelles mains déposer son courrier : — « Partis sans laisser d'adresse ! » criait-on ; les lettres, cachetées, furent remises au Comité des recherches[1].

Peu à peu l'ordre se fit, les portes se fermèrent ; la garde nationale, d'elle-même, organisa un service de surveillance ; la rue, d'ailleurs, réclamait les badauds, anxieux des nouvelles. Lafayette venait de quitter le Carrousel ; il s'était fait amener son cheval, et, toujours sans escorte, coquetant avec le danger, il s'était rendu à l'hôtel de ville. A la Grève, la foule était plus nerveuse ; il y eut des bagarres ; quelques hommes du peuple avaient reconnu le duc d'Aumont, commandant de la 6e division de la garde nationale, celle qui était, la veille, de service aux Tuileries, et le désignaient à la populace comme l'un des complices de l'évasion. Il fut houspillé, dévêtu, foulé aux pieds ; on le poussait déjà vers la rivière, quand, d'un mot, Lafayette obtint sa grâce[2] !

Le commandant général était bien encore le roi de Paris : sa vue produisait une sorte de fascination, expli-

[1] *Révolutions de Paris*, juin 1791, et *Partie de plaisir avortée à Varennes*. Déclaration de P. Hubert, de Desclaux, etc., Lescure, *Correspondance secrète*, etc., *Archives nationales*, DXXIXb.

[2] « On maltraite un peu M. d'Aumont que l'on croyait préposé cette nuit-là à la garde du roi. Il dut son salut à l'intrépidité des grenadiers du bataillon Saint-Médéric, dont plusieurs furent blessés. » *Partie de plaisir avortée*. « Le duc d'Aumont maltraité par la foule est mis presque nu et roué de coups. » *Le Babillard*, nº 18, 22 juin 1791.

cable seulement par la jeunesse de cœur et d'esprit de cette population qui naissait, pour ainsi dire, à la vie politique. Aussitôt qu'il paraissait, la foule se précipitait à sa rencontre, l'entourait, le pressait, l'acclamait[1]; on voulait toucher et caresser son cheval blanc qui, à l'imitation de son maître, accueillait ces hommages avec une patience infatigable et une satisfaction non dissimulée. Ce cheval blanc, qui joua son rôle dans l'histoire, était au dire des uns — les enthousiastes — une bête merveilleuse, qui avait coûté 1.500 louis et dont on contait des prodiges[2]. Selon d'autres, — les détracteurs, — c'était un roussin cagneux et fourbu, appelé l'*Engageant*, réformé du manège des pages où les commençants n'en voulaient plus. Cette divergence est un témoignage des difficultés qu'on éprouve à découvrir le vrai dans l'histoire. Quoi qu'il en soit, le cheval de Lafayette était célèbre ; les Parisiens l'avaient surnommé *Jean Leblanc* et professaient pour lui une sorte de culte superstitieux[3].

Quand le commandant général mit pied à terre devant le perron de l'hôtel de ville, il s'éleva de la foule un long murmure de reproche ; bien des gens ne prenaient pas la peine de cacher leurs larmes, et c'était, comme aux Tuileries, une incessante lamentation : « Le roi est parti ! » Le peuple de Paris se sentait orphelin. Lafayette eut un mot heureux : — « Mes enfants, dit-il, la liste civile de Louis XVI était de 25 millions ; tous les

[1] *Aventures de guerre au temps de la République et du Consulat*, par A. Moreau de Jonnès, 1858.

[2] *Mémoires du général baron Thiébault.*

[3] *Souvenirs d'un page de la Cour de Louis XVI*, par Félix, comte de France d'Hézecques, baron de Mailly.

Français héritent aujourd'hui d'une livre de rente. » Il n'en fallait pas plus, à ce grand enfant qu'est le peuple, pour occuper un instant son esprit et le distraire de sa douleur. Quelques voix crièrent : bravo ! D'autres ajoutèrent : plus de roi ! Et comme le général se trouvait en verve, il conclut : — « Vous appelez cette fuite un malheur ! Quel nom donneriez-vous donc à une contre-révolution qui vous priverait de la liberté [1] ? » Cette fois, il fut applaudi ; sa haute silhouette, aristocratique et grêle, se profilait sur le perron de la maison commune ; il salua, en acteur, d'un geste rond et, prenant le bras de Bailly, il entra dans l'hôtel de ville.

Dix heures sonnaient à ce moment ; la cloche municipale vibrait encore, quand éclata un coup de canon auquel répondit un cri de la foule ; deux minutes plus tard un autre coup, puis un troisième encore : c'était la batterie placée au terre-plein du pont Neuf qui donnait ainsi le signal de détresse ; les cloches, toutes, tintaient lugubrement, et, au fond des rues, le long des berges, des tambours circulaient battant la générale. Telle était l'hygiène néfaste imposée aux Parisiens : le canon, le tambour et le tocsin produisaient, sur ce peuple impressionnable, un effet si certain, qu'on a, depuis longtemps, rayé de son régime ces dangereux excitants ; mais on s'appliquait, alors plus qu'aujourd'hui, à la mise en scène ; et pendant ces premières périodes de la Révolution, il semble que Paris se complût à bien jouer sa comédie qu'il savait très regardée. Certains même outrèrent : ce jour-là, à l'appel du tambour, on vit défiler

[1] *Mémoires du marquis de Lafayette.*

le cortège ridicule des malades de l'hôpital du Gros-Caillou, qui, pris de vertige, avaient forcé la garde, et s'avançaient, armés tant bien que mal, dans leurs houppelandes d'infirmerie. Le trait fut jugé sublime.

Ce qui jetait ainsi l'émoi, c'était moins la désertion du roi que la prévision assurée d'une « Saint-Barthélemy de patriotes ». Chacun était convaincu que le départ de la famille royale allait être le signal d'épouvantables représailles. « Nous nous considérions sous le couteau », écrivait Mme Roland[1]. On estimait unanimement que cette disparition de l'*Exécutif* n'était qu'un prologue, et que la tragédie allait suivre ; on ne pouvait s'imaginer qu'une si extrême détermination ne fît point partie d'une vaste machination contre-révolutionnaire ; quand on vit que rien n'arrivait, et que cette hégire n'était qu'une escapade, on respira plus librement ; mais pendant toute cette matinée du 21, la ville se crut dans la situation du condamné qui, les yeux bandés, attend le commandement du feu qui va l'abattre.

Dans son besoin de se sentir protégée, elle se pressait toute contre l'hôtel de ville, où la vue du cheval blanc, tenu en main, la réconfortait un peu ; puis elle se portait vers le manège des Tuileries, où siégeait l'Assemblée nationale, et contemplant les longs murs du bâtiment bas, presque enfoui derrière un enchevêtrement de baraquements annexes, d'auvents de planches, de tentes en coutil rayé bleu et blanc, les bonnes gens se disaient, sans grande confiance, pour se rassurer : — « Notre roi est là-dedans : Louis XVI peut aller où il voudra. » Et

[1] Lettre à Bancal, 23 juin 1791.

là, encore, quelques voix d'énergumènes clamaient, sans écho : — « Plus de roi ! Vive l'Assemblée ! »

L'Assemblée, elle, était terriblement embarrassée. Au point de vue constitutionnel la situation est inextricable.

La séance s'est ouverte, suivant l'habitude, à neuf heures. Dans la salle à plafond bas, et démesurément longue, s'étendent face à face, deux alignements de six banquettes garnies de drap vert, à dossiers rembourrés, se rejoignant en amphithéâtre aux extrémités ; d'un côté, dans le milieu de la longueur, la tribune des orateurs et la barre ; vis-à-vis, le fauteuil et la table du président, dominant un vaste guéridon autour duquel, en demi-cercle, se placent les secrétaires. A la hauteur d'un étage court une étroite galerie dont le balcon est tendu d'étoffe verte, ce sont les tribunes réservées ; aux bouts, derrière chacun des amphithéâtres, s'ouvrent, comme deux antres, les tribunes publiques, hauts et profonds escaliers de gradins. Au centre s'allonge la *piste* étroite, coupée seulement de deux gros massifs de faïence, poêles l'hiver, ventilateurs l'été.

Le président, Beauharnais, est absent ; les députés, très animés, se groupent ; bien peu gagnent leurs places ; les tribunes publiques regorgent d'une foule entassée que, contrairement à l'ordinaire, la curiosité intense rend muette.

Comme Beauharnais ne paraît pas, l'ex-président Dauchy monte au fauteuil : c'est un ancien postillon, cultivateur dans le Beauvaisis ; il est de manières brusques et peu orateur. Il se penche vers la table des secrétaires ; l'un d'eux se lève et commence la lecture du procès-verbal de la veille : un murmure s'élève :

— Il est bien question de procès-verbal ! crie un député, du seuil de la salle.

Dauchy se tourne, s'agite et tout à coup quitte le fauteuil. Beauharnais traverse hâtivement la piste ; l'air préoccupé, mais digne et très froid, il monte à sa table et, debout :

— Messieurs, dit-il, j'ai une nouvelle importante à vous communiquer.

Un silence absolu plane sur l'Assemblée : les treize cents députés, les deux mille spectateurs retiennent leur souffle.

— Je dois prévenir l'Assemblée, poursuit Beauharnais, qu'à huit heures du matin... un moment avant de me rendre ici... M. le maire s'est rendu chez moi et m'a annoncé la nouvelle qui, sans doute, jettera la consternation dans l'Assemblée, du départ du roi avec une partie de la famille royale...

Pas un mot, pas un murmure, nul ne bouge.

— J'imagine, reprend le président d'un ton grave, que l'Assemblée nationale, dans une conjoncture aussi imprévue et aussi importante, croira utile pour la tranquillité du royaume, pour le maintien de la Constitution, de donner les ordres les plus prompts pour que, dans toutes les parties du royaume, on soit instruit au plus tôt de cette nouvelle alarmante [1].

Beauharnais s'assied, et c'est tout. Personne n'ouvre la bouche : l'Assemblée paraît tombée en léthargie ; il semble que dans cette réunion d'hommes qui, depuis vingt-cinq mois, pérorent sans discontinuer, nul n'a plus

[1] *Archives parlementaires.* Assemblée nationale, séance du 21 juin 1791.

rien à dire et que la source aux harangues est subitement tarie. A ce moment critique, on voit surgir à la tribune le député Regnaud ; c'est un avocat de Saint-Jean-d'Angély, connu pour son imperturbable assurance ; il a vingt-neuf ans, il est large d'épaules, bâti en hercule. Dans les sociétés où on le convie, il se targue de porter un homme sur son mollet et de tenir une femme debout, dans sa main, le bras tendu. Il ne faut pas moins qu'un semblable gaillard pour tirer l'Assemblée de sa torpeur. Regnaud débute en exaltant le sang-froid, le calme, l'union de ses collègues ; puis il propose qu'il soit à l'instant expédié des courriers dans tous les départements « avec l'ordre de faire arrêter toute personne sortant du royaume ». Camus, grave, à mine sévère, appuie la motion, et sur ce point la discussion s'engage.

Beauharnais prévient ses collègues que Lafayette a déjà dépêché des courriers sur toutes les routes. On s'étonne : Lafayette « n'est pas une autorité légale » ; qui a le droit de donner un pareil ordre ? Le pouvoir exécutif seul. Il est en fuite. Et l'Assemblée commence à tourner dans cet argument vicieux sans conclusion possible.

Pourtant on vote l'envoi des courriers. Mais quels décrets porteront-ils ? Quelle en sera la teneur ? Saisir toute personne sortant du royaume ? Et s'ils rencontrent le roi sur la route, faudra-t-il donc attendre la frontière pour lui mettre la main au collet ? Regnauld émet l'idée d'ajouter « une disposition particulière pour arrêter, en quelque lieu qu'ils soient, tous les individus attachés à la famille royale ». Le mot *arrêter* ne plaît pas à Camus, il le déclare et ceci suscite des murmures.

— Il ne faut pas que les malveillants puissent dire, opine-t-il, que l'Assemblée nationale a donné l'ordre d'arrêter le roi... mais seulement de l'empêcher de continuer sa route, et de le faire rentrer dans son séjour ordinaire...

Cette réserve est généralement approuvée : en hâte les secrétaires griffonnent et passent un feuillet au président qui, posément, dans le silence, donne lecture du projet de rédaction :

« L'Assemblée nationale décrète que le ministre de l'Intérieur expédiera à l'instant des courriers dans tous les départements, avec ordre d'arrêter ou de faire arrêter toute personne quelconque sortant du royaume... et que, dans les cas ou lesdits courriers joindraient quelques individus de la famille royale, les fonctionnaires publics, gardes nationales ou troupes de ligne seront tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter les suites dudit enlèvement en empêchant que la route soit continuée et de rendre compte du tout à l'Assemblée nationale. »

C'est aussitôt un murmure d'approbation ; il y a des bravos ; le décret mis aux voix est adopté à l'unanimité. Mais qui le portera? les ministres ne sont pas là : le règlement leur interdit l'entrée de la salle ; nommés par le roi, obéiront-ils à l'Assemblée? On décrète de les admettre à la barre ; on décrète la permanence ; la piste devient houleuse : on ergote, on s'interpelle, on perd du temps en propositions saugrenues ; un membre, Delavigne, émet l'idée de « faire tirer par la plus grosse artillerie de Paris, toutes les dix minutes, un coup de canon afin qu'on soit instruit de proche en proche de

l'événement qui vient d'arriver ». La motion est très applaudie ; mais un autre, Martineau, remarque assez judicieusement que « les coups de canon porteront bien l'inquiétude dans tout le royaume, mais n'apprendront pas au peuple quelle est la cause de l'alarme. Des courriers, ajoute-t-il, valent mieux que des canons ». La chose est évidente, mais des courriers on n'en a point sans le ministre, et nul n'ose se porter garant de son assentiment. Il faut attendre : l'Assemblée s'irrite de son impuissance.

— Agissons donc, Messieurs ! crie-t-on.

Le peuple, au dehors, bat les murs du manège : il vient d'être décrété que les portes resteront closes, qu'aucune députation ne sera admise [1], et la foule s'impatiente ; on perçoit de la salle sa grande rumeur continue ; les législateurs quittent leur place, les conversations se croisent.

— Du calme, Messieurs, du calme ! recommande le président.

On entoure la table des secrétaires : quelques députés, familièrement, s'asseoient sur les marches de la tribune, il fait chaud, on s'éponge. D'autres se massent, en dépit du règlement, autour des poêles, à cause de l'air qu'apporte leur ventilation. De temps à autre, des huissiers passent, aspergeant de vinaigre, par mesure de salubrité, le parquet de la piste [2].

[1] *Camus*... Je demande que l'Assemblée nationale ordonne aux chefs de l'administration et de la force publique d'employer une garde suffisante pour empêcher aucune autre personne que les députés de pénétrer dans la salle. (*Applaudissements.*) L'Assemblée adopte cette proposition.

Archives parlementaires, séance du 21 juin 1791.

[2] Armand Brette. *Histoire des édifices où ont siégé les assemblées parlementaires de la Révolution*. Tome Ier, *Le manège des Tuileries*.

Voilà que, dans le bruit, Beauharnais se lève, il vient d'apprendre qu'un des aides de camp de Lafayette, arrêté par le peuple, demande à être entendu de l'Assemblée. et tout de suite un jeune officier paraît à la barre. C'est Romeuf.

Un peu ému, il expose que. « porteur de l'ordre du commandant général. il quittait. avec son camarade Curmer, l'hôtel Lafayette pour gagner la barrière et s'élancer sur la route de Mons. quand, arrivé au pont Louis XVI (*de la Concorde*). il fut arrêté par les ouvriers qui travaillent à son achèvement, jeté à bas de son cheval et fort maltraité : il a pu s'échapper avec l'aide de quelques bons citoyens qui l'ont préservé des coups ; mais la foule l'a traîné au corps de garde des Feuillants. et il est fort inquiet de son compagnon disparu dans la bagarre... »

Ce qui intéresse l'Assemblée, c'est moins le sort du jeune Curmer que le texte de l'ordre de Lafayette ; elle en demande communication ; Romeuf présente le papier au président qui en donne lecture aux applaudissements unanimes, et Beauharnais saisissant l'occasion, propose de confier à ce courrier qui tombe du ciel une copie du décret de l'Assemblée... Une clameur : *Oui ! Oui !* s'élève de tous les gradins. Romeuf supplie « qu'on pourvoie à la sûreté de son camarade qui en a peut-être grand besoin dans ce moment-ci ». Mais l'attention est autre part : il est congratulé, encouragé, fêté ; on lui remet copie du décret de poursuite et, pour qu'il puisse, sans nouvelle malencontre, traverser Paris et sortir de la ville, l'Assemblée lui adjoint, jusqu'à la barrière, deux de ses membres, La Tour-Maubourg et Biauzat, qui

sortent de la salle avec lui, précédés d'un huissier.

La foule s'écarte; il passe. Ses chaperons ne regagnèrent l'Assemblée qu'après l'avoir remis au commandant du poste de la barrière Saint-Denis. Romeuf allait, de là, gagner le Bourget, et suivre la route de Soissons et de Laon[1] quand un marchand d'herbes de Claye, dont la charrette stationnait devant le bâtiment de la barrière, se mit à raconter que, se dirigeant vers Paris la nuit précédente, il avait rencontré sur la route, vers trois heures du matin « une berline à six chevaux et un cabriolet à trois ». Cette indication assez vague n'aurait pas suffi sans doute, à détourner Romeuf de la route qu'il allait suivre, si, au moment précis où il montait à

[1] Dans la *Relation du départ de Louis XVI*, par M. le duc de Choiseul, cet important incident est raconté de façon inexacte. Voici le texte : « M. de Romeuf avait été envoyé par M. de Lafayette sur la route de Valenciennes, pour chercher la trace du roi. Arrivé à la barrière qui mène au Bourget, les groupes qui y étaient rassemblés se saisirent de lui et sa vie fut menacée. Il obtint qu'ils le conduisissent à l'Assemblée pour s'assurer eux-mêmes de la vérité de sa mission. Au moment où ils y arrivaient, on recevait au bureau du président la déclaration d'un marchand d'herbes de Claye qui disait avoir rencontré, entre deux et trois heures du matin, entre Bondy et Claye une berline à six chevaux et un cabriolet à trois. Sur cette déposition, le président changea lui-même l'itinéraire de M. de Romeuf, lui remit le décret de l'Assemblée qui ordonnait l'arrestation… et le dépêcha sur la route de Châlons. » *Choiseul*, p. 102.

Or, ce n'est pas à la barrière, comme le dit Weber (*Mémoires*) et comme l'a répété Choiseul, que Romeuf fut arrêté par la foule, mais, comme on l'a vu, au pont Louis XVI (de la Concorde). Ce n'est pas à l'Assemblée que le marchand d'herbes fit sa déclaration, il ne fut même pas entendu par la commission permanente de la municipalité. En outre, ce marchand d'herbes ne pouvait pas avoir rencontré entre Claye et Bondy la berline et le cabriolet, puisque c'est à Claye seulement qu'attendait le cabriolet. La berline fit seule la route de Bondy à Claye.

Nous mentionnons cependant le témoignage du marchand d'herbes, parce que tout Paris le commenta pendant cette journée ; mais authentiquement, le premier indice de la route prise par les fugitifs fut fourni, ainsi qu'on va le voir, par le postillon Pierre Lebas, à la commission permanente des Tuileries.

cheval, un particulier, arrivant de l'hôtel de ville, n'eût ajouté qu'une commission de la municipalité, en permanence aux Tuileries, venait de recevoir la déclaration d'un jeune postillon, nommé Pierre Lebas, employé chez son oncle, loueur de carrosses rue des Champs-Élysées.

Pierre Lebas avait conté que deux inconnus, ayant commandé le 20, à deux heures, trois chevaux pour aller à Claye dans la soirée, il avait conduit vers neuf heures ces chevaux rue Millet, la première porte cochère en entrant par le faubourg Saint-Honoré. On les avait attelés là à un cabriolet qu'il reçut l'ordre de mener de l'autre côté du pont Royal, où il dut attendre longtemps. A minuit un particulier l'avait abordé, accompagnant deux dames, l'une de taille très épaisse, l'autre grande, mince et jolie ; elles montèrent seules dans le cabriolet et l'on partit. A la poste de Claye, où l'on arriva vers deux heures, les voyageuses avaient mis pied à terre : une autre voiture suivait, dirent-elles, et elles désiraient l'attendre. Cette seconde voiture parut seulement à trois heures un quart. C'était une grosse berline, absolument fermée, attelée de six chevaux et précédée de deux courriers à cheval.

Pierre Lebas n'avait rien vu de plus : « on ne s'était point parlé »; les deux dames avaient repris, sans dire mot, leur place dans le cabriolet qui était parti, après le relayage, avec la berline. Pour sa part, il avait reçu « un louis pour les chevaux et six francs pour boire [1] ».

[1] « Les officiers municipaux qui se sont transportés aux Tuileries, en exécution de l'arrêté du département de Paris, ont recueilli les premières indications que voici (suit la déclaration de Lebas que nous citons presque intégralement). » *Archives nationales*, DXXIX^{b}36, dossier 344.

Cette déclaration précise avait d'autant plus éveillé l'attention que l'adresse indiquée par Lebas était celle de la maison du comte de Fersen[1] dont les relations avec la Cour n'étaient ignorées de personne : c'est sur la foi de ces bruits plus ou moins amplifiés, à mesure qu'ils passaient de bouche en bouche, que Romeuf se décida à changer son itinéraire ; il gagna la barrière Saint-Martin où il apprit qu'une heure auparavant un de ses camarades, Bayon, porteur de l'ordre de Lafayette, était passé, se dirigeant sur Metz[2].

Romeuf se lança néanmoins : il était près d'une heure de l'après-midi lorsqu'il s'engagea à franc étrier sur ce chemin qu'avait suivi, onze heures auparavant, la lourde berline de la famille royale.

[1] La rue Millet s'appelait officiellement depuis peu la rue Matignon.

[2] Bayon avait éprouvé, lui aussi, bien des difficultés à traverser Paris et à gagner la barrière. Parti à dix heures des Tuileries, il n'était sorti de Paris qu'à midi. *Rapport exact et sommaire de l'arrestation du roi*, par Bayon, commandant du 7e bataillon de la 2e division.

CHAPITRE V

LA POURSUITE

A chaque poste, d'ailleurs, il allait pouvoir en relever la piste. Le bruit de l'évasion s'était propagé depuis Paris avec une incroyable rapidité et le passage de Bayon avait jeté l'émoi sur toute la route. A Bondy, premier relais, on enquêtait déjà et les informations recueillies étaient bien étranges.

Le brigadier de la gendarmerie nationale de Pantin avait reçu la veille, 20 juin, l'ordre de mobiliser toute sa brigade et d'aller se joindre, sur la route, aux brigades de Bondy, La Villette et Ménilmontant. Ce petit corps d'armée, — trente ou quarante cavaliers au moins, — s'était rassemblé chez un marchand de vin nommé Desbille, au lieu dit la « Petite-Villette ». A onze heures, ces quatre brigades s'étaient dirigées vers les carrières de Montfaucon pour y opérer une perquisition, — qui n'avait donné, du reste, aucun résultat.

En rentrant vers deux heures du matin à Pantin avec ses hommes, le brigadier Vautier avait croisé sur le pavé « une voiture à quatre chevaux sur laquelle était une bâche, et qui allait au grand trot vers Meaux [1] ».

[1] *Archives nationales*, DXXIX^{b}36.

Maintenant que l'on savait presque avec certitude que le roi avait pris la route de Meaux, on en concluait que cette voiture était la sienne et que le brigadier Vautier avait laissé échapper une belle occasion de se signaler. C'était en effet la berline royale attelée des quatre chevaux de Fersen, que conduisait lui-même le gentilhomme suédois, vêtu d'un habit de cocher. Quant à la mobilisation des gendarmes, les opinions se partageaient. D'aucuns opinaient qu'on les avait expédiés à Montfaucon, sous prétexte de perquisition, afin de dégager la route et d'éloigner leur surveillance; d'autres estimaient qu'on avait au contraire armé la maréchaussée pour disposer d'elle en cas de besoin.

De cet avis était un manouvrier d'Andilly, Fournier, qui, traversant, dans la nuit, le grand chemin de Pantin « avait vu trois cavaliers de la maréchaussée formant la chaîne le long de la route, depuis la traverse du chemin des Vertus jusqu'à la porte de M. Tiphaine, maire de Pantin. » L'un des cavaliers, l'ayant aperçu « était venu sur lui, le sabre à la main et lui avait demandé : — Où vas-tu ? » Fournier, pour toute réponse, s'était jeté dans le chemin des Prés Saint-Gervais; mais à ce moment passait sur la route « une grande berline pleine de personnes[1] », — et Fournier entendit l'un des voyageurs, se penchant par la portière, crier au conducteur « vêtu d'une redingote » : — « Une roue sur terre! nous ferons moins de bruit et nous serons moins cahotés[2] ! » Fournier, pris d'une peur instinc-

[1] *Archives nationales,* DXXIX^{b}36.

[2] C'était là le terme consacré. — « Aux environs de Paris les chemins sont pavés, et comme les postillons vont fort vite, les voitures et

tive, « s'était retiré pour se rendre à son ouvrage. »

Ainsi les voyageurs avaient laissé partout trace de leur passage : à Claye même on affirmait qu'ils étaient, depuis le matin, retenus à Meaux ; d'autres disaient qu'on les avait arrêtés à Senlis ; mais le premier de ces bruits avait pris tant de consistance, qu'en approchant de Meaux, Romeuf s'attendait à trouver là les fugitifs. Il y arriva, bien avant quatre heures, ayant fait onze lieues en deux heures et demie. A la poste, place Saint-Étienne, grande animation ; mais nul autre indice du passage de la famille royale que l'annonce de sa fuite qu'avait apportée Bayon, passé vers les deux heures et demie ; il avait, au nom du commandant général, réquisitionné trois chevaux — un pour lui, l'autre pour le monteur chargé de ramener les bêtes [1] et il avait poursuivi aussitôt sa route vers Châlons, conservant ainsi plus d'une heure d'avance sur Romeuf. Petit, le maître de poste [2], se souvenait bien, maintenant, d'avoir fourni,

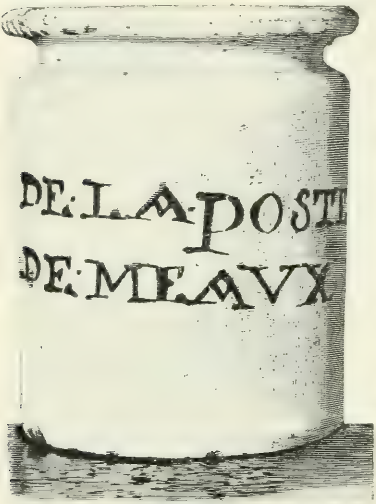
les chaises s'en trouvent fort mal. C'est pourquoi, si le temps le permet, il faut recommander aux postillons *d'aller par terre*, c'est-à-dire sur les chemins non pavés qui sont à côte des chaussées. » *Guide du voyageur en Europe*, par Reichard. Weimar, 1805, t. II, p. 157. France, manière de voyager.

[1] Bayon sur sa route réquisitionnait les chevaux. Ceci ressort d'un *État des chevaux fournis pour la ville de Paris au départ du roi par moi, Petit, maître de postes de Meaux, en juin* 1791. — « Le 21. Trois chevaux pour Monsieur le commandant du bataillon de Saint-Germain-des-Prés portant un ordre de Monsieur de Lafayette et de la ville, allant à Saint-Jean. Une poste 1/2, 5^l 12^s 6^d, guide du postillon à 1, par poste, 1^l 10^s. »

Des états similaires furent fournis par le maître de poste de Claye. Là, comme à Meaux, on peut constater, par la dépense restée impayée, le passage de Bayon, — celui de Romeuf n'a laissé aucune trace ; c'est, bien certainement, parce qu'il soldait la poste à chaque relais, comme les voyageurs ordinaires.

[2] La poste de Meaux, dirigée par Petit, détenait la renommée des fro-

le matin vers cinq heures, onze chevaux, pour une grosse berline venant de Paris, accompagnée d'un cabriolet et de deux courriers, mais rien d'anormal n'avait signalé ce relayage. Plus tard, deux heures environ avant le passage de Bayon, un cavalier qui paraissait très pressé s'était présenté, monté sur un superbe cheval appelé l'*Argentin* et suivi d'un palefrenier : il avait laissé à Meaux cheval et domestique et avait continué sa route seul, sur un bidet de poste. Romeuf, tandis qu'on bridait son cheval frais, s'enquit de ce palefrenier et se le fit amener; l'homme s'appelait Duchesne, il était attaché aux écuries royales et conduisait à Metz les chevaux de M. de Briges, écuyer du roi et major des chasseurs du Hainaut, avec qui il avait quitté Paris de grand matin et qui l'avait laissé à Meaux pour prendre seul l'avance.



Pot à fromage de l'ancienne poste de Meaux.
Collection de M. Henri Lavedan.

A peu près certain, maintenant, d'être sur la bonne piste, Romeuf sauta en selle et partit, tandis que les

mages de Brie, qu'on expédiait par toute l'Europe dans des pots semblables à celui dont on trouve ci-contre la reproduction. Ce curieux récipient fait partie de la collection de M. H. Lavedan.

curieux, massés en nombre autour de la poste, cherchaient à confesser Duchesne, qui jurait n'en savoir pas davantage, et qu'on enferma pour plus de sûreté à la prison de la ville[1].

A la poste de la Ferté, où il arriva après cinq heures,

[1] L'histoire de M. de Briges est fort obscure et il semble qu'il y aurait très grand intérêt à l'éclaircir. Joseph-Christophe de Malbec de Montjonc, comte de Briges, paraît avoir été mêlé de très près à tous les événements de la Révolution. Malheureusement on ne trouve partout de lui qu'une trace des plus vagues. Dans une lettre de Marie-Antoinette à Mercy, datée du 3 février 1791 et publiée par M. Feuillet de Conches (*Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth*, Plon, 1864-73), se trouve cette indication :

« — Notre fuite s'exécutera de nuit... M. de Briges nous servira de courrier. » Ce personnage fut revu le 10 août 1792 et jours suivants aux Feuillants et au Temple, parmi les plus intimes et les plus dévoués serviteurs de la famille royale (Beauchesne, *Louis XVII*, 13e édition, t. I, p. 233). Il mourut fusillé à Vannes le 3 août 1795 à la suite de l'expédition de Quiberon. Il avait trente-quatre ans (*Expédition des Émigrés à Quiberon*, par Charles Robert, de l'Oratoire de Rennes). Voici ce que dit, du voyage du comte de Briges, le comte de Sèze dans son *Histoire de l'événement de Varennes*. — Il faut noter que de Sèze s'était fait renseigner sur bien des détails par les anciens serviteurs de la Cour. — « Sans doute le marquis de Briges était parti sur les traces du roi, on sait même sur quel cheval il était parti, on lui avait donné l'*Argentin*, un des coureurs les plus légers de la grande écurie, mais on se rappelle de même que M. de Briges n'avait été instruit que fort tard du départ du roi, et ce n'est que le 21 à midi qu'il avait demandé précipitamment un cheval. » Ce renseignement avait été fourni à de Sèze par M. de la Ravine, ancien piqueur de Louis XVI.

Nous n'avons pu contrôler à quelle heure de Briges avait quitté Paris, mais il était parti avant Bayon, qui ne le rejoignit, comme on le verra, qu'à Chaintrix, quoique de Briges eût laissé l'*Argentin* à Meaux et poursuivi sa route sur un simple bidet de poste. Or, comme Bayon ne franchit la barrière qu'à midi, d'après sa propre relation, il s'ensuit que de Briges a dû partir plus tôt que ne le dit de Sèze. D'ailleurs, sauf le mot de Marie-Antoinette cité plus haut, rien ne confirme que de Briges ait été dans le secret de l'évasion. Il a pu ne se lancer sur la route de Metz que vers dix ou onze heures du matin, après avoir appris comme tout le monde le départ de la famille royale. Ajoutons que certains chroniqueurs ont prétendu que de Briges n'était pas mort à Quiberon et lui ont donné un rôle prédominant dans les aventures d'un des personnages qui ont revendiqué le nom et la personnalité du Dauphin, fils de Louis XVI. La survie du comte de Briges est une affirmation qui nous semble ne reposer sur aucune preuve.

Romeuf put, de nouveau, relever les passages successifs de la berline et du comte de Briges, suivi à une heure de distance par Bayon, qui avait relayé là, avant quatre heures, gagnant ainsi de vitesse sur Romeuf. Celui-ci ne s'arrêta que le temps de changer de cheval et se remit aussitôt en route. A Vieux-Maisons, mêmes pistes : un postillon, François Picard, racontait que, se trouvant à la poste de Montmirail, le matin, entre neuf et dix heures, il avait assisté au relayage de la berline et reconnu le roi. Picard se disposait à se rendre à Paris pour y faire sa déclaration[1]. Le bruit courait, ajoutait-il, que la voiture royale avait perdu beaucoup de temps à Étoges, six lieues plus loin que Montmirail, et qu'elle y était peut-être encore. Romeuf, toujours brûlant le pavé, traversa Montmirail après six heures ; à six heures trois quarts, il était à Fromentières, conservant son allure de cinq lieues à l'heure. A sept heures et demie, il descendait grand train la côte d'Étoges et apprenait, au relais, que Bayon y avait changé de cheval avant cinq heures, ayant ainsi, sur lui, Romeuf, plus de deux heures et demie d'avance. Au reste, nul renseignement nouveau sur les fugitifs : la berline avait relayé à une heure et demie après midi et avait continué sa route sans incident.

La chaleur était lourde, le ciel depuis le matin restait chargé : vers sept heures seulement le soleil encore haut perça les nuages. Romeuf poursuivit ; quatre lieues jusqu'au prochain relais, Chaintrix : il y arriva à huit heures un quart.

[1] Il la fit en effet le 22 juin à quatre heures et demie du matin, devant les membres du comité permanent de l'hôtel de ville. *Archives nationales*, DXXIXb 37.

*
* *

C'était là, on l'a vu, que les fugitifs excédés de fatigue s'étaient fait connaître au maître de poste, Jean de Lagny et à ses filles. Celles-ci n'avaient-elles rien laissé percer du redoutable secret? Le personnel de la poste, palefreniers, postillons, garçon d'écurie, n'en avait-il rien éventé? Cela paraît impossible. Toujours est-il que la famille royale avait quitté la poste de Chaintrix depuis plus d'une heure quand s'y était présenté à son tour, venant d'Étoges, ce comte de Briges dont le passage à Meaux avait été signalé. Il portait l'uniforme des dragons. Il demanda un cheval pour Châlons, et comme l'auberge était à la poste[1], il s'installa pour dîner. Dans la salle à manger se trouvait un autre voyageur : c'était un nommé Théveny, maître en pharmacie à Châlons.

De Briges terminait son repas, quand un nouveau cavalier parut devant la porte et descendit de cheval : il était environ six heures moins le quart. L'homme paraissait fourbu : c'était Bayon : il s'informa aussitôt de la berline qu'il poursuivait. Jean de Lagny la lui décrivit, donna le signalement des voyageurs, sans dire pourtant, — dans la crainte qu'on lui reprochât de ne les avoir point arrêtés, — qu'il les avait reconnus. Le récit de Bayon est très précis sur certains points mais aussi très succinct : en relevant l'horaire de sa course, on constate qu'en moins de six heures, il avait fait trente-cinq lieues et changé dix fois de chevaux : on

[1] *Itinéraire complet du royaume de France.* Route de Paris à Châlons-sur-Marne.

peut croire qu'arrivé à Chaintrix, il n'en pouvait plus et qu'il fut aise de trouver un prétexte pour ne pas aller plus loin. Ce prétexte fut de Briges. Bayon, avisant ce militaire suspect dont, à tous les relais, il relevait le passage depuis Bondy, exhiba l'ordre de mission dont il était porteur et s'en autorisa pour interdire au maître de poste de procurer à l'officier les moyens de continuer son voyage. Puis, assuré, d'après les signalements, que la berline qui le devançait était bien celle de la famille royale, il dépêcha un courrier avec ordre de l'arrêter ; le fils de Jean de Lagny, un gamin de treize ans, se chargea de la mission, sauta sur son meilleur cheval, et partit à fond de train vers Châlons[1].

Certain que sa poursuite, par le moyen de ce délégué, n'allait éprouver aucun ralentissement, Bayon revint à de Briges et l'interrogea. L'officier déclina son nom et ses qualités et n'hésita pas à convenir qu'étant au service du roi, et ayant appris à Paris le matin, vers neuf heures, le départ de Sa Majesté, il s'était mis en route pour le rejoindre, ou tout au moins pour regagner Metz où se trouvait le dépôt de son régiment. D'ailleurs, pressé d'établir qu'il n'avait point été mis dans le secret de l'évasion, il rendit compte de son temps depuis trois jours : le samedi 18 « il avait monté à cheval avec le roi, et était allé lui faire sa cour le dimanche matin ; » le lundi, il avait quitté Paris à sept heures du matin et

[1] « Je n'hésite pas à croire que je suis sur la route du roi : mais embarrassé de M. de Briges... je fais partir devant moi un courrier en toute diligence, à qui je donne ordre de faire arrêter ces deux voitures, dont j'avais donné le signalement ainsi que venait de me le designer le maître de poste, et c'est son fils que je charge de cette mission. » *Relation* de Bayon.

passé toute la journée à Saint-Germain, « d'où il était revenu à Auteuil dans la soirée, pour ne rentrer chez lui qu'à minuit, sans avoir mis les pieds aux Tuileries[1] ». Bayon à qui cette enquête laissait le temps de souffler, la prolongea tant qu'il put ; elle lui procurait un autre résultat appréciable : l'obligation, aussi inutile qu'arbitraire où il se mettait de détenir son prisonnier, lui commandait de continuer son voyage en voiture : tout ce lantiponnage, la recherche d'un véhicule, l'interrogatoire, et aussi, sans doute, le souper, fournirent le prétexte d'une halte bien gagnée qui se prolongea pendant deux heures[2]. Il était donc huit heures moins le quart, quand, un peu refait, Bayon monta, avec de Briges, dans la carriole que le maître de poste était parvenu à lui procurer[3] : il emmenait avec lui, pour plus de sûreté, le pharmacien Théveny, qui n'attendait d'ailleurs qu'une occasion de rentrer à Châlons.

Une demi-heure plus tard, Romeuf arrivait à Chaintrix et se faisait aussitôt instruire des incidents qui s'y étaient passés : regagnant ainsi sur Bayon les deux heures d'avance que celui-ci avait perdues, concevant maintenant la possibilité de le rejoindre, Romeuf ne séjourna pas à Chaintrix, changea de cheval et se lança, brûlant le pavé, sur la route.

Nous disons rejoindre et non dépasser, car Romeuf n'avait assumé qu'à contre-cœur la mission, qu'en

[1] *Archives nationales,* DXXIX^{b} 36.

[2] « M. Bayon avait été retenu pendant deux heures pour l'arrestation de M. de Briges... » Rapport oral de Romeuf à l'Assemblée nationale. *Archives parlementaires,* 1re série, XXVII-478.

[3] *Relation* de Bayon.

esclave de l'obéissance, il accomplissait avec tant d'ardeur apparente et, s'il faut l'en croire, tant de répugnance secrète. Il courait la poste à franc étrier et ne se donnait pas une minute de repos parce que tel était son devoir, mais il souhaitait ardemment ne pas réussir. Très royaliste, vivant presque continuellement aux Tuileries où l'attachait son service, il avait, plus d'une fois, par son tact et sa tenue, fixé l'attention de Marie-Antoinette ; comme bon nombre de ceux qui approchaient familièrement la reine, il lui avait voué une sorte de culte chevaleresque, et les circonstances impitoyables l'obligeaient aujourd'hui à se conduire envers elle en ennemi. Aussi, tandis que Bayon s'efforçait d'atteindre la famille royale pour l'arrêter, Romeuf, lui, cherchait à rattraper Bayon pour retarder sa poursuite et c'est là un des aspects les plus imprévus de cette étonnante chevauchée[1].

[1] « Je dois dire que, dans cette nuit pénible, où à chaque instant, nous attendions la mort et n'ayant plus rien de caché les uns pour les autres, nous avons vu les véritables et estimables sentiments de ce valeureux jeune homme (Romeuf), sa douleur de la mission dont il fut chargé malgré lui, son projet de retarder son arrivée, s'il n'avait pas rencontré M. Bayon sur la route, et sa volonté, si cet officier n'y eût pas mis d'obstacles, de nous aider à suspendre le départ du roi... Il était impossible de l'entendre et de conserver le moindre doute sur son véritable attachement au roi et à la reine ; la pensée seule d'être soupçonné par elle d'avoir volontairement accepté cette désastreuse commission le portait au désespoir. »

Relation de Choiseul.

« M. de Romeuf avait l'air consterné, sa conduite avec nous et ses discours depuis ce fatal moment, m'ont donné lieu de croire qu'il était entraîné par son compagnon de voyage, qu'il remplissait cette commission avec répugnance et qu'il aurait souhaité trouver la famille royale hors de portée d'être rejointe. »

Relation de Damas.

Jean-Louis Romeuf était d'une excellente famille bourgeoise de la Haute-Loire. Il était né à la Voûte le 26 septembre 1766. Aide de camp de la garde nationale parisienne le 1er septembre 1789, capitaine au

La berline était entrée à Châlons avant quatre heures et demie de l'après-midi, conduite depuis Chaintrix, par Gabriel Vallet, qui, en arrivant au relais, rue Saint-Jacques, ne s'était pas privé bien certainement, de révéler au maître de poste, Viet, la qualité de ses voyageurs. Le père Viet, empressé et serviable, avait hâté le relayage si bien que, dix minutes plus tard, la voiture était attelée et partie. En dépit de l'émotion des curieux, flânant autour de la poste, émotion si caractéristique que la famille royale comprit « qu'elle était reconnue tout à fait[1] », Viet n'avait pas révélé ce qu'il savait : on est, du moins, réduit à le supposer ; mais deux heures plus tard était arrivé chez lui le fils de Jean de Lagny dépêché de Chaintrix par Bayon, et apportant, cette fois, l'avis bien officiel de la fuite du roi, l'ordre d'arrêter la berline suspecte, et de lui *courir sus* si elle était passée. Comment Viet reçut-il cette communication ? On l'ignore. Jamais il ne parla du pas-

12e dragons le 15 septembre 1791. Prisonnier de guerre (avec Lafayette), puis employé à l'armée d'Egypte et bloqué à Malte en 1798, il ne rentra en France qu'en 1799. Chef d'escadron en 1800, aide de camp du général Mathieu Dumas, puis général de brigade en 1811, chef d'état-major du 1er corps de la Grande Armée le 5 février 1812, il fut tué à la Moskowa. Il était baron de l'Empire depuis le 15 août 1809. Son nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe de l'Étoile.

Romeuf resta « chevaleresque » jusqu'à la fin de sa vie. Il était en 1811 sur le point de conclure à Vienne un riche mariage avec une demoiselle Charlotte de Traunvisser ; l'Empereur et le ministre de la Guerre devaient signer à son contrat, lorsqu'il demanda à partir pour la campagne de Russie. « Il serait de ma délicatesse, écrivait-il au ministre par une sorte de pressentiment, de ne lier cette jeune personne à mon sort qu'après avoir échappé aux chances de cette guerre. » Il n'y échappa point et mourut célibataire. Napoléon, par un décret signé de Moscou même, transmit le titre et la dotation de baron à l'aîné des neveux de Romeuf, âgé alors de quinze ans. *Archives du ministère de la Guerre.*

[1] *Relation* de Madame Royale.

sage du fils de Lagny. C'est là le point mystérieux, et, peut-être, le point décisif de la poursuite. Tout ce qu'on peut établir c'est que si, dès l'arrivée du jeune de Lagny à la poste de Châlons, un courrier en était parti, comme Bayon l'avait recommandé, portant sur la route l'annonce de la fuite du roi, ce courrier devait parvenir à sept heures et demie au Pont-de-Somme-Vesle, et à neuf heures à Sainte-Ménehould, presque en même temps que la berline. Viet osa-t-il donc prendre sur lui de confisquer la nouvelle [1] ? Il serait téméraire de l'affirmer; mais un raisonnement mathématique s'impose. Bayon, en route depuis midi, à l'allure de six lieues à l'heure, devait forcément rejoindre, — lui, personnellement, ou ses remplaçants affectant la même allure [2], — au bout de cinquante lieues, à neuf heures, la voiture royale, sortie de Paris dix heures avant lui, mais ne parcourant à l'heure que trois lieues à peine. Or, *cinquante lieues*, c'est Sainte-Ménehould : et c'est à Sainte-Ménehould, *à neuf heures*, que Drouet qui n'a pas dit mot à l'aspect des voyageurs, Drouet — si peu soupçonneux tout à l'heure, qu'il n'a même pas demandé à voir leur passeport quoiqu'il eût le droit d'en exiger la communication, — tempête, jure que « c'est le roi, » qu'il faut cou-

[1] Il est bien certain aussi que si, en arrivant à Châlons, délégué de Chaintrix par Bayon, le fils de Lagny, au lieu d'aller à la poste, se fût rendu à la municipalité, celle-ci aurait aussitôt expédié un courrier pour transmettre plus loin la nouvelle.

[2] Il importe de bien rappeler que, de Paris à Chaintrix, Bayon avait *couvert*, ainsi qu'on dit aujourd'hui, la lieue de poste en dix minutes : soit six lieues à l'heure. On peut croire que son remplaçant, le fils de Lagny, adopta le même train, et que, parti de Chaintrix, un quart d'heure après l'arrivée de Bayon, c'est-à-dire à cinq heures et demie, au plus tard, il parcourut facilement en une heure les cinq lieues qui le séparaient de Châlons.

rir, sonner le tocsin, battre la générale... Cela seul établit que le coup d'inspiration subite dont, plus tard, il prétendit avoir été frappé en apercevant, sous le store, le profil du roi, est, de sa part, simple hâblerie... Le vrai, c'est que, une heure après le passage de la berline, la nouvelle, partie de Châlons vers sept heures, immédiatement après l'arrivée du courrier de Bayon, parvenait normalement à Sainte-Ménehould; apportée par qui? On ne sait; mais on n'en peut douter en présence de l'unanimité des témoignages. Bayon dit : — « Je me suis fait devancer par un guide qui, le premier, a porté la nouvelle à Sainte-Ménehould, et *provoqué le zèle patriotique de Drouet*[1]. » Romeuf atteste : — « Le maître de poste de Châlons *a averti celui de Sainte-Ménehould*[2]. » George le député, maire de Varennes, renchérit : — « Drouet a beaucoup brodé son récit quoiqu'une matière aussi grave en fût peu susceptible[3]. » Drouet lui-même avouera plus tard : — « que c'est le maître de poste[4] de Châlons qui est venu lui dire[5]. » Cette rectification ne change évidemment rien à l'histoire, mais elle éclaire singulièrement la figure assez louche de Drouet, qui se taille la gloire dans une aventure dont un autre, peu soucieux d'une telle renommée, lui abandonne la responsabilité.

[1] Pétition du sieur Bayon à l'Assemblée nationale.

[2] *Archives parlementaires*. Séance du 24 juin 1791. Ce n'est pas le maître de poste de Châlons en personne qui avertit Drouet, puisque Viet n'arriva à Sainte-Ménehould qu'à minuit, au moment même où Drouet arrêtait à Varennes la berline royale.

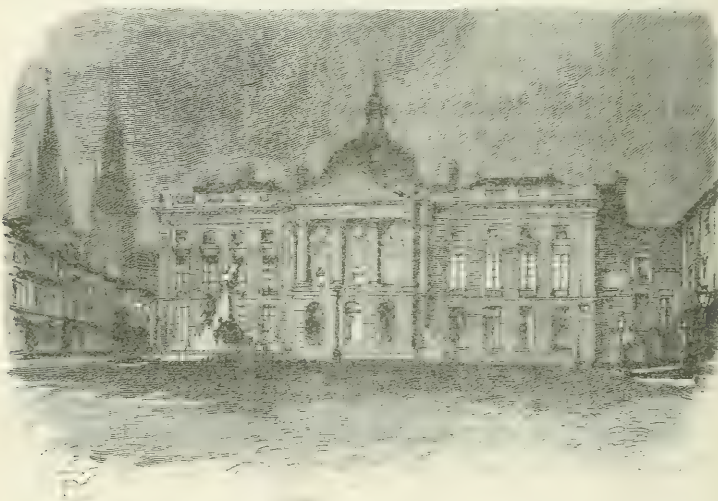
[3] *Archives nationales*, D XXIX^b 37.

[4] Nous réitérons l'observation, c'est peut-être *quelqu'un de la poste*, mais non le maître de poste lui-même.

[5] *Le comte de Fersen et la Cour de France*, II, p. 94.

*
* *

Le passage de la famille royale, connu de Viet dès cinq heures, confirmé vers six heures et demie, ne fut donc officiellement su de la municipalité de Châlons que quatre heures plus tard, lors de l'arrivée de Bayon.



L'hôtel de ville de Châlons-sur-Marne.

Pourtant les curieux, témoins du relayage de la berline, n'avaient point caché leurs soupçons; le maire lui-même, M. Chorez, avisé, on l'a conté, par « un homme de la ville » et d'abord résolu à garder le silence, puis « effrayé de la situation », s'était décidé à convoquer le corps municipal.

La nuit était presque complète : il était neuf heures ; la carriole où se trouvait Bayon avec le pharmacien

Théveny et son prisonnier de Briges, passa les ponts, suivit la rue de Marne jusqu'à la place, et s'arrêta devant le lourd perron de l'hôtel de ville. Des gardes nationaux en armes l'accueillirent : il se fit connaître d'eux, leur remit de Briges et monta à la salle des délibérations où les officiers municipaux étaient rassemblés. Tout de suite, il exhibe son ordre et, dans le même instant, le tocsin sonne à Saint-Alpin. Tandis que les bourgeois s'ameutent dans les rues, la municipalité décide de dépêcher immédiatement sur la route de Sainte-Ménehould un exprès porteur d'une copie authentiquée des pouvoirs de Bayon qui se défend d'aller plus loin sans prendre quelques heures de repos. On court à la poste, on en ramène Viet. Qu'avait-il vu ? Que s'était-il passé au moment du relais ? Afin d'éluder les questions trop précises, le maître de poste montre un grand zèle. Il s'offre à porter lui-même la nouvelle à Sainte-Ménehould, on l'acclame : vite une copie est faite du texte dicté par Lafayette. Bayon, au bas, certifie que, « trop fatigué pour se flatter d'atteindre les fugitifs, il remet son message au porteur ». Le pharmacien Théveny atteste, en deux lignes[1], la réalité de la mission et la part — modeste — qu'il y a prise. Le maire signe; Roze, le procureur général, contresigne et Viet, serrant dans sa poche le précieux papier, sort de l'hôtel de ville aux applaudissements de la foule, court chez lui, enfourche un cheval et se lance à son tour sur la route de Sainte-Ménehould. Il était neuf heures et demie.

[1] Deux lignes assez obscures ainsi rédigées : « Je certifie avoir vu le pouvoir de M. Bayon et me suis porté fort d'accompagner la personne que nous amenons. Signé : Théveny, maître en pharmacie à Châlons. »

Lui parti, le corps municipal reste en permanence : la population de Châlons presque entière se masse sur la place de Ville et dans les rues avoisinantes; jusqu'à l'extrémité de la rue Saint-Jacques c'est un remous incessant de curieux qui vont aux nouvelles, de la mairie à la poste aux chevaux. Vers dix heures, grande rumeur : un cavalier escorté d'un postillon fend la foule : « Place à l'envoyé de l'Assemblée ! » C'est Romeuf, en effet, arrivant de Paris qu'il a quitté à une heure. Il est suivi par deux autres courriers, de ceux qui, le matin, au Carrousel se sont distribué des copies de l'ordre de Lafayette, et sont partis au hasard. Les procès-verbaux donnent le nom d'un de ces hommes : Berthe Gibert. L'autre est certainement Roché, sapeur de la garde nationale, dont on relève le passage à certaines postes de la route[1].

Romeuf est introduit au Conseil; le décret lu, il manifeste aussitôt son désir de continuer sa route. Bayon, sentant le prix de la course lui échapper, et jugeant bien que, aux côtés de l'émissaire de l'Assemblée, il ne jouera plus qu'un second rôle, ne consent pas pourtant à s'avouer distancé : il sollicite et obtient l'honneur d'accompagner Romeuf, qui, lui-même, est très désireux de calmer l'ardeur de son partenaire et souhaite tacitement quelque obstacle à l'accomplissement de sa mission. Un cabriolet est amené; tous deux y prennent place, salués par la foule, où la garde nationale leur ouvre un pas-

[1] « Le 21 juin, deux chevaux fournis par Petit, maître de poste de Meaux pour un sapeur de Paris portant l'ordre de M. Lafayette. » « Deux chevaux fournis à M. Roché, sapeur de Saint-Lazare, chargé d'ordres en allant et revenant, par Frémin, maître de poste à Bondy. »

sage. Il est plus de dix heures quand leur voiture passant la porte Saint-Jacques, s'éloigne à vive allure sur le pavé de Metz. La route, plate et presque sans villages pendant dix lieues qu'ils ont à parcourir, est déserte et calme à l'ordinaire; sauf aux deux relais isolés du Pont-de-Somme-Vesle et d'Orbéval, où l'événement, par le passage des courriers successifs s'est ébruité, nul ne se doute que ce cabriolet qui roule, lanternes allumées dans la nuit sans lune, porte le destin de la monarchie. Et ce doit être, pour ces deux hommes, une angoissante émotion que cette course éperdue vers une tragédie encore indistincte mais certaine, où le sort du monde se joue et dont ils vont décider le dénouement. Vers minuit, au loin, une grande lueur paraît, rougissant, comme un incendie colossal, un pan du ciel sombre et sur laquelle passe tragiquement la silhouette des bouquets d'arbres qui bordent la route. Un rond-point entouré d'ormes, puis une descente, et tout à coup le cri de « halte ! » ; des torches, des gens armés entourent la voiture : c'est Sainte-Menehould.

La ville, depuis le passage de la berline, est dans la fièvre : tous les habitants de Sainte-Menehould, massés sur la place Royale devant l'hôtel de ville, ont vu avec anxiété partir Drouet à la poursuite du roi, sur une route qu'avec quelque vraisemblance on suppose « parcourue en tous sens par la cavalerie ». Une heure, deux heures se sont passées sans nouvelles. Quatre citoyens montent à cheval et partent à la découverte : mais au poste de la Porte des Bois, la garde les prend pour des dragons; une fusillade éclate; l'un d'eux tombe

mort, un autre est blessé : cris, tumulte, bagarre, bousculade : la ville entière est prise de panique. Les bourgeois s'affolent, chacun court à sa maison « pour s'y enfermer »; mais les gens du peuple, plus résolus, barrant les rues, obligent les bourgeois à rester sur la place, disant « qu'on ne sera en sûreté qu'en grand nombre et que tout le monde doit partager le péril s'il y en a[1] ». Le tocsin tinte sans discontinuer[2]; l'ordre est donné à toutes les ménagères de cuire du pain pour subvenir aux besoins des défenseurs de la ville; au cri *des lampions!* toutes les fenêtres s'éclairent de chandelles ou de pots de suif[3]; devant l'hôtel de ville brûle un grand feu en manière d'illumination, et pour cette population énervée, que le moindre incident terrifie ou ameute, les heures s'écoulent sans que parvienne aucune nouvelle. Jusqu'à minuit, rien : l'exaltation, l'attente, les récits extravagants, les révélations contradictoires. Des villages voisins, continuellement, affluent des paysans annonçant que des gros de cavalerie circulent dans la contrée : on en a vu à la Neuville-au-Pont, à Auve, à Somme-Bionne : et, comme on ignore que ces détachements, partout signalés, se réduisent en réalité à une cinquantaine d'hommes, toujours les mêmes, se repliant depuis le Pont-de-Somme-Vesle vers la forêt d'Argonne, on imagine toute l'armée de Bouillé investissant la ville et s'apprêtant à la saccager[4]. Aux deux portes, celle des Bois

[1] Buirette. *Histoire de Sainte-Ménehould.*

[2] G. Fischbach. *La fuite de Louis XVI d'après les archives de Strasbourg.*

[3] *Idem.*

[4] Procès-verbaux de la municipalité de Sainte-Ménehould.

et celle du faubourg Fleurion, les citoyens font sentinelle; la placide cité de Sainte-Ménehould s'est improvisée place de guerre et c'est comme aux pont-levis d'une ville forte, avec les *Qui vive?* et les *Avance à l'ordre!* obligés, qu'est reçu, vers minuit, Viet arrivant de Châlons. Il est conduit à l'hôtel de ville, communique au Conseil, resté en permanence, l'ordre émané de Bayon et dont le maire Dupin donne lecture : on discute; qui osera se risquer à continuer la poursuite? Drouet et Guillaume déjà ne sont pas revenus, tués ou pris par les cavaliers dont sans doute fourmille la forêt; il faut agir pourtant, mais comment? Tandis que les municipaux temporisent, une rumeur monte de la place et l'on voit, fendant lentement la foule, dans la jaune pénombre des illuminations, la masse noire d'un cabriolet. Tout de suite se répand la réconfortante nouvelle qu'il contient les émissaires de l'Assemblée nationale.

C'est Romeuf et Bayon, en effet; ils montent à la municipalité, présentent leurs pouvoirs, exigent qu'on vise leur passeport, manifestent le désir de continuer immédiatement leur route [1], et pendant que les patriotes s'empressent de courir à la poste et d'en ramener des chevaux frais, les deux « Parisiens » s'informent, s'enquièrent du passage de la berline, s'étonnent du manque de nouvelles; la foule bientôt les voit reparaître dans le carré lumineux de la porte de l'hôtel de ville; on crie : *Vive la nation! Vive l'Assemblée!* Ils saluent, remontent dans leur voiture aussitôt enlevée, au grand trot

[1] *Procès-verbaux de Sainte-Ménehould.*

des chevaux, sur la route sombre qui s'enfonce, vers Clermont, dans la forêt.

Le chemin qu'on disait hérissé de dangers, ce chemin tragique sur lequel avaient disparu Drouet et Guillaume, était tout calme et désert : le cabriolet dans lequel, préparés aux pires incidents, se tenaient Romeuf et Bayon, montait lentement les côtes d'Argonne : à deux heures et demie du matin, il traversait le village des Islettes où tout dormait. C'était l'heure où, dans ce pays de bois et d'étangs, le ciel au loin devient rose dans l'entre-bâillement des collines, tandis que de longues buées traînent dans la vallée de Biesme, encore pleine d'ombre. Il faisait petit jour quand le cabriolet s'arrêta, à trois heures devant la poste de Clermont[1].

Là, aussitôt un groupe se forme, dragons demi ivres, bourgeois curieux, paysans inquiets, tous semblent très animés : un homme s'avance à la portière, s'annonce aux voyageurs comme étant membre du directoire du district. Romeuf aussitôt décline son nom, l'objet de sa mission et interroge : Clermont n'a pas dormi ; la veille au soir, dès le départ de la berline, d'autant plus suspecte qu'un demi-escadron de dragons était posté là pour l'attendre, la municipalité a exigé le désarmement des soldats. En dépit d'une très vive résistance de leur chef, le colonel de Damas, la troupe a déposé ses armes ; Damas s'est enfui avec quelques sous-officiers et le district a aussitôt expédié à Varennes un cavalier de gendarmerie[2] pour aviser la municipalité de l'arrivée de

[1] Extrait des registres des délibérations du directoire du district de Clermont. *Archives parlementaires*, XXVII, 480.

[2] Nommé Leniau. *Archives nationales*, D XXIX^b 37-386.

cette voiture dont le passage avait causé tant d'émoi. Or, ce cavalier vient de rentrer tout courant à Clermont[1], annonçant que les Varennois ont arrêté la berline et que les voyageurs qu'elle contenait sont prisonniers. — Qui sont-ils ? — On ne sait pas : sans doute des personnages *de la plus haute considération.* — Prisonniers ! Où Varennes ? — A trois fortes lieues sur la traverse de Stenay. — Vite, Romeuf demande des chevaux, on presse le relais. Voilà qu'arrive, au triple galop, poussant des cris, un cavalier qui saute à terre et dont le cheval, aussitôt traîné à l'écurie, s'abat, fourbu, terrassé sur la litière[2]. L'homme peut à peine parler ; il a l'air fou ; on le reconnaît pourtant, c'est le chirurgien de Varennes, Mangin : il raconte, à mots entrecoupés : « Le roi, la reine, le petit Dauphin sont à Varennes. La population les garde, mais les hussards... l'armée de Bouillé... Royal-Allemand sont là, tout proches, pour les enlever ; on va se massacrer, il faut que tout le monde y coure ; lui va à Paris, à l'Assemblée nationale, crier à l'aide, demander des ordres... » Et déjà, le voilà en selle, parti, disparu sur la route de Châlons. On reste hébété, le roi, la reine... à Varennes ! C'est eux qui ont passé là, hier soir... on crie, on s'appelle, le tambour bat, les gens s'arment, tandis que la voiture de Romeuf, relayée dans le tumulte, part pour ce Varennes, ignoré tout à l'heure, et dont toutes les bouches de

[1] Il avait fait le trajet, aller et retour, en moins d'une heure et demie. Il s'en était fallu d'un quart d'heure seulement qu'il ne devançât l'arrivée de Drouet à Varennes. *Archives parlementaires*. XXVII, p. 481.

[2] « Je ne sais si mon pauvre cheval est crevé ; je n'ai mis que trois quarts d'heure pour gagner Clermont ; il est tombé à mon arrivée sur la litière. » Lettre de Mangin à la municipalité de Varennes. V. Fournel, *L'événement de Varennes*. Appendice, p. 331.

France vont répéter le nom pour jamais fameux.

Et, la route de Verdun laissée à droite, le cabriolet des émissaires de l'Assemblée roule sur le chemin entre les prairies vallonnées. Dans le jour doux du matin, aussi loin que le regard porte, sur toutes les routes, le long de tous les sentiers, s'allongent des files de paysans, hâtant le pas, tous affluant vers le même point de l'horizon, comme si, là-bas, un irrésistible aimant les tirait à soi. Dans les villages, à Neuvilly, à Boureuilles, plus un homme ; au seuil des portes ouvertes, les femmes groupées, l'air stupéfait, le cou tourné, contemplent l'étendue ; et de ce lointain fascinant, parvient une résonance continue, faite des tocsins de tous les hameaux, des tambours grêles battant l'alarme, de grandes clameurs à peine perçues.

La voiture devance des groupes marchant vite, Romeuf regarde, atterré ; ce qui lui reste à faire l'épouvante; Bayon exulte. On a dépassé le Petit-Boureuilles et la route maintenant est encombrée de gens munis de faux, de serpes, de fourches ; gardes nationaux sans autre uniforme que la blouse, sans autres armes que l'outil journalier. Tout à coup un cri : Halte ! Le cabriolet s'arrête; des pièces de bois obstruent la route[1] : à droite et à gauche, des maisons basses ; derrière la barricade une foule. On est à Varennes. Romeuf et Bayon mettent pied à terre ; des officiers de garde nationale vien-

[1] « J'observais les mouvements des gardes nationaux qui... faisaient des abatis d'arbres pour barrer les chemins. » *Relation* de Choiseul.

[2] Cette barricade était placée à l'endroit où le chemin sortant de Varennes se bifurque, pour aller à droite, vers le bois : à gauche vers Clermont. » *Louis XVI, le marquis de Bouillé et Varennes*, par l'abbé Gabriel.

nent les reconnaître, les poutres sont écartées, on crie : *Vive l'Assemblée!* et, à travers une cohue, les deux Parisiens, tout de suite, sont poussés à gauche, dans un vieux bâtiment à façade noire bordant la rue; c'est l'hôtel de ville. Ils montent[1] : toutes les autorités de la



La ville haute de Varennes vue du pont de l'Aire.

ville sont là, l'air excédé : conseil général de la commune, membres du tribunal, juge de paix, greffier, capitaine, quartier-maître et porte-drapeau de la garde nationale. Tous, depuis qu'a été reconnu le roi gardé non loin de là, dans la maison Sauce, discutent sans parvenir à s'entendre. Laissera-t-on les fugitifs poursuivre leur voyage vers la frontière? Les ramènera-t-on

[1] « Nous avons été rendre compte à la municipalité de l'objet de notre voyage. Rapport de Romeuf à l'Assemblée. » *Archives parlementaires*, XXVII, p. 478.

vers Châlons? L'armée de Bouillé accourt, et ses éclaireurs ont déjà paru en haut des vignes de Cheppy. Varennes contient en ce moment dix mille hommes accourus, dans la nuit, de toute la contrée. Conserver le roi, c'est exposer la ville à un assaut, au cours duquel les plus grands malheurs sont à redouter. L'entrée en scène des Parisiens est donc, pour ces petits bourgeois de Varennes écrasés de cette effrayante responsabilité, un indicible soulagement; en un instant, les pouvoirs de Romeuf sont vérifiés, le parti est pris d'avertir aussitôt le roi « du désir de la France entière ». La corvée ne plaît à personne; mais le temps presse, il faut s'exécuter; on part, une sorte de cortège se forme, descend le perron de l'hôtel de ville et s'avance, dans la rue déclive qui traverse toute la bourgade [1].

Entre la double haie de gardes nationaux, déformée par la presse, et qui, tant bien que mal, zigzague depuis le haut de la ville jusqu'à la maison où est réfugiée la famille royale, s'avance le procureur-syndic Sauce, la figure allongée et pâle, les yeux fixes, presque égarés, avec son air d'être en léthargie. Derrière lui marchent Romeuf et Bayon, dans leur pimpant uniforme de la garde parisienne : tunique bleue à plastron garance, avec franges d'argent aux épaules, tous les deux, d'ailleurs, couverts de poussière. Romeuf est grave et triste; Bayon très agité et rouge; il est débraillé, le col ouvert et parle beaucoup [2]; puis viennent pêle-mêle les officiers municipaux, Pultier, Person, Florentin, le juge Destez,

[1] Procès-verbaux de la municipalité de Varennes.

[2] « La fatigue et l'exaltation du voyage avaient donné à sa figure, naturellement sombre, un caractère encore plus effrayant; son habit

le capitaine de canonniers Radet, Hannonet, le juge de paix, Guilbert, Bourlois, Coquillard, membres du conseil de la commune, d'autres encore. Toutes les têtes se découvrent, tous les cœurs tremblent d'angoisse, de détente nerveuse, d'attendrissement... l'impression fut unanime, on en retrouve la trace dans tous les récits.

A mi-chemin de la descente, on longeait, à droite, l'église Saint-Pierre-Saint-Gengoult et on s'enfonçait sous la maison d'école, long bâtiment posé en travers de la rue et formant avec cette église un angle droit. Ce passage couvert s'appelait *la Voûte :* il servait d'abri les jours de marché aux chaudronniers ambulants. C'est devant cette arcade que la voiture royale avait été arrêtée. La Voûte passée, on trouvait immédiatement à droite l'auberge du *Bras d'Or* où, d'abord, les voyageurs avaient été conduits ; en face, dans la rue de l'Horloge, étroite et tortueuse, le long d'un mur de cimetière, s'échouait la berline dételée, énorme avec sa coupole de bagages [1], et, un peu plus bas, à gauche, était l'épicerie Sauce, qui, depuis minuit, abritait la famille royale. Devant la porte, un entassement, une mêlée ; parmi la foule immobilisée, quelques hussards sur leurs chevaux fourbus ; au seuil de la maison vers laquelle toutes les têtes sont levées, deux dragons font sentinelle. La façade toute en bois, est étroite ; au rez-de-chaussée deux fenêtres, formant vitrine, montrent des paquets de chandelle et des pots

était décolleté ; son air et son accent décelaient la plus vive agitation. » *Relation* de Choiseul.

[1] « Je reconnus en passant dans une rue assez étroite la berline qu'on y avait amenée... » *Relation* de Choiseul.

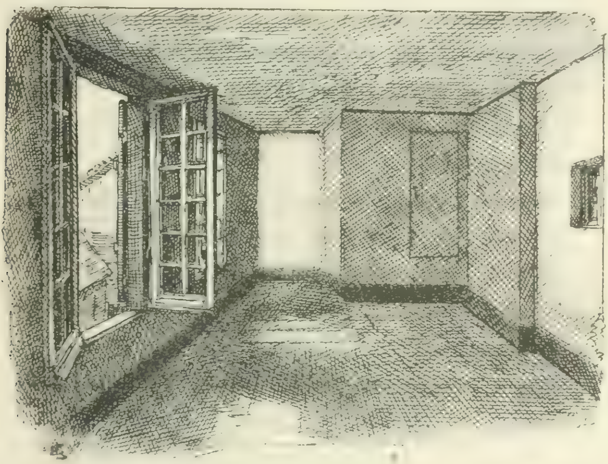
de cassonade ; la porte est coupée en deux dans le sens de la hauteur, le bas servant de barrière ; au premier, deux fenêtres encore dont les vitres sont closes[1]. Il est six heures et demie du matin, le soleil déjà haut et ardent fait présager une journée de chaleur.

On entre, Sauce d'abord, dirigeant Romeuf et Bayon ; la boutique est pleine comme la rue : paysans, amis ou parents des Sauce, voisines accourues « pour aider » ; l'escalier est au fond dans l'angle à gauche, et, à la file, on s'engage sur les degrés de planche étroits et obscurs : au premier étage, dans la chambre du devant, sont d'autres gens encore, silencieux, cherchant à voir, par la porte ouverte, la famille royale entassée dans l'étroite pièce du fond dont gardent l'accès deux paysans armés de fourches, le forgeron Druard et un manouvrier nommé Blandin.

Au milieu de cette pièce une table portant du pain, quelques verres ; le Dauphin et sa sœur dorment sur un lit, Mme de Tourzel est à côté d'eux, le front dans ses mains ; près d'elle, sont les femmes de chambre, Mme Brunier et Mme Neuville ; devant l'une des fenêtres,

[1] « La maison de Sauce consiste, dit un titre, en un principal corps de logis, donnant sur la rue, composé d'une boutique, cuisine et cave par bas, chambres au premier étage, greniers au-dessus, couverts de tuile. — On arrivait du rez-de-chaussée au premier étage par un sombre escalier de bois en escargot dont une grosse corde usée et crasseuse formait la rampe. Les deux chambres du premier étage étaient séparées par une sorte de corridor obscur. — En 1845, la rue de la Basse-Cour ayant été élargie, la maison Sauce a perdu sa façade ; le derrière seul de l'immeuble est resté intact. » *Mémoires du général Radet*, par A. Combier. *Pièces justificatives*, n° 19. — « Il fallait passer par la boutique pour entrer dans la maison... l'escalier étroit et obscur était situé au fond de la boutique, entre le mur de gauche et la porte de la cuisine. » V. Fournel, *l'Événement de Varennes*. Fournel et Combier étaient de Varennes et avaient connu la maison Sauce avant la modification de 1845.

Madame Élisabeth, debout, impassible ; au fond dans leur livrée jaune, les trois gardes du corps qui ont servi de courriers; le roi et la reine causent avec deux officiers,



Maison Sauce. Chambre où la famille royale passa la nuit.

Choiseul et Damas, en tunique verte à parements carmin[1]. Sauce, timidement, se glisse...

— Sire... !

La scène a été notée par Choiseul, on ne peut rien changer à son récit.

Romeuf en traversant la première pièce, au moment d'aborder la reine qu'il voit quotidiennement aux Tuileries, Romeuf s'arrête, recule, défaille... Bayon entre seul, brutalement : la fatigue, l'émotion lui serrent la gorge.

— Sire, vous savez... balbutie-t-il, tout Paris

[1] Ordonnance de 1786.

s'égorge... nos femmes... nos enfants sont peut-être massacrés... Vous n'irez pas plus loin... Sire... l'intérêt de l'État... Oui, Sire, nos femmes, nos enfants...

La reine lui prend la main d'un geste énergique et lui montre le Dauphin et sa sœur, toujours endormis.

— Ne suis-je pas mère aussi? dit-elle.

— Enfin que voulez-vous? demande le roi impatient.

— Sire... un décret de l'Assemblée...

— Où est-il?

— Mon camarade le tient...

Il ouvre la porte et l'on voit Romeuf, appuyé contre la fenêtre de la première chambre, sanglotant; il tient un papier à la main, qu'il présente, le front bas. La reine le reconnaît.

— Quoi, Monsieur, c'est vous ! Ah ! je ne l'aurais pas cru!...

Le roi lui arrache brusquement le décret et lit :

— Il n'y a plus de roi en France, fait-il.

Il le passe à la reine qui le parcourt à son tour et le lui rend; le roi le relit encore et le pose distraitement sur le lit.

La reine, d'un geste impétueux, saisit le papier et le jette à terre.

— Je ne veux pas qu'il souille mes enfants! dit-elle.

Alors, du groupe des municipaux et des magistrats qui, du seuil de la chambre, contemplent, muets et anxieux, cet écroulement, une explosion de murmures jaillit « comme si l'on venait de profaner la chose la plus sainte ; » Choiseul, se hâtant de réparer le sacrilège, ramasse le décret et le place sur la table.

Le roi tire à part Romeuf et Bayon, leur parle à voix basse ; on s'écarte, Choiseul et Damas eux-mêmes sortent de la chambre dont les portes sont refermées. Nul ne sut rien de cette conférence intime, sinon que Louis XVI, qui n'avait pas perdu l'espoir de voir arriver les troupes de Bouillé, supplia les deux envoyés de l'Assemblée de lui laisser gagner du temps : — « Restons jusqu'à onze heures seulement », priait-il. Romeuf céda aussitôt, Bayon également ; mais tout de suite, il descendit dans la rue, excitant les braillards, jouant l'inquiétude : — « Ils ne veulent pas partir... Bouillé approche, ils l'attendent. » Alors de cette foule, consciente du terrible heurt que produirait l'irruption du *grand massacreur* et de ses hulans, s'éleva une clameur de protestation indignée : — « Qu'ils partent!... il faut qu'ils partent de force!... Nous les traînerons par les pieds dans la voiture[1]. » La lutte maintenant était entre le peuple et le roi : celui-ci parut à la fenêtre, espérant attendrir ; un seul cri monta du moutonnement des têtes dont grouillait la rue, depuis la voûte jusqu'au pont. « A Paris! à Paris! » Et devant cette irritation menaçante, les municipaux, les magistrats, les officiers de garde nationale, suppliaient le roi de se rendre au vœu

[1] « J'offre de prouver que c'est moi seul qui l'ai décidé à partir par le moyen que j'ai employé de faire crier par le peuple : — Il faut qu'il parte, nous voulons qu'il parte ! » *Rapport sommaire*, par Bayon. — « M. Bayon joua un rôle de fausseté : il eut l'air de s'attendrir sur la situation du roi et promit d'employer tous ses efforts pour diriger son départ. Cependant il ne fit autre chose que d'aller, de venir, de remonter et descendre sans cesse pour dire au peuple que le roi refusait de s'en aller et prenait mille prétextes pour donner à M. de Bouillé le temps d'arriver. Il revenait ensuite et s'affligeait devant le roi des clameurs et des instances du peuple qui demandait à grands cris le départ. » *Relation* de Choiseul.

général. — « Encore un moment, geignait-il, n'est-il donc pas possible d'attendre onze heures? » — « Sire, *je ne m'y fiâmes* », glapit dans son patois railleur la voix d'un vieux paysan madré, le père Géraudel. La reine était « dans un état affreux ». Elle s'abaissait héroïquement jusqu'à supplier l'épicière... Mme Sauce, allant et venant par la chambre, répondait : — « Mon Dieu, Madame, votre position est très fâcheuse, mais mon mari est responsable, je ne veux pas qu'on lui cherche noise. » Et, placidement, elle vaquait aux préparatifs du déjeuner, assemblait des provisions pour garnir les coffres de la voiture que le peuple avait traînée devant la porte et attelée. On servit le repas; le roi se mit à table, mangea un peu, puis s'assoupit, ou fit semblant de s'assoupir; c'était quelques minutes gagnées, mais ce stratagème ne pouvait se prolonger. A peine fut-il réveillé que Mme Neuville tombe, renversée, prise d'une crise nerveuse; nouveau répit. Marie-Antoinette déclare qu'elle n'abandonnera pas sa suivante; des bourgeois courent chez M. Lombard, le médecin, qui arrive, examine la malade, lui administre un calmant et déclare le cas sans danger. Au dehors, la foule vocifère, impatiente d'être obéie; on dit l'avant-garde de Bouillé au bois de Montfaucon et la terreur décuple les colères : — « A Paris! à Paris! » — Dans la maison, maintenant, chacun se tait... on se regarde, va-t-il donc falloir céder? Le roi demande un instant, un instant seulement de répit, quelques minutes de solitude avec les siens : on les laisse; vite il supplie Sauce de lui rendre un signalé service : il s'agit de gagner la voiture, de retirer d'un coffre secret qui y est pratiqué et dont il lui désigne

l'emplacement en lui remettant les clefs, des papiers qu'il veut détruire... Sauce hésite, le roi et la reine le pressent, ils lui montrent tout ce qu'ils ont à redouter, lui confient leurs angoisses, « s'ils n'avaient pas quitté Paris, ils y auraient été égorgés par le parti d'Orléans, que va-t-il advenir d'eux ? » L'un et l'autre ont les larmes aux yeux. Sauce se laisse fléchir, il prend un prétexte pour se glisser dans la voiture et remonte avec le coffret qu'on ouvre aussitôt. Le roi, les princesses, tout le monde, hâtivement, se met à la besogne : les papiers, lacérés en très menus fragments, presque hachés, sont entassés dans un grand plat, on essaie de les brûler ; Sauce, à la porte, fait le guet : pourtant une alerte se produit et, pris de peur, le roi jette tout, plat, papiers brûlés ou non, par la fenêtre ouverte, dans la basse-cour ; les fragments papillonnèrent jusqu'à la ruelle de la Vérade où bien des gens les recueillirent sans parvenir jamais à y déchiffrer deux mots[1]. Il était maintenant

[1] « Le roi demanda à être seul avec sa famille, afin de pouvoir détruire des papiers que, à sa prière, le procureur Sauce avait été retirer, à l'insu de tous, d'un compartiment secret de la voiture de voyage. Au moment où les papiers lacérés en petits fragments venaient d'être accumulés et commençaient à brûler dans un plat, on vint frapper à la porte de la chambre, malgré le procureur de la commune qui faisait bonne garde... La famille royale, épouvantée, jeta tout, plat, fragmens incinérés ou non, par la croisée, dans la cour. Des gens curieux ou malveillants recueillirent les lambeaux de papiers encore intacts, mais n'en purent tirer aucun document. » (Tradition locale, *la Vérité sur la fuite de Louis XVI*, par E.-A. Ancelon, p. 114. — « Sauce, notre procureur de la commune, vient de me dire des choses extraordinaires. Le roi et la reine lui ont dit, les larmes aux yeux, que s'ils n'étaient pas partis de Paris, ils étaient égorgés par le parti d'Orléans ; ils lui ont fait mille confidences de ce genre, ils ont brûlé chez lui un tas énorme de papiers, qu'il est bien fâché de n'avoir pas saisis, mais il n'était pas dans la chambre dans le moment, il était sorti pour donner des ordres. » Lettres de Mme Destez à sa mère. *Archives nationales*. D XXIXo 37-385.

sept heures et demie du matin : la berline était prête à partir, les gardes du corps déjà sur le siège, impassibles, en butte aux invectives de la foule. Les hussards, sans officiers, se passaient de main en main des cruches de vin « criant avant et après boire : *Vive la nation*[1] ! » Le commandant de la garde nationale du village de Neuvilly, portant la croix de Saint-Louis et qui s'appelait Bigault de Signémont, organisait le cortège à la demande des magistrats de Varennes ; il allait, plaçant ses hommes écartant la foule, obtenant l'ordre.

Dans l'épicerie on est harassé de cette lutte qui dure depuis minuit ; il semble bien que personne ne donna le signal du départ ; tous le sentaient inéluctable. Le roi descendit d'abord, bonhomme toujours, l'air très contrarié ; puis la reine, frémissante, serrant le bras de Choiseul ; Madame Élisabeth, résignée, accompagnée de Damas ; les enfants et Mme de Tourzel vinrent les derniers. On s'installa, la foule subitement assagie cria : *Vive le Roi!* et aussi : *Vive la nation!* Choiseul ferma la portière.

— « Ne nous quittez pas », lui dit la reine, se penchant ; mais aussitôt la berline s'ébranla et, derrière elle, la foule se rua en un tel remous que Choiseul, Damas, Romeuf lui-même, à peine montés à cheval, furent roulés, jetés à terre, entraînés, disparurent.

Dans l'étroitesse du passage de la Voûte, ce fut un écrasement : la berline, encadrée de tous les municipaux de Varennes, Sauce en tête, remonta cette rue tragique qu'elle avait suivie huit heures auparavant. Devant l'antique hôtel de ville, il y eut une courte halte, des cris

[1] Rapport de M. Rémy, sous-officier de dragons. *Relation* de Choiseul, pièce justificative, n° 8.

de triomphe ; puis la marche reprit, si lente qu'un dragon, en face de la maison Préfontaine, put apercevoir, dans le fond de la voiture, la reine lui rendant son salut d'un air d'accablement et de souffrance tel, qu'il



La maison Préfontaine et la sortie de Varennes sur la route de Clermont.

déclara « n'avoir de sa vie rien éprouvé de semblable à ce qu'il ressentit en ce moment[1] ». Il vit aussi le roi « faisant un mouvement qui marquait la douleur la plus profonde ». Un autre témoin rapporta à Bouillé « les

[1] *Relation* de Rémy.

plus effrayants détails sur la situation où il avait vu le roi, la reine et leur suite, à l'exception de Madame Élisabeth dont la fermeté et la présence d'esprit se soutenaient d'une manière digne d'admiration[1]. » On a noté aussi, contrastant avec la prostration des vaincus, l'entrain, les cris de joie, les chants des vainqueurs, tous résolus à escorter la berline et partant d'un pied léger pour Paris, sans raison, poussés du seul désir de ne pas perdre une péripétie de l'événement dont tout le pays était grisé jusqu'à la folie.

Aucun des paysans d'Argonne, qui, ce jour-là, quittèrent leur chaumière, la veste sur l'épaule, les sabots aux pieds et la joie au cœur, pour prolonger cette prodigieuse escapade, ne se doutait que ce matin-là marquait pour la France le commencement des aventures, et que bon nombre d'entre eux ne rentreraient dans leur village que désillusionnés, déçus, vieillis, après avoir traîné sur tous les chemins de l'Europe, pendant vingt-cinq ans de fatigues, de dangers, d'angoisses et de combats.

[1] *Mémoires* du comte Louis de Bouillé.

CHAPITRE VI

LE RETOUR

Jusqu'à Boureuilles, qui est à une demi-lieue de Varennes, on courut presque, tant on se sentait talonné par les soldats de Bouillé ; on voyait, de l'autre côté de l'Aire, fourmiller, sur le coteau de Cheppy, les casques brillants des dragons.

D'un bout à l'autre du cortège qui entraînait la voiture royale, s'éleva tout à coup un cri de terreur. *Les voilà !* Quelques cavaliers dévalaient en effet, vers la rivière, un officier en tête [1], et en tentaient le passage : on les aperçut s'efforçant inutilement de mettre à l'eau leurs chevaux, cherchant un gué, évoluant dans les moissons. Si l'idée leur venait de gagner, à cinquante toises de là, le village de Boureuilles, où la route passe sur la rive droite de la rivière, aucun obstacle ne les séparait plus des patriotes, et c'était la rencontre tant redoutée. Il y eut une demi-heure d'angoisse affolée ; on vit les cavaliers se rallier, observer longtemps, de loin, la marche des paysans et se replier enfin vers le gros du corps, autour du hameau qui porte le nom prédestiné de Ratantout.

Six mille hommes [2], dont plus de deux cents étaient

[1] C'était le fils de Bouillé. *Deuxième procès-verbal de Varennes.*

[2] *Second procès-verbal de la municipalité de Varennes.* Le rapport du

montés, un millier de femmes et d'enfants escortaient la berline ; leur piétinement soulevait une nuée de poussière : ils allaient vite. Après une heure de marche, pendant laquelle on avait parcouru plus d'une lieue et demie, la tête de la colonne fit halte ; elle venait de heurter, sortant du village de Neuvilly, un escadron de dragons dont le premier aspect avait causé quelque panique ; ce n'était pas l'ennemi pourtant, c'était du renfort : les soldats de Damas, qui, la veille, à Clermont, avaient fait défection.

Après avoir fraternisé et bu toute la nuit avec les bourgeois, ils s'étaient donné pour chef un de leurs bas-officiers, M. de Sournie, et ils accompagnaient la garde nationale et le conseil du district, venus de Clermont à la rencontre du roi.

Devillay[1], le président du district, s'approcha de la berline : par la vitre ouverte, il aperçut, gris de poussière, étouffant de chaleur, Louis XVI, qu'il salua au nom du directoire de Clermont ; la reine et ses enfants paraissaient malades et épuisés de fatigue[2]. Devillay commença une harangue, « témoignant à Leurs Majestés les sentiments des citoyens et les alarmes qu'avait répandues la seule idée de leur départ ». Le roi répondit simplement :

— « Mon intention n'était pas de sortir de France » ; et il se renfonça dans la berline. Les Clermontois prirent place autour de la voiture à côté des municipaux de

directoire de Clermont à l'Assemblée dit : « La voiture était escortée de plus de 6.000 hommes de garde nationale et d'une foule de gens de tout âge et de tout sexe. » *Archives parlementaires*, XXVII, 482.

[1] *Archives parlementaires*, 1re série, XXVII, 480.

[2] *Louis XVI, le marquis de Bouillé*, par l'abbé Gabriel.

Varennes et, les dragons formant l'arrière-garde, on se remit en route.

A dix heures du matin, le cortège atteignait les premières maisons de Clermont : la nouvelle du retour du roi s'était propagée dans toute la région, et « plus de six mille hommes » encombraient l'unique rue du bourg. La berline poussiéreuse passa au petit pas des chevaux ; tout le monde voulait voir : on se poussait, on applaudissait, on criait : *Vive la nation !*

Les Varennois étaient acclamés ; ils paraissaient consternés de leur triomphe ; le bruit se répandait en effet que les soldats de Bouillé s'étaient emparés de Varennes et que la ville était en flammes.

A l'hôtel de ville, courte halte. Sauce remet à son collègue de Clermont le passeport, au nom de la baronne de Korff, utilisé par la famille royale ; il le prie de faire parvenir cette pièce à l'Assemblée nationale ; quant à lui, il est excédé ; Varennes, d'ailleurs, est, dit-on, au pillage ; il y a laissé femme et enfants ; il a grande hâte de s'en retourner.

Et, toujours grave, on le voit reprendre avec quelques-uns des municipaux varennois le chemin de sa bourgade ; ils allongent le pas, la mine triste, anxieux du désastre qui les attend chez eux et avec, au cœur, peut-être, l'appréhension d'avoir mal agi. Ils ont livré le roi à la Révolution ; ils l'ont compris à l'allégresse brutale des six mille patriotes entassés à Clermont, à l'insolence de ce cri : *Vive la nation !* dont on s'obstine à souffleter les captifs.

Mais le conseil de district de Clermont, en organisant l'escorte royale, vient d'en éliminer tous les gradés,

comme indignes de commander des dragons libres[1]. C'est Signémont qui, seul, va diriger jusqu'à Sainte-Ménehould le cortège, paysans indisciplinés ou soldats grisés de leur insoumission. On dit qu'en voyant parader cet officier sur un grand cheval qu'il s'est procuré, Madame Élisabeth, montrant la croix de Saint-Louis qu'il porte sur son habit, dit au roi « avec une expression de pitié indignée : — Voilà, mon frère, un homme auquel vous donnez du pain[2] ! »

Et l'on repart, toujours au pas ; la chaleur est lourde et la route est dure : à chaque tournant du chemin, au croisement du moindre sentier, des marcheurs se débandent sous prétexte d'une halte à l'ombre, les traînards s'égaillent sous bois et ne reparaissent plus. En revanche, arrivent sans cesse de nouvelles recrues[3] : la chaussée est bordée d'une double haie de paysans, d'enfants, de femmes qui, entraînés, se mêlent à la troupe, la suivent pendant quelque cent toises, et s'arrêtent, remplacés par d'autres ; de très loin on voit venir cette cohue, qui passe bruyante, suante, avinée ; c'est à peine si on peut apercevoir la berline, tant elle est serrée de près, entourée, prisonnière. La voici, vitres baissées, embrumée d'un nimbe de poussière, où l'on devine le visage congestionné du roi, le front révolté de la reine, les attitudes accablées des enfants, et cet abaissement

[1] Lettre des administrateurs du district de Clermont au directoire du département de la Meuse. *Louis XVI, le marquis de Bouillé*, par l'abbé Gabriel, p. 341.

[2] Propos recueilli par l'abbé Gabriel. Voir *Louis XVI, le marquis de Bouillé*, p. 306.

[3] « Pendant le retour, les dragons marchent mêlés à la foule qui couvre la route, les champs et les prairies ; on les salue du cri de : *Vivent messieurs les dragons !* »

exalte la lâcheté populaire : les gens jouent des coudes, bousculent, s'accrochent à la portière, regardent, bouche bée, avec une insultante familiarité, et, quand ils ont bien vu, ils crachent aux captifs la seule injure qu'ils connaissent : *Vive la nation !*

Près de trois heures pour faire trois lieues ; à midi et demi seulement, le formidable cortège parvenait à la ferme de Vertevoie et s'engageait sur la pente rapide qui dévale vers Sainte-Ménehould.

La plaine de Champagne apparaissait calcinée sous le soleil. Déjà montait de la vallée l'immense bourdonnement d'une multitude surchauffée, le roulement des tambours et les sonneries des cloches.

Après la nuit d'angoisse, la ville de Sainte-Ménehould, depuis l'aube, fermentait : à quatre heures du matin, on avait vu reparaître Drouet et Guillaume[1]; par eux, on avait su les faits de Varennes ; peu après, passait Mangin, portant à Paris la nouvelle de l'arrestation ; puis des courriers se succédèrent, annonçant le retour. Toute la contrée, pour voir le roi, descendait vers Sainte-Ménehould ; du côté de Châlons, les estafettes continuellement accouraient, venant aux informations ; même la garde nationale de cette ville s'était entassée sur quatre chariots et avait fait la route en poste[2]. L'événement

[1] « Il était *quatre heures*, quand les sieurs Drouet et Guillaume, reparaissant au milieu de nous... » *Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la ville de Sainte-Ménehould.* « De retour à Sainte-Ménehould, le lendemain à *trois heures* du matin, Drouet et Guillaume annoncent... » *Mémoire tendant à établir les droits qu'ont à la reconnaissance de la nation les habitants de Sainte-Ménehould...* Fournel. *l'Événement de Varennes*, pièce justificative, p. 377.

[2] *État des dépenses occasionnées dans le département de la Marne par le passage du roi et de la famille royale.*

Aux sieurs Chanoine, Fouet, Loyer, Subet et Quillet, pour leurs

prenait l'allure d'une gigantesque partie de plaisir : en prévision de l'affluence, les ménagères de Sainte-Menehould avaient cuit du pain toute la nuit, on dressait des tables le long des maisons ; quinze mille[1] hommes formaient, depuis la Porte des Bois jusqu'à l'hôtel de



L'hôtel de ville à Sainte-Menehould.

ville, une haie si compacte et si désordonnée qu'entre leurs rangs restait à peine la place de circuler.

A l'angle du chemin des Basses-Terres, le maire, Dupin, et le premier officier municipal, de Liège, se présentèrent à la portière de la voiture, qui s'arrêta.

Le roi, l'air endormi, pencha la tête, et, aussitôt, le maire débita un discours « sur les alarmes que Sa Majesté avait causées à la nation en écoutant des conseillers indignes de son estime et que condamnait son propre

frais de poste du voyage qu'ils ont fait à Sainte-Menehould à la tête des gardes nationales de Châlons, 58 fr. 10.

Au sieur Lance, pour voiture par lui fournie aux officiers et autres qui ont été à la rencontre du roi, 118 francs.

[1] *Procès-verbal de la municipalité de Sainte-Menehould.*

cœur ». Les royalistes trouvèrent la leçon déplacée : les patriotes la jugèrent fade ; le roi, timidement répondit : « Qu'on s'était bien trompé sur ses intentions, qu'il n'avait en vue que le bonheur du peuple » ; et la berline, précédée du maire, reprenant sa marche vers la maison commune, passa devant la poste aux chevaux, où moins de vingt heures auparavant elle avait relayé. Le roi regarda curieusement ; l'attention de la reine, assise à gauche, dans le fond de la voiture, fut attirée par un spectateur qui, placé en face de la poste, et se haussant dans la cohue, la salua d'un grand coup de chapeau : cet homme, très ému, était vêtu simplement, mais décoré de la croix de Saint-Louis ; il portait deux pistolets dans sa ceinture et un fusil passé sur l'épaule, à la grenadière. Quelques pas plus loin était l'auberge du *Soleil d'Or;* au seuil, se trouvaient quelques dragons désarmés, en veste d'écurie ; puis la berline, tournant à droite, s'arrêta entre les lions de pierre qui gardent le perron de l'hôtel de ville.

Dans la salle du rez-de-chaussée, une table de cinq couverts était dressée : le maire y conduisit la famille royale[1]. Le roi, couvert de sueur, semblait harassé ; les robes de toile de la reine et de Madame Élisabeth étaient grises de poussière ; Madame Royale se tenait à peine ; le Dauphin dormait sur sa chaise[2] ; on s'installa pourtant, en silence ; le corps municipal et les notables, debout, servaient respectueusement Leurs Majestés ; le roi but du bouillon dans une écuelle d'argent, qui lui

[1] Buirette. *Histoire de Sainte-Ménehould* et *Procès-verbaux de la municipalité.*

[2] Renseignements particuliers.

fut présentée par l'aubergiste Faillette, du *Soleil d'Or*[1]. Le repas était d'ailleurs délicat et copieux[2]; vers la fin, seulement, on causa : de la chaleur, de la fatigue, de la route parcourue, de celle à faire ; comme toutes les fois qu'il parlait sans contrainte et sans timidité, le roi séduisit par sa bonhomie et sa résignation ; la reine imposait davantage, mais elle plaisait à ces bourgeois, pères de famille pour la plupart, par les soins qu'elle prenait de son fils ; il n'avait pas été déshabillé depuis quarante heures, et elle redoutait pour lui la chaleur écrasante d'un après-midi passé dans la berline. Le maire offrit l'hospitalité de sa maison, la reine accepta aussitôt ; on remit le départ à l'aube du lendemain.

Mais, au dehors, la foule impatiente se lassait : venue pour voir, elle réclamait à grands cris son roi : docilement, Louis XVI se laissa conduire au premier étage. Marie-Antoinette le suivit, tenant son fils dans ses bras : le maire ouvrit une fenêtre ; le roi se montra d'abord, puis la reine et le Dauphin ; un grand cri de : *Vive la Nation !* répondit à leur complaisance.

Le grand carré long de la place semblait pavé de têtes ; les chapeaux s'agitaient, les mains se levaient, tous les yeux étaient braqués sur le balcon où le roi, dans son travestissement, avec son habit brun et son chapeau

[1] Faillette, en mémoire du passage du roi, fit graver sur cette écuelle cette inscription : *A Sainte-Ménehould, Louis XVI, ramené prisonnier de Varennes, a pris un bouillon dans cette écuelle, le 21* (sic) *juin 1791.* Cette écuelle appartenait en 1891 à Mme Coloson, *Annales de l'enregistrement, 1891*. Article de M. Tausserat.

[2] *État des dépenses :*

« A la municipalité de Sainte-Ménehould, et municipalités voisines, pour dépenses du repas de la famille royale, leur suite, la garde nationale, et approvisionnement de munitions de guerre, 3.697 livres, 17 s. 5 d. »

gâlonné, semblable à ceux que portaient les domestiques, saluait de la main, l'air satisfait.

Et, tout à coup, l'ardente curiosité de la foule se changea en colère, une clameur indignée roula jusqu'aux extrémités de la place : on venait de voir les palefreniers de la poste pousser la berline vers les remises et, tout de suite, la nouvelle avait couru que le roi ne partirait que demain. *Nous sommes trahis! On attend Bouillé!* criaient les meneurs; et les bourgeois répétaient : *Nous sommes trahis! A Châlons! A Châlons!* pensant déjà voir se ruer sur la ville, sabre au clair et mousquetons chargés, toute la cavalerie dont on disait la forêt pleine.

— Eh bien! partons, fit le roi, déjà résigné

Et, comme il allait reprendre l'escalier, il vit, derrière une grille communiquant de l'hôtel de ville à la geôle, des détenus qui regardaient; il tira de sa poche dix louis, auxquels la reine en ajouta cinq, chargea le maire de distribuer cette somme aux prisonniers, et descendit, pensif, dans la salle du déjeuner, où il attendit, sans plus mot dire, que les voitures fussent avancées.

La foule, que semblait rendre plus acharnée chacune des concessions de ses victimes, devenait injurieuse, féroce. Au moment où la berline, démarrant, s'engagea dans la rue de la Grande-Auche, il y eut une bousculade. Signémont avait cédé à Bayon le commandement de la cohue ; les Varennois, — sauf une trentaine, qui sans doute n'avaient rien à perdre, — venaient de lâcher pied, anxieux de savoir ce qui se passait chez eux; les milices du Clermontois et les « dragons patriotes » ne se souciaient pas d'aller plus loin ; l'es-

corte se formait donc de nouveaux venus, d'autant plus farouches argousins qu'ils n'avaient rien risqué à l'arrestation, carriers, bûcherons de la forêt, marnerons de la plaine, pouilleux de Champagne, villageois sordides et misérables, mentons rasés, lèvres minces, regards sournois, l'air chétif, armés de vieux mousquets et de serfouettes.

Le départ s'effectua sous l'ardent soleil de trois heures, parmi cette horde qui buvait depuis le matin; ce n'était plus un cortège, mais un tourbillon, d'un aspect tel que les magistrats de Châlons, venus en poste, pour recevoir le roi aux confins du département, et se heurtant à cette cohue qui débouchait des portes de Sainte-Menehould, rebroussèrent chemin, sans descendre de voiture, et sans avoir même aperçu la voiture royale, retenue dans une bagarre à l'entrée de la Grande-Auche.

Là, contre la maison formant l'angle de la rue de l'Abreuvoir, on reconnut, à cheval cette fois, le chevalier de Saint-Louis, l'homme aux pistolets, qui à l'entrée de la ville, devant la maison de poste, avait salué la reine. Il était visiblement très excité; et, pour protester contre l'insultante gouaillerie des paysans, il détacha le fusil qu'il portait sur l'épaule et présenta les armes. Le roi l'aperçut et salua.

Le gentilhomme, se frayant le chemin d'une ruade, prit les devants par la rue des Capucins et vint se poster au delà du pont, à l'angle du quai de l'Hôpital. Quand la voiture passa, il s'efforça de lancer son cheval à travers la foule qui le repoussait à coups de gourdin : au milieu du faubourg, pourtant, il parvint à s'approcher d'assez près pour saluer de nouveau le roi, en déclinant

son nom et son titre : on l'entendit crier dans le bruit qu'il était « le comte de Dampierre, qu'il avait épousé Mlle de Ségur, parente du ministre et nièce de M. d'Allonville... » On ne sait si le roi l'entendit; mais l'escorte le hua et s'efforça de le désarçonner. Poussant son cheval, il se fait place, et tirant en l'air un coup de fusil, il s'éloigne au galop sur la levée d'un pré-marais, appelé l'étang du Rupt : des paysans font feu sur lui, — sans l'atteindre ; — mais son cheval glisse sur le gazon glaiseux, l'homme roule dans un fossé où, vite, il est rejoint, fusillé à bout portant, rompu à coups de gourdin, défiguré à coups de pioche : scène presque inaperçue parmi les chants et les huées de la foule en joie ; le roi pourtant entendit la fusillade et s'informa :



Lieu de la mort de M. de Dampierre.

— Ce n'est rien, répondit quelqu'un, c'est un fou qu'on tue !

Dampierre n'était pas mort encore, les meurtriers le saisirent par le collet de l'habit, et le traînèrent, hurlant de douleur, vers la route, pour l'achever sous la voiture royale : à cinquante pas du grand chemin, arrêtés par un fossé étroit et profond, ils y lais-



Château de M. de Dampierre, à Hans.

sèrent rouler le moribond qu'on acheva d'une dernière décharge.

Au premier village, Dammartin-la-Planchette, les assassins faillirent s'égorger pour le partage des armes et du cheval de leur victime : ils avaient, dit-on, laissé sur le cadavre une chaîne d'or et cinquante louis qui furent retrouvés au moment de l'inhumation[1].

Le cortège n'avait pas été arrêté, il avançait lentement sous l'implacable soleil, en débandade lamentable d'hommes exténués, traînant la jambe. Trois heures

[1] Une chose, véritablement étonnante c'est, sur certains points, l'infidélité des souvenirs des spectateurs mêmes du drame. Ainsi Mme de Tourzel place avant l'arrivée à Sainte-Ménehould l'assassinat de M. de Dampierre. « Lorsque le roi, dit-elle, passa sur une chaussée entre Clermont et Sainte-Ménehould, nous entendîmes tirer des coups de fusil et nous vîmes courir dans la prairie une foule de gardes nationaux. Le roi demanda ce qui se passait. « Rien, lui répondit-on, c'est un fou qu'on tue ! » Et nous sûmes, peu après, que c'était M. de Dampierre, gentilhomme de Clermont, que son empressement à chercher à approcher de la voiture de Sa Majesté avait rendu suspect à la garde nationale. »

après le départ de Sainte-Ménehould, on arrivait à Auve : les paysans, plantés sur le bord de la route, regardaient passer cette cohue piétinante, dans un tumulte de cris et de chansons obscènes. Ceux qui entouraient la berline interpellaient grossièrement le roi et la reine, qu'on apercevait dans la poussière, affaissés, mornes, impassibles.

Le village traversé, on reprit la marche par la vaste plaine : au Neuf-Bellay, un hameau de trois maisons, avant Tilloy, vers sept heures, on rencontra MM. Plaiet, membre du Directoire du département de la Marne, et Roze, procureur général-syndic de Châlons, qui saluèrent respectueusement Leurs Majestés : ils trouvèrent la famille royale « dans un accablement dont on ne pouvait se faire une idée ». Au Pont-de-Somme-Vesle, courte halte pour le relais : l'escorte, depuis l'arrivée des magistrats châlonnais, s'était quelque peu disciplinée : la garde nationale encadrait la voiture : les Varennois qui comptaient suivre jusqu'à Paris, avaient, aux postes, réquisitionné des chariots : le cortège s'étendait maintenant sur un long espace, avec l'allure d'un convoi de guerre. Les traînards, à demi ivres, formaient l'arrière-garde ; quand on passa, la nuit tombée, au pied de Notre-Dame de l'Épine, ils cassèrent, à coups de pierres, les vitres du presbytère [1].

A mesure qu'on approchait de Châlons, l'escorte se grossissait de tous les curieux accourus pour voir ; la route était bordée de cavaliers, de gens entassés dans

[1] « Au sieur curé de l'Épine, pour réparations des croisées du presbytère, cassées par les gardes nationales lors du passage du roi, 39 livres. » *État des dépenses.*

des carrioles, de piétons qui regardaient défiler avec ébahissement cette troupe étrange : quatre ou cinq mille hommes environ[1], dont un tiers à peine portait un uniforme. Jamais souverain n'avait fait, dans une de ses « bonnes villes », semblable entrée.

Au rond-point où les allées Saint-Jean bifurquent avec la route royale, à l'endroit qu'on appelait alors *la Fourche*, un détachement de gendarmerie était posté et prit la tête du cortège, qui s'engagea sous les allées afin d'éviter le long parcours par l'intérieur de la ville. Il était plus de onze heures du soir.

La garde nationale de Vitry-le-François, celle de tous les bourgs et villages du district étaient massées sous les arbres, jusqu'à la porte Dauphine ; on ne distinguait rien dans l'intérieur de la berline, mais, sur le siège se tenaient, immobiles et hués depuis le matin, les trois gardes du corps, dans leur livrée jaune ; la milice, la foule, se taisaient au passage du roi, mais, quand paraissaient les Varennois, très en goguette, on criait : *Bravo! Vive Varennes! Vive la Nation !*

A la porte Dauphine, la berline s'arrêta. En 1770, sur les mêmes pavés, avait fait halte la voiture de la jeune archiduchesse Marie-Antoinette, venant en France pour être reine. C'est en son honneur que la haute et noble arche de pierre avait été élevée, et l'on lisait encore, à la lueur des lampions dont, ce soir-là, son entablement était garni, l'inscription gravée vingt et un ans auparavant : — *Perstet æterna ut amor. « Que ce monument dure autant que notre amour! »*

[1] *Procès-verbal de ce qui s'est passé à Châlons.*



Porte Sainte-Croix à Châlons-sur-Marne. Ancienne porte Dauphine.

Sous la porte, le corps municipal harangua le roi ; puis, précédant la voiture, entre deux haies de gardes nationaux, il marcha vers la Nouvelle Intendance à deux cents pas de là, où des appartements étaient préparés[1].

Marie-Antoinette, en arrivant de Vienne, avait jadis logé dans ce palais, un des plus somptueux spécimens du charmant style français de la fin du XVIIIe siècle : solide portail à colonnes, superbement écussonné ; hautes fenêtres à petits châssis, décorées, au tympan,

[1] *État des dépenses occasionnées dans le département de la Marne pour le passage du roi.*

« A la femme d'Ogny pour avoir fait préparer les appartements de l'Intendance pour l'arrivée de la famille royale, 12 livres.

« Au sieur Machet, tapissier, la somme de 75 livres, pour meubles fournis dans les appartements de la famille royale. »

d'une élégante guirlande de pierre ; vaste cour d'une régularité magnifique, avec ses trois façades d'une seule architecture, terminées par une balustrade italienne. La berline, malgré la cohue, pénétra dans la cour : au seuil des salons du rez-de-chaussée, illuminés en fête, de jeunes Châlonnaises présentèrent à la reine des corbeilles remplies de bouquets[1], et s'offrirent respectueusement à la servir ; le roi dut, malgré l'heure tardive, recevoir officiellement les membres de l'administration du département, le tribunal du district, le corps des officiers de la garde citoyenne et de la gendarmerie[2]. Puis, à une heure du matin, on servit le souper[3], auquel assistèrent tous les corps administratifs, hiérarchiquement rangés autour de la table. A deux heures seulement, il fut loisible à la famille royale de gagner les appartements du premier étage, où l'on avait disposé les chambres à coucher.

Pour la première fois depuis leur sortie des Tuileries, les fugitifs trouvaient des lits. Aucun d'eux pourtant ne se coucha : la réception chaleureuse des Châlonnais, les sentiments royalistes non dissimulés des autorités et particulièrement du maire Chorez et de Roze, le procureur du département[4], avaient fait germer une illusion folle dans les esprits : le roi resta sur pied jusqu'au matin, la reine et Madame Élisabeth veillaient de

[1] *Mémoires de Mme de Tourzel.*

[2] *Procès-verbal de ce qui s'est passé à Châlons.*

[3] « Au sieur Deuillin, traiteur, pour le souper du roi et de la famille royale, 400 livres. » *État des dépenses.*

[4] Chorez faillit être écharpé, le jour même, en raison de ses sentiments royalistes. Il fut obligé de fuir et de se cacher. Roze périt sur l'échafaud, à Paris en 1794.



L'ancienne intendance (Préfecture), à Châlons-sur-Marne.

leur côté. On tint, dans ces hauts et vastes salons dont les fenêtres prennent vue sur les opulents ombrages du cours d'Ormesson, des conciliabules fiévreux. Allait-on tenter de séjourner à Châlons, « de s'y entourer de forces défensives » et d'y rallier, comme en un camp retranché, tous les royalistes de France ? Le commandant général de la gendarmerie escomptait l'arrivée de la garde nationale de Reims : si cette troupe, solidement armée et équipée, partageait les sentiments des Châlonnais, « on pouvait se flatter de la possibilité de garder le roi, parce qu'on se renforcerait incessamment de tout ce qu'il y avait de bons Français dans la banlieue[1]. »

On étudia même le projet insensé de rétrograder jusqu'à Montmédy. Les gardes nationaux de Châlons offraient de composer au roi une escorte d'honneur et ne

[1] *Précis historique du comte de Valory.*

demandaient, pour se transformer en un corps de cavalerie, que l'autorisation d'employer les chevaux des gardes du corps, restés en dépôt à Châlons depuis le licenciement. D'autres suppliaient le roi de quitter immédiatement la ville, et de rejoindre à franc-étrier l'armée de Bouillé. Dans la chambre où dormait le Dauphin et qui est la dernière à l'angle sud de la façade donnant sur le jardin, s'ouvrait dans la cloison un escalier secret par lequel on pourrait, sans être vu des sentinelles, sortir de l'Intendance et se perdre sous les arbres du Cours [1].

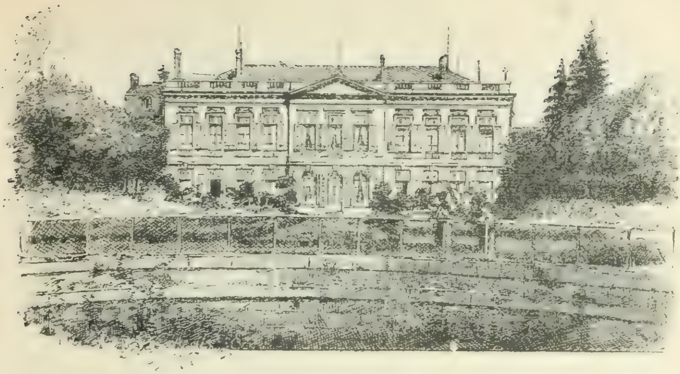
Mais Louis XVI se refusait à fuir seul : il préférait gagner du temps, et il fut convenu que, pour laisser à « ses bons Rémois », dont il attendait merveilles, le temps d'arriver, il séjournerait le plus longtemps possible à Châlons.

Il se coucha au jour : vers neuf heures et demie, il était éveillé par l'annonce de l'arrivée des « bons Rémois ». C'était un ramassis de « mauvais sujets » recrutés dans les usines, ayant marché toute la nuit, gris de fatigue, de chaleur et de vin. Tenus à distance du palais, ils vociféraient des menaces et exigeaient le départ immédiat de la famille royale qu'ils s'étaient engagés à ramener à Reims, pour la donner en spectacle à la population [2].

[1] Cet escalier, qui existe encore, permet de reconnaître la chambre qu'occupa le Dauphin. Mme Tourzel dit simplement : « Ils lui montrèrent un escalier dérobé qui était dans la chambre où couchait Mgr le Dauphin et qu'il était impossible de découvrir, quand on ne le connaissait pas. »

[2] « La garde nationale de Reims, arrivée, a manifesté le projet de faire passer le roi et sa famille par Reims pour retourner à Paris.

« Dans le même temps, on a semé dans le public des bruits inquiétants, en supposant aux corps administratifs l'intention de faire rester



L'ancienne intendance à Châlons-sur-Marne,
vue du cours d'Ormesson.

Le roi répondit docilement « qu'il allait s'habiller, qu'il irait à l'office — ce jeudi 23 était le jour de la Fête-Dieu — et partirait, selon le désir du peuple, aussitôt après son dîner[1] ».

A dix heures, en effet, il sortait de son appartement, et se rendait à la messe : au seuil des salons, sur le palier de l'escalier, les gardes nationaux et les archers de la ville faisaient la haie, présentant les armes[2] ; dans la chapelle de l'Intendance, à mi-étage de l'aile gauche, l'abbé Chalier, curé de Notre-Dame, se disposa à officier[3].

Les premières prières ne sont pas terminées qu'un grand tumulte s'élève dans la cour du palais ; les bons Rémois sont parvenus à forcer les sentinelles ; ils se pous-

le roi à Châlons la journée entière pour en favoriser l'enlèvement ou la fuite. » *Procès-verbal de ce qui s'est passé à Châlons.*

[1] *Ibid.*

[2] « Aux archers de la ville de Châlons pour journée et nuit par eux passées lors de l'arrestation du roi, 36 livres. » *État des dépenses.*

[3] Cette chapelle, quoique désaffectée, n'a pas été modifiée, c'est une petite pièce avec un enfoncement en forme d'alcôve, contenant l'autel et lambrissé, blanc et or, de belles boiseries Louis XV.

sent dans le vestibule et dans le bel escalier de pierre, à rampe de fer doré, qui conduit à la chapelle ; ils clament à plein gosier que : « Capet est assez gras pour ce qu'on en veut faire ; » qu'ils se chargent « de confectionner des cocardes avec les boyaux de Louis et d'Antoinette et des ceintures avec leurs peaux » ; — d'autres demandent « leurs cœurs et leurs foies » pour les cuire et les manger[1].

Les municipaux châlonnais parviennent à apaiser ces forcenés, et la messe se poursuit ; mais, quelques instants plus tard, un grand bruit de vitres cassées[2] et des « cris effrayants » mettent tout le palais en émoi. Cette fois, on affirme que Capet est enlevé, que les troupes ennemies approchent, que Bouillé est aux portes de la ville. Il faut interrompre l'office. Une fenêtre s'ouvre, le roi paraît, une formidable clameur l'accueille. D'un geste, il demande le silence, et déclare « qu'aussitôt les voitures prêtes, il partira ». Du haut des balcons, cette cour, aux lignes si calmes et si nobles, semble une chaudière en ébullition : de la voûte, sous l'aile droite qui conduit aux remises, une cohue traîne la berline ; heurtée, poussée, presque portée, elle vient buter au perron de gauche, elle se trouve aussitôt attelée ; la famille royale, sans prendre le temps de toucher au repas que les cuisiniers ont préparé en hâte, s'y jette sous la protection de quelques officiers et des membres de la municipalité[3] ; il est midi quand la voiture royale sort de

[1] *Relation* de Moustier.

[2] « Au sieur Mathieu, vitrier, la somme de 13 livres pour carreaux cassés à l'Intendance lors du passage du roi ». *État des dépenses.*

[3] « La reine et ses deux enfants, Madame Élisabeth, Mme de Tourzel et les femmes de la suite, se sont remises entre les bras des généreux

l'Intendance et s'enfonce dans l'intérieur de la ville : une garde monte l'escorte et lui ouvre un passage dans les rues étroites qui vont à l'hôtel de ville et dans la rue de Marne par où l'on sort de Châlons.

On avait fait comprendre aux terribles Rémois que le détour par leur ville était impraticable, et on s'engagea sur la route d'Épernay ; la garde citoyenne châlonnaise et celle de Vitry-le-François encadraient la berline et tenaient à distance la bande assoiffée et mugissante qui s'acharnait à la suivre ; jusqu'à Matougues, un certain ordre disciplina le cortège : là un exprès accouru de Châlons apporta la nouvelle que la ville était au pillage ; « une multitude effrénée a envahi la maison commune, lardé le maire à coups de pique, et mis à sac les magasins d'approvisionnement[1] ». Il faut courir, porter secours, arrêter l'émeute : les gardes nationaux font demi-tour et reprennent en hâte le chemin de Châlons, abandonnant la famille royale à la garde des Rémois...

Ce fut la plus rude étape de son calvaire : les quatre longues heures qu'on employa à franchir les cinq lieues qui séparent Matougues d'Épernay comptèrent, certainement, parmi les plus cruelles du voyage. Le peu qu'on en connaît est à peine croyable : à Chouilly, tout le village, averti de l'approche du roi, se porta en masse à sa rencontre ; un peu avant quatre heures, on aperçut

citoyens qui composaient la garde intérieure de l'hôtel, et qui les rassuraient de leur loyauté et de leur courage en leur promettant secours et assistance, au péril de leur vie.

« Le roi, la famille royale et leur suite sont entrés dans le salon où leur dîner avait été préparé à la hâte, mais l'émotion dans laquelle ils se trouvaient ne leur a pas permis de rien prendre. » *Procès-verbal de ce qui s'est passé*, etc.

[1] *Procès-verbal de ce qui s'est passé à Châlons.*

la berline descendant la rampe de la Haute-Borne, jusqu'à l'entrée du bourg, vis-à-vis de la rue des Grès, où elle s'arrêta : le soleil était brûlant; voyageurs et équipage faisaient pitié; les paysans de Chouilly virent avec horreur les misérables qui entouraient la voiture menacer du poing les prisonniers et cracher à la figure du roi ; nul n'osa protester. Louis XVI restait impassible ; la reine et Madame Élisabeth pleuraient de rage et d'indignation[1].

Quand le cortège s'éloigna, les gens de Chouilly gardaient l'impression que le roi et la reine ne parviendraient pas vivants à Paris : quelques-uns suivirent jusqu'à Épernay, où l'on s'arrêta à cinq heures, pour se rafraîchir, ou plutôt, comme l'écrivait pompeusement un Sparnassien de ce temps-là, — « pour avaler à longs traits la coupe de l'amertume ». Le faubourg de la Folie n'existait pas; et, dès les premières maisons de la rue de Châlons, on stationna devant l'*Hôtel de Rohan* où le dîner était commandé ; la presse était telle devant l'auberge qu'il fallut presque livrer bataille pour creuser aux prisonniers un chemin dans la foule : la portière s'ouvrit; ils passèrent sous les imprécations et les huées; bras tendus, piques menaçantes, haches levées, un tonnerre de hurlements et d'injures : la garde nationale de Pierry, village voisin d'Épernay, dégageait l'entrée de l'hôtel, mais nul endiguement ne pouvait tenir contre la formidable poussée de la foule, qui se rua dans la cour, entraînant pêle-mêle dans son écrasement la garde et la famille royale... Le Dauphin, qu'un des gardes du corps

[1] *Étude historique de Chouilly*, par M. l'abbé Barre, p. 227.

soulevait au-dessus du remous, n'apercevant plus ses parents, se mit à pousser des cris : l'officier de la garde de Pierry, — c'était le fils de Cazotte, — lui tendit ses bras et l'enfant s'y jeta en pleurant. Cazotte eut la joue mouillée de ses larmes ; il porta le petit prince dans une chambre où s'était réfugiée la reine[1]. Elle embrassa son fils, le consola ; la robe de Marie-Antoinette avait été déchirée dans la bagarre et elle cherchait tant bien que mal à se rajuster : Cazotte parvint à trouver et à ramener la fille de l'hôte, Mlle Vallée, « jeune personne de la plus jolie figure » qui, toute rougissante, et les yeux pleins de pleurs, recousit la jupe de toile de la reine.

Dans une salle voisine, le roi s'épongeait, entouré des municipaux et des administrateurs ; il était harassé de fatigue et noir de poussière : « Voilà ce que l'on gagne à voyager », insinua l'un des Sparnassiens qui se trouvaient là.

Une espèce de conversation s'ensuivit : Louis XVI répéta « que son intention n'était pas de sortir de France, mais qu'il ne pouvait plus rester à Paris, où sa famille était en danger[2]. »

[1] Le sieur Cazotte fils partit de Pierry à la tête de sa compagnie bien disciplinée ; dès qu'ils virent arriver les prisonniers, il fit entourer les voitures ; il donna la main à Madame Élisabeth, descendit la fille du roy, prit le Dauphin sur son col et porta l'enfant dans la chambre qui était préparée : il rangea sa milice dans la cour, mit l'ordre dans l'auberge, fit servir à dîner et fit empêcher par sa troupe qu'on ne montât sur les fenestres pour qu'on ne les troublât point pendant leur repas : il engagea les prisonniers à se montrer au peuple et par ce double moyen il évita le mécontentement des uns et les importunités qu'en auroit pu éprouver des autres. On lui demanda son nom, il le dit : la Reine qui n'avoit goûté que ce moment de repos se montra sensible à la manière dont il s'était conduit. *Interrogatoire de Jacques Cazotte par Fouquier-Tinville*, 30 août 1792, publié dans le *Cabinet historique*, juillet-septembre 1875.

[2] *Journal de Louis XVI et de son peuple.*

— Oh ! que si fait, Monsieur, vous le pouviez, dit un des interlocuteurs.

Le roi le regarda et se tut.

Le dîner fut servi dans une salle du rez-de-chaussée, dont les deux fenêtres ouvraient sur la cour, pleine d'une foule d'abord hurlante, mais que la calme résignation des dîneurs désarmait peu à peu...

— Ils ont pourtant l'air bien bons, dit une voix.

C'était l'impression unanime de ceux qui pouvaient approcher les captifs[1]; mais la cohue, restée sous la voûte et dans la rue, se grisait complaisamment de fables stupides, dont fournissaient le fond la phénoménale gloutonnerie du roi et l'effrontée coquetterie de la reine. Aussi, quand, au bout d'une heure, le repas terminé, on dut traverser de nouveau cette populace exaspérée, le passage ne fut-il pas sans danger ; chacun des voyageurs rejoignit la berline encadré dans un groupe de gardes nationaux se tenant par le bras ; Mme de Tourzel, que portait presque le jeune Cazotte, fut hissée à peu près évanouie à sa banquette. Quand la reine parut sur le marchepied, une femme lui jeta cet adieu :

— Allez, ma petite, on vous en fera voir bien d'autres !

Et l'on n'y faillit pas : dès la sortie d'Épernay, le rude calvaire recommença, l'escorte n'avait pour chef que Bayon, qui, depuis Sainte-Ménehould, ne quittait pas « ses prisonniers[2] ». Mais son autorité était nulle : nulle aussi, celle de M. Roze, procureur général de la Marne, qui accompagnait la famille royale jusqu'aux limites du

[1] *Partie de plaisir*, etc.

[2] *Le Babillard, la Feuille du jour, Mercure universel*, etc.

département ; les quelques Varennois obstinés que la longueur du chemin n'avait pas rebutés, traînés en charrette en tête du cortège, se contentaient de recevoir les ovations et les bravos. La meute rémoise était donc maîtresse et en profitait : elle venait d'enlever, en passant à Vauciennes, le curé de l'endroit, qu'on avait lié sur le cheval d'un gendarme et qu'on se promettait « d'étriper sous les yeux de Capet et de sa nichée » ; les Sparnassiens qui suivirent la berline jusqu'à la croisée du chemin de Mardeuil gardèrent, comme les gens de Chouilly, la conviction que les captifs « n'arriveraient pas jusqu'à Paris ».

CHAPITRE VII

LES COMMISSAIRES DE L'ASSEMBLÉE

Paris, cependant, depuis deux jours, s'étonnait lui-même de sa sagesse. Sans crainte, dès les premières heures, sur les effets de l'événement, rassuré à l'idée que la retraite du roi, qu'on aurait pu croire perpétrée comme une tragédie, n'était qu'une escapade sans portée et qu'aucune calamité publique n'en allait résulter, le peuple en prit promptement son parti. Avec cette mobilité dont il ne se dément jamais, il passa de la panique à la colère et de la colère aux goguenardises. Durant l'après-midi du 21, on vit des groupes gouailleurs, parcourant les rues, arrachant aux panonceaux des notaires les emblèmes royaux, grattant les fleurs de lis aux devantures des coiffeurs, déchirant les portraits du roi et de la reine à l'étalage des marchands d'estampes. Des plaisants forcèrent un chapelier, nommé *Louis*, à biffer de son enseigne son propre nom. On criait : *Il a été perdu un roi et une reine... Récompense honnête à qui ne les retrouvera pas.* Nul doute que la foule ne fût incitée à ces amusements subversifs par des provocateurs avisés... L'idée révolutionnaire pénétra sous cette forme dans bien des esprits simples, réfractaires depuis deux ans aux théories politiques.

La malveillance s'amalgamait également aux bourdes traditionnelles qu'en semblables circonstances l'ineptie populaire absorbe si gloutonnement. On ne savait rien des détails de l'évasion, sinon ceci, qu'on se répétait comme certain : que le roi était saoul et qu'on avait été obligé de le porter à quatre dans la berline. Il y avait aussi une lettre de la reine qu'une lingère, la femme de Flandre, avait surprise chez Mme de Rochechouart et communiquée au comité des recherches. Marie-Antoinette, s'adressant au prince de Condé, s'exprimait ainsi : « Mon ami, ne faites aucune attention au décret lancé contre vous par l'assemblée de cochons. Nous apprendrons à faire remuer ces crapauds et ces grenouilles ; voici la façon dont notre gros partira... » Suivait l'exposé d'un projet de fuite, vers un château que le prince de Croy possédait à la frontière du Hainaut[1].

C'était l'avis général. Le public, prenant des probabilités pour des certitudes, croyait unanimement que la famille royale avait gagné la frontière du Nord. On précisait même certains points. Un voiturier, Claude Tapon, avait reconnu le roi, « descendu de voiture pour faire ses besoins », sur la route de Senlis à Vauderlan[2]. On disait que, sorti des Tuileries par le fameux souterrain, la famille royale « avait descendu la Seine jusqu'à Saint-Ouen, dans un bateau bien armé », et gagné la forêt de Compiègne, où l'attendait en manière d'escorte, tout le régiment du Royal-Suédois, commandé par le comte de Fersen[3]. Ces imaginations étaient un lénitif pour la

[1] *Archives nationales*. DXXIXb55.

[2] *Archives du greffe de la Cour d'Orléans et pièce citée par Bimbenet*

[3] *Le Babillard*.

curiosité publique. Mais en réalité, on ne connaissait rien. Trente heures après la constatation du départ de Louis XVI, l'Assemblée nationale, ni qui que ce soit dans Paris, ne disait ou ne savait encore par où le roi et sa famille étaient sortis des Tuileries, dans quelle voiture ils étaient partis, ni quelle route ils avaient suivie[1].

Cette annulation subite du pouvoir royal, que l'immense majorité considérait encore comme étant l'âme et la vie de la France, causait une impression d'anéantissement, de léthargie, de vide, qui se dégage de tous les récits comme de tous les articles de journaux. « Rien, toujours rien » : c'est le mot dont s'entre-saluaient les Parisiens pendant les deux longues journées du 21 et du 22 juin. Aux premiers rapports fantaisistes, signalant l'arrestation du roi à Meaux, à Senlis, à Valenciennes, sur la côte d'Honfleur, succédait une ignorance absolue du lieu où il s'était retiré; chaque heure écoulée ajoutait à l'impatience et au mystère. Sur un point, tous s'accordaient : c'est que les fugitifs avaient eu largement le temps de gagner la frontière, et c'est de l'étranger qu'on attendait la signification des conditions qu'ils allaient sans nul doute imposer à la Révolution.

Le même cauchemar d'incertitude et d'anxiété obsédait l'Assemblée, déclarée en permanence. Sa dignité exigeait de la tenue et, afin de bien montrer au monde qu'un vulgaire incident politique, tel que la disparition de l'Exécutif, ne primait pas, pour elle, les intérêts sacrés de l'humanité, elle avait, le premier émoi calmé, repris

[1] Lettre signée Saint-Priet, adressée à Mme de Saint-Priet, conseillère d'Etat à Montpellier, Paris, le 22 juin 1791. *Archives nationales,* DXXIX b27.

la discussion du Code pénal, entamée depuis un mois.

L'occasion était séduisante, pour ces préconiseurs de Caton, d'affecter le stoïcisme ; désireux de faire preuve d'une fermeté antique, on les vit, bien sages sur leurs chaises curules, feindre d'écouter le rapporteur, Le Peletier Saint-Fargeau, proposant la rédaction des articles 6 et 7 de la première section du titre II, qui furent votés sans discussion ; mais la contrainte ne dura que quelques minutes ; l'attention était ailleurs : à chaque porte qui s'ouvrait, à chaque mouvement qui se faisait dans la salle, tous les esprits s'échappaient, tous les yeux interrogeaient :

— A-t-on des nouvelles ? Sont-ils repris ?

Une seule préoccupation accaparait les pensées ; aussi, quand on annonça M. de Laporte, intendant de la liste civile, que l'Assemblée avait mandé par décret, Le Peletier Saint-Fargeau et le Code pénal sombrèrent-ils sous un flux d'impérieuse curiosité. On savait Laporte très avant dans la confiance de Louis XVI, et on venait d'apprendre que, le matin, dès huit heures, il s'était rendu chez Duport, ministre de la Justice, afin de lui remettre un mémoire écrit « tout entier de la main du roi », que Duport n'avait pas accepté. On avait bien des raisons de croire que, par cette déclaration, Louis XVI faisait connaître les motifs de son départ, le lieu de sa retraite et ses revendications politiques.

Dès que le président Beauharnais eut proposé à l'Assemblée d'entendre M. de Laporte, il y eut sur tous les bancs une explosion de soulagement : « Oui ! oui ! qu'il entre ! » Aussitôt la portière de velours vert s'entr'ouvrit et, entre deux huissiers, l'intendant de la liste civile

parut à la barre. C'était un homme de cinquante ans, d'une correction froide, à mine hautaine. Il salua, et Beauharnais lui donna aussitôt la parole.

— Ce matin, dit Laporte, en affectant de ne s'adresser qu'au président, ce matin, à huit heures, on m'a apporté un paquet de la part du roi. J'ai ouvert le paquet : j'y ai trouvé un billet du roi et un mémoire assez long écrit de la main de Sa Majesté...

Il s'était rendu aussitôt, ajouta-t-il, chez le ministre de la Justice, qui lui avait conseillé d'aller de préférence trouver le président de l'Assemblée ; alors il conta, d'un ton de familiarité un peu dédaigneuse, comment, ignorant l'adresse de Beauharnais, il l'avait cherché d'abord rue Neuve-des-Mathurins [1], puis rue des Petits-Augustins, où il avait appris, du portier, que le président venait de sortir. Laporte avait pris le parti de rentrer chez soi, se promettant de n'en plus bouger de la journée : c'est là que l'avait touché le décret de l'Assemblée nationale.

Les députés frémissaient d'impatience en écoutant ces prolégomènes dont la simplicité contrastait avec la grandeur des événements. Beauharnais posa la question qui brûlait toutes les lèvres.

— Êtes-vous porteur du mémoire ?

— Il n'est pas sorti de ma poche, répondit Laporte.

— Par qui vous a-t-il été remis ?

— A huit heures ce matin, par un domestique qui

[1] C'est là qu'était l'hôtel de Beauharnais, dont la façade existe encore, dans la cour du nº 32 de la rue des Mathurins, et porte sur une table de marbre les mots *Hôtel de Beauharnais*.

est attaché à l'appartement du premier valet de chambre du roi[1].

La majesté royale exerçait encore tant de prestige que nul n'osait demander la lecture de ce mémoire; tous avaient pourtant un grand souci de le connaître : on regardait Laporte comme s'il eût porté la foudre et, tout en souhaitant qu'elle éclatât, nul ne voulait assumer la responsabilité du mot qui allait provoquer la détonation. Le président lui-même, qui, ce jour-là, montra tant de dignité et une si noble présence d'esprit[2], ne se déterminait pas à poser la question décisive : il temporisait.

— Connaissez-vous, demanda-t-il à Laporte, le nom du domestique qui vous a remis le paquet?

Et l'intendant, à la façon un peu ironique d'un homme étonné qu'on ne lui demande, en semblable circonstance, que le nom d'un valet, répliqua :

— Je l'ignore, mais il serait facile de le savoir, si l'Assemblée en donnait l'ordre.

— Lisez le mémoire! insinuèrent quelques voix anonymes...

Mais Beauharnais, de nouveau, esquiva, s'adressant à Laporte :

— Avez-vous le billet du roi? dit-il.

— Oui, monsieur le président.

Un silence embarrassé suivit. Que faire? Devait-on céder à la curiosité, et exiger la communication de l'écrit royal? Valait-il mieux, au contraire, ignorer cette malheureuse déclaration, conçue peut-être de manière à défier la représentation nationale, à l'acculer à quelque

[1] *Archives parlementaires*, 1re série, XXVII, séance du 21 juin 1791.
[2] *Mémoires* de Barère, t. I, p. 322.

coup d'État ? Laporte, impassible, le terrible papier en poche, attendait : toute l'Assemblée trépignait au bord de ce Rubicon. Ce fut Charles de Lameth qui, le premier, bravement, se lança.

— Il faut lire le mémoire, dit-il.

Aussitôt des cris s'élevèrent : « La lecture ! — Non ! non ! ».

— Il est possible, continua Lameth, que ce mémoire, écrit de la main du roi, contienne des choses fort importantes ; je crois qu'il doit être lu dans l'Assemblée nationale.

Un applaudissement presque général accueillit la proposition ; par un dernier scrupule, Beauharnais demanda :

— Quelqu'un s'oppose-t-il à la lecture ?

— Non ! non !

— Voulez-vous bien, monsieur de Laporte, remettre sur le bureau le mémoire du roi ?

L'intendant traversa la piste, monta jusqu'à la table ovale, et tira de sa poche un assez fort cahier de papier noué d'une faveur bleu pâle, qu'il remit à Régnier, l'un des secrétaires. Quant au billet, à lui personnellement adressé par le roi, il demanda que la lecture n'en fût pas publique. Une discussion, sur ce point, s'engagea. Beauharnais transmit à l'Assemblée le vœu de Laporte, et l'on convint, en dépit de quelque opposition, que, le billet étant la propriété de l'intendant, devait lui être remis. La rumeur que l'incident avait soulevée cessa brusquement quand on vit Régnier, se levant, s'apprêter à lire le message royal.

C'est dans le plus absolu silence qu'il commença :

— *Déclaration du roi adressée à tous les Français, à sa sortie de Paris...*

— Permettez, interrompit Gaultier-Biauzat, député de Clermont-Ferrand. Permettez, ce mémoire est-il signé de la main du roi?

Dans l'explosion d'impatience qui accueillit cette interruption, Régnier répondit affirmativement.

— C'est un piège que l'on vous tend, insista Biauzat, vous tombez de piège en piège!

Un *tolle* général le fit taire; il se rassit et Régnier recommença :

— *Déclaration du roi adressée à tous les Français, à sa sortie de Paris.*

Et, sans arrêt ni pause, il donna lecture de ce long devoir, écrit sur un mode monotone, et assez semblable à un prône. A mesure que s'égrenait cette suite de maladroites récriminations, l'angoisse étouffante qui, dès les premiers mots, avait étreint l'Assemblée se dissipait progressivement. Les partis s'observaient; des regards chargés de haine s'échangeaient, des royalistes atterrés aux « avancés » exultant d'une joie contenue. Pourtant l'impression dominante était une sorte de gêne, l'étonnement déçu des gens qui, les nerfs tendus, attendent un formidable coup de tonnerre et ne perçoivent que la détonation grêle d'un pistolet d'enfant. Le paragraphe où le roi se plaignait « du manque de commodités dans ses appartements » fut écouté avec une réserve humiliée; des rumeurs coururent quand passèrent ses doléances sur la modicité de la liste civile, — vingt-cinq millions, insuffisants « à la splendeur de la maison qu'il doit entretenir pour faire honneur à la dignité de la couronne de

France ». Jamais ne s'était affirmé davantage le malentendu de la Révolution : ces bourgeois qui avaient tant gagné aux réformes effectuées ne pardonnaient pas une plainte à celui qu'ils avaient dépouillé et dont la situation leur semblait, de bonne foi, encore aussi enviable que, sincèrement, il la jugeait, lui, avilie.

La lecture se prolongea pendant une heure. Une seule interruption ; quand vint l'allusion à « la diminution des ressources de la cassette royale pour le soulagement des malheureux », une voix de gauche cria :

— ... des malheureux courtisans !

Le message, au reste, ne formulait que des rancunes : pas une menace, pas une indication des projets du roi ni des moyens qu'il comptait employer pour reconquérir son royaume ; et, de son silence, son départ prenait l'allure d'une démission, de la fugue d'un employé mécontent du régime de son bureau. Avant même que Régnier eût terminé sa lecture, toute l'Assemblée, complètement rassurée, respirait à l'aise : rien de tragique ne pouvait venir d'un tel adversaire, et c'est avec un facile courage que, dédaigneusement, sur la proposition de l'abbé Grégoire, les députés passèrent à l'ordre du jour. On reprit la discussion du Code pénal, pour la forme, car, dès les premiers mots, des voix réclamèrent une heure de repos. La séance, suspendue à quatre heures et demie, durait, sans interruption, depuis neuf heures du matin.

Les députés, par groupes, se dispersèrent dans les buvettes et les restaurants de la terrasse du Manège et du jardin des Feuillants : beaucoup profitèrent de cet entr'acte pour « prendre l'air de Paris ». La ville con-

servait un calme stupéfiant : le peuple semblait être en fête[1] : on connaissait déjà le texte de la doléance royale, on en discutait avec une sorte de pitié, on attendait de savoir « où s'était envolé l'oiseau » ; toutes les préoccupations se résumaient en cette seule curiosité. La conduite de l'Assemblée nationale était d'ailleurs grandement admirée, et si la déconvenue de Lafayette était un peu persiflée, on n'avait que des acclamations et des bravos pour les officiers suisses qui, leur major général, le vieux d'Affry à leur tête, étaient venus, dans la journée, prêter à l'Assemblée serment de fidélité et de dévouement. La soirée s'annonçait donc des plus tranquilles lorsque, à six heures, la séance au Manège fut reprise sous la présidence provisoire de Dauchy.

L'Assemblée se retrouvait, comme au moment où elle s'était séparée, très embarrassée d'occuper son temps : aucune nouvelle des fugitifs, nul soupçon de la route qu'ils avaient prise ; il fallut donc attendre les événements, ce qui n'était point facile dans cette réunion d'hommes que l'impatience enfiévrait et que pouvait dévoyer une proposition intempestive échappée à la présomption de quelque casse-cou.

La chose faillit arriver dès la reprise, sur une phrase maladroite de Regnaud, mettant en cause les ambassadeurs des puissances étrangères ; la discussion s'envenima et, bien vite, il fallut en revenir au Code pénal, que l'Assemblée continuait à absorber par petites doses, en manière de parégorique.

On somnolait sur l'article 9 quand surgit l'aubaine

[1] *Mémoires* de Barère, I, 321.

d'un intermède militaire. A la barre parut Rochambeau, poudré à frimas, très sanglé dans sa tenue d'officier général : il va, sur l'ordre du ministre, prendre le commandement de l'armée du Nord et jure solennellement « d'être soumis aux décrets de l'Assemblée et de verser son sang pour la défense de la patrie ». Des acclamations, des bravos, des battements de mains répondent à son serment ; derrière lui paraissent d'autres officiers, MM. de Crillon, Lafayette, de Rostaing, d'Elbecq : tous jurent fidélité à la nation, obéissance à l'Assemblée ; l'enthousiasme grandit ; les députés sont debout : des gradins on voit, un par un, descendre ceux des législateurs qui occupent des emplois dans l'armée : Montesquiou, d'Aiguillon, de Menou, de Clermont d'Amboise, d'Arenberg, de Custine, de Praslin, de Tracy, de la Tour-Maubourg, et celui-ci, qui les domine tous de sa haute taille, jure, au nom de ses collègues, de garder la même fidélité. Charles de Lameth, qui, lui aussi, a l'honneur de commander un régiment, propose qu'une nouvelle formule de serment soit décrétée, que tous les militaires de l'Assemblée soient invités à le prêter, sous peine de déchéance ; sa harangue reflète l'inquiétude qu'en vain chacun s'efforce de dissimuler, l'angoisse du lendemain menaçant :

— Dans vingt-quatre heures, dit-il, le royaume peut être en feu : nous pouvons avoir l'ennemi sur les bras...

Et l'évocation de ce danger, tacitement redouté, fait courir sur toute l'Assemblée un frisson patriotique. Pendant plus d'une demi-heure, c'est une effusion de sentiments chevaleresques : un échange de serments, de congratulations, qui se termine par la présentation d'un projet de

décret transformant en armée *active* et *soldée* les gardes nationales du royaume, jusqu'à ce que le danger de l'État n'exige plus des citoyens un service extraordinaire ; c'est une dépense quotidienne de trois cent mille livres ; cent dix millions par an... ; mais l'enthousiasme est à l'ordre du jour et les 11 articles du décret sont votés d'un bloc et sans discussion, ce qui permet néanmoins de ne pas avoir recours au Code pénal pour occuper l'Assemblée en attendant des nouvelles. A neuf heures du soir, rien encore : à onze heures, rien toujours ; le président consulte ses collègues et suspend la séance pour une heure.

Les rues étaient illuminées[1]. La foule avait sa gaieté des dimanches : à l'Opéra, on avait fait salle comble avec *Castor et Pollux ;* le théâtre de la Nation avait donné *Brutus* et *le Legs*[2] ; bien des gens, — les plus hardis, — quittaient leur quartier, poussaient jusqu'aux barrières, ou venaient rôder autour de l'Assemblée pour recueillir des informations. La plupart restaient prudemment au seuil de leurs portes, dans l'appréhension vague d'un danger, d'une irruption soudaine des Autrichiens dans Paris. La population, d'un accord tacite, était résolue à veiller toute la nuit, dans l'expectative des événements, tant la curiosité était grande de savoir si les fugitifs seraient rejoints avant la frontière ; mais, vers minuit, quand les lampions s'éteignirent, on commença à se décourager, les badauds rentrèrent chez eux, les portes se fermèrent, la ville s'endormit comme à l'ordinaire : il n'y eut ni plus de patrouilles, ni plus de bruits : seule, comme une sentinelle vigilante, l'Assemblée

[1] V. Modeste. *Le passage de Louis XVI à Meaux*

[2] *La Feuille du jour.*

s'obstina dans sa permanence. Aux cafés du Manège, sous les arbres des Feuillants et des Capucins, les députés soupaient, prenaient le frais, calculaient les probabilités de l'arrestation et l'heure approximative où la nouvelle en parviendrait.

A minuit, ils rentrèrent en séance. Cette fois, ils n'avaient plus rien à se dire et nul n'eut le courage de sortir le Code pénal. Merle, un des secrétaires, donna lecture du procès-verbal de la séance du jour, procès-verbal discuté, repris, corrigé, et finalement renvoyé aux commissaires rédacteurs. On tua de la sorte une heure ; les gradins se vidaient ; ceux des législateurs qui s'entêtaient restaient silencieux ; ils subirent une nouvelle lecture, celle du procès-verbal de la séance du 20, puis on revint à celui du jour, qui fut de nouveau entendu, discuté mollement, expédié à l'impression. Un député de l'île de France et des Indes orientales, Monneron, profita de la lassitude générale pour étudier le régime des marchandises importées de Madagascar aux Indes, et de leurs conditions douanières : il fut écouté sans passion. Afin de le faire taire, il fallut réclamer l'ordre du jour ; le Code pénal allait reparaître, quand le président, charitablement, suspendit la séance. Il était une heure et demie : à trois heures, on le vit remonter au fauteuil. Qu'y a-t-il ? Est-ce la nouvelle ?... Non, on ne sait rien encore.

La séance reprend : le petit jour blanchit les velums du plafond : les assistants se font rares ; les secrétaires eux-mêmes s'endorment. La brièveté des procès-verbaux en fait foi : ils ne mentionnent, pour cette séance de l'aurore, qu'une intervention, celle d'un M. Lucas,

député de Moulins, dont l'exaspération est manifeste : il a calculé que les courriers expédiés à la poursuite du roi ne mettront pas moins de quatre jours pour gagner la frontière, et il demande s'il ne serait pas urgent d'essayer de moyens plus expéditifs... Sa motion tombe dans la somnolence générale.

— Nous allons suspendre la séance, répond le président ; — et, comme quelqu'un s'informe à quelle heure il faudra revenir, Beauharnais répond que « les nouvelles peuvent arriver d'un moment à l'autre et que, l'Assemblée étant en permanence, il ne peut qu'interrompre la délibération. »

Il était quatre heures du matin.

On se retrouva à neuf heures : le château des Tuileries était clos et gardé : dans la cour du Louvre, les ouvriers continuaient la construction du grand reposoir pour la Fête-Dieu du lendemain : les craintifs, étonnés de se retrouver indemnes, en rendaient grâces à l'Assemblée et ne manquaient pas de remarquer : — « Nous n'avons pas de roi, et, pourtant, nous avons bien dormi. » On restait persuadé, maintenant, que la famille royale était parvenue à sortir de France : on s'étonnait même que depuis trente heures, on n'eût aucune certitude de son expatriation : ce silence était inexplicable et bien des gens en tiraient, non sans vraisemblance, des conséquences menaçantes.

A l'Assemblée, on est stupéfait de l'absence de nouvelles ; aucun des courriers expédiés la veille n'a reparu, aucun n'a fait parvenir le moindre renseignement. Combien d'heures vont s'écouler dans cette ignorance ? A quoi occuper la permanence ? Lameth, dès le début

de la séance, soulève au sujet des diamants de la couronne un incident qui permet de constater que, non seulement le roi et la reine n'ont rien distrait du trésor dont ils ont la jouissance, mais qu'ils ont au contraire, avant leur départ, renvoyé tous les joyaux restés à leur disposition. On passe ensuite à l'organisation de la gendarmerie nationale ; mais la discussion languit, les députés n'écoutent que par désœuvrement; ils se réveillent pour acclamer et accepter l'invitation du curé de Saint-Germain l'Auxerrois les conviant à suivre en corps la procession de la Fête-Dieu ; puis on abandonne la gendarmerie pour passer à la marine, qu'on délaisse aussitôt pour aborder le régime douanier des denrées coloniales : l'Assemblée est désemparée, distraite, énervée ; c'est dans le bruit des conversations que Roussillon, au nom du Comité d'agriculture, débite le texte des trente-cinq articles du tarif des produits coloniaux : — « Seront affranchis de tous droits, les bœufs, lards, beurres et saumons salés, ainsi que les chandelles venant de l'étranger... »

Nul n'interrompt, personne n'écoute : il est midi, et on est toujours sans nouvelles. Les impatients qui, continuellement, s'enquièrent au comité des recherches, en rapportent les informations les plus déconcertantes : le roi est à Aulnai, près Paris, dans la maison d'un brasseur royaliste, M. Acloque [1]. Un instant plus tard, on apprend que la famille royale est arrivée à Metz ; que le comte d'Artois se prépare à passer la frontière à la tête de quarante mille hommes ; « mais qu'il attendra

[1] *Archives du greffe de la Cour d'Orléans*, Bimbenet. 1re édition, p. 204.

le mois d'août, pour ne pas soulever les paysans en saccageant les moissons[1] ». Vers une heure pourtant, le bruit persistant circule qu'un courrier vient d'arriver à l'hôtel de ville, apportant la nouvelle officielle de l'arrestation du roi à Lille. Un huissier dépêché rapporte une lettre de Bailly : « Le même bruit s'est propagé à la municipalité comme venant de l'Assemblée : l'une et l'autre versions sont également fausses[2]. » Et la séance se poursuit lamentablement morne. Tronchet présente longuement un projet de décret sur « le cumul de la dîme avec le champart », bientôt abandonné pour la lecture de la formule du serment adoptée par le Comité militaire ; ceci du moins intéresse : on voit passer à la tribune tous ceux qui, à un titre quelconque, font partie de l'armée, et aussi tous les chevaliers de Saint-Louis : Beauharnais, le premier, prononce la formule et prête le serment[3] ; chacun, après lui, monte les degrés, étend la main et dit : « Je le jure ! » Une centaine de membres défilent ainsi, très applaudis par leurs collègues ; et, l'intermède terminé, on se voit, faute d'occupation, contraint d'en revenir « au cumul de la dîme avec le champart ». A trois heures, la séance est suspendue et reprise

[1] Bimbenet, 1re édition., p. 205.

[2] Bailly ajoute : « Le peuple, cependant, est persuadé de leur vérité et le Conseil général vient de prier tous les députés des sections qui se trouvaient à l'hôtel de ville de retourner dans leurs quartiers et d'employer les moyens les plus prompts pour faire revenir le peuple de son erreur. »

[3] En voici la formule : « Je jure d'employer les armes remises en mes mains à la défense de la patrie et à maintenir contre tous les ennemis du dedans et du dehors la Constitution decrétée par l'Assemblée nationale. Je jure de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire français par des troupes étrangères, de n'obéir qu'aux ordres qui seront donnés en conséquence des décrets de l'Assemblée nationale. »

à cinq heures et demie. Rien, toujours : on passe une heure à entendre un rapport sur l'extinction des droits de traite, une heure à discuter le projet d'une adresse aux Français.

La lassitude, l'ennui, l'impatience, et plus encore le sentiment de son impuissance et de son inaction, désagrégeaient l'Assemblée. Dauchy avait remplacé au fauteuil Beauharnais exténué. Chabroud avait remplacé Dauchy ; à dix heures du soir, à bout de résistance, les législateurs obtenaient une nouvelle suspension de séance et se dispersaient sous les tentes des restaurants établis aux abords du Manège, chez Beaumaine, au café du Perron, au glacier des Feuillants, chez Pascal. Quelques députés seulement demeuraient effondrés sur les banquettes, dans la salle vide, mal éclairée par quatre lustres[1] garnis de bougies semblables à des cierges, et qui faisaient aux angles et sous les tribunes, de grandes ombres tragiques...

Tout à coup un bruit de foule piétinante roule dans les couloirs de planches ; une rumeur monte, puis des cris : *Le roi est pris ! Le roi est pris !* Par toutes les portes brusquement poussées, les députés rentrent, en grand émoi, dans la salle : on s'agite, on enjambe les gradins, on s'interpelle de la piste aux galeries publiques. — Il est arrêté ! Le président Chabroud, en hâte, escalade sa tribune. Dans le groupe qui s'agite au pied de l'estrade on aperçoit deux courriers, qui, poussés, bousculés, portés, émergent un instant, couverts de poussière, étourdis, hagards, déposent des papiers sur la table des

[1] Brette. *Le local des assemblées parlementaires.*

secrétaires et disparaissent aussitôt, entraînés par la cohue, tandis qu'on applaudit et qu'on acclame. Le silence, brusquement, se fait. Le président est debout : toutes les têtes immobiles, toutes les bouches béantes, tous les regards sont tournés vers lui.

— Je viens de recevoir, dit-il, un paquet contenant plusieurs pièces dont je vais donner lecture à l'Assemblée. Avant de commencer cette lecture, je supplie d'écouter dans le plus grand silence et je demande aux tribunes de ne donner aucun signe d'approbation ou d'improbation.

Déjà un des secrétaires s'est levé, un papier à la main et lit :

— *Lettre des officiers municipaux de Varennes :* « Messieurs, dans l'alarme où nous nous trouvons, nous autorisons M. Mangin, chirurgien à Varennes, à partir sur-le-champ pour prévenir l'Assemblée nationale que Sa Majesté est ici et pour la supplier de nous tracer la marche que nous devons tenir, ce 21 juin 1791. — Les officiers municipaux de Varennes. »

Où, Varennes? On s'informe : en Argonne, du côté de Verdun, à dix lieues de la frontière. Ce cri de détresse, cet appel angoissé parvenant de cette bourgade au nom inconnu, le sentiment des périls qui la menacent, des incidents tragiques qui peut-être l'ont ensanglantée depuis vingt-quatre heures que la lettre a été écrite, l'impossibilité de lui envoyer des secours immédiats, les appréhensions, la stupeur, l'imprévu grandissent encore l'événement qui vient de s'ajouter, comme un émouvant chapitre, au roman de la Révolution. Une sorte d'attendrissement détend l'Assemblée, tandis que

se poursuit la lecture! C'est maintenant le procès-verbal des incidents de Sainte-Menehould, le passage de la berline, le désarmement des dragons, la copie des ordres de Bouillé sur le cantonnement des troupes, enfin cette adresse de la municipalité de Clermont-en-Argonne, qui sonne comme un tocsin et met un frisson dans tous les cœurs :

« Des personnes de la plus haute considération viennent d'être arrêtées à Varennes; cette ville et celle de Clermont sont garnies de troupes, et les gardes nationales de Clermont les ont empêchées de sortir de la ville. Mais vite, à notre secours! D'autres troupes sont sur le point d'arriver. La patrie est en danger. Les dragons sont patriotes, venez sans perdre de temps. »

L'Assemblée tout entière est soulevée ; voilà donc la catastrophe redoutée ; c'est la guerre civile ; à cette même heure, les paysans d'Argonne bataillent contre l'armée royale! Les propositions s'entre-choquent : « La destitution de Bouillé! — La clôture des barrières! — L'état de siège! » — Dans le bruit, Chabroud quitte la présidence ; d'André le remplace et suspend la séance à onze heures du soir : elle est reprise à minuit : l'Assemblée est calme, presque silencieuse, absorbée : un mot de Toulongeon a produit ce miracle : « Nous sommes, a-t-il dit, au moment le plus pénible peut-être et le plus solennel que l'histoire ait jamais consacré dans les fastes d'une nation!... » et l'on décrète à l'unanimité que « les mesures les plus pressantes et les plus actives seront prises pour protéger la personne du roi, de l'héritier présomptif de la couronne et des autres membres de la famille royale ; pour l'exécution de ces dispositions, MM. La Tour-Mau-

bourg, Pétion et Barnave se rendront à Varennes et autres lieux où il serait nécessaire de se transporter avec le titre et le caractère de commissaires de l'Assemblée nationale ; ils seront accompagnés de M. Dumas, adjudant général de l'armée, chargé d'exécuter leurs ordres. »

Les trois membres désignés descendent des gradins, saluent le président et quittent aussitôt la salle. On applaudit ; le choix des commissaires était unanimement approuvé : Barnave éloquent, fin, chaleureux; La Tour-Maubourg élégant, de belle mine, royaliste libéral ; Pétion très populaire, robuste et beau, avancé d'opinion ; chacun d'eux représentait une fraction du parti dominant de l'Assemblée. Tous trois étaient jeunes, pleins d'ardeur et d'ambition. Pétion, le plus âgé n'avait pas trente-huit ans ; Barnave en avait trente.

Ils avaient quitté l'Assemblée à minuit et demi ; deux heures plus tard, Pétion se faisait annoncer chez La Tour-Maubourg, rue Saint-Dominique, lieu fixé pour le rendez-vous. Barnave n'était pas arrivé. Mais le ministre Duport et le général Lafayette se trouvaient là, et aussi un député de Moulins, Tracy. On causa : Qu'allait-on faire du roi ? L'enfermera-t-on ? disait l'un ; — règnera-t-il ? demandait l'autre ; — lui donnera-t-on un conseil ? On tomba d'accord que « ce gros cochon-là était fort embarrassant[1] ».

Lafayette « faisait des plaisanteries, ricanait » ; Duport gardait plus de réserve. Pétion qui ne connaissait Maubourg que de vue, se taisait, un peu méfiant. A quatre

[1] *Relation du voyage* de Pétion.

heures seulement Barnave parut; il faisait grand jour; les trois commissaires, dans la même voiture, deux huissiers sur le siège, passèrent rue Thévenot pour prendre l'adjudant général Mathieu Dumas. Paris était en rumeur; par le faubourg Saint-Martin, on parvint à la barrière de la Villette; là, court arrêt : la garde nationale empêchait toute sortie et l'on vit le moment où les députés seraient obligés de rétrograder en vertu du décret de l'Assemblée; pourtant on s'expliqua : les grilles s'ouvrirent et la voiture se lança hors des barrières.

*
* *

Le temps était superbe, la route semblait, pour ainsi dire vivante; dans tous les villages, dans toutes les fermes isolées, on savait maintenant la fuite et l'arrestation du roi. C'était, sur le pavé, de poste en poste, un incessant va-et-vient de courriers, d'estafettes, de curieux; les paysans, sur leurs seuils regardaient; la voiture des commissaires de l'Assemblée, à chaque halte était annoncée, attendue, entourée; on saluait, on applaudissait; les palefreniers montraient du zèle, les postillons, joyeusement, sautaient en selle et se faisaient gloire de mener à grande allure. A neuf heures du matin, les commissaires entraient à la Ferté-sous-Jouarre, — seize lieues de Paris, — passaient le pont de la Marne; à l'entrée de la ville, leur voiture s'arrêta, la procession de la Fête-Dieu sortait de l'église; ils mirent pied à terre, attendirent la fin du défilé, gagnèrent une auberge où, pendant qu'on changeait les chevaux, ils se firent servir à déjeuner. La municipalité de la ville vint les saluer;



BARNAVE

Dessin inédit de Gros, 1790.

ils apprirent là que la famille royale avait passé la nuit à Châlons et qu'une foule de paysans et de gardes nationaux la ramenait vers Paris, par le chemin d'Épernay[1].

Ils poursuivirent leur route sur le pavé de Château-Thierry, laissant à droite celui de Montmirail : les courriers se succédaient à courtes distances ; dans les villages, les gens attelaient des charrettes pour aller voir ; d'autres partaient à pied, par groupes ; la route ressemblait à une rue très passante. La joie et l'enthousiasme régnaient dans toute cette admirable et riche vallée de la Marne, où, durant l'été, quand midi chauffe, le jour splendide semble faire des semailles de soleil ; sur tous les sentiers blancs, serpentant à travers la fournaise des plaines, se hâtaient, soulevant la poussière, des bandes de campagnards gagnant la grand'route.

A midi, les commissaires étaient à Château-Thierry : vers trois heures, ils parvenaient à Dormans, gros village dont les maisons, d'allure bourgeoise, s'alignent des deux côtés du pavé ; ils s'arrêtèrent à l'hôtel du Louvre, vaste et basse maison d'auberge, située près de la place

[1] « La Ferté-sous-Jouarre, jeudi à neuf heures. Monsieur le président, nous apprenons que le roi et les personnes qui l'accompagnent ont passé la nuit dernière à Châlons où ils ont été conduits et escortés par une armée de gardes nationales, accourues des départements voisins au moment où la nouvelle de la présence du roi à Varennes s'y est répandue : nous espérons le joindre ce soir. Nous avons donné sur notre passage les ordres les plus précis pour la sûreté et la tranquillité de son retour et nous avons été parfaitement secondés par les dispositions des citoyens. Partout l'impression du départ du roi a été la même qu'à Paris. La contenance du peuple est tranquille et fière : nous n'avons cessé de recueillir les témoignages de sa confiance et de son respect pour l'Assemblée nationale. Nous avons l'honneur d'être, monsieur le président, votre très humble et très obéissant serviteur (*sic*) Pétion, Barnave, La Tour-Maubourg. » *Archives du greffe de la Cour d'Orléans*. Un fac-similé de cette pièce a été publié par Bimbenet dans sa première édition.

circulaire où est la mairie et qui forme, du côté de Paris, l'entrée du bourg.

Tandis que Barnave, Pétion, Maubourg et Dumas, très entourés, se disposent à dîner, des courriers arrivant incessamment apportent des bruits alarmants : « L'armée de Bouillé est à la poursuite du roi ; on a vu de la cavalerie sur les coteaux de la Marne ; la bande de patriotes volontaires qui ramène, à marche forcée, la berline royale, est excédée et mal en état de résister à l'attaque d'une troupe aguerrie ; le roi va être enlevé d'un instant à l'autre. Varennes est détruit, et ses habitants massacrés ; tout le pays se lève pour repousser l'ennemi ; et c'est la petite ville d'Épernay, où le roi fait halte en ce moment, qui semble devoir être le théâtre de la rencontre. »

Quoique ces nouvelles parussent bien invraisemblables et que, de la part de Bouillé, une semblable « housarderie » ne présentât aucune chance de succès, les commissaires, se contentant « de manger debout un morceau et de boire un coup », hâtèrent leur départ. Dès la sortie de Dormans, l'allure devint plus lente, tant la route s'encombrait de villageois accourus sur le bruit que les hulans de Bouillé approchaient : ces héroïques paysans de Champagne, dont l'ardeur ne devait pas être attiédie, un quart de siècle plus tard, lors des grandes invasions, épilogue du drame dont ils voyaient ce jour-là le début, ces braves gens dont la naïveté et l'ignorance étaient proverbiales, arrivaient crânement tous ensemble, « amenant les vieux, les femmes, les enfants », avec des faux, des « croissants », des fléaux, des broches, des sabres, de vieux fusils... Ils allaient comme à la noce,

des maris embrassaient leurs femmes, disant : « Eh bien ! s'il le faut, nous irons à la frontière tuer ce gueux-là, ce j...-f.....-là! Ah! nous l'aurons, ils auront beau faire !... »

Ils couraient aussi vite que la voiture des commissaires, ils applaudissaient, ils criaient : *Vive la Nation!* Les



La maison de poste à Dormans.

députés, dans leur chaise de poste, « émerveillés, attendris », saluaient, souriaient et passaient.

De quoi causaient-ils ? « De choses indifférentes », a raconté Pétion ; il semble que, dans cette extraordinaire aventure de Varennes, toute la Révolution menaçante se soit, à maintes reprises, esquissée et symbolisée ; ici, c'est la royauté maladroite, vaincue, avilie, feignant la

résignation, qu'on traîne prisonnière vers sa rivale victorieuse, l'Assemblée; celle-ci a dépêché trois de ses membres, trois seulement, et chacun d'eux représente un de ces partis dont la lutte impitoyable déchirera la France : un royaliste, un constitutionnel, un républicain; la droite, le centre, la gauche; la Plaine, le Marais, la Montagne. Genou contre genou, dans leur berline, en cette circonstance si propice aux épanchements de fraternité, — un mot qui, à chaque minute, est sur leurs lèvres, — tous trois s'observent, s'épient, se soupçonnent, se taisent; et cette comédie, mesquine au fond, passe sous le grand soleil, parmi l'enthousiasme naïf du peuple obstinément crédule et si bien grisé de promesses que vingt-cinq ans de massacres, de guerres, de misère parviendront à peine à le désillusionner.

Les trois députés s'abstenaient donc de se communiquer leurs réflexions; à certain moment, pourtant, comme on en était venu à parler du roi, et que tous trois étaient tombés d'accord, « que c'était une bête qui s'était laissé entraîner et qu'il fallait le traiter comme un imbécile », Pétion surprit un signe de Barnave à Maubourg, « un de ces signes d'intelligence pour celui à qui on les fait, et de défiance pour celui de qui on ne veut pas être vu ».

On laissa donc la politique et l'on plaisanta : Dumas, à cheval à la portière, jouait au soldat, il sondait le lointain, d'un regard de stratège élaborant des plans. — « Si Bouillé arrive, indiquait-il, il ne peut surgir que par là, on l'arrête à ce défilé, sa cavalerie ne peut plus manœuvrer. » Il exécuta même une évolution, déploya avec le plus grand sérieux la garde nationale d'un vil-

lage ; puis il revenait à ses compagnons qui se divertissaient de ses prétentions militaires ; les milices villageoises le prenaient, de bonne foi, pour un conquérant, et il était le premier à rire de leur confiance en lui ; contraste éternellement surprenant entre l'emphase officielle des héros de la Révolution et la jovialité de leurs façons intimes ; dès qu'on les surprend hors de la scène, sans cothurnes et sans masque, ils sont si jeunes et de si séduisante humeur, si pleins de l'amour de vivre et de la joie des aventures, qu'ils ont l'air de passionnément s'amuser, — c'est le seul mot, — des catastrophes qu'ils déchaînent et de l'ouragan qui les emporte.

Il était sept heures après-midi, le soleil commençait à peine à descendre sur la forêt de Ris et la chaleur était accablante. Après les villages de Troissy et de Mareuil-le-Port, la route ondule entre des collines, à droite, et la Marne. De l'autre côté de la rivière, au loin, un long coteau barre l'horizon, velouté de grands carrés verts, de ce vert mat des vignes crayeuses de Champagne, coupées de falaises blanches, velues de bois au sommet. Les courriers se multiplient ; tous annoncent l'arrivée du cortège royal, la chaise des députés traverse le hameau de Port-à-Binson ; des gens sur les portes crient : « Le roi approche ! » Une demi-lieue encore sur la route bordée de paysans, campés, assis aux talus, les pieds dans le fossé ; puis une clameur lointaine, toutes les têtes penchées vers le même point, là-bas, où s'élève un gros nuage de poussière. Au hameau de la Cave, îlot de chaumières décrépites et penchées, des gardes nationaux s'approchent de la voiture des commissaires, qui

maintenant s'avance au pas des chevaux entre une double haie impatiente :

— Messieurs, voilà le roi ! disent-ils.

Une foule compacte barre la route, déborde sur les contre-allées, dans les champs, jusqu'à la Marne, qui coule, à cet endroit, tout près du chemin ; foule tumultueuse, en désordre, deux mille hommes environ : gardes nationaux en uniformes divers, en blouse, en vareuse, à cheval, à pied, entassés sur des charrettes, débraillés, suants, assoiffés, poussiéreux, triomphants ; une ferme[1] pose de guingois son portail en colombier,

[1] La ferme du Chêne-Fendu.

Il est assez difficile de préciser l'endroit où les commissaires de l'Assemblée rencontrèrent la berline royale ; les indications des témoins oculaires sont très peu d'accord : *A Port-à-Buisson (sic)*, écrit le roi dans son journal. — *A une lieue, une lieue et demie d'Epernay, sur une très belle route*, dit Pétion. *Entre Dormans et Épernay, à un quart de lieue environ avant d'arriver à Épernay*, rapporta Barnave à l'Assemblée, le 25 juin. *Entre Épernay et Dormans*, note Valory. C'est aussi ce qu'écrit Mme de Tourzel. Ces indications, on le voit, sont assez vagues et presque contradictoires.

Je crois qu'il faut attacher plus d'importance à ce que dit Mathieu Dumas : il était le stratégiste de l'affaire, il devait avoir, en cette qualité, examiné le pays avec plus d'attention que ses compagnons ; d'ailleurs, le renseignement qu'il donne est assez précis : *Entre Château-Thierry et Châlons, à deux lieues au delà de Dormans, les voitures étaient arrêtées au bas d'une petite hauteur où la route se rapproche de la rive gauche de la Marne*. En comparant ces lignes avec le procès-verbal des Châlonnais qui accompagnaient le roi, gens du pays, connaissant les localités, on arrive à déterminer assez exactement le lieu de la rencontre. — *MM. Roze et Morel, précédant le roi*, dit ce procès-verbal, *avaient, proche de la ferme de la Cave, fait la rencontre de MM. La Tour-Maubourg Barnave et Pétion... ils sont retournés avec eux au-devant du roi...*, etc.

Donc, les commissaires de l'Assemblée passèrent la ferme de la Cave avant de rencontrer le roi ; au delà de cette ferme, il n'y a qu'un endroit *où la route se rapproche de la rive gauche de la Marne* : c'est la ferme du *Chêne-Fendu*, et cette ferme se trouve, conformément encore à l'indication de Mathieu Dumas, « au bas d'une petite hauteur ». C'est là que les commissaires trouvèrent la berline royale arrêtée. On comprend très bien que la bande des marcheurs assoiffés qui l'entourait ait fait une halte dès qu'ils aperçurent, coulant contre le talus du chemin, la Marne, que depuis Epernay, la route n'avait pas côtoyée.

à gauche de la route; au bas d'une petite descente, la berline royale arrêtée, portières ouvertes, semble, dans la cohue effervescente, une épave sous une bourrasque.

Les trois commissaires ont mis pied à terre; les huissiers précèdent: les têtes se découvrent : « Place! Silence! Voilà les députés de l'Assemblée nationale! » Un passage s'ouvre, dans la foule : ils arrivent à la portière de la berline, d'où sort un bruit confus; la reine, très émue, éplorée, se penche, les larmes aux yeux.

— Messieurs! Messieurs! Ah! monsieur de Maubourg!

Elle parle « avec précipitation, oppressée, » et prend la main de Maubourg; son autre main se tend vers Barnave :

— Ah! Monsieur! Monsieur... qu'aucun malheur n'arrive! que les gens qui nous ont accompagnés ne soient pas victimes! qu'on n'attente pas à leurs jours!...

Madame Élisabeth serre le bras de Pétion.

— Le roi n'a pas voulu sortir de France.

Louis XVI, à son tour, se penche.

— Non, Messieurs, dit-il avec volubilité, je ne sortais pas, je l'ai déclaré, cela est vrai.

Maubourg répond quelques mots; Pétion se borne à des *Ah!* des mots insignifiants, « et quelques signes de dignité sans dureté, de douceur sans afféterie ». Puis, brisant ce colloque, il tire de sa poche le décret de l'Assemblée, en donne connaissance au roi, qui l'écoute attentivement, sans mot dire : alors, montant sur le siège de la berline, où se tiennent, impassibles dans leur livrée jaune, Malden, Valory et Moustier, Pétion fait à voix très haute une seconde lecture du décret. Tous les fronts

découverts, le plus religieux silence, le soleil déclinant derrière les coteaux de Châtillon, la campagne flamboyante et dorée, donnaient à cette scène une majesté singulière.

Dumas prit aussitôt la direction de l'escorte et commanda le départ; les commissaires exposèrent au roi « que les convenances les obligeaient à prendre place dans sa voiture ». Barnave et Pétion y montèrent, non sans quelque cérémonie.

— Mais, sire, nous allons vous gêner..., il est impossible que nous trouvions place ici.

La berline, en effet, contenait six voyageurs, mais le roi insista.

— Je vous prie de vous asseoir, nous allons nous presser, vous trouverez place.

Il désirait, au surplus, qu'aucune des personnes qui l'accompagnaient ne le quittât. Le roi et la reine, dans le fond, s'écartèrent et Barnave prit, entre eux, la place du Dauphin que la reine assit sur ses genoux; la banquette du devant était occupée par Madame Élisabeth et Mme de Tourzel, ayant entre elles Madame Royale; celle-ci se plaça debout devant sa gouvernante, et Pétion s'installa en face de Barnave. Quant à La Tour-Maubourg, il se réfugia dans le cabriolet des femmes de chambre.

On part, ainsi tassé, et, tout de suite c'est un « caquetage ». — « Le roi n'a pas eu l'intention de sortir du royaume; la seule chose dont on s'inquiète, c'est le sort des trois gardes du corps »; chacun, sur ces deux points, répète dix fois la même chose; les paroles se pressent, se croisent, sans ordre : il semble que c'est un thème d'avance concerté. Mais bientôt la conversation tomba;

Pétion, qui, pour la première fois, approchait la famille royale, observait sans trop parler : la mise très simple des voyageurs le frappa ; il remarqua que leur linge était fort sale ; en levant les yeux, il aperçut dans le filet de la voiture un chapeau galonné, le chapeau de laquais qui



La ferme du Chêne-Fendu.

avait servi au roi dans son déguisement et qu'on avait négligé de faire disparaître.

L'intrusion des commissaires apportait dans la carrossée quelque embarras : la reine restait boudeuse ; bientôt elle laissa tomber son voile et ne dit plus mot[1]. Barnave, il faut l'avouer, avait maladroitement débuté ; imbu de la légende populaire que l'un des gardes du corps qui se trouvaient sur le siège était le comte de

[1] « L'arrivée de ces nouveaux compagnons de voyage mit d'abord du sérieux et de l'embarras dans le carrosse. La reine, dans le premier moment, ne se souciait nullement de se lier avec eux : elle prit même le masque de l'humeur, laissa tomber son voile sur son visage, et résolut de ne pas ouvrir la bouche, pendant toute la route, pour ne pas adresssr la parole aux commissaires. » *Relation* de Fontanges, dans les *Mémoires* de Weber.

Fersen, ce gentilhomme suédois dont le dévouement à la reine donnait si beau jeu aux médisances, il se permit un regard et un sourire malins, presque sardoniques. Marie-Antoinette se hâta de faire connaître, sans affectation, le nom des trois gardes, et Barnave se tut, subitement repentant. Pétion y mit plus d'insolence et de rudesse ; il dit qu'il savait tout, « que les fugitifs étaient montés près du château, dans une voiture de remise, menée par un Suédois, nommé... » il feignit de ne pas se rappeler le nom et le demanda à la reine, qui répliqua, avec hauteur :

— Je ne suis pas dans l'usage de savoir le nom des cochers de remise.

Pourtant, ces premières escarmouches passées, une sorte de cordialité s'établit ; le roi se montra simple et bon ; le visage de la reine « s'éclaircit ».

Elle causait avec aisance et simplicité[1] : elle appelait Madame Élisabeth, « ma petite sœur », et faisait sauter le Dauphin sur ses genoux. Madame Royale plus réservée, jouait avec son frère ; le jeune prince était fort gai et surtout « très remuant » ; il échappait aux bras de sa mère et s'insinuait entre les genoux des deux commissaires, d'un air espiègle auquel s'ajoutait quelque chose de confiant à la fois et d'apeuré ; il posait mille questions à « ces messieurs », et, comme il jouait avec les boutons qui garnissaient l'habit de Barnave, il y découvrit des lettres qu'il épela. *Vivre libre ou mourir*, telle était la devise gravée, suivant une mode assez répandue, sur ces boutons de métal. Enchanté d'avoir déchiffré l'inscription :

[1] *Relation* Fontanges.

— « Tiens, maman, vois-tu, dit-il, *vivre libre ou mourir.* » Il examinait les autres.

— « Oh ! maman, sur tous, partout : *vivre libre ou mourir... vivre libre ou mourir.* »

La reine ne répondit rien : d'ailleurs, nulle tristesse,



La maison de poste à Port-à-Binson.

pas d'abattement, beaucoup de bonhomie et « un air de famille » qui plut à Pétion ; le roi regardait d'une mine satisfaite. Pourtant il raconta, très affecté, le meurtre de M. de Dampierre.

— « C'est abominable, disait la reine. M. de Dampierre faisait beaucoup de bien dans sa paroisse ; ce sont ses villageois qui l'ont assassiné. »

Elle ajouta un fait qui lui tenait à cœur :

— « Pourriez-vous le croire ? Je vais pour donner par la portière une cuisse de volaille à un garde national qui paraissait nous suivre avec quelque attachement ;

eh bien ! on crie au garde national : *Ne mangez pas, défiez-vous!* en faisant entendre que cette volaille pouvait être empoisonnée. Oh ! j'avoue que j'ai été indignée de ce soupçon et, à l'instant, j'ai distribué de cette volaille à mes enfants et j'en ai mangé moi-même. »

Puis engrenant une histoire à l'autre :

— « Nous avons été ce matin à la messe à Châlons, mais à une messe constitutionelle. »

Madame Élisabeth appuya. Pétion, choqué de ce genre de persiflage, remarqua que cela était fort bien, que « ces messes étaient les seules que le roi dût entendre ».

De la promiscuité, de la crainte d'aborder les sujets trop brûlants, de la tranquillité qu'éprouvaient les fugitifs à se sentir maintenant protégés, résultait ce miracle qu'ils plaisantaient sur leur aventure. La nuit était venue ; l'obscurité, presque complète dans la berline, incitait aux causeries particulières : Barnave parlait à la reine; Pétion à Madame Élisabeth, contre laquelle il était serré; la voiture roulait très lentement, quoique Dumas fût parvenu à immobiliser une partie de l'escorte qu'il avait campée, sous prétexte d'arrêter l'armée de Bouillé, dans une fraîche vallée, coupant la route, le long du Flageot, en arrière de Mareuil-le-Port ; on bivouaqua sous les saules, on alluma les feux, on posa des grand'gardes tandis que la famille royale, ainsi débarrassée de ses meneurs poursuivait avec moins de fatigue, sa route vers Dormans.

La lune montait dans le ciel pur. Madame Royale, sur les genoux de sa tante, s'était endormie ; sa tête reposait contre l'épaule de Pétion, auquel il arriva un

grand malheur. Le pauvre garçon, qui, accoutumé à la pruderie bourgeoise de M[me] Pétion, approchait pour la première fois les grands de la terre, commit la sottise de s'illusionner sur la familiarité de Madame Élisabeth, aux yeux de laquelle, bien certainement, ce démocrate, en tant qu'homme, ne comptait pas. Elle étendit son bras, sans façon ; il ne retira pas le sien ; les deux bras se trouvèrent enlacés, et Pétion, qui était bel homme et qui le savait, resta persuadé que la sœur du roi, frappée « du coup de foudre », éprouvait pour lui un sentiment des plus tendres qu'elle ne prenait pas la peine de dissimuler[1].

Qu'il s'y trompât, la chose arrive à plus d'un petit bourgeois fourvoyé dans le monde et qui prend pour de l'abandon le dédaigneux laisser-aller des belles dames, mais le maladroit crut devoir consigner par écrit, le récit de sa bonne fortune : dans sa relation du retour de Varennes, il la conte en trente lignes qui le vouent pour toujours au ridicule. On a publié en quatre volumes les *Œuvres* de Pétion, que personne, d'ailleurs, n'a lues ni ne lira jamais : de tout ce qu'il écrivit, ces trente lignes survivront comme un monument d'infatuation et de naïveté.

Et c'est ainsi, Barnave s'entretenant à voix basse avec

[1] « Quoique Pétion ne pût pas ignorer la haute vertu et l'extrême piété de Madame Élisabeth, il se permit de lui adresser quelquefois des propos équivoques qui eussent été déplacés envers une personne ordinaire mais bien élevée. Madame Élisabeth fit semblant de ne pas les entendre et n'y opposa que le silence et le mépris, mais Pétion ayant osé se permettre quelques-unes de ces plaisanteries triviales sur la dévotion et la religion, Madame Élisabeth le releva avec beaucoup de force et de vivacité. » *Relation* de Fontanges, dans les *Mémoires* de Weber.

la reine, Pétion se croyant aimé de la sœur du roi, les enfants endormis, Louis XVI somnolent, que la berline entra dans Dormans illuminé ; on suivit dans toute sa longueur la rue du bourg, pour s'arrêter à l'hôtel du Louvre, où, dans l'après-midi, les commissaires avaient fait halte. Il était onze heures du soir : la place de la mairie, les avenues qui y convergent, étaient obstruées d'une multitude mugissante : aucun cri de : *Vive le roi ;* mais sans cesse, *Vive la Nation ! Vive l'Assemblée nationale !* Quelquefois : *Vive Barnave ! Vive Pétion !* La berline pénétra dans la cour de l'hôtel ; on en ferma les portières, dont les clefs furent remises à la reine. Quatre hommes de la garde nationale de Dormans furent placés en sentinelles pour la nuit autour de la voiture [1].

Au premier étage de l'auberge, la table était servie pour le roi et sa famille : il avait convié les commissaires de l'Assemblée ; déjà sans façon, Pétion s'était assis aux côtés de la reine [2] ; mais Barnave, modestement, déclina l'honneur qui lui était offert, et Pétion dut se lever de table pour aller souper dans une autre pièce avec ses collègues : le roi leur envoya une bouteille de son vin de Tokai [3].

Après le souper, tandis que la famille royale « faisait ses préparatifs pour la nuit », un garçon limonadier, portant des rafraîchissements, pénétra dans la chambre où elle était réunie : il vit « le roi assis sur un petit fauteuil de paille au milieu de la pièce, la reine assise près du lit contre lequel elle s'appuyait, le Dauphin et

[1] *Souvenirs de Mathieu Dumas.*

[2] *Biographie universelle*, article Barnave.

[3] *Souvenirs de Mathieu Dumas.*

Madame jouant avec Mme de Tourzel ». Le garçon, sans mot dire, présenta son plateau à Madame Élisabeth : celle-ci leva les yeux et le reconnut : c'était un jeune officier de santé, nommé Jean Landrieux « qu'elle avait vu à Senart et à Maupertuis ».

Jean exposa qu'il était le gendre du maire de Dor-



L'ancien hôtel du Louvre, à Dormans.

mans, Jean-Baptiste Truet, auquel appartenait l'*Hôtel du Louvre* où l'on se trouvait : il avait, d'accord avec son beau-père, combiné un plan d'évasion et il suppliait la princesse d'en parler au roi, qui ne semblait pas faire attention à lui. Vite, on discute, on reprend espoir. Jean expose son projet. Selon lui, la fuite est facile : on a placé des sentinelles à la porte de la chambre seulement : or, cette chambre, située sur le derrière de la maison, ouvre par deux croisées sur le jardin en terrasse qui communique avec la rivière au moyen d'un

petit escalier; on peut donc, sans être aperçu, gagner un bateau disposé pour passer la Marne et conduire le roi et les siens à Vincelles, où Truet possède un vendangeoir. Là attend une charrette « commode, bien matelassée, couverte et attelée de trois bons chevaux » : lui-même les mènera, seul et rapidement jusqu'à Fère-en-Tardenois où l'on relayera dans une ferme amie : second relais chez Forsy, beau-frère de Jean, dans l'Aisne; au petit jour on sera à moitié chemin de la frontière qui, en ligne directe, n'est éloignée de Dormans que de vingt-deux lieues, — cinq à six heures de course pour de solides chevaux...

L'idée était tentante : la tentative, quoique hasardée, offrait des chances de succès : déjà les femmes se voyaient sauvées, échappant par escamotage à l'armée qui hurlait, en sentinelle autour de la maison; mais le roi refusa net, disant « qu'il comptait sur sa bonne ville de Paris; qu'il ne l'avait quittée que malgré lui et sur de fausses insinuations ». La reine, « appuyée sur le lit, se leva vivement et témoigna au roi, avec la plus grande mauvaise humeur », combien il lui en coûtait de renoncer à cette chance de salut; mais il demeura inébranlable : il se disposait à prendre du repos. Jean Landrieux s'esquiva [1]...

Barnave et Pétion passèrent la nuit dans un même lit; autour de l'auberge, sur la place et dans les rues avoisinantes, grondait la foule tumultueuse [2] : la popu-

[1] D'après les manuscrits de Jean Landrieux. Voir l'introduction aux *Mémoires de Jean Landrieux, chef d'état-major à l'armée d'Italie*, par Léonce Grasilier.

[2] « Il fut impossible de fermer l'œil de la nuit par le bruit qui se faisait dans la ville. » *Mémoires* de Mme de Tourzel.



PÉTION

Dessin inédit de LABADYE. 1790.

lation de toute la contrée affluait à Dormans, les vivres manquèrent ; il y eut un commencement de révolte, vite apaisé : on but et on chanta en dansant des rondes, jusqu'à l'aurore. Le roi dormit trois heures seulement, sans se dévêtir, étendu dans un fauteuil. Les cris : *Vive la Nation! Vive l'Assemblée nationale !* qui commencèrent avec le jour, firent une telle impression sur l'esprit du Dauphin qu'il se vit en rêve avec des loups, dans un bois où sa mère était en danger : il se réveilla en sanglotant ; on ne put le calmer qu'en le conduisant chez la reine ; là il se laissa recoucher et dormit tranquillement jusqu'au départ[1].

[1] *Mémoires* de Mme de Tourzel.



Dormans vu de la Marne.

CHAPITRE VIII

LA RENTRÉE

Le vendredi 24 juin, dès cinq heures, Dumas et les trois commissaires passèrent en revue, sur la route de Paris, les gardes nationales, qui les acclamèrent. Avant six heures, sous un soleil étincelant, la famille royale remontait dans sa berline[1] ; Pétion, cette fois, prit place dans le fond de la voiture, entre le roi et la reine ; Barnave s'assit sur le devant, entre Madame Élisabeth et Mme de Tourzel. Le roi, que sans doute on avait stylé, fit des efforts pour converser : il s'informa si Pétion était père : le député répondit qu'il avait un fils un peu

[1] « M. Truet, maire de Dormans en 1791, s'est signalé en se présentant au roi, qui lui donna sa main à baiser, et en présentant à l'infortuné monarque revenant de Varennes une garde d'honneur et de sûreté. » *Essai sur Dormans*, par l'abbé Robech, — 1814, — d'après un manuscrit déposé aux Archives de Dormans.

plus âgé que le Dauphin : puis, comme, en sa qualité de philosophe stoïcien, Pétion ne voulait perdre aucune occasion de donner une leçon au monarque, il fit admirer à son royal interlocuteur la superbe vallée de la Marne, dont on découvrait de la route, à mi-hauteur, toute la splendide opulence.

— Quel beau pays! disait-il, il n'est pas dans le monde de royaume qui puisse lui être comparé.

L'allusion, d'ailleurs, semblait perdue : Louis XVI ne quittait pas son *Itinéraire* et ses cartes, qu'il consultait avec application, remarquant :

— Nous sommes ici dans tel département, dans tel district, dans tel endroit.

Son visage restait froid, inanimé, « d'une manière vraiment désolante », et, à vrai dire, « cette masse de chair semblait insensible ». Sa gaucherie, au reste le paralysait : à certain moment, il se laissa aller à parler des Anglais, de leur industrie : il articula une ou deux phrases, ensuite il s'embarrassa, s'en aperçut et rougit. « Ceux qui ne le connaissent pas, note Pétion, seraient tentés de prendre cette timidité pour de la stupidité, mais on se tromperait; il est très rare qu'il lui échappe une chose déplacée et je ne lui ai pas entendu dire une sottise. »

La reine, elle, causait beaucoup. Tout en grignotant les cuisses d'un pigeon, dont elle jetait les os par la portière, elle exposait son système d'éducation; elle « parlait en mère de famille et en femme assez instruite » ; répétant « qu'il fallait du caractère et désirant qu'on lui en crût ». Les voyageurs parvenaient, en devisant ainsi, à s'isoler du peuple armé qui, processionnelle-

ment, entourait et suivait la voiture ; toute tentative faite pour dérouler les stores avait été accueillie par des murmures ; on voulait voir la famille royale, et des têtes, à chaque instant, s'encadrant dans la portière, plongeaient à l'intérieur de la berline des regards d'avide curiosité.

A onze heures du matin, après cinq lieues au tour de roue, on parvint à Château-Thierry ; l'affluence dans le faubourg et aux abords du Pont-de-Marne était si grande qu'on ne fit halte, pour le relais, que sur la Levée, longue et double allée d'arbres qui borde la rivière et la sépare de la vaste place triangulaire du Champ-de-Mars. La municipalité, dès la veille, avait publié la défense « d'adresser à la famille royale aucune insulte » ; des voix grossières pourtant s'élevèrent, criant : — « Louis, Toinette, montre donc ta figure ! » et, pendant l'arrêt de la voiture on « prenait plaisir à faire crier au Dauphin : *Vive la Nation !* ce dont le pauvre enfant s'acquittait de bonne grâce [1] ». Ces avanies, d'ailleurs, profitaient aux captifs, en ce qu'elles leur valaient les excuses des commissaires indignés ; ils y gagnèrent, en outre, d'être délivrés, pour une étape, de leur suante et traînante escorte ; sur l'ordre de Barnave, à la sortie de Château-Thierry, la garde nationale à cheval, venue de Soissons, barra la route [2] ; la berline et le cabriolet qui la suivait partirent au grand trot [3], entourés seulement de

[1] *Histoire de Château-Thierry*, par l'abbé C. Porquet, 1839.

[2] « Nous nous sommes séparés de l'infanterie, et nous n'avons gardé auprès de la personne du roi que les hommes à cheval. Par là, notre marche est devenue beaucoup plus prompte et s'est faite avec le plus grand succès jusqu'à Meaux. » *Rapport* de Barnave.

[3] *Souvenirs de Mathieu Dumas.*

quelques cavaliers servant d'état-major au général Mathieu Dumas. Une heure et demie plus tard, on s'arrêtait à la Ferme-de-Paris, maison de relais isolée sur la route. Vignon, le maître de poste, eut à fournir trente-huit chevaux[1], ce qui renseigne sur le peu d'importance de l'escorte dont était accompagnée la berline ; on se remit en route sans embarras, à bonne allure, n'ayant à rencontrer, jusqu'à la Ferté-sous-Jouarre, qu'un seul village, Montreuil-aux-Lions, qu'on traversa à fond de train, laissant déçus les groupes de paysans rangés, bouche bée, sur les contre-allées.

L'entretien, dans la berline, se poursuivait « libre et même gai [2] ». Pétion, répondant aux questions du roi, saisit l'occasion de lui dire « ce que l'on pensait de la Cour, de tous les intrigants qui fréquentaient le château ». On parla de l'Assemblée nationale, du côté droit, du côté gauche, « mais avec cette aisance que l'on met entre amis ». Louis XVI suivait très intelligemment la conversation, Pétion lui reprochant de ne lire que des feuilles aristocrates :

— Je vous assure, répondit-il, que je ne lis pas plus *l'Ami du Roi* que Marat[3].

Puis, il ajouta curieusement :

— Vous êtes pour une République, vous, monsieur Pétion ?

Et Pétion, déjà courtisan, quoiqu'il ne respirât que depuis vingt heures « l'air empoisonné de la Cour », répondit :

[1] *Archives nationales*, M. 664. En novembre 1791, Vignon n'était pas encore parvenu à se faire payer.

[2] Toulongeon. *Histoire de France depuis la Révolution*, t. II, p. 38.

[3] *Voyage de Pétion.*

— Sire, je l'étais à la tribune ; ici, je sens que mon opinion change[1].

Marie-Antoinette paraissait prendre le plus vif intérêt à cette discussion : « elle l'excitait, l'animait, faisant des réflexions assez fines, assez méchantes[2]. » Comme elle cherchait à pressentir sur ces mêmes points Barnave, celui-ci, très réservé, se défendit de donner son avis, et détourna la tête.

— Dites donc, je vous prie, à M. Barnave, fit en riant la reine à Pétion, qu'il ne regarde pas tant à la portière quand je lui pose une question[3].

Vers deux heures, à l'entrée de la Ferté-sous-Jouarre, où l'on dut ralentir à cause de la descente, une foule entassée attendait la berline ; dès qu'elle parut, ce fut une clameur : *Vive la Nation! Vive l'Assemblée! Vive Pétion!* Ces cris, d'intention injurieuse, laissaient le roi très indifférent ; la reine et surtout Madame Élisabeth s'en montraient froissées, et les députés, confus, ne savaient comment se faire pardonner leur succès. Dans la rue du Limon, qui traverse la ville, grande affluence, point hostile, presque respectueuse. Le maire de la Ferté, Régnard de l'Isle, avait demandé, par courrier, que la famille royale consentît à s'arrêter chez lui, ce que le roi avait accepté. La berline pénétra donc dans la dernière rue à droite, avant le pont, où s'ouvrait l'élégant portail de la maison Régnard de l'Isle. L'habitation, récemment construite, était vaste et confortable ; elle existe encore, un peu décrépite, mais toujours

[1] Toulongeon. *Histoire de France depuis la Révolution.*

[2] *Voyage de Pétion.*

[3] Toulongeon. *Histoire de France depuis la Révolution.*

élégante, avec ses fines toitures d'ardoises moussues, ses hautes fenêtres à petites vitres de vieux verre, ses deux ailes à balcon de fer surplombant la Marne, entre lesquelles s'étend un jardinet en terrasse, où s'ouvrent les portes du rez-de-chaussée et dont le parapet domine la rivière. Du côté de la rue, une cour, un peu triste, bien encombrée ce jour-là ; puis, un vestibule contenant le charmant escalier, sur la rampe duquel la main de la reine s'est posée. Les grandes chambres du premier étage avaient été réservées au repos de la famille royale : tandis que les femmes de chambre y réparaient la très modeste toilette de la reine et que Mme de Tourzel lavait les enfants, Barnave, Pétion et La Tour-Maubourg se dégourdissaient sur la terrasse : l'endroit était frais, éloigné du bruit et à l'abri des indiscrets ; la vue qu'on y découvre est riante : la Marne, verte et claire, sur un fond de grandes herbes ondulantes, les maisons du faubourg de Condets sur l'autre rive, et, au delà, les coteaux de Jouarre.

Madame Élisabeth, prête la première, vint sur cette terrasse retrouver les commissaires : elle s'entretint assez longtemps avec Pétion, que décidément elle avait conquis : « Je serais bien étonné, écrit-il, si elle n'avait pas une belle et bonne âme, quoique très imbue des préjugés de naissance et gâtée par les vices d'une éducation de cour. » La reine parut ensuite et fit quelques pas avec Barnave ; puis le roi, descendant le perron, très bonhomme dans sa chemise sale et son habit de voyage brun peluché, s'approcha des députés et leur demanda, sans façon, s'ils voulaient lui faire le plaisir de dîner avec lui.

Sur le pont, aux berges de la rive droite, la foule entassée regardait, de loin, se jouer, dans ce jardinet, cette page d'histoire : on distinguait mal les personnages, mais on reconnaissait les deux enfants qui s'amusaient à courir en attendant le dîner. La table de la famille royale était dressée dans une des salles du rez-de-chaussée ; les députés ayant refusé l'invitation du roi, dans la crainte de paraître suspects[1], demandèrent à être servis dans une autre pièce. Les repas furent « splendides », au dire de Pétion[2] ; « simples, mais proprement présentés », s'il faut en croire Mme de Tourzel ; un fait digne d'être rapporté est la conduite de Mme Régnard de Lisle qui ne voulut point consentir, quoique le roi l'en priât, à prendre place à la table royale[3] : coiffée de son plus beau bonnet de bonne ménagère, son trousseau de clefs pendu à la ceinture de son tablier[4], veillant à tout, dirigeant ses domestiques, elle servit elle-même[5] la reine et se tint debout, derrière sa chaise, tant que

[1] « Nous conférâmes, MM. Maubourg, Barnave et moi, pour savoir si nous accepterions. Cette familiarité, dit l'un, pourrait paraître suspecte. Comme ce n'est pas l'étiquette, on pourrait croire que c'est à l'occasion de sa situation malheureuse qu'il nous a invités. Nous convînmes de refuser, et nous fûmes lui dire que nous avions besoin de nous retirer pour notre correspondance, ce qui nous empêchait de répondre à l'honneur qu'il nous faisait. » *Voyage de Pétion.*

[2] *Mémoires.*

[3] «... La reine ne vit près d'elle qu'une femme qui, à la modestie de son maintien, à la simplicité du costume qu'elle venait de prendre, avait plus l'air de vouloir demander des ordres que d'en donner, et la reine désira savoir où est la maîtresse de la maison. — Dès que le roi ou la reine honorent une habitation de leur présence, eux seuls y sont les maîtres, répond à l'instant la digne femme. » *Histoire de l'événement de Varennes,* par le comte de Sèze, 1843.

[4] *Souvenirs de Mathieu Dumas.*

[5] « La femme du maire, ne voulant point, par délicatesse, manger avec la famille royale, s'habilla en cuisinière et la servit avec autant de zèle que de respect. » *Mémoires* de Mme de Tourzel.



Maison Régnard de l'Isle à la Ferté-sous-Jouarre.

dura le dîner; à la fin du repas, comme on se retrouvait sur la terrasse, M. Régnard de l'Isle, s'approchant de Barnave :

— Si vous le permettez, dit-il, on criera : *Vive le Roi*[1] *!*

A cinq heures, Dumas fit atteler les chevaux et donna le signal du départ. Dès que la berline parut, tournant l'angle de la rue pour s'engager sur le pont, une poussée telle se produisit que la haie formée par la garde nationale fut rompue : il y avait là des curieux forcenés venus de Paris. Dans la bagarre, la voiture fut tellement pressée que la reine ne put réprimer un mouvement de frayeur. Le Dauphin poussa des cris : un homme, très échauffé, fendit la foule et jeta cette injure :

— Pour une brute comme celle-là, voilà bien du train !

Pétion avança la tête et reconnut un député breton,

[1] J.-S. Cazotte. *Témoignage d'un royaliste.*

Kervélégan, qui poursuivit, très important, s'adressant à ses deux collègues :

— Sont-ils tous là? Prenez garde, car on parle encore de les enlever : vous êtes là environnés de gens bien insolents!

— Voilà un homme malhonnête, dit la reine en détournant la tête.

Ce fut le seul incident du voyage jusqu'à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, la poste suivante, où trois jours auparavant, au petit jour, les fugitifs, pleins d'espoir, avaient relayé.

De là, jusqu'à Meaux, dont on atteignit les premières maisons vers huit heures du soir, la route, absolument droite, était garnie d'une double rangée de badauds. A Trilport, dans d'autres villages, les habitants, devant les maisons, avaient dressé des tables couvertes de pain tout coupé, de brocs de vin, de bière et d'eau [1]; le cortège passé, il ne restait rien; l'élément parisien, fanfaron et godailleur, mêlait déjà sa note débraillée au tumulte qui saluait les prisonniers. Le long du faubourg Saint-Nicolas, l'accueil fut le même : bruyant, ricaneur, insultant.

La berline, souvent arrêtée, avançait lentement, par saccades, sous un ciel de plomb [2], une étouffante atmosphère d'orage; dans l'étranglement des rues de la vieille ville, c'était un entassement humain; l'escorte fut bientôt disloquée, en déroute, émiettée; et c'est livrée aux hasards des colères populaires que, dans la nuit qui tombait, parmi les vociférations et les menaces, la famille royale atteignit la place Saint-Étienne et le parvis de la

[1] *Compte rendu*, par Bodan.

[2] V. Modeste. *Le passage de Louis XVI à Meaux.*



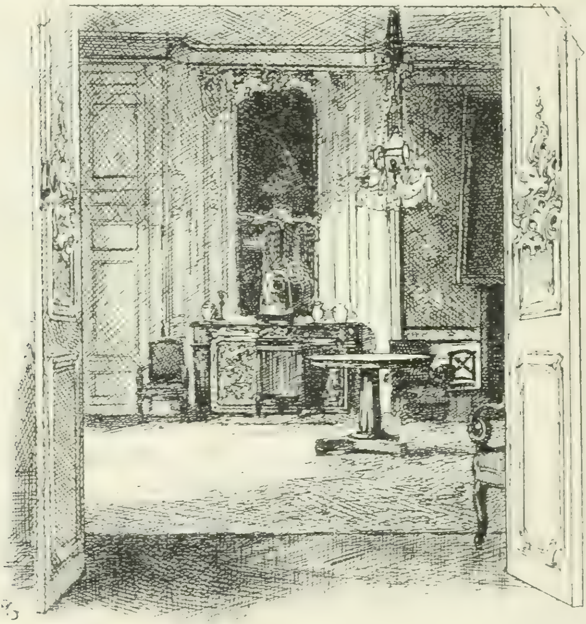
L'évêché de Meaux.

cathédrale. Les gardes nationales locales s'étaient massées là, et aussi un bataillon de la garde parisienne, arrivé dans la journée[1].

La voiture pénétra dans la cour de l'évêché et s'arrêta au pied de la massive et sévère tour carrée qui forme avant-corps à la façade du palais de Bossuet. Aux fenêtres, dans les cours, sur le chaperon des murs, sous les voûtes du jardin, aux ogives de la maîtrise, partout, des gardes nationaux encore ; on en voyait penchés aux lucarnes des toitures, hissés au faîte des cheminées, accrochés aux sculptures effritées de la cathédrale, qui noyait dans la pénombre sa colossale silhouette, magni-

[1] V. Modeste. *Le passage de Louis XVI.*

fique et grise, de ce gris ocreux des vieilles églises de la Brie. La porte basse qui sert d'entrée à l'évêché donne accès à la rampe de briques dont les plans très déclives tiennent lieu d'escalier[1]. On monta, traînant les pieds



Chambre de Louis XVI à l'évêché de Meaux.

à la lueur des torches, dans ce décor d'une nudité austère, jusqu'aux appartements préparés en hâte pour le roi et sa suite.

[1] En descendant de voiture, Mme de Tourzel, épuisée de fatigue, s'évanouit, on la porta chez la concierge de l'évêché : *Mémoires de Mme de Tourzel.*

La maison épiscopale était démeublée depuis le départ de Mgr de Polignac, qu'avait récemment remplacé un évêque constitutionnel, nommé Mgr Thuin : celui-ci, n'occupait, dans le vaste palais, qu'une chambre très pauvrement garnie, et il fallut, en hâte, à l'annonce de l'arrivée du roi, courir au couvent des Ursulines, chez qui Mgr de Polignac avait provisoirement déposé son mobilier : on rapporta deux lits pour le roi et la reine ; des bourgeois complaisants de la ville prêtèrent d'autres lits et des couchages, et, tant bien que mal, on organisa les logements.

Le premier étage de l'évêché n'était pas, comme il est aujourd'hui, divisé en plusieurs salons ; il comportait une très longue salle capitulaire, à l'extrémité de laquelle s'ouvrait un seul appartement composé de trois grandes pièces : la première avait servi, croit-on, de salon à Bossuet ; une autre, contenant une alcôve, donnait, par deux hautes fenêtres, sur le jardin ; on l'attribua à la reine : la troisième, où le roi devait coucher, communique avec la précédente ainsi qu'avec le premier salon, qui sert à ces deux pièces d'antichambre commune.

Quand la famille royale parvint à la salle capitulaire, qu'elle dut suivre dans la moitié de la longueur pour gagner ses appartements, l'immense pièce se trouvait encombrée d'une cohue d'officiers de tous grades, de municipaux, de délégués de la garde parisienne, et aussi de ces curieux, insinuants et dégourdis, qui parviennent à se glisser partout où il y a un spectacle à voir. Dans le salon qui suivait, on avait installé trois lits pour les gardes du corps : le couvert du souper y était déjà dressé. La reine, avec sa fille et Madame Élisabeth, s'en-

ferma dans sa chambre; le roi s'installa dans la sienne avec le Dauphin : il commença par examiner posément les dispositions de la pièce, ouvrit une petite porte dissimulée dans la tapisserie, aperçut un escalier dérobé, s'informa où cet escalier conduisait et pria qu'on y mît une sentinelle. Puis il se dévêtit, s'assit, en chemise, dans un fauteuil; comme la chaleur était excessive, et qu'il en souffrait beaucoup, il avait demandé qu'on laissât ouvertes toutes les portes, de sorte que les curieux, entassés dans la grande salle et contenus par deux sentinelles, l'apercevaient dans ce simple costume, très peu soucieux des regards fixés sur lui [1].

A neuf heures, on annonça le souper : le pauvre évêque constitutionnel s'étant trouvé dans l'impossibilité de fournir le moindre matériel de table, on avait fait appel à l'obligeance des habitants de Meaux ; une partie de la vaisselle et du linge furent empruntés à la poste aux chevaux, voisine de l'évêché, et l'on commanda le repas à Levallois, le premier cuisinier de la ville : le menu était imposant, plus, peut-être, que délicat ; on en a conservé le détail :

— *Les potages.*

— *Les côtelettes de veau glacé ; les poulets gras à la Tartare ; la matelotte d'anguille ; les maquereaux à la maître-d'hôtel.*

— *Les poulets rôtis et les pigeons de volière ; les lapereaux.*

— *Les deux salades ; les artichauts à la sauce ; les artichauts frits ; les deux plats de petits pois.*

[1] *Souvenirs* de Mathieu Dumas.

— *Les deux crèmes à l'anglaise; les deux petits gâteaux d'abricots; les quatre jattes de fraises; les quatre assiettes de sucre; les deux assiettes de cerises; les assiettes de biscuits et macarons*[1].

Pendant ce souper, servi rapidement et qui fut court, les salles de l'évêché s'engorgeaient d'une affluence sans cesse plus compacte, et aussi les corridors, la rampe, le jardin, — le grave jardin de Bossuet, planté de buis en dessin de mitre, — et encore le parvis, la place, les rues. Pendant toute la nuit, continuellement, s'accumulaient, aux portes fermées de la ville, les populations campagnardes, campant dans les fossés, au pied des antiques tours, sur les vieux remparts, et, le bourdonnement sourd de cet entassement humain parvenait jusqu'aux salles nues et sonores où veillaient le roi et la reine[2].

Le roi, incommodé par la chaleur, avait, contre son habitude, très peu soupé et s'était retiré de bonne heure. La reine, inquiète du lendemain, s'informait fréquemment de l'état de Paris. Les commissaires, après avoir « mangé un morceau » dans une salle à part, rédigeaient leurs dépêches, quand la reine fit demander M. Barnave. D'après une tradition, elle se serait promenée avec lui dans le jardin épiscopal, et lui aurait communiqué ses craintes au sujet des gardes du corps. Ces malheureux subissaient depuis trois jours un martyre sans relâche. Comment et pourquoi le peuple regardait-il ces serviteurs comme les promoteurs de l'évasion ? Lui avait-on soufflé que l'une de ces livrées

[1] V. Modeste. *Le passage de Louis XVI*. Toute cette victuaille ne coûta que 76 livres, 10 sols.
[2] *Ibid.*

jaunes, tant honnies et tant conspuées, dissimulait, comme Barnave l'avait cru, le comte de Fersen, le familier de la reine, l'étranger, sur qui, dans l'opinion populaire, pesaient toutes les responsabilités, sur qui, par suite, s'accumulaient toutes les rancunes? Ou bien les colères, encore timides, retombaient-elles sur ces trois hommes, n'osant frapper directement la Majesté royale? Toujours est-il que, depuis le départ de Varennes, ils avaient vu, plusieurs fois, la mort de bien près. La veille notamment, entre Dormans et Château-Thierry, la foule s'était ruée sur eux dans l'intention de « les garrotter aux roues de devant du carrosse » et de les écraser sous la voiture en marche; déjà, quelques exaltés avaient arrêté les chevaux, et Barnave s'était vu obliger de mettre pied à terre et d'employer toute l'autorité de son caractère pour forcer ces monstres à se désister de leur affreux projet[1].

On redoutait donc, pour ces trois hommes, la rentrée dans Paris, qui s'annonçait menaçante; Valory, dont le fantaisiste *Précis historique* ne doit être consulté qu'avec grande prudence, rapporte ici un beau discours à la Tite-Live qu'aurait prononcé le roi: « Témoins et compagnons de notre infortune, vous en partagez la douleur... » A l'en croire, Pétion aurait proposé de déguiser les trois gardes et de les faire évader, sous prétexte de leur épargner la colère de Paris, mais, en réalité, « dans l'intention secrète de les faire assassiner par derrière... » Il est probable que, le souper fini, les commissaires de l'Assemblée et le général Mathieu Dumas

[1] *Précis historique du comte Valory.*

se réunirent à la famille royale et qu'on parla de la journée du lendemain. Il paraît certain que la reine insista pour que les gardes conservassent leur livrée. « Le roi, dit-elle, doit rentrer à Paris avec sa famille et ses gens comme il en est sorti[1]. » Pétion ne parle pas de ce conciliabule, auquel peut-être il n'assista pas.

Le samedi, 25 juin, dès cinq heures, tout le monde était debout au palais épiscopal de Meaux. Le roi, en faisant sa toilette, jugea son linge si sale qu'il emprunta une chemise à l'un des huissiers de l'Assemblée.

On servit à la famille royale un plat d'œufs, de la crème, du sucre et des pains mollets. Le maître de poste eut à fournir vingt-quatre chevaux, onze pour les deux voitures du roi, huit pour deux voitures de suite, deux bidets, l'un pour un officier de service, l'autre pour La Tour-Maubourg qui ne se souciait pas de faire son entrée à Paris dans le cabriolet des femmes de chambre[2] ; enfin on attela de trois malliers le chariot où les Varennois triomphants s'entassèrent[3]. Quant à Mathieu Dumas, il s'adjugea, pour la journée, le beau cheval *l'Argentin* que, quatre jours auparavant, l'officier de Briges avait laissé à Meaux[4]. A six heures, on était en route, sous un ciel de feu, sans un nuage, par une chaleur de 22 degrés, qui faisait prévoir une écrasante journée. Dès la porte de l'évêché, le cortège se heurta à une cohue si dense qu'elle paraissait infranchissable : elle s'ouvrit pourtant, parmi les cris, devant

[1] *Souvenirs* de Mathieu Dumas.

[2] *Nouvelle Revue*, 15 mai 1903. *Louis XVI à Varennes.*

[3] *Archives nationales*, M. 664.

[4] *Souvenirs* de Mathieu Dumas.

les croupades des chevaux de la garde nationale parisienne, dont un détachement encadrait la berline[1]. Pétion avait repris sa place, sur la banquette, entre Madame Élisabeth et Mme de Tourzel : Madame Royale resta presque constamment sur ses genoux ; Barnave était assis au fond entre le roi et la reine, et tenait le Dauphin debout entre ses jambes ; sur le siège, les trois gardes du corps, très serrés sur l'étroit strapontin, étaient, comme les chevaux, la voiture, l'escorte elle-même, couverts de la poussière soulevée par les sabots des chevaux et le piétinement de la foule, et qui pénétrait dans la berline en tourbillons suffocants.

Le roi « tout aussi flegmatique, tout aussi tranquille que si rien n'eût été », avait à ses côtés, dans la voiture, une carafe d'orangeade, dont il se versait de temps à autre une rasade : il présentait lui-même le verre à Pétion auquel il servait complaisamment à boire. Pétion, très familier maintenant, se mettait à l'aise : il se laissait verser du vin, et « tapait le verre contre la bouteille », en manière de remerciement, pour indiquer qu'il en avait assez. Il mangea de bon appétit, rongeant les os d'un poulet jusqu'à la moëlle et le jetant par la portière, sans précaution, sous le nez de ses compagnons[2]. La reine, Madame Élisabeth et Mme de Tourzel, pendant les treize heures que dura la route, ne manifestèrent aucun désir. Le jeune prince fut moins patient : une sorte de grande tasse d'argent servait à ses besoins. Le roi la lui présenta à plusieurs reprises ; une fois même, ce fut Barnave qui s'acquitta de cet office.

[1] *Mémoires* de Pétion.
[2] *Mémoires* de Mme Campan.

A dix heures, on descendait la côte très rapide qui précède Claye, où l'on changea de chevaux. La bourgade traversée, dès qu'on eut repris, au pas, dans la foule, la marche sur le pavé poudreux, la cohue, plus animée et plus bruyante, de nouveau assiégea la voiture : le bouillonnement de Paris envoyait son écume jusque-là ; à chaque tour de roue, on sentait grandir les colères ; et cette marche lente vers l'immense ville dont on devinait à l'horizon la fermentation menaçante prenait, de cette expectative, une solennité tragique.

Villeparisis passé, vers midi, le cortège entrait dans le bois de Bondy ; un nouveau détachement de la garde à cheval parisienne était posté aux abords de la forêt : les cavaliers tentèrent de se frayer un passage jusqu'à la berline ; mais les grenadiers ne voulurent pas céder la place ; il y eut une mêlée, sabres au clair, baïonnettes croisées ; dans le désarroi de la garde, une bande de forcenés tout à coup sortit du fourré, en poussant des clameurs féroces, et s'élança à l'assaut du cortège ; des femmes échevelées, à demi ivres, — les mégères des journées d'octobre, — passaient sous le ventre des chevaux pour arriver jusqu'à la reine ; ce fut une bouffée d'ordures : « La b..., la gueuse, la p... » !

— Elle a beau nous montrer son enfant, on sait bien qu'il n'est pas du gros Louis.

Le roi, très distinctement, entendit ce propos : le Dauphin, effrayé du bruit, du choc des armes, des figures horribles, se mit à pousser des cris. Sa mère l'attira à elle ; Pétion vit des larmes sur les joues de la reine.

A trois heures, on atteignit Pantin : courte halte. Lafayette attendait là avec son état-major ; sous l'implacable

soleil, dans la rue droite du village, était tassée une cohue silencieuse ; tel était le mot d'ordre de Paris : pas un cri et les têtes couvertes. De temps à autre pourtant, lorsque apparaissait à la portière le visage de Pétion ou celui de Barnave, une clameur de : *Vive la Nation!* partait, vite réprimée par des *chut!* impératifs. Quand les voitures se remirent en marche, il sembla qu'elles entraînaient les populations de toute une province : dans les champs, aussi loin qu'on pouvait voir, c'était un moutonnement de têtes ; sur la route large, une armée, au pas d'enterrement, marchait ; du lointain, en avant, en arrière, parvenaient des bruits de tambour, des cris, des chants ; mais, sur le passage des fugitifs, pas une clameur, pas un salut ; des bousculades, des piétinements; une curiosité effrénée, des regards avides scrutant l'attitude du roi, celle de la reine surtout, qu'on apercevait à peine dans la berline surchargée de patriotes, hissés sur l'impériale à la place des bagages, assis sur les paracrottes, cramponnés aux cous de cygne, juchés aux ressorts, partout où il y avait place pour accrocher la main ou pour poser le pied. Sur le siège, deux grenadiers, suspendus on ne sait comme, formaient rempart aux gardes du corps, et sous cette carapace vivante, qui menaçait de s'écrouler au moindre cahot, la voiture royale avançait, noyée dans la cohue sans cesse plus ardente et plus épaisse, à mesure qu'on approchait de la barrière.

On a conté souvent l'attitude formidable du peuple et la façon dont la famille royale humiliée dut affronter Paris ; Louis Blanc, particulièrement, a tracé, à l'aide des journaux du temps, un tableau pittoresque auquel on ne peut rien ajouter : l'immense parcours imposé, de la

barrière de la Villette à celle de Neuilly, le long du mur d'enceinte ; la revue du cortège passée par Lafayette et son état-major devant le pavillon de la barrière de Monceau, où le roi, pour se remettre le cœur, demanda un grand verre de vin qu'il vida d'un trait ; la descente dans les Champs-Élysées, bordés d'une haie de gardes nationaux, présentant l'arme, la crosse en l'air, comme aux enterrements ; la traversée de la place, noire de foule, et silencieuse comme un désert.

Mais on a moins dit ce qui se passait à l'Assemblée tandis que la famille royale suivait cet affreux calvaire. La séance permanente, commencée le mardi 21, durait toujours ; ce samedi 25, elle avait été suspendue à une heure et reprise à sept heures du matin ; on avait occupé les premières heures par la lecture des correspondances arrivées de tous les points du royaume, protestations de dévouement à l'Assemblée, récits des émotions éprouvées par les municipalités de l'Est et du Nord à la nouvelle de l'évasion. Chacune de ces communications était chaudement applaudie, on fit même paraître à la barre l'un des courriers, porteur des dépêches expédiées de Verdun, et ce brave homme, sans timidité ni gaucherie, raconta l'étonnant spectacle auquel il avait assisté.

« Du côté de Bar, Verdun, Nancy, dit-il, il y a plus de huit cent mille hommes sur la route... Je serais arrivé hier au soir sans la multitude de patriotes qui se trouvaient sur le chemin, il n'est pas possible de passer. » Le Manège s'était juré de rester calme ; pourtant l'écho de l'émotion qui secouait tout le pays l'échauffait d'autant plus qu'autour de lui Paris bouillonnait d'impatience. L'Assemblée, dans cette atmosphère de colères, d'enthousiasme

et d'anxiété, perdait peu à peu de sa froideur voulue pour se monter à la température extérieure. Chaque instant rapprochait de la capitale le roi fugitif, et les députés profitaient de ce qu'ils étaient les seuls maîtres pour prendre barre sur leur adversaire. Vers dix heures du matin, Voidel, au nom du Comité des Recherches, proposa qu'avant l'entrée de la famille royale, les scellés fussent apposés sur tous les papiers trouvés aux Tuileries, et la motion fut adoptée. Thouret, au nom du Comité de Constitution, présenta un projet de décret plus subversif : « Dès que le roi sera arrivé au château, il lui sera donné une garde qui répondra de sa personne : pareille surveillance sera établie autour de la reine et de l'héritier présomptif de la couronne. » Et, sur ce projet de mettre le roi en arrestation, la discussion s'engagea, aigre, tumultueuse. En dépit d'une belle défense de Malouet, la gauche l'emporta sur les constitutionnels. Le décret est voté augmenté d'un article 5, qui enjoint au ministre de la Justice « d'apposer le sceau de l'État aux décrets de l'Assemblée, sans qu'il soit besoin de la sanction ou de l'acceptation du roi ». C'est la suspension, presque la déchéance, et les avancés exultants obtiennent que la nouvelle en soit, à son de trompe, publiée sur-le-champ dans tous les quartiers de Paris. La porte est ouverte aux mesures révolutionnaires, et l'on vote, non sans disputes, la conversion, en monnaie, des cloches provenant des églises supprimées. On passe au paiement des pensions, mais l'inquiétude et l'angoisse grandissent ; toute la population de la ville est en ce moment massée autour des Tuileries et des Champs-Élysées, attendant le retour du roi, annoncé pour six heures, et l'on entend, du Manège,

l'immense rumeur qui monte de la foule. La séance, suspendue à trois heures, est reprise à cinq ; le mot d'ordre est : « Du calme, du calme. » L'Assemblée tient à donner au monde le spectacle de sa magnifique indifférence pour tout ce qui n'est pas son devoir parlementaire ; et il a été entendu que, tandis que le roi rentrera aux Tuileries, la discussion se poursuivra selon l'ordre du jour.

Aussi, après lecture de quelques dépêches arrivées de Metz et de Strasbourg, voit-on monter à la tribune M. Bureaux de Pusy, rapporteur du projet de décret du Comité militaire sur les places de guerre. Mais le pouls de l'Assemblée bat la fièvre ; par les allants et venants, on apprend, de minute en minute, des nouvelles du dehors : le cortège royal a paru sur la hauteur de l'Étoile, il descend maintenant les Champs-Élysées ; le voilà à la place Louis XV ; il pénètre dans le jardin des Tuileries ; et M. Bureaux de Pusy, imperturbable, s'obstine dans la lecture de son rapport, que bien peu, sans doute, écoutent. Bon nombre de députés ont déserté leurs bancs et vont sur la terrasse des Feuillants pour assister, de là au passage du roi[1], et tout à coup l'on voit l'un deux rentrer en courant dans la salle, criant :

[1] « Une partie des députés sortirent de la salle pour être témoins du spectacle ; on remarqua M. d'Orléans, ce qui parut au moins inconsidéré. » *Mémoires* de Pétion.

C'est là que se passa ce fait que M. de Guilhermy, l'un des députés, qui en fut le héros, racontait plus tard en ces termes, à son cousin, M. de Laborde :

«... On ramenait ce malheureux prince par le jardin des Tuileries, et on le faisait passer par l'allée du milieu... J'étais vis-à-vis de notre salle d'assemblée, au-dessous de l'allée des Feuillants, très affligé, causant avec plusieurs de mes camarades qui étaient assis derrière un tas de chaises empilées ; j'étais debout devant eux, ayant mon chapeau à la main. Au moment où parut le carrosse, qui portait,

— Monsieur le président, il y a du tumulte aux Tuileries... il faut nommer des commissaires pour s'y transporter.

En un instant, le masque d'impassibilité est jeté, toute la salle est en émoi. — Oui! oui! nommez des commissaires! Vite, monsieur le président, vite... Dans le bruit, le président, — c'était encore Beauharnais — désigne six noms: Dupont, Noailles, Menou, Coroller, l'abbé Grégoire et Le Couteulx. Ils sortent, on applaudit; dans la salle et aux tribunes, tout le monde s'apprête à les suivre; on s'agite, on circule. Beauharnais, avec une énergie de dompteur, ramène d'un mot les représentants à leurs sièges.

— C'est avec le plus grand respect, dit-il, que je rappelle à l'Assemblée que le calme lui est absolument nécessaire. J'ordonne aux tribunes le plus profond

entassés le roi, la reine, Mgr le Dauphin, Madame, Madame Élisabeth, Mme de Tourzel, gouvernante des Enfants de France, etc., un essaim de gardes nationaux s'éparpilla dans le jardin: l'un d'eux vint à moi, me criant à tue-tête de mettre mon chapeau, parce que Louis Capet et sa famille passaient. Dans ce moment, je n'étais pas dans une disposition d'esprit très flexible: je le regardai avec mépris et lui répondis que c'était une raison pour rester découvert. Ce soldat courut sur moi, me menaçant de sa baïonnette et voulant me prendre au collet... je le repoussai avec une violence doublée par les sentiments dont j'étais assailli, il tomba les quatre fers en l'air. Dans ce moment, une trentaine de ces gueux-là tombèrent sur moi, me tirant en tout sens. En me débattant, je lançai mon chapeau, les défiant de me forcer à le mettre, — me le rapporte qui l'ose! — Mes amis faisaient de vains efforts pour me dégager; quelques-uns de ces hommes en uniforme, baissant le ton, disaient: C'est un député il faut le laisser, les autres criaient: C'est un député du côté des noirs, il faut l'écharper! Dans ce hourvari passa un des gredins les plus signalés de l'Assemblée; il se précipita au milieu d'eux, et leur ordonna de me laisser, leur objectant mon inviolabilité... La canaille obéit... Dans ce moment d'exaltation, tous les canons de Paris eussent été pointés sur moi qu'on ne m'eût pas fait remettre mon chapeau, et, à moins de le clouer sur ma tête, il n'y eût pas tenu. J'étais jeune alors, mais, aujourd'hui que je suis vieux, je ne crois pas, qu'en pareille occasion, je fusse ni plus souple, ni plus docile. » (*Gazette de France*, 22 janvier 1903.)

silence : c'est aux membres de cette Assemblée à leur en donner l'exemple...

Et l'on voit cette chose extraordinaire : M. Bureaux de Pusy, placidement, reprend la lecture de son rapport sur les places de guerre et les postes militaires, tandis que tous les cœurs battent, que toutes les gorges sont muettes d'anxiété, que toutes les oreilles tendues guettent le bruit de tonnerre lointain qui s'élève du jardin envahi.

Les six commissaires avaient percé la cohue et couru jusqu'au perron du château, où ils arrivèrent juste au moment où la berline royale s'arrêtait. C'était l'instant critique : une meute humaine, les bras levés, réclamait, pour les massacrer, les trois gardes du corps, toujours assis sur le siège ; les baïonnettes, les sabre nus, les piques, les poings fermés se dressaient vers eux. « A mort, les gardes, à mort ! » Sur le large perron, haut de trois marches[1], qu'il fallait nécessairement traverser pour arriver à l'abri de la porte centrale du pavillon de l'Horloge, la foule se rue, furieuse, désordonnée ; la garde nationale est débordée ; ses alignements rompus, roulés, noyés. Mathieu Dumas s'évertue à rétablir l'ordre, il perd son chapeau, on arrache son ceinturon, le fourreau de son épée, on déchire ses vêtements. A la violence de la cohue, il semble que tout cet océan de peuple, traversé depuis Varennes, reflue en tempête et déferle contre le château : un des gardes du corps, le premier, chancelle et tombe, — c'est Moustier ; — il disparaît dans la tourmente, on le tire, on l'entraîne ; il est saisi, blessé, poussé enfin, sanglant, sous le ves-

[1] *Mémoires* de Weber.

tibule, où un heyduque de la reine, nommé Bercq, le recueille [1]. Le second garde, Malden, est plus heureux ; il parvient, sous les coups, à gagner le château sans blessure. Lafayette a rallié quelques gardes ; une haie se forme, les députés se font jour ; à leur aspect, il y a une accalmie ; on emporte à son tour le troisième garde qui se débat et pousse des cris de fureur [2]. Et, tout à coup, un grand silence : la portière de la berline s'est ouverte ; le roi paraît, il sort posément, traverse le perron, nul ne dit mot. La reine, maintenant, émerge de l'étroite portière, on murmure. M. de Noailles s'empresse, l'escorte, les autres députés l'entourent ; il y a quelques cris, vite chutés ; maintenant, c'est le dauphin et sa sœur, qu'on applaudit. — « Voilà l'espérance, le soutien des Français ! » puis Madame Élisabeth et M[me] de Tourzel, que Barnave et la Tour-Maubourg conduisent. La grille du péristyle retombe [3]. Il est sept heures du soir [4].

Le roi et la reine, maintenant, montent le grand escalier de pierre à double rampe qui conduit aux appartements. Pour le service, tous les valets sont là, à leur poste et dans leur costume d'usage ; on dirait une rentrée de promenade ou de chasse. Louis XVI, très souriant, traverse les antichambres, pénètre dans son appartement; la reine le suit, et Madame Élisabeth ; à sa suite, entrent les six députés dépêchés par l'Assemblée, et aussi

[1] *Précis* de Moustier.

[2] *Mémoires* de Weber.

[3] *Nouvelle Revue* du 15 mai 1903, *Louis XVI à Varennes.*

[4] « Déjà la grille était fermée, je suis très froissé avant de pouvoir entrer. Un garde me prend au collet et allait me donner une bourrade, ne me connaissant pas, lorsqu'il est arrêté tout à coup; on décline mon nom, il me fait mille excuses. » *Mémoires* de Pétion.

Barnave, La Tour-Maubourg et Pétion; celui-ci, à moitié mort de fatigue, écrasé par la chaleur, haletant de soif, demande à Madame Élisabeth de lui faire servir à boire, et la complaisante princesse s'en occupe aussitôt; on apporte de la bière; scène intime. Le roi fait sa toilette, l'air satisfait; le député Coroller s'approche, houspille paternellement Sa Majesté. — « Ah! oui! vous avez fait là une belle équipée! Ce que c'est que d'être mal environné! » Et, s'attendrissant, il poursuit d'un ton bourru : « Vous êtes bon, vous êtes aimé... mais voyez quelle affaire vous avez là[1]! »

On sourit, mais la reine pousse un cri : elle ne voit pas son fils. « Veut-on le séparer d'elle? A-t-il été étouffé dans la bagarre[2]! » Elle l'a quitté dans la voiture, et, depuis, elle ne l'a plus aperçu; on court, on s'informe; il y a une minute d'affreuse angoisse; mais vite on rassure la reine; deux députés, Duport et Montmorency, ont porté l'enfant, excédé de fatigue, jusqu'à sa chambre et l'ont remis aux mains de ses serviteurs[3]. La reine se calme; elle s'approche de Lafayette et lui présente, non sans une certaine affectation méprisante, les clefs des cassettes restées dans la voiture, Lafayette se défend de les recevoir, protestant que « personne ne pense à ouvrir ces cassettes ». La reine jette les clefs sur le chapeau que le

[1] Rapport de Barnave à l'Assemblée.

[2] *Mémoires* de Weber.

[3] « Les députés de Dupont (*sic*) et Montmorency portaient cet auguste rejeton. Ce bel enfant promenait autour de lui ses yeux inquiets, cherchant ses parents, et semblait demander : « Pourquoi m'avez-vous séparé de mon père et de ma mère? Pourquoi m'appelez-vous le soutien de la France? l'espérance des Français? Pourquoi ces applaudissements pour moi, pourquoi ce silence pour mon père? » *Louis XVI à Varennes*, *Nouvelle Revue*, 15 mai 1903.

commandant général, dans une attitude respectueuse, tient serré contre sa poitrine ; il les y maintient, s'excusant « sur la peine que Sa Majesté aura de les reprendre, attendu qu'il ne les touchera pas ». — « Oh ! dit-elle avec humeur, j'en trouverai de moins délicats que vous[1]. »

Le roi est entré dans son cabinet et a écrit quelques lettres, qu'en prisonnier déjà docile, il charge son valet de chambre de communiquer au général avant de les faire parvenir. Mais Lafayette s'emporte; il estime « fort mauvais » qu'on lui attribue ce rôle d'espion ; et, comme il fait mine de se retirer, en demandant au roi les ordres de Sa Majesté : — « Il me semble, dit Louis XVI en riant, que je suis plus à vos ordres que vous n'êtes aux miens. » Les trois commissaires de l'Assemblée, consultés, renchérissent : c'est au commandant général qu'appartient la surveillance du château, il doit mettre en arrestation les trois gardes du corps, Mme Brunier et Mme Neuville. Quant à Mme de Tourzel, elle sera gardée à vue dans ses appartements. Pétion, Barnave et La Tour-Maubourg prennent enfin congé, vers huit heures et demie du soir, et regagnent le Manège où l'interminable séance se poursuit toujours. On y est rassuré maintenant sur la réintégration des fugitifs dans

[1] *Mémoires* de Lafayette.

Déclaration de Joseph-Guillaume Lescuyer, capitaine aide-major du 6e bataillon de la 3e division, demeurant faubourg Saint-Denis.

« Le 25, il était commandé pour aller au-devant du roi ; il était placé pendant la marche près de la portière du roi ; — après avoir marché quelque temps, le roi l'a appelé par son nom et lui a dit à haute voix : « Monsieur Lescuyer, voilà les clefs de ma voiture ; lorsque j'en serai descendu, vous la fermerez et m'en ferez remettre les clefs. » Lescuyer a répondu qu'il exécuterait cet ordre. Arrivé sur les Champs-Élysées, le roi lui redemanda ces clefs, qui étaient au nombre de trois; il les rendit sur-le-champ. » *Archives nationales*, DXXIX^{b37}.

leur « prison », mais on attend le retour des commissaires. Ils entrent : de longs applaudissements éclatent et Barnave monte à la tribune. Il parle, mais on l'entend à peine, il y a des protestations, du bruit ; il fait un geste.

— Vous m'excuserez peut-être, dit-il d'une voix brisée, quand vous saurez que, depuis que nous avons quitté l'Assemblée, nous n'avons pas pris un seul moment de repos...

Un silence religieux s'établit, et Barnave raconte le départ des commissaires, les incidents de la route, la rencontre des personnes royales, les détails du retour, les difficultés de la marche depuis Meaux, l'obligation où était le cortège « de s'arrêter tous les quarts d'heure, en raison de l'affluence des citoyens sur le chemin », enfin la rentrée aux Tuileries et la mise en surveillance de la famille du roi.

L'épilogue fut sans solennité. Le lendemain 26, trois nouveaux délégués de l'Assemblée se présentèrent à six heures et demie du soir aux Tuileries, non pas pour *interroger* le roi, mais pour recevoir sa déclaration et celle de la reine, touchant les faits qui avaient motivé leur départ et les circonstances de la fuite. Ils trouvèrent le roi seul dans sa chambre ; il leur donna lecture d'un court factum, très insignifiant, par lequel il renouvelait sa protestation de n'avoir point voulu sortir du royaume. Quand ils en eurent reçu communication, et qu'ils en eurent devant lui signé la copie, ils témoignèrent le désir d'être introduits chez la reine, dont ils devaient également recevoir la déclaration. Madame Élisabeth parut à ce moment.

— Élisabeth, dit le roi, va donc voir si la reine peut recevoir ces messieurs, et qu'elle ne les fasse pas attendre[1]...

[1] Toulongeon. *Histoire de la Révolution.*

La princesse obéit et rentra presque aussitôt, annonçant que la reine « venait de se mettre au bain[1] ». Louis XVI la pria de retourner « et de s'informer si ce serait long ». Les délégués, respectueusement, — c'étaient Duport, Tronchet et d'André, — prièrent que la reine leur désignât elle-même l'heure de l'entrevue ; elle fit répondre qu'elle les recevrait le lendemain matin à onze heures.

Elle les attendait dans sa chambre, leur fit offrir des fauteuils, s'assit elle-même sur une chaise[2]. Cet ironique renversement de l'étiquette fut sévèrement interprété. La déclaration, très vide d'ailleurs, de la reine, ne plut pas davantage : la lecture en fut accueillie à l'Assemblée par des murmures[3]. Le public ne se montra pas plus indulgent. « Peut-on mentir à ce point ! » disait-on[4].

Déjà on pardonnait au roi, mais la rancune contre *l'Autrichienne* restait implacable. Elle la devinait : en sortant de son lit, le lendemain, devant l'une de ses femmes de chambre qui lui trouvait bonne mine et s'était permis de le lui dire, elle ôta son bonnet de nuit... Ses cheveux étaient devenus tout blancs « comme ceux d'une femme de soixante-dix ans »[5].

[1] « — Deux jours après nous reçumes une lettre de la reine écrite sous sa dictée par un de ses huissiers dont elle connaissait le dévouement et la discrétion. Elle contenait ces mots : « — Je vous fais écrire de mon bain où je viens de me mettre pour soulager au moins mes forces physiques..., etc. » *Mémoires* de Mme Campan.

[2] *Mémoires* de Lafayette.

[3] *Archives parlementaires*, 27 juin 1791, p. 553.

[4] *Nouvelle Revue*, 15 mai 1903. *Louis XVI à Varennes.*

[5] *Mémoires* de Mme Campan.

CHAPITRE IX

LE CAS DE M. LÉONARD

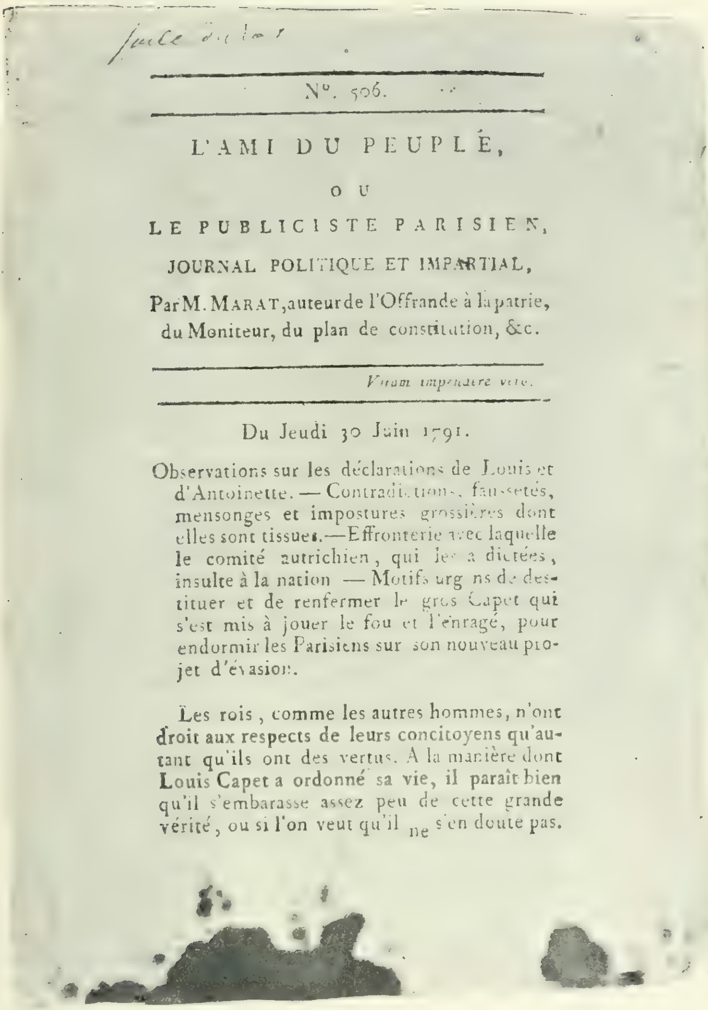
Mourir deux fois n'est pas un événement banal, et, bien que notre histoire soit féconde en oubliés qui reparaissent, en enfants perdus qu'on retrouve et en trépassés qui ressuscitent, le cas doit être extrêmement rare d'un homme figurant, à deux reprises, sur le même registre de décès, sans qu'il y ait, pourtant, ni substitution, ni erreur, ni, ce qui paraîtra plus étrange, matière à rectification. C'est pourtant bien là ce qui advint à certain personnage dont rêvaient, vers l'époque où *Le Mariage de Figaro* faisait fureur, toutes les belles dames de la cour de Marie-Antoinette. Ce héros des ruelles élégantes s'appelait Jean-François Autié, dit Léonard, et était coiffeur de profession. Il approchait alors de la trentaine, étant né en 1758. Il sera bien inutile, quand l'anecdote sera contée, d'ajouter qu'il était originaire de Pamiers[1] : pareilles aventures n'arrivent jamais qu'à des Gascons.

Sans être le moins du monde instruit de ce qui se passe, à l'heure actuelle, dans le monde de la coiffure, j'ai peine à croire que Paris possède, à notre époque,

[1] *Archives nationales*, W. 432.

un artiste dont la vogue soit comparable à celle dont jouissait, en 1785, *le marquis* Léonard : le comte de Provence l'avait ainsi baptisé pour le distinguer de son frère, *le chevalier*, dont l'emploi se bornait à tailler les cheveux. Chacun a vu, à la vitrine des bouquinistes du quai, des estampes assez communes de l'époque de Louis XVI représentant ces gigantesques coiffures de femmes, hautes de deux pieds et compliquées d'accessoires hétéroclites, soutenues par une armature de fils d'acier : c'est Léonard qui les créa toutes. Il leur donnait des noms ridicules que les femmes trouvaient ravissants : *poufs, toquets en lubie, valgalas.* Il y eut même, quand le Dauphin fut vacciné, la *coiffure à l'inoculation* que l'austère Mercy décrivait, par lettre, à l'impératrice Marie-Thérèse ébahie : on y voyait « un serpent, une massue, un soleil levant et un olivier », ce qui établit bien nettement que nos symbolistes n'ont rien inventé.

Si Léonard n'était pas un parfait imbécile, sans délicatesse et sans goût, il dut être certainement un profond philosophe et passer des heures exquises au spectacle de l'incommensurable badauderie de ces grandes dames écervelées, qu'il traitait avec des brutalités de négrier, et qui n'en avaient pour lui que plus d'idolâtrie et d'admiration. Un thaumaturge capable de rendre la vie aux morts eût été moins demandé que ne l'était l'illustre coiffeur. Quand on était d'espèce à être accommodée par lui, quand, à force de platitudes, d'influences ou de recommandations, on était parvenu à obtenir une séance, l'artiste arrivait, toujours pressé, contemplait sa cliente, se prenait le front dans ses mains, faisait mine d'étudier, pendant quelques instants, la taille,



N°. 506.

L'AMI DU PEUPLE,

OU

LE PUBLICISTE PARISIEN,

JOURNAL POLITIQUE ET IMPARTIAL,

Par M. MARAT, auteur de l'Offrande à la patrie, du Moniteur, du plan de constitution, &c.

Vitam impendere vero.

Du Jeudi 30 Juin 1791.

Observations sur les déclarations de Louis et d'Antoinette. — Contradictions, faussetés, mensonges et impostures grossières dont elles sont tissues. — Effronterie avec laquelle le comité autrichien, qui les a dictées, insulte à la nation — Motifs urgens de destituer et de renfermer le gros Capet qui s'est mis à jouer le fou et l'enragé, pour endormir les Parisiens sur son nouveau projet d'évasion.

Les rois, comme les autres hommes, n'ont droit aux respects de leurs concitoyens qu'autant qu'ils ont des vertus. A la manière dont Louis Capet a ordonné sa vie, il paraît bien qu'il s'embarasse assez peu de cette grande vérité, ou si l'on veut qu'il ne s'en doute pas.

JOURNAL PORTANT LES TRACES DU SANG DE MARAT

(Collection de M. le Baron de VINCK.)

l'allure de la patiente haletante d'émotion, et, quand il sentait l'inspiration venue, — *Deus, ecce, Deus!* — il se précipitait sur les premiers objets venus, un chou, un foulard, une éponge, des pommes, un bateau d'enfant, et au moyen de ces accessoires, il échafaudait son extravagant édifice sur la tête de sa victime écrasée et ravie. Et c'est ainsi que la duchesse de Luynes parut un jour au cercle de la reine avec une de ses chemises dans les cheveux, idée qu'on estima « d'une folie tout à fait charmante », et que Mme de Matignon se montra accommodée *à la jardinière*, portant sur la tête un artichaut, une tête de brocoli vert, une jolie carotte et quelques petites raves. Rousseau avait mis la nature à la mode ; on ne voulait plus que du simple, d'où ce potager. Comme le disait une de ces dames : « Les légumes, n'est-ce pas, c'est bien plus *naturel* que les fleurs ? »

Léonard arrima de la sorte toutes les jolies femmes de Paris, de 1785 à 1792 : les plus charmantes, les plus nobles têtes passèrent par ses mains : quotidiennement ses doigts agiles frôlaient ces nuques parfumées et roses que le triangle d'acier de la guillotine allait déchirer. Cet homme-là, quand vint la Terreur, devait avoir d'effrayants cauchemars en lisant chaque soir dans les gazettes les comptes rendus des exécutions de la veille : les ciseaux de Sanson tranchant ces douces chevelures dans lesquelles son peigne d'or s'était si souvent promené ; l'horrible panier où s'entassaient pêle-mêle ces longues boucles blondes ou brunes qu'il connaissait si bien ; ces cous blancs qu'il avait parés, jadis pour le plaisir et pour l'amour, et que « dégageait » maintenant la main brutale des aides du bourreau.

Au physique, Léonard était un petit monsieur correct et propret, remuant, aux pommettes légèrement saillantes, au nez pointu et un peu retroussé — une vague ressemblance avec Robespierre, lequel avait, du reste, de son côté, l'air d'un coiffeur qui aurait été misanthrope.

La façon dont Léonard se trouva mêlé au drame de Varennes est assez peu claire : il semble toujours, quand on lit les récits des contemporains, qu'il y a sur ce point quelque chose « qu'on ne dit pas ». Ce comparse, d'ailleurs, a paru trop infime pour qu'on ait songé jusqu'à présent à recueillir et à coordonner les rares indications éparses à son sujet dans les documents de l'époque ; ce groupement n'est cependant pas sans intérêt, comme on va le voir.

Le 20 juin 1791, à une heure un quart de l'après-midi, au moment de se mettre à table avec le roi, Marie-Antoinette fit appeler Léonard, logé aux Tuileries en sa qualité de valet de chambre de Sa Majesté. Il accourut, pénétra dans le salon où se trouvait réunie la famille royale. Il vit le roi causant dans une embrasure avec Madame Élisabeth ; le Dauphin et sa sœur jouaient ensemble ; la reine, appuyée contre la cheminée, fit signe au coiffeur d'approcher, et lui dit à voix basse :

— Léonard, je puis compter sur vous [1] ?

— Ah ! Madame, répondit-il, disposez de moi ; je vous suis tout dévoué.

— Je suis aussi bien sûre de votre dévouement,

[1] *Relation* de Choiseul. Il est inutile de noter que toutes les parties de dialogue sont citées ici textuellement et telles qu'elles se trouvent rapportées dans les relations originales.

reprit Marie-Antoinette (ce sont ses paroles textuelles) ; voilà une lettre, portez-là au duc de Choiseul, rue d'Artois ; ne la remettez qu'à lui ; s'il n'était pas rentré, il serait chez la duchesse de Grammont. Mettez une redingote et un chapeau rond pour n'être pas reconnu ; obéissez-lui exactement comme à moi-même, sans réflexion et sans la moindre résistance.

La reine paraissait très émue ; elle ajouta :

— Allez vite et dites-lui mille et mille choses de ma part.

Léonard salua et sortit : à deux heures, il entrait chez le duc de Choiseul ; il portait des bas de soie blancs, une culotte de soie, une grande redingote par-dessus son habit et un chapeau à larges bords qui lui couvrait le front et les yeux. Le duc, qui l'attendait, lui fit promettre d'obéir aveuglément, ouvrit la lettre de la reine, en montra les dernières lignes à Léonard qui put y lire une nouvelle recommandation d'exécuter fidèlement les ordres qui lui seraient donnés ; puis M. de Choiseul brûla le billet à la flamme d'une bougie et entraîna le coiffeur stupéfait[1]. Dans la cour de l'hôtel stationnait un cabriolet fermé ; voyant qu'il s'agissait d'y monter, Léonard regimba et sur l'annonce que le duc « devait le mener très vite à quelques lieues de Paris pour remplir une commission particulière », il s'excusa de ne pouvoir le suivre.

[1] « Vous êtes bien convaincu, lui dis-je, que l'intention de la reine est que vous fassiez tout ce que je vous dirai ? — Oui, Monsieur. — Lisez encore ces dernières lignes qui en renouvellent l'ordre. » Il les lut et me dit : — « Monsieur, je n'en avais pas besoin. » Alors, prenant une bougie, je brûlai la lettre. Cet homme me regardait et ne savait trop ce que cela voulait dire. » *Relation* de Choiseul.

— Monsieur, dit-il, comment vais-je faire ? J'ai laissé ma clef sur la porte au château ; mon frère ne saura pas ce que je suis devenu ; et j'ai promis à M[me] de Laage de la coiffer..... elle m'attend ; mon cabriolet est dans la cour des Tuileries pour me conduire chez elle... Mon Dieu ! comment arranger tout cela ?

Choiseul l'assura, en riant, que les ordres étaient déjà donnés pour que son domestique se tranquillisât et eût soin de son cheval ; qu'il coifferait M[me] de Laage un autre jour ; et, tout en parlant, il le tirait dans la voiture dont il baissa les stores et qui partit à grande allure sur la route de Bondy ; un valet de pied, nommé Boucher, se tenait sur le strapontin.

A Bondy, des chevaux de poste attendaient le cabriolet qui continua, sans arrêt, jusqu'à Meaux. L'étonnement de Léonard augmentait à chaque relais ; il revenait toujours à ses inquiétudes sur sa clé, sur son domestique, sur la coiffure de M[me] de Laage et ne cessait de répéter : « Elle m'attend, Monsieur, elle m'attend. Où allons-nous donc ? » Quand il vit qu'on passait Meaux son émoi devint tel qu'il fallut bien lui révéler une partie de la vérité : le duc lui apprit donc qu'il l'emmenait à la frontière, « où il devait s'acquitter d'une mission de la plus haute importance, concernant le service de la reine[1] » ; il lui rappela sa promesse d'obéir sans hési-

[1] « Ce fut bien pis quand nous eûmes passé Claye et qu'il vit que j'allais au delà de Meaux. Alors je pris un air très sérieux, et lui dis : — Écoutez-moi, Léonard, ce n'est point dans une maison voisine de Paris que je vous mène : c'est sur la frontière, dans un lieu voisin de mon régiment ; je dois y trouver une lettre de la plus haute importance pour la reine ; ne pouvant la lui remettre moi-même, il fallait quelqu'un de sûr pour la lui envoyer ; elle vous a choisi, comme étant, par votre dévouement, le plus digne de cette confiance... » *Relation* de Choiseul.

tation et fit appel à son dévouement. Léonard se mit à larmoyer.

— Oh ! sûrement, Monsieur, sûrement, geignait-il (ces dialogues se retrouvent sous cette forme précise dans les pièces du dossier ou dans les dépositions des principaux acteurs du drame), mais comment revien-



La cour du relais du Pont-de-Somme-Vesle.

drai-je ? Vous le voyez je suis en bas et culotte de soie ; je n'ai ni linge, ni argent. Mon Dieu ! comment faire ?

Il se calma pourtant quand le duc eut certifié que rien ne lui manquerait. A Montmirail les voyageurs firent halte et soupèrent ; puis ils se couchèrent tout habillés sur un lit ; à trois heures et demie du matin ils se remirent en route ; à dix heures ils relayaient à Châlons et une heure plus tard ils arrivaient au Pont-de-Somme-Vesle où les attendaient quarante hussards[1] sous les ordres du lieutenant Boudet. C'est-là que, voyant croître

[1] A vrai dire, les quarante hussards chargés de recevoir la berline royale au Pont-de-Somme-Vesle, n'étaient pas encore à leur poste quand

l'anxiété de son compagnon, Choiseul crut utile de lui tout révéler : le roi et sa famille avaient dû quitter à minuit les Tuileries, avant deux heures ils seraient là et les hussards escorteraient la voiture royale jusqu'à Sainte-Ménehould où stationnait un autre détachement commandé par le capitaine d'Andouins ; à Clermont étaient casernés les dragons du colonel de Damas, qui, sur le passage de la famille royale, devaient « fermer la route » et arrêter toute circulation jusqu'à ce que le roi se trouvât en sûreté au château de Thonnelles, près Montmédy, qui avait été préparé pour le recevoir. La « vache » du cabriolet dans lequel Choiseul et Léonard avaient voyagé depuis Paris, contenait un habit de gala du roi — l'habit rouge et or de Cherbourg — son linge, une partie des bijoux de la reine et les diamants de Madame Élisabeth. Léonard en pensa perdre la tête; il

arrivèrent, venant de Paris, Choiseul et Léonard. « Devant la maison de poste, dit Choiseul, je trouvai M. Aubriot (lieutenant) avec mes deux chevaux de selle. » Aubriot, de son côté, raconte ainsi la rencontre : — « M. le duc de Choiseul arriva dans une chaise de poste, accompagné de Léonard, valet de chambre de S. M. la Reine... M. le duc, sous le prétexte de voir si nos chevaux nous convenaient, m'entraîna dans la fond de l'écurie. Après s'être assuré si nous étions sans témoins : — « Vous aurez, me dit-il, l'honneur de protéger le roi, la reine, M. le Dauphin, Madame Royale, Madame Élisabeth... » J'éprouvai alors un frémissement universel ; mes jambes cédaient sous le poids de mon corps ; des étincelles de feu se glissaient dans mes veines : enfin cette confidence me jeta dans un tel désordre qu'il m'était impossible de répondre à M. le duc, qui était aussi agité que moi... M. le duc écrivit un billet qu'il me confia : — « Allez, me dit-il, du côté de Sainte-Ménehould ; vous rencontrerez un détachement de cinquante hussards de Lauzun ; vous donnerez ce billet à l'officier, vous l'amènerez, lui et ses hussards, dans la même auberge que nous. » Je n'eus pas fait six cents pas que j'aperçus les hussards et je m'acquittai de ma commission. Je commandai un dîner pour les soldats ; nous nous mîmes à table, M. le duc, M. Boudet, officier de Lauzun, commandant du détachement que je venais d'amener, M. de Goguelat, adjudant général, et moi. Notre dîner fut court, nous comptions les minutes... »

Relation d'Aubriot, à la suite de la *Relation* de Choiseul.

fondit tout d'abord en larmes, parla de donner sa vie pour ses bons maîtres, protesta de son dévouement, finit par « sécher ses pleurs » et se mit à table où il dîna fort longuement.

Ici une question se pose : pourquoi, parmi tant de serviteurs éprouvés qui composaient l'entourage de la famille royale, fit-on choix, pour remplir la mission d'éclaireur, de ce fantoche sans cervelle et sans énergie ? Des hommes tels que Fersen ou Brunier, le médecin des enfants de France, — eussent été bien autrement utiles ; tous deux étaient depuis longtemps dans le secret ; tous deux avaient offert, pour le voyage, leur concours. De Léonard, au contraire, on se méfie, puisque, tant qu'il est possible d'agir autrement, on se garde de l'initier au complot : il en est instruit à quarante lieues de Paris, lorsque tout ménagement est superflu. Que vient donc faire ce perruquier dans cette aventure ? Une seule réponse paraît plausible : la reine ne pouvait supporter la pensée de ne pas être attifée à Thonnelles aussi élégamment qu'elle l'était aux Tuileries : de toute sa cour de gentilshommes prêts à donner leur vie pour elle ; de cette armée de défenseurs qui seront fidèles jusqu'à la mort, elle élit, pour l'assister, dans la circonstance la plus grave de son existence,... son coiffeur. Et par un tragique retour des événements, il se trouva que cette légèreté lui fut fatale. Car voici qu'au Pont-de-Somme-Vesle les paysans s'attroupent autour des hussards ; le bruit court d'une réquisition à main armée ; ils s'ameutent[1] ; un conflit est près d'éclater, Choiseul, convaincu,

[1] En racontant le conflit entre ses hommes et les paysans, Choiseul

à n'en pas douter, que la voiture royale doit paraître incessamment, essaye, sans succès, de gagner du temps : mais le retard du roi est maintenant de trois heures ; est-ce donc qu'il a été arrêté à Châlons? A-t-il pu même quitter les Tuileries? En présence de l'attitude hostile des paysans, Choiseul prend le parti d'emmener la troupe : il se retire avec elle, à travers champs, laissant la route libre, après avoir donné l'ordre à Léonard de poursuivre en cabriolet sa route jusqu'à Montmédy[1], en le chargeant de prévenir du contretemps les officiers des détachements de Sainte-Ménehould et de Clermont ; même il lui remit, pour leur être montré, un billet ainsi conçu : « Il n'y a pas d'apparence que le *Trésor* passe aujourd'hui... vous recevrez demain de nouveaux ordres. » Et c'est ainsi que Léonard fut inopinément transformé en agent actif de l'entreprise. Il prit, avec Boucher, le valet de chambre du duc, la route de Sainte-Ménehould ; où il devait parvenir à sept heures du soir.

Quand, en pareil sujet, on en arrive aux déductions, on doit y apporter la plus extrême prudence : il n'est point interdit cependant de se représenter l'état d'esprit de Léonard, quittant, au Pont-de-Somme-Vesle, M. de Choiseul. De simple valet qu'il était tout à l'heure, il se

fit cette remarque intéressante : « La route était très passante ; les voitures allaient et venaient sans cesse... »

[1] « Je pris le parti d'envoyer mon cabriolet (avec mon domestique et Léonard) jusqu'à Montmédy en passant par Varennes. Je chargeai Léonard de dire en passant à M. de Damas, au jeune Bouillé, et au général (de Bouillé) ma position et mon attente ; je gardai avec moi les diamants de Madame Elisabeth... je remis à mon domestique un billet de quatre lignes pour M. d'Andouins, à Sainte-Ménehould, dans lequel je lui parlais de ma crainte sur un retard si extraordinaire, et de l'obligation où je serais peut-être d'éloigner mon détachement, dont la présence troublait la tranquillité publique. » *Relation* de Choiseul.

trouve, sans préparation, chargé d'une mission qui le fait en quelque sorte l'arbitre du sort du roi et des destinées de la nation. Notons que, si l'on accepte ses protestations, rien n'établit qu'il fût dévoué à la cause royale, et l'avenir prouvera surabondamment que les scrupules ne le gênaient point. C'est donc ainsi qu'il faut le prendre, tandis qu'il roule vers la frontière, emportant l'habit du roi, qui vaut une fortune, et les diamants de la reine : M. de Choiseul avait retiré du coffre et gardé sur lui — était-ce par défiance ? — ceux de Madame Élisabeth.

A Sainte-Ménehould, Léonard est assez sobre de paroles : il montre à d'Andouins le billet écrit par le duc, lui conseille de faire desseller les chevaux et rentrer les hommes ; à Clermont, il *remet* ce billet à M. de Damas [1], qui d'ailleurs n'en tint aucun compte. Il ne restait donc à Léonard qu'à poursuivre en simple particulier son voyage : il n'était plus porteur d'aucun message ; la simple réserve exigeait qu'il n'assumât point, en si graves circonstances, la responsabilité dont personne ne l'avait chargé ; et voilà qu'à Varennes, où il arrive à

[1] « Vers sept heures et demie, la poste amène (à Clermont) un cabriolet où je reconnais le valet de chambre de M. de Choiseul et Léonard, coiffeur de la reine. Ils s'arrêtent et me remettent un billet conçu en ces termes : « Il n'y a pas d'apparence que le trésor passe aujourd'hui ; je pars pour aller rejoindre M. de Bouillé ; vous recevrez demain de nouveaux ordres. » J'ai su depuis que le même avis avait été remis à M. d'Andouins à Sainte-Ménehould. Léonard se présenta à moi comme instruit du secret. Je lui demandai sur quoi était fondé le doute du passage de la famille royale, il me dit qu'il n'en avait aucune idée : qu'il était venu de Paris avec M. de Choiseul et qu'il l'avait laissé à Pont-de-Somme-Vesle avec un détachement de hussards. Je lui demandai s'il avait vu celui des dragons à Sainte-Ménehould ; il me dit qu'il avait vu des dragons près de la poste, et qu'il avait parlé à l'officier... Léonard continua sa route pour Stenay... » *Relation* de Damas.

neuf heures et demie du soir, il parle en maître et donne des ordres. Là étaient postés, avec quelques hommes, deux jeunes officiers, l'un des fils du général de Bouillé et M. de Raigecourt, tenant prêts des chevaux pour la voiture royale; la nuit était magnifique et les deux jeunes gens, après une promenade à travers le bourg, devisaient sur un banc, devant l'hôtel du *Grand Monarque*[1] quand survint le cabriolet de Léonard. Celui-ci fait l'important, mande à la portière M. de Bouillé — « Ah ! ah ! je suis bien aise de vous trouver ; j'ai bien des choses à vous dire. — » Devant l'étonnement des gentilshommes, il dut décliner son nom et son titre, déclara qu'il savait tout, qu'il portait les bijoux de la reine, assura que le roi avait dû être arrêté à Châlons. — « J'en ai prévenu M. de Damas ; il a fait retirer ses troupes. Vous-même je vous engage à partir ; vous courez des risques en restant ici plus longtemps ; il y a une émeute à Clermont ; j'ai eu beaucoup de peine à passer[2]. » Il répéta dix fois *qu'il savait tout, qu'il n'y*



Enseigne du Grand Monarque.

[1] « Vers neuf heures et demie, nous venions, M. de Raigecourt et moi, de rentrer à l'auberge et nous étions devant la porte, lorsque nous vîmes arriver une voiture fort simple qui vint s'y arrêter. » *Mémoires* du comte Louis de Bouillé, citant le rapport de son frère, le chevalier.

[2] « Voici la scène telle qu'elle m'a été racontée par le chevalier de Bouillé : « Un homme, dont la figure m'était inconnue, parut à la portière...

avait rien à lui cacher. Il exigea des chevaux et partit enfin, laissant les officiers très déconcertés. Il fallait qu'ils le fussent terriblement et que Léonard leur eût donné de l'arrestation du roi à Châlons l'assurance formelle, car lorsque vers une heure du matin M. de Damas, accourant de Clermont, parvint à l'hôtel du *Grand Monarque*, il trouva la maison fermée et apprit « que les deux officiers qui y avaient logé avec des chevaux de relais étaient partis à toutes jambes et avaient pris la route de Stenay. »

On sait le reste : la désorganisation semée sur toute

Il me demanda, d'un ton très élevé, si je n'étais pas M. le chevalier de Bouillé ; je répondis que je l'étais. — Ah ! je suis bien aise de vous trouver ici, j'ai bien des choses à vous dire. — J'observai que je n'avais pas l'honneur de le connaître et, m'apercevant que l'on commençait à s'assembler autour de la voiture, je lui dis que ce n'était pas un lieu propre à entrer en conversation. Je l'engageai à descendre et à venir dans l'auberge. — Je le veux bien, mais vous allez me donner les chevaux que vous avez ici. — Je fus très surpris de cette demande et je ne répondis pas. Arrivés dans une chambre de l'auberge, il me réitéra sa demande. Je lui témoignai que je ne comprenais pas ce qu'il voulait me dire. — Vous n'avez pas besoin de me rien cacher, je sais tout. — Ma surprise augmentait toujours. — Je sais tout, ajouta-t-il ; le roi est parti de Paris ; mais il n'y a pas apparence qu'il ait pu poursuivre son voyage : j'en ai prévenu M. de Damas ; il a fait retirer ses postes ; ce régiment de dragons s'est mutiné : il y a eu une émeute à Clermont, j'ai eu beaucoup de peine à passer. — Voyant mon étonnement continuer, il ajouta : Je suis Léonard, valet de chambre coiffeur de la reine. Je sais tout. J'ai dans ma voiture l'habit de cérémonie du roi et les bijoux de la reine ; je vais à Luxembourg où je dois attendre les ordres de la reine. Je reviendrai à Montmédy si le roi y arrive. Je crains d'être arrêté ; il faut absolument que je parte ; donnez-moi les chevaux que vous avez ici et vous-même je vous engage à partir, car vous courez des risques en restant plus longtemps ici. — Voyant qu'effectivement il était instruit de toute l'affaire, je lui répondis que mes ordres m'enjoignaient de rester à Varennes jusqu'à quatre heures du matin et que je ne savais qu'obéir ; que, bien certainement, je ne lui donnerais pas de chevaux. — Aidez-moi donc à m'en procurer, me dit-il, car il faut absolument que je parte de suite. J'étais également pressé de le voir partir... j'engageai l'aubergiste à s'employer pour lui procurer des chevaux : on parvint à lui en donner et il partit. » *Mémoires* du comte Louis de Bouillé.

la route ; les hommes désarmés et rentrés à leurs cantonnements ; les explications que cette retraite occasionna à Sainte-Ménehould entre le roi et M. d'Andouins, et qui procurèrent à Drouet la facilité de reconnaître Louis XVI ; le relais manquant à l'entrée de Varennes ; l'arrestation enfin et la reconnaissance des fugitifs, enchaînement de fatalités qui reste inexplicable si l'on passe sous silence le rôle étrange de Léonard

Bien étrange, en effet : il lui restait une chance d'être utile à la famille royale : c'était d'arriver au plus vite à Stenay, où stationnaient deux régiments sous les ordres de M. de Bouillé père ; ses racontars et ses fausses nouvelles eussent bien certainement décidé celui-ci à se porter avec sa troupe sur la route de Châlons ; mais, en quittant Varennes, le postillon de Léonard se trompa de route et ne s'aperçut de son erreur qu'à sept lieues de là, aux portes de Verdun [1] : il lui fallut rebrousser chemin, et il ne parut à Stenay que le lendemain, tard dans la journée, alors que l'arrestation du roi était, depuis plusieurs heures, un fait accompli et qu'on avait perdu tout espoir de lui porter secours. Et là, ce pauvre homme, qui avait tant parlé lorsqu'il fallait se taire, ne put trouver un mot à répondre aux gens qui le questionnaient [2]. M. de Bouillé notait : « Nous n'obtînmes de lui aucun renseignement sur le voyage du roi, *ni sur son arrestation qu'il ignorait ;* ses idées étaient si troublées qu'il ne nous dit rien que de très vague, même au sujet de M. de Choiseul. »

Il remit cependant à M. de Bouillé le coffret aux dia-

[1] *Mémoires* du comte Louis de Bouillé.

[2] *Mémoires* du comte Louis de Bouillé.

mants qui lui avait été confié : Bouillé le donna en garde à l'un de ses officiers ; mais il était écrit que ces mystérieux joyaux, comme les talismans des féeries, porteraient malechance à tous ceux qui en seraient détenteurs : l'officier, le lendemain, fut trouvé percé de coups et presque mourant ; quant à la cassette, elle avait disparu [1].

Une procédure fut entamée, comme chacun sait, contre Bouillé et les auteurs de l'*enlèvement* du roi. L'Assemblée avait imaginé cet euphémisme qui reportait sur le parti royaliste la responsabilité de l'entreprise. Tous ceux qui avaient pris une part plus ou moins active à l'événement furent — émigrés ou non — décrétés d'accusation. Chose singulière, Léonard ne fut pas poursuivi ; chose plus singulière encore, il ne se hâta pas de rentrer en France où, pourtant, il ne courait aucun danger. Cet homme, si pressé de satisfaire à l'impatience de ses nobles clientes, si dénué d'argent qu'il s'inquiétait, au départ, de savoir *comment il reviendrait*, trouva le moyen de vivre pendant trois mois à l'étranger [2]

[1] « C'est Léonard, coiffeur de la reine qui a été chargé de la cassette renfermant les diamants de la couronne. Le sceptre et la couronne sont à ce que l'on assure, arrivés sans accident à Luxembourg ; mais. lors de l'arrestation, Léonard remit à M. de *Damas* (*le chroniqueur commet un lapsus : c'est* BOUILLÉ *qu'il eût dû écrire*) la cassette où se trouvaient les autres joyaux. M. de *Damas* (*même observation*) la donna en garde à un officier qui fut blessé et transporté dans un lit : la cassette a disparu. » *Correspondance secrète* publiée par Lescure, 30 juin 1791. Nous devons faire remarquer qu'il ne s'agit point des diamants de la couronne ; mais des bijoux particuliers de la reine. L'assemblée fit constater, dès le 21 juin, que le trésor de la couronne était intact, et que la reine, avant son départ, y avait fait réintégrer — sauf une pierre précieuse — ceux des joyaux dont elle se servait pour son usage personnel avec nombre d'autres qui lui appartenaient en propre. *Archives parlementaires.* Tome XXVII, p. 418.

[2] *Archives nationales*, W. 432.

sans qu'on entendît parler de lui. Une si longue absence entraînait, comme bien on pense, la perte de sa clientèle ; quand il reparut à Paris, il continua, d'ailleurs, à rester à l'écart. Soit que l'époque fût peu propice à l'exercice de son art, soit qu'il crût prudent de se faire oublier, il ne semble pas qu'il reprît le peigne et se tint coi jusqu'au 10 août[1]. On eût pu croire qu'à l'avènement de la République il allait prendre rang parmi les suspects; point du tout. Il obtint une place dans les services de remonte de l'armée, à Versailles[2]. Il occupait ce paisible emploi quand la Terreur, enfin, mit la main sur lui ; arrêté en messidor an II, il fut condamné à mort le 7 thermidor[3] et figura dans la même *fournée* que Rou-

[1] Après le 10 août, réfugié à Versailles, il réclama ses effets, mis sous les scellés aux Tuileries : « J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de messieurs les commissaires chargés des scellés du château des Thuileries que moi, hautier (*sic*), coiffeur de la reine, que j'ait une chambre cour des princes brésil (?) du corridor noir, escalier n° 7, sous le comble dans laquel chambre javois les effets que je soumais à Messieurs les commissaires. Scavoir : un habit et veste abillés rayés d'une rais jeaune garnis de boutons d'acier, — un frac noir, boutons noirs, — un habit et veste d'uniforme du département de Versailles, — une redingote de piquet blanc et son pantalont, — une épée de deuil, un manchon, un parasol de tafetas vert (etc., etc.).

Certifie conforme à Versailles le 9 septembre 1791, François Autié Léonard, cadet, coiffeur de la reine. *Archives nationales,* T 1077[3].

[2] *Archives nationales,* W. 432.

Voici une note trouvée à son dossier : « Très suspect par rapport au ton qu'il menait lors de l'ancien régime et à ses familiarités avec Marie-Antoinette et compris dans le voyage de Varennes. Il a été dénoncé au Comité de sûreté générale comme ayant été porteur des diamants d'Antoinette et d'Élisabeth Capet lors du voyage de Varennes. » *Archives nationales,* W. 432.

On avait découvert chez lui des vers en forme de commandements :

La liberté tu prôneras
En la violant tout doucement,
Les biens du peuple retiendras
Sans rendre compte aucunement, etc.

[3] *L'intermédiaire,* n° 529.

cher et André Chénier ; les corps furent jetés à la fosse commune de Picpus et, comme d'habitude, on dressa, d'après le procès-verbal de *remise à l'exécuteur*, les actes authentiques du décès des condamnés, qui furent consignés à l'état civil [1].

En 1814, le coiffeur Léonard revenait de Russie où il avait passé vingt ans...

Si nous racontions l'histoire de Rocambole, nul ne s'étonnerait de cette rentrée en scène du héros fameux par ses successives résurrections ; mais de la part d'un personnage qui n'a rien à démêler avec le roman, une telle réapparition peut sembler tout au moins singulière. Il n'y a point là, pourtant, place à l'incrédulité ! Jean-François Autié, *dit Léonard*, très officiellement guillotiné en l'an II, vivait encore à l'époque de la Restauration. Dans la *Quotidienne* du 16 mars 1838, son neveu Joseph-Clair-Auguste Autié, coiffeur, 10, rue de Bellechasse — c'était le fils du *chevalier* — protestant contre la publication des *Mémoires* très apocryphes dont Lamotte-Langon attribuait la paternité à l'ancien coiffeur de Marie-Antoinette, affirme « qu'il n'a point quitté son oncle depuis 1814, année de son retour en France jusqu'à l'époque de sa mort. » L'acte de décès — le second — existait d'ailleurs à l'état civil de Paris avant l'incendie de 1871, et je crois bien que l'érudit Alf. Bégis en possédait une copie authentique. Il est daté du 24 mars 1820 [2].

Donc, sur la survivance, point de doute ; mais il serait

[1] Voir l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, n° 532.

[2] *L'intermédiaire*, n°s 529 et 531.

prodigieusement intéressant de connaître le moyen employé par Léonard pour figurer au nombre des guillotinés, tout en évitant la formalité désagréable qui conférait à ce titre des droits incontestables.

D'Estourmel raconte dans ses *Souvenirs* l'histoire très angoissante d'un condamné qui, descendu de la charrette au pied de l'échafaud de la place de la Révolution, assista, lui vingtième, les mains liées sur les reins, les cheveux coupés, à l'exécution de ses compagnons d'infortune. A mi-besogne, la machine se détraqua et, tandis que les aides de l'exécuteur la réparaient, les dix malheureux survivants, attendant la mort, se tenaient debout sur le pavé, entourés d'un cercle de soldats, derrière lesquels se pressaient les curieux, en assez petit nombre, car il se faisait tard et la nuit tombait. Soit que cette cruelle attente eût épuisé ses forces, soit qu'il eût remarqué chez les assistants quelques indices de pitié, le condamné en question s'appuya contre un des gendarmes qui formaient la haie ; toup à coup, sans un mot, sans un regard échangé, il sentit que le soldat s'écartait de son voisin, ouvrant un passage dans lequel le moribond se glissa et tout à coup la haie se referma sur lui. Il restait là immobile, haletant d'émotion contenue, au premier rang des curieux, s'attendant à être repris, quand une main, soudain, le coiffa d'un chapeau ; comprenant que les gens qui l'entouraient se faisaient ses complices, il piétina si bien à reculons et tout en ayant l'air de se hausser pour voir, qu'il se trouva bientôt loin de la foule. Du pas d'un homme qui se promène, les mains derrière le dos, il gagna la partie déserte de la place, puis les allées sombres des Champs-Élysées ; de là il put s'assurer que


Feu
LEONARD.
Coiffeur.

l'exécution se terminait sans incident ; sans doute Sanson ne comptait-il pas ses victimes, et comme les actes de décès étaient dressés d'après le procès-verbal de remise à l'exécuteur, le nombre s'y trouva ce soir-là comme les autres jours. L'homme était sauvé : il passa la nuit dans un fossé ; à l'aube, il aborda un maraîcher qui descendait de Chaillot et, lui contant je ne sais quelle fable de pari perdu après boire contre des amis, lui montra ses mains liées en le priant de l'aider à sortir d'embarras : ce à quoi le paysan, tout joyeux du récit de la plaisanterie, consentit bien volontiers.

Vaublanc, dans ses *Mémoires sur la Révolution*, cite un fait analogue en l'appuyant de détails identiques ; il nomme même l'homme si miraculeusement échappé au couteau de la guillotine : il s'appelait de Châteaubrun et vivait encore sous la Restauration : ni les tables impeccables de Campardon ni celles de Wallon ne font mention de ce condamné : l'anecdote, cependant, peut être vraie, bien des nobles ayant, devant leur particule, un nom patronymique, dont ils ne se paraient pas ordinairement, mais sous lequel ils comparaissaient au tribunal révolutionnaire. Toujours est-il que le fait expliquerait comment un condamné, remis au bourreau et, par suite, noté comme mort, pouvait néanmoins être bien vivant, quoique officiellement porté au registre des décès.

Si Léonard, pourtant, avait dû la vie à une si chanceuse circonstance, il n'aurait pas eu à en faire mystère : il garda sur son cas étrange un silence obstiné ; c'est donc — étant connue la fatuité du personnage, — qu'il n'avait pas à s'en vanter, et voilà qui donne à croire qu'une substitution s'opéra pendant les heures qui sépa-

rèrent la condamnation de la levée d'écrou et qu'un malheureux prit sa place sur l'échafaud.

La chose n'a rien d'invraisemblable. Lombard de Langres affirme que certain jour un des condamnés se trouva manquant lors de l'appel, Sanson n'en voulait pas démordre : on lui avait remis trente-huit « actes mortuaires », il voulait ses trente-huit « clients » ; et comme les geôliers fouillaient sans succès toute la prison, un des détenus, dégoûté de vivre, se présenta à l'avant-greffe, disant : « Bah ! moi ou un autre, que vous importe? Prenez-moi. » Et il compléta volontairement la fournée. Quoique l'authenticité du fait soit certifiée par Lombard de Langres, il en faut rabattre ; il n'en allait pas ainsi à la Conciergerie ; mais il s'y trouvait nombre de Bretons, d'Alsaciens, de Mayençais qui voyaient chaque jour la terrible rafle s'opérer ; ils ne connaissent rien de la procédure révolutionnaire, sinon que ceux qui partaient étaient conduits à l'échafaud. Quoi de plus facile que de faire choix d'un de ces pauvres diables sans appuis, sans notoriété, sans relations, sans dossier même, ne sachant pas un mot de français ; on le pousse au greffe, on lui coupe les cheveux, on le lie, on le hisse sur la charrette, certain qu'il ne réclamera pas. A qui? Comment?

Mais un pareil tour coûtait gros : il y fallait la complicité d'un geôlier, du concierge et du greffier, tous gens « achetables », mais à bon prix. Et la pensée revient à cette cassette contenant les bijoux de la reine, qui, grâce à l'arrestation du roi à Varennes, est restée aux mains de Léonard et qui disparut si mystérieusement le lendemain même du jour où il fut obligé de s'en des-

saisir. Si l'on n'emporte pas en prison des sacs d'écus ou des rouleaux de louis, les diamants s'y dissimulent facilement et sont toujours — surtout en temps d'assignats — de monnaie courante.

Je ne dis pas que les choses se sont passées de la sorte ; je cherche une solution à ces trois énigmes posées par des faits indéniables : l'extravagante conduite de Léonard pendant la nuit du drame de Varennes, et qui n'eût pas été autre s'il eût voulu faire arrêter la voiture royale ; — son extraordinaire odyssée de guillotiné bien portant ; — l'étonnant silence qu'il garda sur ces faits lorsqu'il avait tout intérêt à les faire valoir s'ils eussent été à sa louange. Que n'a-t-il conté son histoire ? A coup sûr elle en valait la peine ; il en avait le temps et les moyens ; il était en 1818 ordonnateur du service des inhumations et ce ne devait pas être un spectacle banal de voir celui qui avait été le frétillant Léonard, l'ancien coiffeur de la reine, marcher, en culottes courtes, en manteau de deuil, la badine noire à la main, en tête des convois. Et quand les hasards de son service le conduisaient au cimetière de Picpus où sont enterrés tous ceux qui avaient *avec lui* péri sur l'échafaud, il devait éprouver de singulières sensations.

Il mourut définitivement à soixante-deux ans, rue Saint-Thomas-du-Louvre, en 1820.

CHAPITRE X

LE PÈRE SAUCE

Récemment fut mis en vente, à Varennes-en-Argonne, l'immeuble que, dans le pays, on appelait *la maison de Louis XVI :* celle où la famille royale séjourna, durant sept heures, pendant la nuit du 21 au 22 juin 1791.

C'est aujourd'hui une maison fort ordinaire, sans aucun caractère, d'aspect placide et propret, en bordure de la rue de la Basse-Cour, qui est la grande artère de l'endroit. En 1845, la route départementale de Bar à Dun ayant été promue à la dignité de route royale, on dut pratiquer l'élargissement de la chaussée dans la traversée du bourg, et sept propriétés formant saillie furent entamés : la maison de Louis XVI céda 5 mètres 88 centimètres de terrain, toute sa devanture ; le propriétaire reçut, en indemnité, 403 francs 80 centimes [1], ce qui n'est pas cher pour la façade d'un monument historique.

Telle est la vicissitude à laquelle la maison fameuse doit son aspect banal d'aujourd'hui, ses corniches de plâtre, ses persiennes, sa porte à panneau de fonte ouvragée : elle était, en 1791, une bonne vieille baraque, tout

[1] *Mémoires du général Radet,* note 19.

en bois, comme c'était l'usage dans le pays, avec une boutique éclairée par deux fenêtres qui ne pouvaient s'ouvrir : il fallait passer par la boutique pour entrer dans la maison ; l'unique battant de la porte était en deux parties, celle du haut, non vitrée, ne se fermait que la nuit. Au fond de la boutique, dans l'angle, à gauche, près de la porte de la cuisine, un escalier de bois, étroit et sans jour, avec une corde pour rampe, montait au premier étage ; là, deux pièces : une grande, sur le devant ; l'autre, plus petite, séparée de la première par un obscur couloir, servant de palier à l'escalier, prenait vue sur une courette joignant une ruelle toujours déserte.

Cette masure, destinée à devenir, pendant quelques heures, résidence royale, était habitée, à l'époque de la Révolution, par ce brave homme d'épicier-chandelier, nommé Jean-Baptiste Sauce qu'on a vu figurer dans notre récit : il était né à Varennes en 1755 et avait épousé, à dix-neuf ans, une *varinoise*, Marie-Jeanne Fournel, dont il avait trois fils et une fille : l'aîné des garçons, Auguste, avait seize ans, en 1791, le dernier, François-Clément, en avait cinq : la fillette, Félicité, était âgée de neuf ans [1].

[1] Jean-Baptiste Sauce, né à Varennes le 4 mars 1755 eut de son mariage avec Marie-Jeanne Fournel :

A. Jean Baptiste-Félix-Auguste, né à Varennes le 14 décembre 1775. Soldat au 1er bataillon de la Meuse le 9 juin 1792. Sous-lieutenant le 1er décembre 1792. Volontaire au 1er bataillon des chasseurs de la Meuse le 1er juin 1793. Sous-lieutenant le 24 brumaire an IV. Lieutenant le 6 germinal an VII. Capitaine le 11 messidor an XII. Chef de bataillon le 18 septembre 1811. Capitaine au 6e régiment de voltigeurs de la garde, le même jour. Major à la suite au quartier général le 23 mars 1813. En demi-solde le 1er mars 1816, mort à Saint-Mihiel, célibataire le 31 décembre 1859 (*Archives du ministère de la Guerre.*)

B. Jean-Baptiste, né à Varennes le 29 septembre 1777, décédé à

Sauce, quoique peu instruit, — son orthographe le prouve, — était estimé de ses compatriotes, au point qu'ils l'avaient nommé procureur syndic de la commune : en l'absence du maire, George, député à l'Assemblée nationale, il était le premier magistrat de Varennes. Son visage long et maigre, sa haute taille un peu voûtée, son air grave, sa démarche posée, lui donnaient, en dépit de ses trente-six ans, l'aspect d'un homme déjà vieux : on l'appelait le *père Sauce*.

Ce dont on serait curieux, c'est de connaître par le détail comment cet honnête débitant passa la journée du 21 juin 1791, celle qui précéda la catastrophe à laquelle il doit sa célébrité. Si on lui eût prédit, ce jour-là, qu'il

Saint-Mihiel le 10 novembre 1852. Commissaire de police. De son mariage avec Anne Cavalerie, il eut quatre enfants dont la descendance existe encore.

C. Marie-Anne-Félicité, née à Varennes le 18 janvier 1782, mariée en premières noces à Hyacinthe Laurent, et une seconde fois à Joseph Goujet.

D. François Clément, né à Varennes le ... 1786, époux de Joséphine Dodo. Décédé à Saint-Mihiel le 1er avril 1821.

Il faut ajouter à ces quatre enfants dont les noms nous sont fournis par les actes de l'état civil une Geneviève Sauce, âgée de dix-neuf ans en 1793, qui dépose en ces termes devant le tribunal de Saint-Mihiel, lors du procès de Radet : « A declaré que lors de l'arrestation de Louis Capet à Varennes, Radet venu *chez le père de la déposante* pour sçavoir ce que l'on voulait faire de ce traître ; que le père et la mère de la déposante lui avaient répondu qu'il fallait l'engager à retourner à Paris ; qu'étant monté dans le corridor qui conduisait à l'appartement où couchait le scélérat, Radet avait trouvé à la porte Choiseul », etc.

Il ressort de cette nomenclature que, sauf omission, les enfants Sauce, en juin 1791, étaient Geneviève, dix-sept ans, — Auguste, quinze ans et demi, — Jean-Baptiste, quatorze ans, — Félicité, neuf ans et demi, — et Clément, cinq ans environ.

Nous ne saurions trop témoigner de reconnaissance à M. Charles Bazoche, notaire honoraire à Commercy, qui, depuis plusieurs années, au cours de nos recherches sur Varennes, nous a permis de mettre à contribution sa profonde érudition et les précieux documents qu'il amasse touchant les choses et les gens du département de la Meuse. Nous le prions de trouver ici l'hommage de nos remerciements.

jouerait, à bref délai, dans l'histoire, un rôle de premier plan, la révélation l'eût certainement laissé incrédule : la renommée tomba chez lui comme un aérolithe ; complètement inconnu la veille, il était, le lendemain, fêté, honni, congratulé ou maudit par toute l'Europe.

Un autre aurait peut-être eu quelque pressentiment : Varennes, toujours si calme, éloigné de toutes les routes de poste, avait vu passer, le 20, un fort détachement de hussards allant à Châlons. Le 21, d'autres hussards, — une soixantaine environ — avaient pris cantonnement à Varennes même, et Sauce les avait logés au couvent désaffecté des Cordeliers : on lui avait certifié que ces troupes devaient assurer le passage *d'un trésor* et qu'un camp considérable se formait sous les murs de Montmédy. En outre, un général et plusieurs officiers supérieurs s'étaient logés à l'hôtel du *Grand Monarque* où un relais de chevaux avait été préparé. Le brave Sauce ne conçut aucun soupçon : on a de lui une lettre écrite à un correspondant inconnu dans cette même journée du 21 : on n'y sent percer qu'une naïve satisfaction de l'importance que prend la bourgade aux destinées de laquelle il préside : — « Le général Volgta » — il faut lire *Goguelat*, Sauce a l'incorrigible habitude d'estropier les noms



J.-B. Sauce.

propres, — « le général Volgta est ici et me témoigne son contentement de la manière gracieuse dont nous avons logé sa troupe... Un hussard du régiment de Stérazie » — d'*Esthérazy* — « est arrivé ici avec ses chevaux, en attendant ce général ». — C'était le relais préparé pour la voiture royale. Et Sauce ajoute : — « Voyez maintenant si nous ne sommes pas une grande ville : généraux, aides de camp, colonels, voilà nos visites ! Et vous croyez encore que nous ne sommes pas une vraie capitale ! Ces messieurs regardent la guerre comme impraticable dans ce moment-ci ; ainsi, point d'inquiétude. »

Ces mots : « point d'inquiétude » furent certainement les derniers qu'écrivit Sauce avant « son grand malheur ». Et, de fait, Varennes n'avait jamais été plus tranquille ; dans la soirée tiède, les hussards flânaient le long de l'Aire ; les jeunes filles, devant les portes, tressaient des guirlandes pour la procession de la Fête-Dieu, fixée au surlendemain ; à dix heures, toute la ville était couchée. Sauce dormait depuis plus d'une heure et demie quand on heurta violemment à la porte de sa boutique. Comme il tardait à se réveiller, les coups se répétèrent et une voix angoissée l'appela de la rue. Il courut à la fenêtre : — Qu'y a-t-il ? — Venez vite, père Sauce ; le roi et la reine sont là !

Le roi et la reine ! Qui saura jamais ce qui se passa dans le cerveau de l'épicier à l'annonce de cette stupéfiante nouvelle ? Quoi faire ? Où courir ? Que dire ? On se représente l'émoi, dans cette chambre en désordre : Sauce mettant en hâte sa culotte ; sa femme sursautant, s'informant, épouvantée, stupide ; les enfants

descendant pieds nus, jusqu'au seuil, pour voir... Et tout de suite, jeté, sans transition, du calme sommeil à la tragédie, Sauce, dans la rue, une lanterne à la main, arrêtant la berline dévisageant les voyageurs, exigeant leur passeport. Nous avons dit les faits.

Le roi, la reine, le dauphin et sa sœur, Madame Élisabeth, Mme de Tourzel, deux femmes de chambre, Mme Brunier et Mme Neuville, et les trois gardes du corps, après quelques instants passés à l'auberge du *Bras d'Or*, furent conduits à l'épicerie Sauce, escortés par une sorte de foule : les enfants Sauce, pour donner l'alarme, étaient allés crier *au feu* dans les rues : tous les habitants de Varennes avaient sauté hors du lit et, la nouvelle apprise, se massaient, bouche bée devant la maison.

Chez Sauce, la boutique traversée, les captifs étaient montés au premier étage, dans la chambre du fond, où couchaient les trois garçons. Quand on visite aujourd'hui cette pièce étroite et basse où rien n'a changé, on s'étonne que tant de gens aient pu vivre toute une nuit dans un semblable taudis. Il est bien certain, et nombre de dépositions l'établissent, que les prisonniers allaient et venaient d'une pièce à l'autre et ne restèrent pas confinés dans « la chambre de derrière », qui, en dépit de ses deux fenêtres, a les proportions et l'aspect d'une mauvaise chambre de domestique.

Il est inutile de conter à nouveau la fin de cette nuit fameuse : l'arrivée des hussards, leur défection, les vaines tentatives d'enlèvement, l'indolente patience du roi, la patriotique obstination des paysans varennois, l'arrivée des commissaires de la garde nationale parisienne ; ce

qui semble le plus attachant, c'est la physionomie de ce bonhomme Sauce chez lequel, à l'improviste, la grande histoire fait irruption et qui, chose très rare à l'époque, ne prend pas une pose théâtrale et ne se croit pas transformé en un premier rôle de tragédie. Il n'est pas, comme d'autres, « nourri de l'antiquité classique » ; ce héros « à la bonne franquette » ignore Tive-Live et Pline l'Ancien, et c'est un repos de trouver dans la Révolution un personnage qui fait sa besogne, en brave paysan de France, sans se comparer à Brutus et sans citer une phrase de Tacite. Et même, phénomène unique, il ne traite le roi ni de Tibère, ni de Tarquin, dont il n'a jamais, sans doute, entendu les noms. Il est ému, il est ahuri, il ne sait où donner de la tête, il va, court, vient, calme les uns, réconforte les autres, et Louis XVI, que la timidité paralyse quand il se trouve en présence des beaux diseurs politiques et des hommes d'État renommés, trouve en ce placide épicier une nature sœur ; il se met à l'aise, il ose parler, il a confiance, il sympathise : nul doute que, si son séjour à Varennes se fût prolongé, Sauce ne fût devenu pour lui « un ami ».

Le comité des recherches de l'Assemblée nationale avait, à la première nouvelle de la fuite du roi, ordonné de retenir à la poste et d'ouvrir toutes les correspondances de provenance suspecte : plusieurs cartons des Archives sont remplis de ces lettres interceptées : c'est ainsi qu'a été conservée celle de Sauce citée plus haut. On en a de lui une autre, plus précieuse, où il conte, à un ami, la nuit du 21 juin. — « Le roi et sa famille, écrit-il, voyageaient avec un faux passeport signé *Louis*, et plus bas, *Monmorin* par lequel on permettoit à la

duchesse de Durfort » — le passeport indiquait, on le sait, le nom de la baronne de Korff, mais Sauce s'obstine à défigurer les noms propres, — « de partir de frances pour francfort avec ses enfants et son valets de chambre ; avertit de la sourdes manœuvres de personnes suspect jarrette les voitures à onze heures du soir jamène chez moi les sept fuyard, le roi, la reine, le dauphin, madame première, madame Élizabeth, une tante du roi » — c'est Mme de Tourzel — « une jeune dame qu'on dit être la femme de Monsieur » — Mme Neuville — « les fuyards sont reconnus, le roi m'embrasse et me presse en me disant, le roi lui-même, oui je quitte l'assemblé, mon cher ami, pour vivre aux milieux de vous ; je veut aller à Montmedy ; il me raconte plusieurs choses que je vous renderai dans un autre temps. Je temporisait en attendant du secours. Enfin le jour vint, le secours étoit à nous, janonces aux autres — (*hôtes*) — magnifiques avec deux députés de la garde de Paris qu'il faut rétrograder. Le roi entre en fureur, temporise et se m'est à dormir parce qu'il attendoit royal allemant et des dragons de royal dragons... Enfin je presse Leurs Majestés de délibérer et de se rendre aux vœux du peuple qui l'adore : on part, on se rend à Clermont avec plus de 15 mille home... Je vous renderai compte du reste[1]. »

D'autres lettres datées de Varennes au lendemain de l'arrestation dépeignent, mieux que tous les récits, le désarroi et l'émotion de la bourgade : en voici deux que la femme du juge Destez adresse à *sa chère maman*

[1] G. Fischbach. *La fuite de Louis XVI d'après les archives municipales de Strasbourg.*

habitant Versailles : elle y conte l'événement avec un enthousiasme et aussi une acrimonie qui surprennent :

Sauce est venu, à minuit, réveiller mon mari pour aller examiner ces visages-là. Quand il les a vus, il n'a pu douter que ce fût eux. La reine et Madame Élisabeth, qui se virent reconnues, firent la mine. Convenez que Varennes va s'immortaliser par la manière dont il s'est comporté : sans notre procureur de la commune, le coup était manqué. Il fallait voir avec qu'elle ardeur on accourait de tout le pays et comment ceux qui sont arrivés ont été reçus ! Pour notre compte, cela nous à coûté très cher en pain, vin, bière, lard, lits, etc., etc., sans oublier les tracas, les fatigues et tout ce qui suit une pareille alerte. Je ne dois pas oublier de vous dire que le détachement d'hussards qui est ici s'est comporté comme des anges : s'ils avaient voulu obéir, nous étions perdus...

Et plus loin :

Sauce, notre procureur de la commune, vient de me dire des choses extraordinaires : le roi et la reine lui ont dit, les larmes aux yeux, que s'ils n'étaient pas partis de Paris, ils étaient égorgés par le parti d'Orléans : ils lui ont fait mille confidences de ce genre : ils ont brûlé chez lui un tas énorme de papiers qu'il est bien fâché de ne pas avoir saisis ; mais il n'était pas dans la chambre à ce moment ; il était sorti pour donner des ordres. La France entière doit des remerciements à Sauce ; sans lui, sans sa fermeté, le roi partait, et sans sa prudence, il y aurait eu bien des gens tués[2].

Et, de fait, ce pauvre homme qui devait si cruellement expier le triste honneur d'avoir hébergé le roi, mériterait d'être cité comme un modèle de courage civique. Être réveillé en sursaut pour se trouver subitement le maître des destinées de la France, c'est, pour un simple épicier de village une situation périlleuse : encore que ses sentiments personnels fussent manifes-

[1] *Archives nationales.* Dossier cité.

tement favorables au roi, Sauce demeura, par devoir, inflexible et résista aux instances de Marie-Antoinette qui avait su dompter Mirabeau et qui devait attendrir Barnave. Si Varennes, un jour, élève un monument commémoratif de l'événement qui a rendu son nom fameux, le buste de Sauce serait une juste revanche des misères que valurent à ce « martyr obscur » sa modération et sa fermeté. Car, pour revenir « *aux remerciements de la France entière* », auxquels il était en droit de s'attendre, on va voir ce qu'il en advint.

Varennes était, le 22 au matin, dans une situation des plus critiques : Bouillé accourait avec ses régiments allemands ; son avant-garde parut dans les vignes de Cheppy, une demi-heure à peine après qu'on eût obtenu du roi qu'il reprît le chemin de Paris. Tous les gardes nationaux de la région, accourus au bruit du tocsin, accompagnaient le cortège royal : il ne restait dans la ville que les femmes et quelques vieillards ; Sauce avait quitté les siens et s'était mis en route, à pied, pour Paris, accompagnant les prisonniers : mais, à Clermont, le bruit se répandant que Varennes était mis à sac par les dragons de Royal-Allemand, il revint en hâte, croyant ne plus trouver que des ruines ; l'alerte était fausse ; Bouillé et ses cavaliers avaient disparu.

Mais, dès le lendemain, commencèrent les récriminations ; on trouvait étrange que le procureur syndic eût ainsi « confisqué le roi dans sa maison » pendant toute une nuit ; beaucoup étaient persuadés que Louis XVI « avait fait la fortune » de son hôte pour que celui-ci l'aidât à s'évader et que Sauce, l'argent touché, avait tenu la famille royale enfermée jusqu'à l'arrivée des

commissaires parisiens ; accusation à deux tranchants qui indignait aussi bien les patriotes que les royalistes. D'autres le rendaient responsable des représailles dont Varennes était menacé, des dépenses, des embarras de toute sorte que l'affaire avait occasionnés[1].

Tandis que le courrier apportait chaque jour, de tous les points de la France, des adresses de félicitations où le nom de Sauce était élevé aux nues et prôné à l'égal de celui des plus purs héros de l'antiquité, le pauvre épicier-chandelier se voyait critiqué, discrédité, vilipendé chez ses compatriotes. Un jour, il vient déclarer droitement à la municipalité que l'examen de ses comptes l'avait amené à découvrir un double emploi de 50 livres. Il remet la somme au secrétaire de la commune ; aussitôt on l'accuse de concussion. On tient des assemblées « pour le mettre en jugement ». Dans la répartition des récompenses décrétées par l'Assemblée nationale, il était compris pour une somme de vingt mille livres et avait demandé, en échange, « deux places pour ses fils aînés dans la garde nationale » ; pourtant il toucha l'argent : ce fut un *tolle* tel qu'il crut devoir abandonner trois mille livres aux patriotes dont le zèle n'avait pas été officiellement rémunéré. Peu après, il apprend qu'une information est ouverte « sur les événements dont Varennes a été le théâtre » ; il croit, ou on lui fait croire, que cette information est dirigée contre lui, ce qui le décide à un nouveau sacrifice : il abandonne dix mille livres, suppliant que « l'on donne connaissance de ses sentiments et de son attachement à ses concitoyens et que sa décla-

[1] *L'événement de Varennes*, par Victor Fournel.

ration soit lue et publiée » ; mettant au surplus, sous la sauvegarde de la loi « sa vie, celle des siens et toutes ses propriétés[1] ».

Ses ennemis ne désarmèrent pas : on lui retira les fonctions de procureur syndic et il fut réduit à l'humble emploi de greffier de la justice de paix ; on éplucha ses comptes ; on y releva des erreurs et l'on demanda au département « l'autorisation de le poursuivre à fin de restitution pour les sommes indûment perçues, et d'inscription de faux pour les quittances données ». Obligé de quitter Varennes, il émigra à Saint-Mihiel où il obtint l'emploi de greffier au tribunal ; il se logea place des Halles, dans la maison qui porte aujourd'hui le n° 8, et, dont le puits est mitoyen avec un immeuble de la rue Neuve. Une seule personne, dans cette réprobation unanime, lui montra de l'affection et de la gratitude, une seule, c'est le roi. En mettant de l'ordre dans sa maison, après le branle-bas du 21 juin, Sauce avait découvert un nécessaire en vermeil oublié chez lui par les fugitifs ; il s'empressa de l'adresser à l'intendant général de la maison du roi, en le priant de lui en adresser réception. En marge de la réponse, Louis XVI, de sa main, traça ces mots : — « Je remercie bien vivement M. Sauce et sa famille des égards qu'ils ont eus pour moi ; je leur en serai reconnaissant toute ma vie. — Louis.[2] »

Cette lettre, ébruitée, valut à Sauce de nouvelles avanies : on l'incrimina d'avoir tenté de sauver le roi ; après la chute de la monarchie, en août 1792, il fut nettement

[1] Registre municipal de Varennes. Voir aussi un article du *Courrier de Gorsas* du 8 septembre 1792.

[2] Ancelon. *Fuite et arrestation de Louis XVI.*

dénoncé comme royaliste ; ce qui n'empêcha pas les royalistes de le désigner aux vengeances des émigrés, quand les Prussiens envahirent l'Argonne. De ce coup, Sauce perdit la tête : il se sauva, erra en Champagne, se cachant sous un faux nom, échoua à Troyes, sans ressources. Ses craintes, d'ailleurs, n'étaient pas chimériques. Il avait laissé à Saint-Mihiel sa femme et son second fils : un régiment prussien entra dans la ville, le 3 septembre, à cinq heures du matin ; les partisans de l'ancien régime exultaient ; un paysan, maire de Rouvrois, nommé Constant, conduisit — de gré ou de force, on ne sait, — les Allemands jusqu'à la place des Halles, où, « suivant un signal convenu, il indiqua, en frappant du pied d'une certaine manière, la maison de Sauce », qui fut aussitôt envahie[1]... Son second fils, Jean-Baptiste, alors âgé de quinze ans, est traîné, « le pistolet sur la tempe » jusqu'à l'hôtel de ville : Mme Sauce, prise de terreur, veut s'échapper par la maison voisine, elle enjambe la margelle mitoyenne, tombe dans le puits d'où elle est retirée les jambes brisées, mourante ; elle expira quelques jours plus tard : — Voyez-vous cette « vilaine femme », disaient les bonnes gens, « elle a voulu échapper à ses remords par le suicide[2]... »

[1] Dumont. *Histoire de Saint-Mihiel.*

[2] Le *Petit Temps* du 27 septembre 1903 a publié un bien curieux récit de cet exploit, d'après les souvenirs du général Minutoli, qui, en 1792, était lieutenant dans l'armée prussienne. Il faut remarquer que les Prussiens croyaient avoir affaire à Drouet — peut-être le leur avait-on insinué, pour mieux exciter leur colère — et non à Sauce.

« Bien qu'il fît à peine jour, dit Minutoli, notre arrivée fut aussitôt connue. De ous côtés, nous entendions crier : « Voici l'ennemi ! » On vit s'entre-bâiller l'une après l'autre les fenêtres et les jalousies, et nous aperçûmes plus d'une belle en son négligé matinal. Nous répétâmes

L'invasion repoussée, Sauce reparut à Saint-Mihiel, sombre, désemparé, lamentable : on a de lui un portrait daté de cette époque; ses traits, à trente-huit ans, sont ceux d'un vieillard. Son fils aîné, engagé au 1er bataillon de la Meuse, venait d'être nommé sous-lieutenant après quatre mois de service. Sauce restait avec trois enfants; il se remaria au bout de six mois de veuvage, et épousa à Saint-Mihiel, le 15 mars 1793, une demoiselle Marie-Barbe Jacquot, d'un an plus âgée que lui [1]. Il s'installa avec elle dans la maison où l'autre était morte, allant, chaque jour, de sa démarche lente et courbée, au greffe

aux habitants que nous ne leur voulions pas de mal, que nous respecterions leurs personnes et leurs propriétés, mais qu'en revanche ils devaient se tenir cois. Ils finirent donc par se calmer et bientôt des conversations s'échangèrent de fenêtre à fenêtre : « Ce sont des bonnes gens ; ils ne font du mal à personne » (*sic*). Quelques belles eurent même l'amabilité de nous inviter à prendre chez elles une tasse de chocolat ou de café. Il m'en coûta beaucoup de ne pouvoir pas accepter, mais c'eût été donner le mauvais exemple à nos hommes. Pendant ce temps, le nombre des curieux allait en augmentant dans les rues ; beaucoup d'entre eux se mêlaient à nos hommes et leur offraient à boire...

« Le capitaine de Haas et le lieutenant de Welzien, qui avaient été chargés d'arrêter *Drouet* [1] à son domicile, avaient trouvé le nid vide, car le maître de poste était parti la veille même pour Paris. Mais sa femme et *ses filles* étaient restées. Pendant que le capitaine de Haas faisait fouiller la maison par ses soldats, *Mme Drouet* [2], cédant à une terreur inexplicable, se jeta dans un puits. Aussitôt informé de cet accident, le capitaine fit apporter une grande échelle qui se trouvait là par bonheur, et donna l'ordre à un vieux sous-officier de hussards de prendre une lanterne et de descendre dans le puits, afin de sauver cette malheureuse, si toutefois c'était possible. Cette tentative audacieuse fut couronnée de succès. *Mme Drouet* [3] *n'était qu'évanouie. Un médecin fut appelé aussitôt. Il lui prodigua ses soins et la rappela bientôt à la vie.* »

[1] Actes de l'état civil, Saint-Mihiel. Il eut de ce mariage un fils, Victor-Scipion, né le 15 juin 1798, il fut juge à Saint-Mihiel, s'y maria et y mourut en 1866. Il avait eu un fils — avocat — et une fille, morts tous deux sans postérité.

[1] C'est *Sauce* et non *Drouet* qu'il faut lire.

[2] *Idem.*

[3] *Idem.*

du tribunal; le soir, pendant l'été, il poussait sa promenade jusqu'à l'allée des Capucins, sans aborder personne, sans dire mot, se résignant à être un paria. Ceux qui, sans savoir, rencontraient cette figure longue et grave, pensaient : « C'est un homme qui a éprouvé de grands malheurs. » D'ailleurs il était connu dans toute la région



Maison où mourut Sauce, place des Halles, à Saint-Mihiel.

meusienne, presque célèbre, d'une célébrité de mauvais aloi, peu dissemblable de celle qui, jadis, dans les petits chefs-lieux, pesait sur l'exécuteur local.

Son fils aîné était resté douze ans sans reparaître : il revint en 1804 capitaine ; en 1812 on le trouve major au quartier général de la grande armée, puis *demi-solde* en 1816, il rentre à Saint-Mihiel, chez son père, qui vivait toujours, ni moins sombre, ni plus dolent que vingt ans auparavant. Le fils cadet était entré dans la police, la fille s'était mariée : la réprobation qui accablait le père ne semble pas s'être appesantie sur les enfants, mais pour Sauce le pardon et l'oubli ne vinrent jamais.

Il y avait, en 1820, à Saint-Mihiel, un vieil émigré, revenu de Souabe après vingt-cinq ans de misère : il s'était mis en tête de faire chasser de la ville l'homme qui, estimait-il, « était la cause première de tous nos malheurs ». Il se trouva, dit-on, des gens pour l'approuver ; peut-être même l'idée souriait-elle aux fonctionnaires d'alors, voyant là un moyen de montrer leur zèle ; mais la placide résignation du père Sauce désarma : seulement quand il voyait « ces messieurs » se promener sous les tilleuls de l'allée des Capucins, il battait en retraite, craignant un affront, et allait mélancoliquement s'asseoir au bord de la Meuse.

Il mourut[1] dans sa maison de la place des Halles, le 24 octobre 1825[2].

[1] Actes de l'état civil, Saint-Mihiel. « 1825, 24 octobre à une heure après midi est décédé en son domicile, place des Halles, Jean-Baptiste Sauce, ancien greffier de la Cour de justice criminelle de ce département, né à Varennes le 4 mars 1755, veuf de dame Marie Jeanne Fournel et époux de dame Marie-Barbe Jacquot. »

[2] La maison qu'habitait Sauce, place des Halles, porte aujourd'hui le nº 8 (432 du cadastre). On y voit encore le puits où tomba Mme Sauce, mitoyen avec l'immeuble (426 du cadastre) qui prend façade sur la rue Neuve.

CHAPITRE XI

LE GÉNÉRAL RADET[1]

L'enterrement civil du pape Pie VI, mort à Valence, prisonnier du Directoire, le 12 fructidor an VII, comptera un jour au nombre des plus surprenants caprices de l'Histoire ; la France, pourtant, s'en émut peu : la chose cadrait si bien avec l'humeur égalitaire de ce temps-là, qu'elle ne parut point disparate, et il n'y eut, bien certainement, aucune affectation de cynisme et nulle intention de sarcasme dans la tenue du citoyen Jean-Louis Chauveau, officier municipal de la commune de Valence,

[1] Nous n'avons ici qu'une source à citer : c'est un volume de 750 pages qui porte le titre de *Mémoires du général Radet, d'après ses papiers personnels et les archives de l'État*, par A. Combier.

L'auteur, un magistrat émérite, décédé depuis plusieurs années, était le petit-neveu et l'héritier du général. Il a consacré de longues années de sa vie à étudier la vie de Radet, tant dans les papiers qui lui avaient été légués que dans les dossiers des ministères de la Guerre et des Affaires étrangères : il n'existe pas de monographie plus complète et plus consciencieuse. Le livre, imprimé en 1892, a été tiré, croyons-nous, à un très petit nombre d'exemplaires; nous doutons même qu'il fut mis en vente. Imprimé chez Belin frères, à Saint-Cloud, il ne porte pas de nom d'éditeur. M. Combier, dans sa préface, expose que son ambition n'est pas grande : il ne désire que *placer et laisser dormir cette œuvre sur le rayon obscur de quelques-unes de nos bibliothèques publiques.*

C'est ce précieux volume que nous avons consulté pour la rédaction de ce chapitre; la consultation du dossier de Radet aux *Archives du Ministère de la guerre* et celle du dossier du procès de Radet, en janvier 1794, déposé au greffe du tribunal de Saint-Mihiel, ne nous ont procuré que quelques indications insignifiantes.

qui constata le décès *dudit Jean-Ange Braschi*, profession de *pontife*, dans la forme usitée pour tous les autres citoyens. Quand le public se figure discerner une certaine logique dans l'enchaînement des événements politiques, il les subit sans fronder et ne s'indigne que de ce qui l'étonne. Voilà pourquoi, sans doute, ce même peuple si indifférent aux infortunes de Pie VI, traité par la Révolution comme un vulgaire suspect, s'apitoya sincèrement quand, dix ans plus tard, Napoléon fit enlever de Rome le pape Pie VII qui l'avait couronné. On ne comprenait pas pourquoi, après avoir relevé, avec tant d'autorité, l'ancien ordre social, il le décapitait d'un coup, et comme les colères n'osaient cependant remonter jusqu'au maître, elles retombèrent en anathèmes sur celui de ses généraux qui avait assumé la besogne.

Il y eut alors contre le général Radet — c'était le nom de cet officier — un engouement subit de réprobation : ce nom, qu'on n'avait vu figurer dans aucun bulletin de victoire, devint un objet de malédiction, presque d'horreur — le nom d'un paria. Les bonnes femmes se le répétaient avec effroi, en se signant : « Vous savez, Radet, *l'homme qui a enlevé le pape !* »

Rien ne casse ces jugements sommaires rendus par l'ignorance assistée de la passion politique ; on ne détruit pas les légendes quand, du consentement unanime, elles sont promues à la dignité de vérités, et, ce Radet, condamné à n'avoir pour toute étiquette, dans l'histoire, que cette mention, *l'homme qui a enlevé le pape*, passera toujours pour un de ces jacobins incorrigibles, survivants des réquisitions de l'an II, pour un soudard brutal et grossièrement irréligieux, un sans-culotte

attardé dans les armées impériales, inculte, fanfaron, vulgaire et malappris.

Jamais imagination ne fut plus distante des réalités : ce jacobin était un royaliste *ultra*, cet impie avait une âme douce, profondément catholique et quelque peu mystique, et, par surcroît d'ironie, ce soldat, esclave de l'obéissance passive, n'était militaire que par occasion.

Quelle facétie du sort que l'agencement de cette existence ! D'autres allaient chercher les aventures ; Radet s'en garda bien... mais les aventures vinrent le trouver : il était, en 1791, un bourgeois riche et considéré de la petite ville de Varennes-en-Argonne. Quoique bourg, presque village d'aspect et de proportions, Varennes était une manière de capitale, siège du tribunal du Clermontois, résidence d'un évêque, séjour de nombreux magistrats, notaires, avocats, procureurs, officiers retraités, maîtres ès eaux et forêts, intendants, qui formaient une société policée et quasi élégante, telle qu'il n'était pas rare d'en rencontrer dans les plus petites bourgades de la France d'autrefois. Étienne Radet, né tout près de là, à Stenay, d'un intendant du prince de Condé, s'était fixé à Varennes, séduit par l'attrait de ces relations. A vingt-sept ans, en novembre 1789, il épousait une jeune fille, Marie-Rose George d'Avocourt, confortablement dotée d'espèces et d'immeubles, et il faisait l'acquisition d'une vaste et belle propriété, située à l'entrée de Varennes, du côté de Clermont, et qu'on appelait la *Maison d'en haut*, sorte de château, avec trois salons tout lambrissés, hautes portes, fauteuils laqués garnis de tapisseries, lustres de cristal, terrasse, bosquet, jardin

en pente, rivière dans le bas... tous les agréments de la vie. Radet s'y installa en gentilhomme campagnard, bien résolu à demeurer tranquille, et, n'ayant aucune ambition, à y couler paisiblement ses jours. Comme il était d'esprit délicat, lettré et causeur agréable, les Varennois avaient fait au nouveau venu un accueil chaleureux. Sachant qu'il avait voyagé aux *Iles* et servi dans un régiment d'infanterie, — coup de tête de jeunesse, à la suite du remariage de son père, — on l'avait nommé lieutenant de la maréchaussée du Clermontois, sorte de milice locale ; il était, en outre, garde général des forêts de la province, et, enfin, commandant élu de la compagnie des canonniers de Varennes, qui possédait deux couleuvrines sans affûts, antiques et hors d'usage. Ces quasi sinécures ne rapportaient point d'argent, mais beaucoup de considération et quelques petits privilèges ; c'étaient là de ces amusements à l'aide desquels les citadins aisés de jadis trouvaient moyen de supporter la vie provinciale, si calme alors, si dénuée d'imprévu et de mouvement, si résignée à une somnolente immuabilité.

Radet était donc, à trente ans, de ces bourgeois auxquels il ne peut jamais rien arriver, quand, une nuit du mois de juin de cette année 1791, de grands coups frappés à sa porte le réveillèrent en sursaut. Il était minuit et demi ; tandis qu'il allait ouvrir, il percevait le bruit du tocsin sonnant à Saint-Gengoult et le roulement d'un tambour qui, dans la ville basse, battait le rappel : un incendie, sans doute...

A sa porte, il trouve Raillet, le lieutenant des canonniers, qui lui annonce la stupéfiante nouvelle : « — Le

roi, la reine et le dauphin sont à Varennes! Il faut, en hâte, armer les canonniers pour protéger la famille royale contre un enlèvement possible. »

Radet groupa ses hommes, sortis de l'hôtel de ville avec les deux canons. Les pièces, d'abord, furent mises en batterie en haut de la ville; puis, sur un ordre de la municipalité, on les plaça devant la maison Sauce, vers une heure du matin. Les hussards de Choiseul et les dragons de Damas, une soixantaine d'hommes, pénétraient à ce moment en ville, où déjà affluaient sans cesse, nous l'avons conté, arrivant de toute la région, les paysans que le tocsin attirait. Cette multitude s'entassait dans l'étroite rue, devant l'épicerie où se tenait renfermée la famille royale. Radet comprit que, si l'on tardait une heure, le roi était perdu. On le vit donner l'ordre aux gens de Montblainville, gardant le pont de l'Aire, « de laisser passer le roi, qui désirait se rendre à Montmédy ». Les paysans, ricanant, refusèrent. Radet insista, conciliant : « Laissons passer le roi, disait-il, ça sera un bien pour Varennes. » Mais les autres s'insurgèrent; l'un d'eux croisa la baïonnette; un second leva sa faux; l'effervescence était grande; Radet se replia vers la maison Sauce.

La cour derrière l'épicerie s'ouvre sur la ruelle de la Vérade, étroit passage, entre des murs de jardins, qui conduit aux champs; la forêt d'Argonne est toute proche : Radet pensait que six hommes résolus, tandis que la foule grouillait et criait dans les rues, pourraient, par cette ruelle, enlever le roi, le conduire dans les bois, gagner avec lui le campement de Bouillé... Il communiqua son projet à M. de Damas, debout sur le seuil de

l'épicerie : celui-ci l'introduisit dans la maison ou tous les officiers municipaux, tous les juges du tribunal, toutes les autorités du district, bien d'autres encore, se tenaient en permanence. C'est à Choiseul que Damas soumit le projet de Radet : Choiseul se pencha par la fenêtre, sur la ruelle, examinant la place, en parla au roi, qui n'écouta guère, persuadé que tout ceci n'était qu'un malentendu et qu'il allait poursuivre en toute liberté son voyage ; l'atmosphère de la chambre était étouffante ; Radet en sortit vers deux heures, tenta de faire, à tout hasard, atteler la berline, revint au pont, toujours gardé, essaya de rallier les hussards que les paysans faisaient boire et qui criaient maintenant : *A Paris!* comme les autres.

Les heures passaient ; la foule, sans cesse augmentait : dix mille personnes obstruaient les rues ; nul espoir maintenant de sauver le roi. Au matin, quand parurent les commissaires de l'Assemblée porteurs du décret qui rappelait Louis XVI à Paris, Radet s'efforça encore de gagner du temps. Le roi, instruit du dévouement de ce seul Varennois le fit prier de garder une cassette d'objets précieux qu'il ne voulait pas exposer aux hasards du retour et qu'il le chargeait d'expédier aux princes émigrés. Radet, respectueusement, accepta : l'épisode est obscur; quoiqu'on ne le puisse mettre en doute, on en démêle mal les détails[1].

[1] Nul doute que Radet n'ait fait parvenir une boîte précieuse à Monsieur (plus tard Louis XVIII) mais quelle boîte et à quelle époque? Serait-ce la boîte dont parle Cléry dans ses *Mémoires*, et Madame Royale dans son récit ? La cassette dont ils font mention contenait le cachet du roi, un anneau de la reine et des cheveux de toute la famille. Elle fut apportée à Hanovre, à Monsieur, en 1793.

Le général précise bien dans ses notes manuscrites que c'est en

Radet s'acquitta de la mission ; mais il avait, depuis la nuit fameuse, de nombreux ennemis : les royalistes de Varennes lui gardaient rancune de leur inaction. Les patriotes le considéraient comme « vendu à la cour ». Tout le monde, au reste, avait très peur; le bruit persistait que Bouillé avait juré de saccager la bourgade coupable ; on citait les noms de ceux qui devaient être pendus. Dès le printemps de 1792, beaucoup d'habitants, Sauce lui-même et tous les siens, avaient pris la fuite. Les Prussiens et les émigrés étaient à Thionville ; ils parlaient de marcher sur Paris « en faisant l'exemple de Varennes », ce qui présageait d'effrayantes représailles. Ceux qui ne pouvaient quitter le pays réclamaient à grands cris du secours. On nomma Radet commandant de la garde nationale, un peu parce qu'il était brave, beaucoup parce que, seul, il avait osé se déclarer pour le roi, lors de l'arrestation; on espérait ainsi amadouer l'ennemi. En mars, les appréhensions augmentant, il fut élu chef de bataillon de tout le canton ; quand le danger fut imminent il devint adjudant général du district entier.

De fait Varennes était très menacé et il fallait grand courage pour en assumer la protection. Verdun avait capitulé. Radet, le 5 septembre, s'étant rendu à Avocourt, aperçut de loin les éclaireurs prussiens sur la chaussée d'Esnes. Il rentra en ville à la hâte, fit cesser les battues, fermer les granges, conduisit dans les bois sa femme, ses deux garçons et toute une bande de Varennois affo-

1791, de Varennes même, qu'il envoya à Monsieur la botte remise par Louis XVI.

Voir *Mémoires du général Radet*, p. 35 et note 21.

lés; puis il revint attendre l'ennemi qui se présenta le lendemain et dont les exigences furent, d'ailleurs, assez modérées. Aux Prussiens succéda un corps de cavalerie autrichienne. Radet figurait, à lui seul, toutes les autorités de la ville. Tandis qu'il pourvoyait aux réquisitions des envahisseurs, il profitait de ses rapports avec eux pour circuler dans leur camp, s'introduire même dans Verdun, et établir une correspondance avec les généraux français, cantonnés à Mare, près Grandpré et à la côte de Biesme. Sa vie, à ce moment, fut un roman d'aventures ; on le rencontrait sur les routes, vêtu tantôt en marchand, tantôt en paysan ; d'autres fois il jouait le rôle d'émigré, pénétrant partout, en vrai perce-forêt, examinant tout, travaillant même avec l'état-major prussien, risquant à toute heure d'être pris et fusillé, éduquant des agents *grimpeurs* qu'il cachait dans le feuillage des arbres, comme les sentinelles gauloises, pour surveiller les mouvements de l'ennemi ; même il était parvenu à recruter un bataillon volant de femmes qui portaient au camp français les renseignements recueillis. Tous les paysans de la contrée, au reste, ouvraient leurs maisons, prêtaient assistance à ces missionnaires patriotes dont le concours amena la victoire de Valmy; on vit, ce jour-là, aux côtés de Kellermann, tant que dura la bataille, Radet que le général Dillon venait de nommer son aide de camp, en récompense des services rendus à l'armée française.

Verdun repris et les étrangers repoussés, Radet refusa grade et solde ; il n'avait qu'un désir : rentrer chez soi, reprendre, entre sa femme et ses enfants, la vie paisible

pour laquelle il se croyait né ; mais vite il dut reconnaître que Varennes avait perdu tout son charme ; la nouvelle organisation avait privé le bourg de son personnel judiciaire ; la *société* avait émigré ; la municipalité était aux mains de quelques exaltés qui, s'imaginant fixer les regards de l'Europe, prenaient des attitudes de Spartiates et *épuraient* la population. Radet déplut ; surtout à un brasseur, nommé Féreaux qui lui devait 1.700 francs. Féreaux clabaudait dans les cabarets contre le général : — « Il est bon pour la guillotine, disait-il ; c'est un traître, un espion, un scélérat, un voleur, un faux patriote pire qu'un émigré. » Il l'accusait d'avoir, au 21 juin 1791, « soudoyé la garde nationale de Montblainville pour aider à la fuite de Capet » ; mais ceci portait peu ; alors Féreaux révéla que « ce transfuge avait fait enlever par l'ennemi un troupeau dans la prairie », et, cette fois, Radet fut arrêté. Un mois plus tard, — en janvier 1794, — il comparaissait devant le tribunal révolutionnaire de Saint-Mihiel, où il retrouvait, comme greffier, le père Sauce, réfugié là depuis l'invasion. L'heure était mauvaise : on était en pleine Terreur ; tandis qu'on jugeait Radet, dans une salle de l'ancienne abbaye des Bénédictins, il voyait, au dehors, la foule s'amasser autour de la guillotine dont on ajustait le couteau...

Il échappa, pourtant ; acquitté, il crut bon de ne point braver le sort et s'abstint de rentrer à Varennes. — Où aller ? Les camps étaient alors un asile de sûreté pour ceux qui s'y réfugiaient sans l'ambition d'un grade éminent ; et Radet rejoignit l'armée à Guise où il comptait passer quelques semaines, le temps d'une campagne

peut-être, pas plus, jusqu'à la fin des mauvais jours qui ne pouvait tarder.

« *Tel qui part pour un an croit partir pour un jour* », affirme la légende du beau Pécopin, lequel quitta Bauldour, sa fiancée, pour suivre un cavalier mystérieux à la cour du comte régnant d'Anhalt-Kirbourg : celui-ci, ravi de la belle mine de Pécopin, le députa à l'électeur de Bavière, qui le chargea d'une mission pour le duc de Lithuanie, qui l'expédia au roi de France, qui le dépêcha au Grand Turc, qui, en fin de compte, l'envoya au diable. Quand Pécopin revint de là, un siècle s'était écoulé sans qu'il y prît garde, et Bauldour édentée l'aimait toujours... C'est là toute l'histoire de Radet : le représentant du peuple Gillet le nomma général de brigade à l'armée du Nord, d'où il l'expédia comme chef de légion de gendarmerie à Avignon, où Bonaparte revenant d'Égypte lui trouva si belle tenue qu'il le dépêcha en Corse, d'où il le rappela à Milan pour l'adresser au prince Eugène, qui le députa au prince Joseph, lequel le chargea d'arrêter Fra Diavolo et l'envoya ensuite à sa sœur, en Toscane, où il reçut, en juin 1809, du quartier général impérial de Vienne, l'ordre de gagner, à marche forcée, avec quatre cents gendarmes, Rome où l'attendait une terrible corvée. Il apprit, en arrivant, le 4 juillet, du général Miollis, gouverneur de la ville, que la consigne était de se saisir de la personne du pape, coupable d'avoir, sans façon, excommunié l'empereur, et aussi de celle du cardinal Pacca, le conseiller du Saint-Père.

Cette fois Radet, de son propre aveu, perdit contenance. Il rentra au palais Rospigliosi, qu'il habitait, et « s'enferma pour réfléchir ». Jamais il ne dut tant regret-

ter Varennes, et « la maison d'en haut », et son verger en fleurs, et les calmes prairies de l'Aire. Il était « oppressé par un sentiment pénible, mêlé de crainte » ; il avait toujours été religieux, fervent même, si l'on en juge par une prière qu'il composa, et il se voyait dans la cruelle alternative, « ou de franchir les droits les plus sacrés, ou de violer ses serments par la désobéissance ». Le résultat de ses méditations fut qu'il retourna chez Miollis. Celui-ci, très impatient de se débarrasser sur un autre de cette compromettante équipée, lui représenta « qu'un militaire était essentiellement obéissant, passif et responsable », sur quoi Radet, n'ayant rien à répliquer, fit demi-tour et s'en alla combiner son plan d'attaque. Pie VII vivait alors confiné au palais Quirinal, sans autre troupe que quelques gardes suisses. C'était un vieillard de santé débile, cassé et toujours dolent.

Le soir même, Radet prit ses dispositions : dès la nuit close, on vit circuler dans Rome des détachements de gendarmes et de fantassins, allant de ce pas lourd et de cette allure sinistre des troupes qui marchent sans tambours ni musique ; les rues conduisant au Quirinal, les ponts du Tibre furent occupés silencieusement. Tout dormait ou semblait dormir dans le palais hermétiquemant clos et barricadé. A deux heures trente-cinq minutes du matin, — c'était le 7 juillet, — Radet donna l'ordre d'attaque. Tandis qu'un détachement de trente hommes escaladait les murs du jardin pour gagner le passage souterrain de la Sainte-Chapelle, le colonel Siry, suivi de cinquante hommes, entrait par une fenêtre des bâtiments de service ; Radet, lui, se proposait d'envahir le palais par les toits ; mais deux échelles successivement

se brisèrent, ce qui amena quelque confusion. Au moment où l'horloge sonnait trois heures, une cloche à la Sainte-Chapelle, se mit à tinter le tocsin et, tout aussitôt, on entendit crier : « All'arme ! Traditori ! » Il fallait enfoncer la porte, elle s'ébranlait déjà quand Siry, parvenu à l'intérieur, l'ouvrit et la troupe pénétra dans la cour.

Radet, suivi de vingt hommes, monta l'escalier, traversa à la lueur du jour naissant, les appartements déserts et, de chambre en chambre, parvint jusqu'au vestibule de la salle du Trône : quarante suisses — toute l'armée papale — massés là, rendirent les armes à la première sommation. Quelques soldats suffisant à les garder, Radet poursuit son chemin : il pousse la porte de la salle du Trône, vaste, presque sombre, déserte aussi : à l'extrémité, sans un garde, la porte close des appartements du Saint-Père. Le cœur serré, n'osant ouvrir, Radet frappe ; nulle réponse. Il frappe de nouveau ; pas un bruit ; assurant sa voix, il demande, au nom « de l'empereur son maître », que le passage lui soit livré ; même silence. Que faire ? Il attend là, très angoissé, quand il perçoit le bruit d'une clef que, de l'intérieur, on place dans la serrure : en effet, la porte, lentement s'entre-bâille. Un prêtre jeune, de haute stature, se présente. Radet lui demande son nom : « *Pacca.* — Son Eminence ? — *No, sono il nepote* (non, son neveu). — Où est le cardinal ? » Silencieusement le prêtre, s'inclinant, s'efface ; Radet s'avance d'un pas et aperçoit, au bout d'un petit corridor assez étroit, une chambre « où il y avait de la lumière et du monde debout ». Instinctivement il se découvre, vient jusqu'au seuil et voit le

Saint-Père, en habits pontificaux, assis à son bureau, qu'entourent quelques ecclésiastiques vénérables...

Le général s'arrêta, extrêmement troublé ; sa troupe l'avait suivi ; très perplexe, pour prendre un maintien, il la renvoya, ne gardant près de lui que les officiers et sous-officiers qui, tous, pénétrèrent dans la chambre papale, chapeau à la main, silencieusement : ce « mouvement » dura cinq minutes qui permirent à Radet de se remettre ; enfin, s'approchant, une main sur la poitrine et profondément courbé, il dit « combien il en coûtait à son cœur de remplir une mission douloureusement sévère... » Le pape l'interrompit : « Pourquoi venez-vous à cette heure troubler mon repos ? Que voulez-vous ? » Radet excipa de l'ordre de son souverain, à quoi Pie VII répartit : — « Au surplus, je le lui pardonne, et à tous... ! Vous m'accorderez bien deux heures ? » Le général dut répondre « que ce pouvoir n'était pas dans ses instructions » ; et le Saint-Père, résigné, prit un livre posé sur son bureau et se leva : Radet vint à lui et le soutint, « si ému, si fortement pénétré d'un sentiment de vénération », qu'il ne put résister à lui prendre la main et à la baiser pieusement.

On se mit aussitôt en route à travers les appartements, Radet tenant le bras de Pie VII, le cardinal Pacca suivant, escorté d'un officier ; on descendit le grand degré, on traversa la cour ; arrivé à la porte de Monte-Cavallo, le pape s'arrêta un instant et contempla Rome ; il était quatre heures du matin ; un jour radieux se levait ; sur la place, pas un passant ; aux fenêtres pas une tête ; seulement, rangées en bataille, dans un silence profond,



ÉTIENNE RADET

D'après une miniature de la collection
de M. Bernard Franck.

les troupes alignées, immobiles, bloquant le Quirinal. Pie VII leva les doigts et donna sa bénédiction.

Un instant après il était emporté dans la berline de Radet, entourée d'un escadron de gendarmes, sur la route de Florence.

Quand un homme a figuré dans deux drames de cette importance : la fuite de Louis XVI et l'enlèvement du pape, il peut se déclarer satisfait et ne rien ambitionner d'autre ; cependant l'impresario de sa destinée réservait encore à Radet plusieurs rôles à sensation. Créé baron et gratifié d'un majorat constitué en Hanovre et dont il ne devait jamais entendre parler, il reçut des armoiries figurant *un lion tenant une épée et regardant une étoile*, et le droit de faire porter à ses gens « une livrée bleue, rouge et jaune », ce qui n'empêcha pas qu'on ne le fit valeter du Nord au Midi et de l'Est à l'Ouest sans lui laisser le temps de souffler : de Rome, d'une traite, à Hambourg ; puis sur un signe de l'empereur, de Hambourg à Amsterdam : il commençait à s'y plaire quand il dut partir pour Mayence, d'où on l'expédia en Saxe : Lutzen, Leipsick, Mayence encore et, tout à coup le voilà qui, en 1814, comme en 1792, se retrouve défendant contre l'invasion de l'ennemi la côte de Biesme et la forêt d'Argonne.

Puis c'est la mise en demi-solde, la défaveur, la privation de son grade, l'exclusion de l'armée. Il n'avait servi l'Empire qu'à contre-cœur et, pourtant, l'inaction subite lui sembla pesante, quand il dut rentrer, presque proscrit, dans sa calme bourgade, qu'il avait quittée vingt ans auparavant. Ses deux garçons étaient morts

jeunes : mais sa femme l'attendait là, entourée de sept neveux ou nièces, orphelins qu'elle avait recueillis : deux vieux serviteurs, Colin et Marguerite, n'avaient pas quitté, depuis 1789, la maison et avaient géré la propriété : tout de suite, le général reprit goût à la vie champêtre ; la pêche, la chasse, les essais agricoles occupaient ses journées ; le soir on voisinait : Varennes avait retrouvé quelque peu de ses attraits d'autrefois : on fonda une société littéraire qui se réunissait trois fois par semaine à la mairie ; Radet en fut membre : il y eut, dans l'hiver, deux bals et quelques dîners ; on ne manqua pas, aussi, de célébrer, à l'église, un grand service funèbre en mémoire de Louis XVI et l'on vit s'attendrir, à l'absoute, tous les habitants du bourg, ceux surtout, qui jadis, dans la nuit du 21 juin 1791, avaient le plus vaillamment crié : « A Paris ! » sous les fenêtres de la maison Sauce...

Mais c'était fini, maintenant, de la politique et de ses tracas. Radet avait à peine passé la cinquantaine, il était d'une santé parfaite et se croyait bien à l'abri des aventures quand, le 12 mars 1815, un de ses voisins nommé Giroux, vint lui communiquer un journal, arrivé du matin et annonçant que Bonaparte, débarqué près d'Antibes, marchait victorieusement sur Paris... Quelle stupeur ! Quel coup de fièvre ! Quelle angoisse durant les jours qui suivirent, jusqu'au 22 où l'on apprit officiellement que le roi était en fuite et que « tout était à recommencer ». Radet n'y tint pas, il fit sa malle. Le 24, jour du vendredi saint, il quitte Varennes à deux heures de l'après-midi et arrive à Paris le lendemain à dix heures du soir. Le jour de Pâques, avant six heures, il

est dans les rues, court aux Tuileries, « où l'on se porte à étouffer », voit l'empereur, en reçoit dans la cohue, une phrase « où il ne distingue que son nom », et, tout aussitôt, sur ce mot mal entendu, le trémoussement recommence. Radet, expédié dans le Midi, part pour Roanne, passe à Lyon, arrive à Pont-Saint-Esprit, et il apprend là, avec stupeur, que le duc d'Angoulême est chez le maire et qu'il faut procéder à son arrestation... Après le pape, le dauphin de France ! C'était, pour un royaliste catholique jouer de malheur. Les choses se passèrent, d'ailleurs, correctement : la maison cernée par la troupe, Radet se présenta au prince qui le suivit sans récriminer ainsi que les gentilshommes de sa suite ; « il était vêtu comme un simple particulier sans décorations ni marques distinctives, et portait pour coiffure un petit bonnet de drap plus que commun ». On sortit à pied, le général tenant le bras du duc d'Angoulême, comme jadis il avait tenu celui du Saint-Père ; « toutes les portes et les fenêtres étaient remplies de monde qui manifestait hautement sa douleur et ses sentiments ». On monta en voiture et l'on roula toute la nuit ; le lendemain, on était à Cette où Radet conduisit le prince jusqu'au bateau qui devait l'expatrier... et il se remit aussitôt en route ; on le revit à Lyon, à Laon, à Avesnes, à Charleroi, à Waterloo, à Bourges, à Tours et c'est de là qu'il reprit, l'Empire tombé, le chemin de Varennes. Cette fois, c'était bien la fin.

Non. Quelques jours après l'exécution du maréchal Ney, le 1er janvier 1816, Mme Radet recevait de Paris, comme étrennes, une robe dans un pli de laquelle elle découvrit un billet non signé, adressé au général :

Mettez-vous à l'abri d'un coup de main et d'une perquisition. Je gémis avec vous; ne perdez pas courage; espérance. On pressa Radet de fuir, il refusa : le 4 janvier il était arrêté; les gendarmes avaient envahi la maison; pendant toute la nuit les policiers fouillèrent les tiroirs, saisissant tous les papiers, et, le 5, à l'aube, en présence des soldats russes qui occupaient Varennes et qui, depuis la veille, assistaient, très graves et sans comprendre, à ce qui se passait chez « ce brave », il fut mis en berline et conduit à Verdun : il n'y séjourna que deux heures; le jour même, sous l'escorte des gendarmes, il partait pour Besançon où il arriva le 10. On l'écroua au secret dans la citadelle en attendant sa comparution devant un conseil de guerre.

Nul ne souffla mot au général des motifs de son emprisonnement; mais on voit, par sa correspondance, qu'il ne se fit aucune illusion : il était arrêté, non pour avoir servi Bonaparte pendant les Cent jours; ce n'était là que le prétexte; on le persécutait, un peu parce qu'il avait expulsé le duc d'Angoulême, beaucoup parce qu'il était *l'homme qui a enlevé le pape*. Après six mois de tortures, il passa en jugement, le 25 juin; on n'osa pas le fusiller : mais, à l'unanimité le conseil le condamna à neuf ans de détention : il devait subir sa peine à la citadelle même de Besançon dont le gouverneur était alors M. le chevalier de Sécillon, vieil émigré qui avait été longtemps prisonnier d'État pendant le règne de l'usurpateur : il n'accordait aux détenus que quatre heures par jour de promenade dans le préau : — « C'est assez comme cela, disait-il; sous Bonaparte je n'en avais pas plus. » Telle était sa règle de conduite.

Ici se place un fait touchant : alors que Radet, devenu un paria, incarcéré, au secret, réduit au désespoir, se voyait abandonné de tous, et que bien des gens, qui l'auraient pu sauver, n'osaient même prononcer son nom de peur de se compromettre, le pape Pie VII, rentré à Rome, fit savoir au prisonnier qu'il venait de lui faire restituer la propriété de San-Pastor, jadis achetée par le général dans les États romains et où, depuis la Restauration, s'était indûment installée une communauté religieuse. Cette protestation du vieillard, dont les Bourbons prétendaient venger l'injure, ne fut sans doute pas étrangère à la demande de grâce que le duc d'Angoulême eut le bon goût d'adresser au roi en faveur de Radet, qui dut ainsi la liberté à ses deux *victimes*.

La prison s'ouvrit le 4 janvier 1819 et, le 17, le général rentrait à Varennes, d'où, cette fois, il ne devait plus sortir. Les premiers jours furent, pour lui et les siens, des jours de fête ; mais il était méconnaissable ; la captivité et l'injustice l'avaient terrassé. Il restait sombre, taciturne, et s'efforçait en vain de reprendre sa vie active ; et puis il se savait en butte aux inimitiés d'une partie de ses concitoyens : la légende sournoise faisait son chemin ; on montrait aux voyageurs quand ils avaient vu l'épicerie Sauce, la « maison d'en haut » comme un lieu fatidique : « C'est là qu'habite l'homme qui a enlevé le pape. »

Radet, racontait-on, ne sortait jamais : il se promenait mélancoliquement sur sa terrasse, « dévoré par les remords ». Quand les gamins du bourg, curieux de percer ce mystère, faisaient la courte échelle pour se hisser au mur et plonger un regard sur cette chose terrible

qui était le jardin du maudit, ils apercevaient le vieux *jacobin*, marchant, songeur, d'un pas lent, la mine accablée, n'ayant pas l'air de voir ni d'entendre...

Un jour qu'il se promenait ainsi, — c'était le 28 septembre 1825, — il s'arrêta tout à coup, pencha la tête et s'affaissa : il était mort. — « Châtiment du ciel », dirent les bonnes âmes; ce dont l'injuste légende se renforça[1].

[1] Voici l'épitaphe qu'on lit encore au cimetière de Varennes, sur un simple marbre noir : *Ici repose le baron E. Radet, commandeur de l'ordre royal de la Légion d'honneur, lieutenant général des armées du roi, ancien inspecteur général de gendarmerie, né à Stenay le* 19 *décembre* 1762, *mort à Varennes le* 28 *septembre* 1825. *Sa veuve et ses enfants adoptifs ont fait ériger ce monument funèbre à sa mémoire. Priez pour lui.*

CHAPITRE XII

LE ROMAN DE DROUET

Robuste, sanguin, l'air décidé, la mine assez rébarbative, plus redouté qu'aimé, semble-t-il, à Sainte-Ménehould, Jean-Baptiste Drouet avait dans le ton et dans l'allure cette brutalité et cette rudesse qui, au temps de la Révolution, passaient aisément pour de l'héroïsme et même pour du génie. Courageux, entreprenant, tenace, en même temps que matois et hâbleur; plein de finesse quand il fallait ruser et d'humilité quand c'était nécessaire, il était bien évidemment prédestiné aux aventures : c'est un de ces hommes qu'on n'imagine pas vivant au coin de leur feu l'hiver, ou sous leur tonnelle l'été, et mourant dans la maison où ils ont vu le jour.

Il avait vingt-huit ans en 1791 [1]. On l'appelait communément Cadet-Drouet, pour le distinguer de son frère aîné qu'on surnommait Drouet-fumier. Leur père, quoi qu'on en ait dit, n'avait jamais été maître de poste : lui,

[1] Il était né à Sainte-Ménehould le 8 janvier 1763, de Joachim-Nicolas Drouet, marchand de bois et de Marguerite Raulin. Le père était mort alors que l'enfant n'avait que sept ans ; mais la mère Drouet ne mourut, à Sainte-Ménehould qu'en l'an X, et put donc voir la « gloire » de son fils. Elle avait eu d'ailleurs d'autres enfants : Louis, le frère aîné de Jean-Baptiste, né en 1750 et qui mourut en 1833, et deux filles, l'une épousa J.-B. Vauthiers, propriétaire dans la Marne, l'autre fut religieuse augustine à Nancy.

Drouet, dut acquérir cet emploi vers 1788, à l'époque de son mariage avec Jeanne Le Bel[1].

On peut facilement reconstituer l'emploi de son temps durant la nuit fameuse où il se lança dans l'histoire ; il saute en selle à neuf heures du soir, le 21 juin, et arrive vers onze heures à Varennes : on le voit, dans la salle basse de l'auberge du *Bras d'Or*, lors de la lecture du passeport, en présence de Mmes Brunier et Neuville tremblantes ; mais il ne se montra, ni à la portière de la berline royale, ni dans la maison Sauce. Il dut même quitter Varennes dès que le roi fut reconnu, car il reparait à Sainte-Ménehould le 22, à quatre heures du matin, apportant la nouvelle de l'arrestation[2]. Il y a quinze lieues de chemin pour aller de Sainte-Ménehould à Varennes et pour en revenir. Drouet prit évidemment les traverses puisque son passage n'est signalé à Clermont, ni au départ, ni au retour : n'importe ; il avait rudement employé son temps : il faut croire, au reste, que la fatigue était sans prise sur cet homme, puisque, dès six heures du matin, il repartait à cheval pour Clermont, afin d'aller à la rencontre du roi, et de faire, à la tête du cortège qui ramenait les prisonniers, une entrée triomphale à Sainte-Ménehould.

Si cette course affolée décidait du sort de la famille royale, elle ne devait pas avoir, sur la vie de Drouet lui-même, une répercussion moins tragique. Dès le

[1] Drouet eut trois fils et une fille. L'aîné Claude-François, naquit le 23 octobre 1789. Les trois fils moururent sans postérité ; la fille épousa en 1813 un ancien capitaine, décoré, nommé Charinet, qui fut pendant quelques jours sous-préfet de Sainte-Ménehould, après le retour de l'Ile d'Elbe.

[2] *Procès-verbaux de la municipalité de Sainte-Ménehould.*

24 au soir il est à Paris et la municipalité le présente triomphalement à l'Assemblée[1] qui lui vote 30.000 livres de récompense nationale ; son portrait gravé se vend à des milliers d'exemplaires ; un mois plus tard son nom est connu de toute l'Europe.

Député à la Convention, Drouet vota sans sursis la

[1] Assemblée nationale. Séance du 24 juin (vers 9 heures du soir). — *M. le Président :* Deux députés de la commune de Paris demandent la parole ; ils sont à la barre, ils amènent avec eux les deux citoyens qui ont concouru les premiers à l'arrestation du roi (*Oui ! Oui !*)

M. Dacier, l'un des députés, prend la parole et dit : Messieurs. Le conseil général de la Commune nous a députés vers vous pour vous présenter les citoyens qui se sont opposés au passage du roi à Varennes. Autrefois Paris aurait pu regretter qu'ils ne fussent pas nés dans ses murs ; mais aujourd'hui tous les Français sont frères et quand l'un d'eux fait une belle action, la gloire en rejaillit sur toute la famille. (*Applaudissements.*) Voici M. Drouet, maître de poste à Sainte-Ménehould, qui le premier, ayant cru reconnaître le roi et la reine, a pris le parti de courir après eux par des chemins détournés et les a joints à Varennes. Voici M. Guillaume, son camarade, commis du département, qui l'a accompagné et qui, de concert avec lui, a pris toutes les mesures qui ont enfin arrêté le passage du roi. M. Drouet demanderait à l'Assemblée de lui faire le récit de ce dont il a été témoin et de ce qu'il a fait dans cette circonstance. (*Oui ! Oui !*) *M. le Président :* Monsieur Drouet, vous avez la parole. »

Et Drouet commence, sans émotion, très à l'aise. Tout de suite il se laisse aller à cette éloquence particulière dont il fera preuve plus tard à la tribune de la Convention. Son discours, tel qu'il est reproduit au tome XVII des *Archives parlementaires* (p. 598) est net, précis, rude, si l'on peut dire ; on sent l'orateur prêt à appuyer chacun de ses mots d'un coup de poing. Ce paysan n'est nullement intimidé par l'appareil majestueux de l'Assemblée : il va droit de l'avant, il met de l'ordre dans son récit, il n'oublie pas le detail pittoresque ni le mot pour rire. Nul doute que les députés ne se sentissent en presence *de quelqu'un*. Le triomphe de Drouet fut grand. A plusieurs reprises il fut interrompu par des applaudissements. Quand il eut fini, le président prit la parole. « L'Assemblée nationale, dit-il, vous a reçus avec cet enthousiasme qu'elle devait à des citoyens aussi zélés pour la chose publique, à des hommes qui ont peut-être préservé la France d'une guerre désastreuse. La commune de Paris regrette que vous n'ayez pas pris naissance dans son sein ; mais la France entière vous réclame, c'est elle que vous avez sauvée et l'Assemblée nationale s'engage à reconnaître les services que vous avez rendus à la patrie ; elle vous offre l'assurance de sa satisfaction et vous engage a assister à la séance. »

mort du roi[1]; en octobre 1793, à l'armée du Nord, il est fait prisonnier, sous les murs de Maubeuge par un escadron volant d'Autrichiens : deux ans plus tard, à la tribune des Cinq-Cents, il faisait lui-même le récit de son aventure :

Francheville, qui commandait à Maubeuge, dit-il, représenta qu'on ne pouvait tenir longtemps et qu'il faudrait qu'un homme sûr et capable d'en imposer passât à travers les Autrichiens pour porter à Paris des renseignements sur la situation critique de la place. Je sentis qu'il serait infiniment utile pour la République que je me chargeasse de cette entreprise. Si j'y périssais, ma mort donnerait au soldat le désir de la vengeance et doublerait ses forces, si je réussissais, j'électrisais les départements environnants, je rassemblais en hâte les vivres, les fourrages, les munitions nécessaires, des hommes surtout; je venais tomber sur l'ennemi après avoir fait des signaux qui devaient être entendus de la place; je pouvais sauver Maubeuge et la République.

Je pris cent dragons d'élite et, le 2 octobre, à minuit, je m'engageai au milieu des Autrichiens. Il était entendu que nous irions au petit pas et bien serrés, de peur d'aller, dans les ténèbres, nous jeter dans les ouvrages de l'ennemi. Malheureusement nous ne pouvions éviter de passer devant un camp d'infanterie; le sifflement des balles et l'explosion de la poudre firent prendre le galop à nos chevaux : ce que j'avais prévu arriva. Nous tombâmes dans un fossé. Plusieurs de nos dragons furent, ainsi que moi, démontés. Je me relevai, je saisis le premier cheval qui se présentait : un dragon avait perdu le sien et me conjurait de ne pas l'abandonner au milieu des ennemis. Je lui permis de monter en croupe, mais le cheval, jeune et ardent, s'agitait beaucoup. Cinq minutes s'écoulèrent et déjà mon escorte avait trop d'avance pour que je pusse, dans l'obscurité, savoir quelle route elle avait prise.

Nous voilà donc, le soldat et moi, au milieu des ennemis; à quelques pas de là, nous rencontrâmes une patrouille ennemie de

[1] Le 7 juillet 1793, Drouet, en sa qualité de membre du Comité de sûreté générale, se rendit à la prison du Temple, en compagnie de ses collègues Maure, Chabot et Dumont. C'était la première fois que Marie-Antoinette voyait Drouet, car il ne se montra pas à la famille royale pendant la nuit de Varennes.

cinq hussards; le dragon parlait de se rendre, je chargeai en criant : *A moi, dragons!* L'ennemi se replia et revint presque aussitôt en plus grand nombre. Il fallait l'éviter. Je piquai mon cheval et tombai bientôt dans un ravin profond où je perdis connaissance. Les hussards me joignirent et me taillèrent à coups de sabre, puis ils m'emportèrent presque mort. Revenu à moi, je me donnai pour un officier français. On me pansa avec assez de soin. Ensuite je déclarai que j'étais représentant du peuple ; et quand on sut que j'étais ce Drouet qui avait arrêté Louis XVI à Varennes, on m'accabla de mauvais traitements. Comme je demandais du pain, après quarante-huit heures de jeûne, un jeune officier me dit : — « Marche, coquin, ce n'est pas la peine qu'on t'en donne pour si peu de temps. »

On me jeta sur une charrette; les émigrés surtout me chargèrent d'injures. Le prince Colloredo, devant lequel on me mena, me dit que les Français étaient sans foi ; qu'ils venaient d'envoyer contre la Vendée la garnison de Mayence qui avait promis de ne plus servir contre l'empereur durant cette guerre...

Bientôt après ce fut devant le général Latour qu'on me conduisit. J'étais chargé de fers et de blessures, dans un état qui déposait du moins de mon courage et devait imposer à un guerrier quelques égards. Celui-ci me donna deux forts coups de poing dans le ventre; je tombai, il me cracha sur la figure. — « Je suis sans défense, lui dis-je, vous m'insultez ! Osez me faire ôter ces chaînes et donner un sabre ; tout blessé que je suis sur plusieurs parties de mon corps, vous n'oseriez me regarder en face. » Il devint plus furieux, ses gardes m'enlevèrent...

On m'entraîna donc. Je fus jeté sur la paille, à peu près nu, les fers aux pieds et aux mains, dans un cachot humide et infect. J'y restai plusieurs mois[1]...

Il est toujours piquant de contrôler les documents autobiographiques : une heureuse rencontre permet d'opposer au récit de Drouet celui de l'officier autrichien qui l'arrêta : il s'appelait le baron Ferdinand de Stetten et notait au jour le jour ses « impressions de guerre »; nombre de cahiers ont été perdus : celui d'octobre 1793,

[1] *Moniteur* du 28 nivôse an IV.

numéroté 14, subsiste et l'on y trouve ces lignes [1] :

« Par suite de la grave blessure du capitaine en premier, je commandais en chef l'escadron qui fut amené aux avant-postes, et comme nous étions constamment tourmentés par l'ennemi, je ne pus dormir et écrivis mon rapport sur la dernière affaire. Nous avions encore un beau feu, vers minuit, et je me mis à écrire aussi à Max [2]. Puis l'idée me vint de monter à cheval et d'amener une partie de mes hommes à une reconnaissance du côté d'un petit taillis qui m'avait paru suspect. Nous avions à peine fait une centaine de pas que je vis un homme près d'un arbre, monter lestement à cheval. Je criai *Werda?* [3] Il me déchargea un coup de pistolet et se mit à crier à une troupe d'une soixantaine de soldats qui se trouvait en arrière : — *A moi ! Les Autrichiens!*

Avec nos uniformes blancs, quand nous n'avions pas nos manteaux, nous étions toujours signalés de loin et quelques-uns de mes hommes n'en portaient pas cette nuit-là. Nous vîmes que ce détachement avait l'intention de surprendre nos avant-postes en s'avançant avec prudence, mais qu'il n'était pas en nombre considérable. Il nous attaqua avec beaucoup de violence pour se frayer un passage, mais, après une vive résistance, je réussis à dissiper la plupart et reçus prisonnier leur chef et quelques-uns de ses hommes qui furent désarmés et mis à pied. L'officier ne portait pas l'habit militaire complet. Il avait un habit bourgeois de drap vert, et les épaulettes, le gilet, le chapeau de son arme, ainsi que la culotte et les bottes. Je le questionnai sur cette particularité, il me dit que c'était pour faire sécher l'autre.

Peu de temps après, on vint me rapporter la chose suivante : un de mes hommes avait donné du *schnaps* et de l'eau à un de nos prisonniers qui avait reçu un coup de sabre et qui marchait difficilement. Il lui avait confié, comprenant un peu sa langue, que son chef était quelqu'un de remarquable et dont on avait beaucoup parlé, mais qu'il ne savait pas son nom. Je ne l'avais pas encore fait fouiller. Je m'approchai de lui et lui demandai comment il

[1] Nous en devons la communication à M. Ferdinand Bac, petit fils de M. le baron Ferdinand de Stetten. Nous prions M. Bac de recevoir ici nos remerciments très sincères.

[2] Cousin de M. de Stetten.

[3] *Qui vive?*

s'appelait. Il me répondit une chose que je ne pus comprendre et le prévins qu'il serait fouillé, ce que je fis faire séance tenante.

Il m'apprit alors de lui-même qu'il s'appelait Drouet. Ce nom qui m'était connu pour les tristes événements de la fuite du roi de France, me jeta dans une vive émotion. On ne trouva sur lui rien de très important que quelques ordres récents, une médaille triangulaire en métal jaune, une montre d'argent à trois couvercles et à emblèmes patriotiques, un cachet de bronze pour lettres et quelques oignons dans une poche... Mes hommes essayèrent de lui faire un mauvais parti et voulurent même, dans leur exaspération, le massacrer sur place. J'usai de tous les moyens pour les calmer et j'eus les plus grandes peines à le protéger. Bien que mon autorité, dans toute la campagne, n'eût jamais reçu d'atteinte et que mes soldats me furent entièrement dévoués, il y eut pour ce Drouet de graves discussions et je dus pousser mon cheval tout contre lui, en faisant comprendre avec la dernière énergie qu'il fallait l'amener vivant à l'archiduc qui en disposerait comme il était convenable, et je les menaçai de les faire fusiller au camp s'il en arrivait autrement. Mais c'est avec de grandes difficultés que je l'amenai au camp, le protégeant continuellement de mon cheval et de mon arme. Arrivé au camp, je fus vivement félicité par mes chefs et après interrogatoire des prisonniers, interrogatoire auquel j'assistai, quelques hommes furent mis sur la sangle et fouettés. Drouet me remercia vivement de l'avoir sauvé du massacre et attesta devant mes chefs le service que je lui avais rendu. Il demanda la permission de me faire donner sa montre, mais je ne l'acceptai point, disant qu'elle lui serait utile. Alors il me remit son cachet de bronze que je gardai toujours précieusement et que je fus souvent prié de montrer.



Cachet de Drouet.

Le lendemain Drouet fut conduit sous bonne escorte, sur le Spielberg, près de Brünn.

La capture de Drouet affligea grandement les patriotes : la France entière frémit au récit des tortures que les

Autrichiens infligeaient à « l'homme de Varennes » : ils l'avaient, disait-on, enfermé dans une cage ; sa tête et ses mains prises à la cangue, et c'est ainsi qu'il serait mort de faim, s'il n'avait été sauvé par un vieillard, — Gérard Meunier, — père de dix enfants, qui, au péril de sa vie, portait au prisonnier des aliments. Ce qu'il y eut de plus étonnant dans l'aventure, c'est que, un an plus tard, les Français victorieux découvrirent à Bruxelles la cage de fer où Drouet avait agonisé ; on l'apporta à Paris : Barère demanda « qu'elle fût suspendue dans la salle de la Convention » ; mais les députés, peu soucieux de délibérer sous cette pesante machine de Damoclès, préférèrent la proposition de Sergent, et la *mécanique* fut déposée aux pieds de la statue de la Liberté, sur la place de la Révolution gardée par un vétéran dont la fonction consistait à répéter de temps à autre : *Citoyens, voilà les bienfaits que vous préparent les tyrans.*

Gérard Meunier reçut six mille livres comptant et une pension de quinze cents livres, reversible sur la tête de ses dix enfants[1].

La cage semble être de pure invention. Le 6 octobre 1793, Drouet en route pour Brünn, sous bonne escorte, était arrivé à Bruxelles, et on l'avait logé, bien gardé, à l'hôtel des finances[2], puis de là à Sainte-Élisabeth. Grand émoi parmi les émigrés peuplant la ville. Fersen courut voir « son rival » ; ces deux hommes qui, d'une ardeur pareille, avaient, sans se connaître, engagé le plus

[1] Voir le *Moniteur*, 27 fructidor an II. — Voir aussi au *Moniteur* le compte rendu de la séance de la Convention du 2 vendémiaire an III.

[2] *Moniteur* du 30 octobre 1793.

romanesque duel de l'histoire, se dévisageaient là pour la première fois. Drouet, sans doute, ne soupçonna pas que le gentilhomme qui le visitait fût le conseiller, l'impresario de la fuite royale : Fersen, de son côté, refoula la rancune rageuse dont il étouffait à la vue de ce rustre qui l'avait vaincu, et qui était vaincu à son tour... Mais, le soir même, il ajoutait a son journal cette page trop précieuse pour n'être pas citée textuellement :

Le *dimanche* 6. Drouet arriva à onze heures. Je fus avec le colonel Hervey le voir dans sa prison, à Sainte-Élisabeth. C'est un homme de six pieds, de trente-trois à trente-quatre ans, qui serait assez bien de figure, s'il n'était pas un si grand scélérat. Il avait les fers aux pieds et à la main. Nous lui demandâmes s'il était le maître de poste de Sainte-Ménehould qui avait arrêté le roi à Varennes ; il nous dit que c'était lui qui avait été à Varennes, mais que ce n'était pas lui qui avait arrêté le roi... Il ne voulut jamais ouvrir sa redingote, pour ne pas faire voir sa chaîne qui prenait du pied droit à la main gauche. La vue de cet infâme scélérat me mit en colère, et l'effort que je fis pour ne lui rien dire, à cause de l'abbé de Limon et du comte Fitz-James, qui étaient avec nous, me fit mal [1].

Trois jours plus tard, le gentilhomme suédois note encore :

Drouet a été hier chez le comte de Metternich où il a été questionné. Il a commencé par déclarer qu'il répondrait à tout ; mais que s'il connaissait un côté faible de Maubeuge et qui pût en faciliter la prise, il ne le dirait pas... Sur l'arrestation du roi, il dit : que c'est le maître de poste de Châlons qui est venu lui dire; que M. de Romeuf y était arrivé une heure après le roi, tellement fatigué qu'il ne pouvait continuer ; qu'il lui avait dit que le roi et sa famille étaient dans cette voiture et qu'il devait aller avertir à Sainte-Ménehould de courir après et de les arrêter [2]. Qu'il était parti

[1] *Le comte de Fersen et la Cour de France.* Tome II, p. 93.

[2] Ainsi la version de Drouet est celle-ci : Romeuf parvient à Châlons

et était arrivé trois quarts d'heure avant le roi à Varennes; que, se doutant qu'il y aurait des hussards, il était descendu à son auberge accoutumée[1] où il en avait effectivement trouvé; qu'un garde du corps était arrivé un moment après pour les[2] avertir; qu'il avait été alors avertir ses connaissances et avait barricadé le pont. Il ne donna aucun autre détail sur l'arrestation, qui fut faite par la municipalité, et à laquelle il n'eut aucune part, ayant évité avec soin de se trouver devant le roi et ne lui ayant jamais manqué de respect. Que lui n'avait pas accompagné le roi et ne lui avait manqué de respect en rien; qu'il était arrivé à Paris un jour avant le roi.

Sur la mort du roi, il dit qu'il avait voté *pour*, parce qu'il la croyait nécessaire comme celle de Jésus-Christ; que, d'ailleurs, ce qui y avait décidé était qu'on l'accusait d'être la cause de l'entrée des armées en Champagne, puisque tout se faisait en son nom et pour lui.

C'est un homme sans éducation, mais on croit qu'il écrit mieux, car il dit plusieurs fois qu'il répondrait mieux par écrit aux questions qu'on lui faisait. Il dit que tout ce qu'il a fait, il le ferait encore[3].

Un mois plus tard, après un rude voyage à travers l'Allemagne, Drouet était écroué à Brünn, en Moravie, dans ce fort du Spielberg que Sylvio Pellico devait plus tard rendre célèbre.

Par la fenêtre de son cachot, Drouet apercevait un coin de paysage : l'extrémité d'un faubourg, des jardins, une petite rivière avec un bateau amarré sous des saules..., il se voyait libre, détachant cette barque, dérivant,

vers cinq heures (une heure après le passage de la berline) et envoie Viet, le maître de poste de Châlons, avertir à Sainte-Ménehould. Ce qui subsiste de ce très important témoignage, c'est que, d'après Drouet, d'une façon dont il ignorait les détails, ou que Fersen aura mal comprise, l'avis de la fuite suivait la famille royale *à une heure de distance.*

[1] *Le Bras d'Or*, évidemment.

[2] Les hussards.

[3] *Le comte de Fersen et la Cour de France* II, 94.



DROUET

au fil de l'eau, jusqu'au Danube, gagnant de là Constantinople, et l'idée de la plus fantastique évasion germa dans son esprit aventureux. Comme le Spielberg couronne un rocher escarpé, le prisonnier imagina de descendre dans la plaine à *l'aide d'un parachute !* et il se mit aussitôt à l'œuvre ; ses vêtements, cousus l'un à l'autre au moyen d'une arête de carpe, le bois de son lit découpé en lattes minces, fournirent les matériaux de l'aérostat qu'il essaya, à deux reprises, avec succès, dans son cachot même... Comment déjoua-t-il la surveillance de ses geôliers ? On est ici dans l'invraisemblable ; mais tout n'atteint-il pas à l'extravagance dans la vie de ces hommes de la Révolution, voués, semble-t-il, à l'inattendu et à l'impossible ? Ce qui est certain, c'est qu'une nuit, ses barreaux sciés, son appareil déployé, Drouet prit son élan, ferma les yeux et s'élança... la chute fut terrible ; il tomba sur le roc, les membres rompus, d'une hauteur de deux cents pieds et, comme les sentinelles s'étaient enfuies prises de terreur à l'aspect de cette machine formidable surgissant dans la nuit des murs de la forteresse, le malheureux agonisa jusqu'à l'aube au pied des murailles[1]. On le

[1] Voici en quels termes il contait plus tard l'aventure à ses collègues :

« Je ne rêvais plus qu'aux moyens de me sauver. J'avais été transporté de Luxembourg à la forteresse de Spielberg, en Moravie. Elle est située sur la petite rivière de Schwartz, qui va se jeter dans le Danube. De ma fenêtre j'apercevais un petit bateau dont je brûlais de m'emparer. En m'abandonnant au courant, je serais descendu dans le Danube et du Danube dans la Mer Noire, d'où j'espérais qu'il ne me serait pas impossible d'arriver à Constantinople. Mais pour aller au bateau il fallait briser les barreaux de ma fenêtre, me jeter sur une terrasse, d'où, pour arriver à la plaine, je devais me précipiter dans un abîme ; car de la terrasse de cette forteresse, assise sur une roche taillée à pic, il y avait deux cents pieds de profondeur.

Je commençai par arracher une tringle qui tenait mes rideaux et

réintégra, mourant, dans un cachot plus sûr; au bout de six semaines il était sur pied; au bout de seize mois il était libre. De toutes les personnes de la famille royale qu'avait contenues jadis la berline arrêtée à Varennes, la fille de Louis XVI seule survivait; cette

ensuite deux forts pitons longs d'un pied et demi qu'on avait nouvellement placés pour assurer mes barreaux. Je vous assure qu'avec cela, si l'on m'eût laissé faire, j'aurais, en peu de temps, démoli toute la forteresse. Aussi je parvins bientôt à desceller mes barreaux, que je replaçais de manière à ce qu'on ne s'aperçût pas de mes travaux. Enfin j'étais assuré des moyens de sortir de ma chambre : restait à savoir comment je sortirais de la forteresse ; comment parvenir au fond de ce précipice de deux cents pieds, où, d'ailleurs, plusieurs factionnaires étaient placés, à deux cents pas de distance. Je n'avais aucun moyen de me procurer des cordes. Je me décidai à entreprendre un parachute : en voyant une grande masse descendre du ciel, ces soldats s'enfuiraient ; je m'élancerais au bienheureux bateau.

Aussitôt je me mis à l'œuvre ; je déchirai des bonnets de coton et des bas ; je m'en fis un fil ; une arrête de poisson me servit d'aiguille ; avec des morceaux de draps cousus ensemble et soutenus par des morceaux de bois arrachés de ma prison, je parvins à me faire une espèce de parasol. Les plafonds de ma chambre étaient élevés, il y avait un chapiteau à huit pieds de hauteur ; plusieurs fois je me jetai de là avec ma machine sans éprouver la moindre secousse. Je me persuadai qu'au dehors, la colonne d'air plus forte me soutiendrait mieux...

Tout était prêt enfin ; nous touchions au 21 juin 1794, anniversaire d'une époque fameuse dans les annales de la République et de l'histoire de ma vie. Je marquai ce jour pour ma délivrance... Une maladie m'empêcha de remplir mes desseins ; ce fut dans la nuit du 6 juillet que j'entrepris de les exécuter. Je construisis ma machine et j'arrachai ma grille qui ne tenait plus qu'en apparence. Deux fois j'avais déjà essayé de m'élancer dans les airs ; deux fois une puissance invisible semblait me retenir ; et la nature, aux approches de ma destruction, répugnait à suivre les mouvements de mon cœur. Enfin je recule de quelques pas, puis, m'avançant à grande course, en fermant les yeux, je me précipitai dans l'abîme profond.

La rapidité de ma chute fut telle qu'aussitôt je m'écriai : *Je suis mort*. Je me trompais ; seulement je sentis d'abord un de mes pieds totalement engourdi. Une muraille était devant moi, je voulus me lever pour la franchir ; mais mon pied qui était cassé m'en empêcha et de grandes douleurs commencèrent à se faire sentir ; elles devinrent si cuisantes, que je poussai de grands cris. »

Moniteur du 28 nivôse an IV.

Le récit de Drouet fut imprimé, adressé à toutes les communes de France, et traduit en toutes les langues.

enfant fut le prix que l'Autriche demanda de la liberté de Drouet. L'échange se fit et je ne crois pas que les plus grands tragiques aient inventé un enchaînement de contrastes et de péripéties plus saisissant que celui-là.

L'ancien maître de poste, de nouveau triomphant, rentra à Paris : dès le premier jour il fit, aux acclamations du Conseil des Cinq-Cents, un récit de son étonnante odyssée ; il était pour la seconde fois au pinacle ; il n'y resta pas longtemps ; six mois ne s'étaient pas écoulés que, pour la troisième fois, il était prisonnier ; compromis dans la conjuration de Babeuf, il est écroué à l'Abbaye, s'évade par un tuyau de cheminée, s'en va, clopinant par les rues, — sa jambe, mal guérie, l'obligeait à ne marcher que très lentement, — est rejoint par des soldats qui donnent la chasse au fugitif et qui demandent à ce boiteux « s'il n'a pas vu un prisonnier se sauver à toutes jambes ». — « Non, répond-il, d'ailleurs, je ne mêle pas d'arrêter les prisonniers qui se sauvent. » Sur quoi, les soldats continuent leur chemin...

Dès le lendemain, Drouet adresse au *Journal des hommes libres* un récit détaillé de son évasion [1] ; puis il

[1] La lettre *Journal des hommes libres*, tridi, 3 fructidor an IV est écrite « pour tirer de peine tous les faiseurs d'anecdotes ». Drouet raconte comment, dès le 22 floréal, « sitôt qu'on l'eut jeté vivant dans le tombeau », il visita son cachot, entra dans la cheminée, « une grille de fer l'arrête, mais, sur cette grille, il trouve déposée un paquet de cordes, une scie à couper du fer et quelques autres instruments ». L'Abbaye était, faut-il croire, une prison mal surveillée. Après huit jours de travail il parvint à s'évader par cette cheminée et par les toits. Il fut « forcé de s'arrêter dans une allée sombre pour mettre un peu d'ordre à son accoutrement et faire disparaître de dessus ses habits souillés de poussière les traces de son escalade ». Ce retard et « sa jambe mal guérie qui le forçait, malgré lui, de n'avoir pas l'air très pressé », donnèrent à une patrouille le temps de le rejoindre. Il

passe en Suisse, s'embarque à Gênes pour les Indes, sous le nom de Martiny, relâche aux Canaries, se bat contre les Anglais qui attaquent Ténériffe, rentre en France après le 18 fructidor, reçoit une nouvelle indemnité de 30.000 francs, comme *victime de la haine des rois et de leurs incorrigibles partisans*, ce qui ne l'empêcha pas d'accepter, peu après, de l'empereur, la sous-préfecture de Sainte-Ménehould et le titre de chevalier de la Légion d'honneur. En attachant la croix sur la poitrine de l'ancien maître de poste, Napoléon lui dit : « Monsieur Drouet, vous avez changé la face du monde. »

Voilà bien pourquoi, l'Empire tombé, la Restauration ne pardonna pas. A la première rentrée du roi, l'ancien maître de poste avait été simplement révoqué de ses fonctions de sous-préfet ; mais, après Waterloo, comme il passait pour avoir contribué au retour de l'usurpateur, il fut traité en « homme dangereux ». Longtemps avant la loi de bannissement des régicides, on s'était mis à sa recherche. L'ordre de lui « courir sus » est daté du 24 octobre 1815 et la police de M. Decaze mettait son point d'honneur à se saisir de l' « infâme Drouet » ; telle était l'épithète consacrée par les correspondances administratives.

On avait cru le prendre rue des Fossés-Saint-Marcel, n° 31, où, d'après un rapport de M. le duc d'Havré, qui n'hésitait pas à se faire policier pour la circonstance, l'ex-conventionnel avait établi une imprimerie d'écrits

la reçut comme on l'a vu. « Voila ma nouvelle conspiration, ajoute Drouet : car je ne doute pas que la chouannerie ne trouve encore de la conspiration là-dedans. Pour celle-ci, du moins, je leur ai fait les avances du flagrant délit. »

révolutionnaires ; mais on ne trouva là que Victor-Auguste Drouet, son plus jeune fils qui déclara ne pas savoir ce qu'était devenu son père. Cette déconvenue fouetta l'ardeur du gouvernement ; à la fin de 1815, la préfecture de police, les agents particuliers de M. Decaze, la police militaire, les préfets de la Meuse, des Ardennes, de la Marne, les sous-préfets et les parquets de Sainte-Ménehould, de Verdun et de Saint-Mihiel, toutes les brigades de gendarmerie étaient occupés à dépister le régicide, sans parler d'un brave médecin de Sainte-Ménehould, le docteur Normand, qui apportait à cette chasse plus de zèle encore que les fonctionnaires, attendu que sa femme, née Christine Mencke, l'avait quitté pour suivre l'ancien conventionnel.

Diverses dénonciations disaient Drouet réfugié à Bar, chez ses parentes, les demoiselles Lebel, ou chez son ancien collègue Courtois, à Rambluzin : on le chercha ensuite à Triaucourt, à Maugarni, à Vavincourt, à Lavoye, à Vienne-la-Ville, à Courupt, à Neufour, au Bois-d'Espense. Traquer Drouet était devenu un sport auquel la police s'adonnait avec l'acharnement du joueur qui s'obstine. On parvint ainsi à mettre la main sur Claude-François Drouet, ex-capitaine de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur, second fils de « l'infâme maître de poste » ; il faisait ses malles pour le Brésil et n'avait pas, depuis deux ans, entendu parler de son père avec lequel il était brouillé.

Si la police s'entêtait, les paysans, qu'amusaient cette continuelle bredouille de l'autorité, ne se faisaient pas faute de lui donner le change. Les dénonciations les plus folles étaient sérieusement accueillies ; on prit plaisir à

expédier la gendarmerie fouiller d'anciennes carrières abandonnées, voisines de Sainte-Ménehould ; on la fit descendre dans les citernes de l'abbaye de Beaulieu où l'on avait la certitude que le régicide s'était retiré ; on organisa des battues dans les cantons les plus inaccessibles de la forêt d'Argonne ; une femme Belval-Piesvaux conduisit les policiers près d'une cabane, au fond des bois, où, disait-elle, elle portait chaque jour de la nourriture au proscrit ; quand la troupe eut, pendant douze jours, gardé le blocus devant cette hutte, la femme Piesvaux avoua, sans vergogne, qu'elle avait reçu vingt francs de Drouet-Fumier « pour jouer ce tour aux agents de la force publique ». A bout de ressources, le préfet de police eut même l'idée de destituer ostensiblement un brave homme de gendarme, Garnier, — militaire discret et fidèle — qui pourrait de la sorte « s'insinuer dans la confiance des malveillants... » Enfin on apprit, par un respectable prêtre de Nancy, l'abbé Dégrelette, qu'une sœur de Drouet, religieuse de Saint-Charles, avait avoué que l'ancien conventionnel était mort à Sainte-Ménehould, dans une maison qu'elle ne pouvait désigner, et qu'il avait été enterré dans une cave. Ce dénouement, faux ou vrai, sauvegardait l'honneur de la police ; on l'adopta avec empressement et l'affaire fut classée, au grand contentement de toutes les autorités, préfets, maires et magistrats de la région de l'Est, qui, depuis deux ans, n'en dormaient plus[1].

Drouet, pourtant, n'était pas mort : il était resté caché

[1] Sur ces recherches, voir *Une campagne policière sous la Restauration*, par André Lesort, archiviste de la Meuse. Extrait des mémoires de la Société des lettres, sciences, arts de Bar-le-Duc, 3e série, t. X.

à Paris jusqu'à la fin de 1815 et s'était procuré le passeport et l'extrait baptistaire d'un certain Nicolas-Sévérin Maërgesse, ouvrier mécanicien, né, comme lui, à Sainte-Ménehould, mais de parents liégeois. Muni de ces références, déguisé en charretier, Drouet gagna Saint-Denis où il se loua comme valet d'écurie à un entrepreneur de convois militaires : là, il s'engagea, en qualité de maître guêtrier — il savait tous les métiers — dans la légion des Hautes-Alpes, avec laquelle il partit pour Briançon : au bout de dix-huit mois, le faux Maërgesse, sûr désormais d'avoir dépisté les soupçons, démissionna et vint se fixer à Mâcon avec une Allemande qu'il faisait passer pour sa femme ; celle-ci n'était autre que Christine Mencke, native de Creuznach, épouse légitime du docteur Normand qui, à cette époque, la cherchait dans tous les villages de l'arrondissement de Sainte-Ménehould. Christine avait, en 1817, quarante ans : elle était lourdaude et laide ; un accent allemand très prononcé rendait sa conversation presque inintelligible [1].

M. et Mme Maërgesse s'établirent d'abord chez un sieur Vialet, corroyeur, sur le quai de la Saône, et louèrent ensuite un logement rue Municipale, n° 23, dans la maison du sieur Louis Thibert. Maërgesse était peu communicatif ; il s'était donné comme « mécanicien et distillateur » ; de fait, en mars 1817, associé avec un sieur Dumoulin, il installa à Charnay une distillerie d'alcool de sarments qui ne fonctionna que pendant six mois... juste le temps nécessaire pour que Maërgesse obtint du maire de Charnay un certificat de rési-

[1] *Archives nationales*, F⁷ 6712.

dence, au vu duquel il se fit délivrer un passeport pour la région de Lyon et du Jura. L'année suivante, un nouveau passeport, levé sur la présentation du premier, lui permit un second voyage à Bourg, Cognac, Lisieux, Charleville et Sèvres.

De retour à Mâcon, Maërgesse reprit son existence isolée. Il ne voyait que l'ancien maire révoqué de la ville, Goyon, ex-ardent patriote que tout Mâcon avait connu sous le sobriquet de *Goyon-la-Nation*. En 1822, Goyon, allant en Lorraine, passa par Sainte-Ménehould d'où il rapporta à l'ami Maërgesse 2.000 francs [1]. Les gens dont la vocation est de tout connaître affirmaient que Maërgesse avait à Paris un protecteur qui lui expédiait souvent de petites sommes. Au surplus, il n'était point difficile de deviner un mystère dans la vie de cet homme taciturne, méfiant, qui évitait les réunions et se montrait le moins possible. On le regardait comme « un échappé du grand bouleversement ». Il y avait, à cette étrange époque, où s'établit le bilan tardif de la Révolution, tant d'anciens riches honteux de leur pauvreté, tant de nouveaux millionnaires gênés de leurs richesses, tant d'émigrés dépaysés dans cette France, quittée depuis vingt ans, et qui, à tous, vainqueurs ou vaincus, semblait méconnaissable, que, soit respect pour des malheurs immérités, soit indifférence pour des infortunes trop fréquentes, on s'émouvait peu du cas d'un inconnu qui se tenait tranquille et ne réclamait rien.

Aussi Maërgesse ne provoqua-t-il pas longtemps les

[1] *Archives nationales*, Fr 6712.

curiosités; ce boiteux aux yeux sournois, aux cheveux en broussailles, sans relations et sans ambition, était évidemment quelqu'un du commun : sa femme fabriquait des pâtisseries sèches dont elle faisait étalage à la fenêtre du rez-de-chaussée et qu'elle vendait aux ménagères du quartier. Chaque matin, sur le seuil de sa porte, Maërgesse fendait le bois en bûchettes et délayait la pâte des gaufres. Qui donc eût soupçonné dans ce résigné à l'allure humble, au dos courbé, le fougueux conventionnel dont la romanesque épopée avait ébahi le monde ?

Et lui? Que pensait-il? Qu'attendait-il de l'avenir? N'escomptait-il pas quelque nouveau revirement de la destinée ? Comme il craignait de se montrer et de se compromettre, il ne recevait aucun journal et il n'allait jamais au café ; réduit aux commérages des voisins, il ignorait donc tout de la politique; son imagination avide, sans pâture, s'affolait de cette abstinence, créait des catastrophes et rêvait l'invraisemblable. Il était de ceux — si nombreux alors — qui, chaque soir, s'endormaient en disant : *c'est pour demain*... certains que l'aube leur apporterait la nouvelle de la chute des Bourbons et de la revanche des proscrits. Quelle angoisse dans le banal *quoi de neuf ?* que, le matin, il jetait, d'un ton indifférent, aux voisins rencontrés dans l'escalier, ou aux clients de Mme Maërgesse.

A force de s'ingénier, il parvint à lier connaissance avec le valet d'un gentilhomme âgé dont la maison n'était qu'à quelques pas de la pâtisserie. Il apprit que ce vieillard avait la vue très faible et il eut l'idée « de se faire recommander comme bon lecteur ». Le *ci-devant* fit venir Maërgesse, le prit à l'essai, l'accepta... Drouet avait

enfin ses journaux [1] : chaque jour il allait donner au vieux royaliste lecture de la *Quotidienne* et de la *Gazette de France ;* car, seules, les feuilles ultra-blanches entraient chez le gentilhomme et, quand celui-ci s'était longuement complu à l'audition des moindres faits et gestes de l'*auguste famille* et des cérémonies de la Cour, il se faisait lire et relire les éloquentes diatribes de Martainville ou de Genoude contre la funeste engeance à laquelle la France était redevable de toutes ses calamités.

A l'aide de ruses patientes et de continuelles concessions, Drouet-Maërgesse persuada au vieux noble qu'il serait, tout de même, bien édifiant de connaître les piteuses répliques des révolutionnaires à ces foudroyants anathèmes et c'est ainsi qu'il amena l'irréductible chouan à s'abonner au *Constitutionnel* et à la *Minerve*. Le proscrit pouvait donc se délecter à la prose réconfortante des gazettes libérales, avec grand soin, pourtant, de dissimuler sa jouissance. Car, dès que la lecture en était terminée, l'obstiné royaliste, régulièrement indigné, les lui faisait détruire en sa présence, afin que ce foyer de pestilence ne contaminât point des esprits moins trempés que le sien. Et, de ces mains qui avaient arrêté la voiture royale et jeté la monarchie dans l'abîme, le régicide était contraint de brûler, en présence d'un ci-devant satisfait, ces journaux qui lui semblaient être le dernier et si faible souffle de cette Révolution à laquelle il avait sacrifié sa vie.

Un sage conseillait à ceux qui doutent de la Providence d'étudier empiriquement son action dans la sphère

[1] *Notes historiques* de Marc-Antoine Baudot, ex-membre de la Convention nationale.

restreinte d'une existence isolée, où l'on ne tarde pas à trouver sa trace indéniable. Le cas de Drouet donnerait raison à ce philosophe, car le hasard seul, quelque bon dramaturge qu'il soit, n'est guère de taille à atteindre la mystérieuse grandeur de ce châtiment mesquin.

Le vieux gentilhomme, comme bien d'autres, abhorrait d'instinct la Révolution, parce qu'elle s'était « opérée sans motifs » et avait « dérangé bien des habitudes ». Que de fois, sans doute, Maërgesse ne dut-il pas subir, silencieusement, ses imprécations contre l' « auteur de tous nos maux » — « l'audacieux bandit, l'infâme Drouet », dont le crime avait entraîné tant de catastrophes. Un jour que le ton du royaliste était plus acerbe qu'à l'ordinaire, Maërgesse eut une révolte d'orgueil et il lui échappa que « pourtant, *il avait remué la terre*... » Et comme le gentilhomme dressait l'oreille, l'autre, humblement, détourna, insinuant « qu'il avait été jardinier et qu'il avait même reçu les leçons d'un célèbre paysagiste anglais ». L'ancien seigneur, qui rêvait de pelouses et de plantations romantiques, installa son lecteur dans sa maison de campagne. Drouet avait beaucoup voyagé, beaucoup vu : il planta des bosquets, creusa des rivières sèches, édifia des monticules d'une coudée[1] ; moyennant quoi il fut bien logé, bien nourri, à l'abri de toutes les indiscrétions, assuré désormais d'une tranquillité que d'autres, peut-être, auraient refusée au même prix. S'il eût été fier, sa pensée serait allée à ceux de ses collègues qui vivaient en exil, le front haut et le ventre vide, portant orgueilleusement leurs noms flétris de régicides.

[1] *Notes historiques* de Baudot.

Avec l'hiver, Maërgesse rentra en ville ; la déroute des Cortès d'Espagne lui causa un tel chagrin qu'il tomba malade. Il faut croire que, si son véritable nom était inconnu des autorités, il l'avait cependant révélé à quelques intimes, puisque, dans le courant de février 1824, une dame Chalendon écrivait à une sœur du conventionnel, Mme Husson, qui, l'année précédente, était venue, de Sainte-Ménehould, passer quelques jours à Mâcon : « Voilà une huitaine que votre frère est malade ; le médecin nous a dit qu'il ne le regardait pas comme hors de danger ; il est, dans ce moment bien faible ; mais il a l'estomac bon. Je l'ai ouï-dire qu'il ne voulait pas qu'on le fît savoir à personne de sa famille qu'à vous seule. »

Deux mois plus tard, le 11 avril après-midi, la femme Maërgesse se présenta à la mairie ; elle déclara que Maërgesse venait de mourir à dix heures du matin et qu'il lui avait ordonné de révéler qu'il ne s'appelait pas Maërgesse, mais *Drouet*, et qu'il était le régicide que toutes les polices du royaume avaient si longtemps cherché. Le trouble de la pauvre femme, joint à son accent, occasionnèrent la rédaction d'un acte extravagant où l'ancien conventionnel est désigné sous le nom de *Jean-Baptiste Troué*, natif de *Menoue*[1].

Encore que l'autorité eût aimé à s'illusionner, il fallut bien reconnaître qu'il s'agissait réellement de l'ex-conventionnel régicide et qu'il avait dépisté jusqu'à la fin toutes les surveillances. Le gentilhomme dont il avait été le lecteur faillit en mourir de saisissement et d'horreur. Les correspondances échangées entre le préfet et

[1] *Archives nationales*, F7 6712.

le ministre sont presque comiques, tant est grande, de part et d'autre, la déception de voir « l'infâme Drouet » pousser l'insolence jusqu'à mourir impuni. On assure même que l'idée fut émise de sévir contre le cadavre; mais le zèle des plus fougueux se satisfit, tant bien que mal, en tracassant un peu *Goyon-la-Nation* qui jura ses grands dieux n'avoir jamais connu le véritable nom de son ami, et en rattrapant, à Sainte-Ménehould, la femme Normand, — ci-devant Maërgesse, — qu'on retint quelques jours au secret. On lui rendit la liberté sur l'aveu qu'elle fit que tous les papiers de Drouet se trouvaient chez une dame Grouillet dont elle ignorait l'adresse, mais qui demeurait entre Paris et Versailles. Nouvelle recherche, qui dura deux mois. Il était écrit que Drouet déjouerait, même après sa mort, l'habileté des policiers. Quand on parvint à découvrir, rue du Grand-Montreuil, 1, la dame Grouillet, on apprit qu'un des neveux du conventionnel, Louis Vauthiers, capitaine d'artillerie en garnison à Vincennes, s'était déjà présenté chez elle et avait enlevé tous les papiers qu'il avait mis en lieu sûr[1]. Ils comprenaient la correspondance de Drouet, datant de sa carrière politique, correspondance abondante et précieuse à consulter. On assure que ces papiers n'ont pas été détruits.

[1] *Archives nationales*, F7 6712.

CHAPITRE XIII

LA FIN DE FERSEN

A Bondy, le 21 juin, à l'aube, — il était trois heures du matin [1], — le comte de Fersen vit s'éloigner sur le pavé de Metz la berline royale. Son rôle finissait là. Après tant de journées d'agitation, après ces dernières heures de fièvre, il se retrouvait seul, devant la maison de poste, avec son cocher Balthazar Sapel. Le matin était frais ; la journée s'annonçait belle.

Balthazar, tenant en main les cinq chevaux du comte, — dont l'un avait porté Valory et les quatre autres avaient amené la berline, — « demanda des ordres à son maître ; » à quoi Fersen lui répondit « de se rendre à Valenciennes, garnison de Royal-Suédois ». Le comte aussitôt se fit présenter le cheval qu'avait monté Valory, se mit en selle et se disposa à partir : ce que voyant Balthazar osa insister, objectant qu'il n'avait pas de passeport.

— En vous réclamant du comte de Fersen, colonel-propriétaire de Royal-Suédois, vous voyagerez sans être arrêté [2].

[1] Fersen, dans son journal, écrit : à une heure et demie à Bondy, à trois heures au Bourget. Il est en désaccord d'une demi-heure au moins avec les dépositions des autres acteurs de la fuite.

[2] Déposition de Balthazar Sapel. Bimbenet. *Pièces justificatives*, p. 60.

Puis il ajouta qu'en passant au Bourget, Balthazar y retrouverait le cheval sur lequel, lui, Fersen, allait s'éloigner, qu'il pourrait le vendre ainsi qu'un des quatre, — le noir, — qui avaient amené la berline : de la sorte il n'en aurait que trois à conduire au régiment et se procurerait ainsi de l'argent — cinq à six cents livres, — « qu'il pourrait garder, à compte sur ses gages, en attendant le règlement. »

Fersen, sur ces recommandations, mit son cheval au trot et s'éloigna dans la direction du Bourget : c'était sur la route de Valenciennes le premier relais. Malgré l'angoissante curiosité qui l'étreignait, sans doute, de savoir si le départ du roi était déjà connu, le gentilhomme suédois jugea prudent de ne pas rentrer dans Paris. En moins d'une heure et demie il arrivait au Bourget; il s'y procura une voiture et partit, laissant à l'écurie sa monture, qu'une heure plus tard, retrouva Balthazar, venu à travers champs avec ses quatre chevaux.

La route que suivit Fersen était une des meilleures de France, il l'avait, au reste, pratiquée souvent. A huit heures du matin il était à Senlis; à midi, il touchait Compiègne; vers deux heures il relayait à Noyon; à Ham deux heures plus tard et il arrivait à Saint-Quentin avant six heures. Là il prit la traverse; éprouva un retard entre Maretz et le Cateau : le commandant d'une milice villageoise arrêta sa chaise et lui demanda son nom. — « J'eus peur », écrit Fersen. Il passa pourtant, parvint au Cateau sans plus de malencontre, traversa de nuit Landrecies et la forêt de Mormal, relaya au Quesnoy vers minuit : il faisait très froid : afin d'éviter le relais de Valenciennes où il était connu, il prit la route

de Bavay, la dernière poste française n'étant pas alors dans cette ville, mais à Saint-Waast : à six heures du matin, Fersen était à Mons[1]. A ce moment précis, à Varennes, Bayon et Romeuf présentaient au roi, chez Sauce, le décret qui le faisait prisonnier.

La ville de Mons, où de nombreux Français s'étaient réfugiés, était en émoi. Dans la nuit était arrivé le frère du roi — Monsieur, — et aussi, dans une autre berline, par une route différente, Madame ; et encore Mme de Balbi. La nouvelle de la fuite du roi s'était, par eux, aussitôt répandue, et toute l'émigration était dans la joie. — « Beaucoup de Français fort contents, écrit Fersen. Un moine, dans la rue, me demande si le roi est sauvé[2]. »

A cette heure la famille royale, d'après les conjectures, devait être en sûreté à Montmédy, Fersen avait hâte de la rejoindre. Sans prendre de repos, il remonta en voiture à onze heures du matin ; son journal est ici très laconique : — « Plaine jusqu'à Namur, puis montagnes. Tout le monde content que le roi fût sauvé. »

[1] Le voyage de Fersen s'effectua plus lentement encore que celui de la famille royale : il ne fit pas plus de deux lieues et demie à l'heure.

[2] Voici deux billets que Fersen écrivit de Mons. Le premier est adressé à son père, le feld-maréchal comte de Fersen : « *Mons, le 22 juin, 6 heures du matin.* J'arrive ici dans l'instant, mon cher père. Le roi et toute la famille sont sortis de Paris heureusement le 20 à minuit. Je les ai conduits jusqu'à la première poste, Dieu veuille que le reste de leur voyage soit aussi heureux. J'attends ici Monsieur à tout moment. Je continuerai ensuite ma route le long de la frontière, pour joindre le roi à Montmédy s'il est assez heureux pour y arriver. Axel Fersen. »

Le second billet est pour le baron de Taube : « *Mons, 22 juin, à 11 heures du matin.* Mon cher ami. Le roi, la reine, Madame Elisabeth et Madame sont sortis de Paris à minuit ; je les ai accompagnés jusqu'à Bondy, sans aucun accident. Je pars dans ce moment pour aller les joindre. Axel Fersen. »

Le comte de Fersen et la Cour de France. Tome I, p. 139.

Fersen, quoiqu'il n'en dit rien, dut coucher à l'un des relais de la route, à Ciney, peut-être, dix lieues après Namur, et se remettre en route le lendemain, 23 juin, car il ne parvint à Arlon que ce jour-là, à onze heures du soir. A la poste il se heurte à Bouillé. Quoi ! Bouillé à Arlon ? Oui. Le roi est pris. Quelle stupeur ! « On ne sait pas trop bien les détails. — Les détachements pas fait leur devoir. — Le roi manqué de fermeté et de tête. — Reposé là[1]. »

Il ne reposa pas longtemps. Arrivé à Arlon un peu avant minuit, il en repart à quatre heures et demie du matin, après avoir écrit deux lettres[2]. Le long du chemin, il constate que « tout le monde est fâché que le roi soit pris ». Il est « d'une tristesse affreuse ». Il songe avec amertume combien il serait heureux, à ce moment, s'il les avait sauvés ; et lui si sobre, à l'ordinaire, de réflexions, il laisse tomber de sa plume le mot navrant de tous les déçus, se remémorant leur rêve évanoui : — « Quelle différence ! »

A Namur où il arrive à minuit, il rencontre *Monsieur*. Il obtient du frère de Louis XVI un instant d'entretien et il repart aussitôt. A une heure du matin il est en

[1] Journal de Fersen. *Le Comte de Fersen et la Cour de France*. Tome I p. 3.

[2] La première au roi de Suède : — « *Ce* 23 *juin, à minuit*. Sire, tout est manqué. Le roi a été arrêté à 16 lieues de la frontière et ramené à Paris. Je vais voir M. de Mercy... etc. » L'autre à son père : — « *Arlon, le* 23 *juin* 1791, *à minuit*. Tout est perdu, mon cher père, et je suis au désespoir. Le roi a été arrêté à Varennes, à 16 lieues de la frontière. Jugez de ma douleur et plaignez-moi, c'est M. de Bouillé, qui est ici, qui m'a appris cette nouvelle. Je pars, dans ce moment, pour porter à Bruxelles, au comte de Mercy, la lettre et les ordres dont le roi m'avait chargé. Je n'ai que le temps de vous assurer de mon respect et de mon amour. Axel Fersen. » *Le comte de Fersen et la Cour de France*. Tome I, p. 140.

route. Il parvient à Bruxelles à deux heures de l'après-midi. Depuis cinq nuits et quatre jours il n'a cessé de rouler ; n'importe ; il ne pense pas à sa fatigue ; il va ; court chez Mercy, à l'hôtel Bellevue. chez le comte d'Artois, chez l'archiduchesse. — « Point d'ordre ici ; tous comme des fous ; mille nouvelles fausses. » Et le 28 seulement il obtient des renseignements sûrs : — « Nouvelles de Paris, — rentrée du roi. Barnave et Pétion dans la voiture, c'est une horreur ! Point d'applaudissements. »

Ce n'est qu'aux premiers jours de juillet que lui parvint enfin ce mot de la reine : — « Rassurez-vous sur nous ; nous vivons..., « Et, le lendemain, cet autre, daté du 29 juin. — « J'existe... que j'ai été inquiète de vous et que je vous plains de tout ce que vous souffrez de n'avoir point de nos nouvelles ! Le ciel permettra que celle-ci vous arrive. Ne m'écrivez pas, ce serait nous exposer et surtout ne venez pas ici sous aucun prétexte. On sait que c'est vous qui nous avez sortis d'ici ; tout serait perdu si vous paraissiez. Nous sommes gardés à vue jour et nuit, cela m'est égal... Soyez tranquille, il ne m'arrivera rien. L'Assemblée veut nous traiter avec douceur. Adieu... Je ne pourrai plus vous écrire [1]... »

Il la revit pourtant, sept mois plus tard, en février, l'année suivante. Sous un faux nom, en habit de courrier, une grosse perruque sur la tête, il parvient à pénétrer dans Paris, se glisse chez la reine « par son chemin ordinaire » ; il y retourne le lendemain et le jour suivant encore... Mais quel récit vaudrait les notes rapides de

[1] Les points remplacent des mots soigneusement raturés par Fersen. *Le comte de Fersen*. Tome I, p. 152.

son journal, et pourrait-on ajouter quelque chose à ces lignes encore toutes chaudes d'émotion ?

Le samedi 11 *février* 1792. Je suis parti à neuf heures et demie en chaise de courrier avec Reutersvaerd sans domestique. Nous avions un passeport de courrier pour le Portugal, sous des noms supposés. Les lettres et le mémoire du roi (de Suède) au roi de France, adressés à la reine de Portugal, que j'avais mis sous l'enveloppe de l'ambassadeur de Suède à Paris avec un faux chiffre, en contrefaisant la signature du roi, et une, de même contrefaite, à Bergstedt, le chargé d'affaires, signée Franc ; le tout cacheté des armes de Suède faites ici. J'avais aussi, pour ma sûreté, une lettre de créance comme ministre de la reine de Portugal.

Le lundi 13. Très beau et doux. Parti à neuf heures et demie. Arrêté deux heures à Louvres pour dîner ; arrivé sans accident à Paris à cinq heures et demie du soir, sans qu'on nous dise rien. Laissé descendre mon officier à l'hôtel des Princes, rue de Richelieu. Pris un fiacre pour aller chez Goguelat, rue Pelletier. Le fiacre ne savait pas la rue. Craint de ne pas le trouver. Un autre fiacre nous l'indiqua. Gog n'y était pas. Attendu dans la rue jusqu'à six heures et demie. Pas venu. Cela m'inquiétait. Voulu aller joindre Reutersvaerd. Il n'avait pas trouvé place à l'hôtel des Princes ; on ne savait où il était allé. Retourné chez Gog, pas rentré. Pris le parti d'attendre dans la rue. Enfin, à sept heures, arrivé. Ma lettre arrivée que le même jour à midi, et on n'avait pu le joindre avant. Allé chez la reine, passé par mon chemin ordinaire, peur des gardes nationaux ; pas vu le roi.

Le mardi 14. Très beau et doux. Vu le roi à six heures du soir ; il ne veut pas partir, et il ne peut pas, à cause de l'extrême surveillance ; mais, dans le vrai, il s'en fait un scrupule, ayant si souvent promis de rester, car c'est un honnête homme.

M[lle] de Rocherette était maîtresse de Gouvion et lui disait tout. Elle n'avait que des soupçons. Interrogée le lendemain du départ, elle a dit des horreurs sur la reine ; ayant été demandée si elle n'a pas entendu passer par cette porte et si elle n'a pas eu peur en ne venant pas avertir, — elle a dit qu'elle y entendait passer si souvent quand le roi était couché, que cela ne lui paraissait pas nouveau. Depuis quelque temps, la garde était souvent triplée, ce jour du 20 juin, elle l'était de l'après-dîner. M. de Valori,

à qui on avait dit le matin qu'il serait envoyé en courrier avec ses deux camarades, l'avait dit à Mlle sa maîtresse, qui l'était aussi de M... un enragé. En passant le Grand-Carrousel, la reine envoya M. de ..... qui l'accompagnait, et qui ne savait pas où était le Petit-Carrousel, le fait demander à la sentinelle de la garde à cheval. A Châlons, ils furent reconnus : un homme en avertit le maire, qui prit le parti de lui dire que s'il en était sûr il n'avait qu'à le publier, mais qu'il serait responsable des suites. Les gardes du corps, bons à rien. En revenant, M. de Dampierre, qui était venu les voir, donnait le bras à une des femmes du Dauphin pour monter en voiture. Elle l'avertit de s'en aller, qu'on lui en voulait. Il lui dit que non. Il monte à cheval, et à cinquante pas on le tira dans la plaine comme un lapin ; quand il fut tombé de cheval, on le massacra, et ils revinrent à la voiture, les mains ensanglantées, et portant la tête. La reine donna un morceau de bœuf à la mode, que j'avais mis dans la voiture, à un homme ; une voix cria : « *N'en mange pas, ne vois-tu pas qu'on veut t'empoisonner ?* » Elle en mangea sur-le-champ et en fit manger à M. le Dauphin. La Tour-Maubourg et Barnave fort bien ; Pétion indécent. Le premier ne voulut jamais monter en voiture du roi ; il dit qu'il devait être assuré de lui, mais qu'il serait intéressant de gagner les deux autres.

Mlle Rocherette était maîtresse de Gouvion et lui disait tout. Elle avait plusieurs fois avant le départ cherché le portefeuille de la reine. Ils furent depuis six heures du matin jusqu'à sept heures du soir, depuis Meaux aux Tuileries, sans oser baisser ni stores ni jalousies. Pendant les six semaines toujours des officiers dans la chambre attenante. Ils voulaient coucher dans la chambre de la reine. Tout ce qu'elle put obtenir fut qu'ils resteraient entre les deux portes ; deux ou trois fois, ils sont venus dans la nuit voir si elle était dans son lit. Une fois qu'elle ne pouvait dormir et qu'elle alluma sa lanterne, l'officier entra et s'établit en conversation. Un camp devant les fenêtres, qui faisait un sabbat infernal. Toute la nuit les officiers dans la chambre se relevaient toutes les deux heures.

Le mercredi 22. Nous passâmes Senlis à trois heures et demie, sans inconvénient. A Pons, quoique les gardes nationales fussent déjà sur pied, on ne nous dit rien. Nous déjeunâmes à huit heures et demie à Gournai ; il y neigea pendant une heure assez fort ; ensuite beau et froid. Nous fûmes cependant fort retardés par le glissant.

Nous arrivâmes à Bon-Avis à sept heures du soir; nous soupâmes mal et couchâmes dans une chambre de charretiers tout habillés.

Le jeudi 23. Beau, très froid. Partis à cinq heures et demie, chemins affreux jusqu'à Cambrai, restés là une heure et demie : les postillons ne voulaient pas mener à cause des chemins, et le maître de poste me dit que dans les temps présents, il ne pouvait les forcer. Enfin il y en eut un qui, en faveur de la légèreté de la voiture, se décida. Nous passâmes fort bien Bouchain, mais à un petit village de dix maisons, à une demi-heure avant Marchiennes, je fus éveillé par la voiture qui s'arrête, et un monsieur qui demande à Reutersvaerd son certificat. Je fis semblant de dormir ; après l'avoir lu pendant cinq minutes, il dit que cela ne valait rien, qu'il y avait *de par le roi* et pas *de par la loi*, ce qui voulait dire que la loi était avant le roi ; que d'ailleurs il n'y avait pas de signalement, et qu'il n'était pas bon. Reutersvaerd se fâcha et dit : « *Mais c'est le passeport du ministre, il doit bien savoir comment il les faut, et notre ministre ne nous aurait pas donné un passeport, s'il n'avait pas été en règle.* » — Le monsieur dit : « *Il n'est pas conforme au modèle que nous avons ; il ne vaut rien.* » — Alors le postillon qui vit la plaque de courrier, dit : « *Monsieur, mais est-ce que vous ne voyez pas que ces messieurs sont courriers ? Vous n'avez pas le droit de les arrêter.* » « *Sûrement* », — dit Reutersvaerd, — « *et courriers suédois ; cela est dans le passeport et voilà celui de notre ministre.* » Cet imbécile n'avait pas encore découvert cela, et, comme il vit que Reutersvaerd devenait poli, il devint insolent. Après une seconde lecture, il nous laissa passer. Il nous dit que nous ne devions pas être surpris d'être encore arrêtés à Marchiennes ; effectivement nous le fûmes à la seule porte qu'il y a en entrant, par une sentinelle en veste grise. L'officier, en vieil habit brun, après lui avoir lui dit que nous étions des courriers et montré les passeports, il nous laissa passer. Nous fûmes encore arrêtés avant Orchies à une barrière nationale établie pour la recherche de l'argent. On fut poli et on ne nous visita pas. A Orchies, qui est un gros endroit, on ne nous dit rien. Le postillon nous avertit que nous pouvions jeter nos cocardes. A une lieue d'Orchies nous fûmes hors de France, on ne nous visita pas, et nous étions trop heureux d'en être dehors. A quatre heures nous étions à Tournai, nous y dînâmes bien et dans la même chambre où nous avions couché en allant. Quelle différence !

C'est fini : Fersen ne reverra plus la reine de France ; il reste pourtant en correspondance avec elle[1] : les lettres sont presque toujours chiffrées. « On les envoyait tantôt par des gens sûrs, tantôt dans une boîte de biscottes, dans un paquet de thé ou de chocolat, cousues dans la doublure d'un chapeau ou d'un vêtement. » Il étudiait alors le plan d'une descente en Normandie, à la tête d'un corps de troupes suédoises et russes qu'il devait conduire à Paris pour y enlever la famille royale et l'emmener en Angleterre[2] : la mort de Louis XVI, même, ne détruit pas ses illusions. En avril 1793, il dicte encore à l'auguste veuve du Temple, toujours sur le même ton d'affectueuse autorité, la conduite qu'elle aura à tenir quand l'armée de Dumouriez va s'emparer de Paris et la proclamer régente... Il faut retenir aussi la façon mystérieuse dont il est tenu, presque jour par jour[3], au courant des moindres incidents

[1] Même après le 10 août il reste très renseigné : en apprenant la chute de la royauté, il écrit :

« *Le lundi* 13. Nouvelles terribles de Paris. Le jeudi matin le château assailli, le roi et la reine sauvés dans l'Assemblée ; à une heure, on se battait encore dans les cours et le Carrousel. Le sang ruisselait, beaucoup de tués et de pendus, le château forcé partout, huit pièces de canon braquées contre et tiraient. Romainvilliers tué, Daffy aussi ; une fumée épaisse faisait croire qu'on avait mis le feu au château. Mon Dieu, quelle horreur !

[2] Sa haine antirévolutionaire devient, depuis le 10 août, de la fureur : une note comme celle-ci donne une idée de ses trépignements : « Parlé au baron de Breteuil pour engager le roi de Prusse à tenter Lafayette et les généraux pour passer avec leurs armées et dissoudre leurs armées pour livrer les places, etc., etc. ; faire parler à Dillon pour rendre Valenciennes : que le roi de Prusse et l'empereur réclament les Suisses ; donner à Bouillé des pleins pouvoirs pour cela ; écrire fortement au comte d'Aranda, 15 août 1792. »

[3] Il n'est pas superflu de reproduire ici les passages du *Journal de Fersen* concernant la mort de Marie-Antoinette.

Dimanche 6 octobre 1793. Un Anglais arrivé de Suisse dit avoir payé 25 louis pour entrer dans la prison de la reine ; il y a porté une cruche

de la vie du Temple : « la reine a très peu changé...,

d'eau. C'est dans un souterrain où il n'y a qu'un mauvais lit, une table et une chaise. Il a trouvé la reine assise, le visage appuyé et couvert de ses mains, la tête enveloppée de deux mouchoirs, et extrêmement mal habillée ; elle ne l'a même pas regardé, et il ne lui a rien dit ; cela était convenu. Quel détail horrible ! Je vais m'assurer de la vérité.

Le lundi 14. Il n'y avait pas un mot de vrai des nouvelles que le comte de Metternich nous avait dit la veille. Ce voyageur est un nommé Aubré, avocat de cette ville, qui fait le commerce. Il arrive de Paris avec des effets et n'a pas dit un mot de tout cela. C'est une espèce de jacobin que cet Aubré. Il a dit, au contraire, que la reine n'était pas maltraitée, comme on l'avait dit ; que sa chambre était aussi bonne qu'elle pouvait être dans une prison ; que son lit était de fer avec des rideaux d'indienne, de bons matelas et les couvertures nécessaires, le tout très propre ; que son dîner était celui d'une bonne bourgeoise en convalescence ; que lorsqu'on avait ôté le geôlier de la Conciergerie, on lui avait aussi ôté la femme qui la servait et qui était très respectueuse avec elle ; qu'après cela la reine n'avait voulu personne pour la servir ; il a ajouté qu'il aurait pu sauver la reine pour 200.000 francs qu'on lui avait proposés, mais qu'elle l'avait refusé. Cela fit naître au baron de Breteuil l'idée de parler à cet Aubré, de lui proposer deux millions pour cela, s'il réussit. J'approuvai l'idée, mais à condition qu'il nous dirait les moyens, afin d'être sûr qu'il ne regarde pas la délivrance de la reine comme un billet a la loterie et qu'il n'expose pas ses jours pour gagner les deux millions, sans une grande probabilité de succès. »

Le 9 octobre Fersen va visiter Drouet prisonnier, et l'interroge longuement sur la situation de la reine : « Voici le résultat de ses réponses : que sa vie (la vie de la reine) ne tient à rien ; que si les puissances ont des succès et marchent sur Paris, sa mort est certaine, et même sans cela il n'en répond pas ; que le jeune roi n'a rien à craindre ; qu'il y a cependant des gens assez féroces pour vouloir l'immoler ; mais, si cela arrive, ce sera contre l'avis du grand nombre ; que la reine répondra de sa vie, à lui Drouet, qu'on ne l'échangerait cependant pas contre lui, mais que, si on l'avait proposé dans le temps, on aurait donné la reine et sa famille pour les quatre commissaires livrés par Dumouriez, que cela était décidé ; que la reine n'était point maltraitée ; qu'il avait été commissaire auprès d'elle à la Conciergerie ; que lorsqu'elle y est entrée, elle n'avait pour lit qu'un misérable grabat ; que l'ayant trouvée enrhumée et lui en ayant demandé la cause, elle avait dit que c'était l'humidité de la prison, qui était une chambre basse ; qu'alors il lui avait fait préparer une chambre haute et l'y avait installée ; qu'il lui avait fait donner du linge et tout ce qu'elle demanda ; qu'il lui avait fait apporter un bon lit et deux matelas et avait eu pour elle tous les soins et les égards possibles ; qu'on pouvait s'en informer, et que sans doute la reine ne se plaindrait pas de lui. Les raisons de sa translation et les mauvais traitements qu'on a l'air de lui faire ne sont faits que pour en imposer aux puissances, mais que

la reine se baigne... » et plus loin : « l'accusateur du

dans le fond, elle n'était pas maltraitée, qu'elle avait tout ce qu'elle voulait et qu'il n'était point vrai qu'on eût mis le jeune roi au pain noir.

Le dimanche 20 *octobre*. Grandmaison vint me dire qu'Ackerman, un banquier, recevait une lettre de son correspondant à Paris, qui lui mandait que le jugement de la reine avait été prononcé la veille, qu'il devait être exécuté sur-le-champ, mais que des circonstances l'avaient retardé, que le peuple, c'est-à-dire le peuple payé, commençait à murmurer, et que c'était *ce matin que Marie-Antoinette doit paraître à la fenêtre nationale !* Quoique j'y fusse préparé et que depuis la translation de la Conciergerie je m'y attendisse, cette certitude m'accabla ; je n'eus pas la force de rien sentir. Je sortis pour parler de ce malheur avec mes amis et Mme de Fitz-James et le baron de Breteuil que je ne trouvai pas : je pleurai avec eux, surtout Mme de Fitz-James. La *Gazette* du 17 en parle : c'est le 16 à onze heures et demie, que ce crime exécrable a été commis, et la vengeance divine n'a point éclaté sur ces monstres !

Le lundi 21. Je ne pouvais penser qu'à ma perte, etc...

Le mercredi 23. Un nommé Rougeville, qui se disait lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis, ayant été attaché à la maison de Monsieur, était arrivé avec 200 louis dans sa poche et des imprimés fort bons, dont il a dit être l'auteur. Il dit avoir été celui qui a voulu sauver la reine et être chargé de sa part de dire à l'empereur que, s'il lui arrivait des papiers ou des lettres signés d'elle, il ait à n'y pas croire. On s'est assuré de cet homme, et il paraît que c'est ou un carmagnol qui a voulu simplement émigrer, ou un espion, car il ne peut nommer personne qui réponde pour lui. Il y eut le soir un office au château pour la feue reine.

Le lundi 28. Je fus voir M. de Rougeville. Je trouvai un homme un peu fou, très entiché de lui, de ce qu'il a fait, se donnant une grande importance, mais pensant bien et nullement espion. Daubiez le connaît, et il le connaît aussi. Mme de Maillé l'a reconnu l'autre jour de sa fenêtre dans la place pour être un M. de Rougeville, qui passait sa vie dans les antichambres de la reine et qui la suivait partout. Il est ici à l'hôtel de Saxe-Teschen, gardé par deux officiers qui l'accompagnent quand il sort. Voici en substance ce qu'il m'a dit sur sa dernière aventure de la Conciergerie. Il connaît Mme de Tilleul, une Américaine assez riche et bien pensante, et ils formèrent le projet de sauver la reine ; alors il fit connaissance avec Fontaine, un honnête homme, marchand de bois, et par son moyen avec Michonis, un limonadier. Il les trouva tous deux très disposés. Michonis était porté de cœur pour la reine et refusa l'argent qu'il lui offrit, mais il en donna aux deux autres administrateurs. Un jour il accompagna Michonis dans la prison ; la reine se leva et dit : *Ah ! c'est vous, monsieur Michonis*, et en voyant M. de Rougeville elle fut extrêmement saisie, au point de tomber dans son fauteuil, ce qui surprit les gendarmes. Il lui fit signe de se rassurer, et lui dit de prendre les œillets où était le billet ; elle n'osa, et il les laissa tomber sans pouvoir lui parler. Michonis sortit pour affaires dans la prison, et lui aussi. La reine alors fit dire à Michonis de revenir, elle l'occupa avec

tribunal a demandé les pièces contre la reine ; cela me

les gendarmes et pendant ce temps elle dit à Rougeville qu'il s'exposait de trop : il lui dit de prendre courage, qu'on la secourrait, qu'il lui apporterait de l'argent pour gagner les gendarmes. Elle lui dit : *Si je suis faible et abattue, ceci* (en mettant la main sur son cœur) *ne l'est pas*. Elle lui demanda si elle sera bientôt jugée : il la rassura. Elle lui dit : *Regardez-moi, regardez mon lit et dites à mes parents et à mes amis, si vous pouvez vous sauver, l'état où vous m'avez vue.* Alors ils sortirent. Le concierge et la concierge étaient gagnés. Le plan était que Michonis, qui avait conduit la reine du Temple à la Conciergerie, irait la nuit à dix heures la prendre, par ordre de la municipalité, comme pour la mener au Temple, et la ferait évader. Ainsi, en déchargeant le livre du concierge, afin qu'il ne lui arrivât rien, ils y allèrent effectivement ; les deux gendarmes moyennant cinquante louis ne dirent rien, mais le dernier s'y opposa. Michonis lui dit qu'il avait ordre de la municipalité, mais il dit que, si on ne ramenait Madame, il appellerait la garde. Le coup fut manqué et Rougeville se sauva.

Voici les particularités sur la reine : sa chambre était la troisième porte en entrant à droite, vis-à-vis de Custine ; elle était au rez-de-chaussée, la fenêtre donnait sur la cour, qui était remplie toute la journée de prisonniers qui regardaient par la fenêtre et insultaient la reine. La chambre était petite, humide et fétide, il n'y avait ni poêle, ni cheminée ; il y avait trois lits : un pour la reine, l'autre à côté du sien, pour la femme qui la servait ; le troisième pour les deux gendarmes qui ne sortaient jamais de la chambre, pas même lorsque la reine avait des besoins ou des soins naturels à se donner. Le lit de la reine était comme celui des autres, de bois, une paillasse, un matelas et une couverture de laine, sale et trouée, qui servait depuis longtemps aux prisonniers ; les draps étaient de toile grosse et grise comme ceux des autres, et il n'y avait pas de rideaux, mais un vieux paravent. La reine était vêtue d'un caraco noir ; les cheveux, coupés sur le front et derrière, étaient tout gris ; elle était tellement maigrie qu'on avait de la peine à la reconnaître, et si faible qu'à peine pouvait-elle se tenir sur ses jambes. Elle avait aux doigts trois anneaux, mais pas de bagues. La femme qui la servait était une espèce de poissarde dont elle se plaignait fort. Les gendarmes dirent à Michonis que Madame ne mangeait pas et que de cette manière elle ne pouvait pas vivre ; ils dirent que son manger était fort mauvais, et apportèrent un poulet maigre et presque gâté en disant : *Voilà un poulet dont Madame n'a pas mangé et qu'on lui sert depuis quatre jours.* Les gendarmes se plaignirent de leur lit, quoiqu'il fût pareil à celui de la reine. La reine couchait toujours tout habillée en noir, attendant à tout moment d'être massacrée ou d'être menée au supplice, et voulait y aller en deuil. Rougeville dit que Michonis en pleurait de douleur ; il lui a confirmé les pertes de sang que la reine faisait, et que, lorsqu'il a fallu aller au Temple chercher le caraco noir et les linges nécessaires pour la reine, il n'a pu y aller qu'après une délibération du conseil. Voilà le triste détail qu'il me donna. »

Le comte de Fersen. Journal.

fait frémir... » enfin le rugissement de douleur que lui arrache l'annonce de l'exécution du 16 octobre. Il l'apprend le 20 : « La gazette du 17 en parle, écrit-il ; c'est à onze heures et demie que ce crime exécrable a été commis. Et la vengeance divine n'a pas éclaté sur ces monstres ! Je n'ai pas la force de rien sentir... Je sortis pour parler de ce malheur avec mes amis. Mme de Fitz-James, et le baron de Breteuil ; je pleurai avec eux, surtout avec Mme de Fitz-James... »

Mme de Fitz-James, celle qui, jadis, dans les salons blancs de Trianon, le plaisantait si hardiment sur sa conquête !... Et, le lendemain, le journal de Fersen ne contient que ces lignes :

Je ne puis penser qu'à ma perte ; il est affreux de n'avoir aucun détail positif : qu'elle ait été seule dans ses derniers moments, sans consolation, sans personne à qui parler, à qui donner ses dernières volontés ! Cela fait horreur. Les monstres d'enfer ! Non, sans la vengeance, jamais mon cœur ne sera content.

Il ignora toujours que, dans la lettre qu'elle écrivit le dernier jour, à quatre heures et demie du matin, tandis que le bourreau l'attendait, la reine, sur ce feuillet qui porte encore la marque de ses larmes, avait tracé ces mots où il est difficile de ne point lire une pensée adressée à celui qui l'avait si fidèlement servie :

... J'avais des amis : l'idée d'en être séparée pour jamais et leurs peines sont un des plus grands regrets que j'emporte en mourant ; qu'ils sachent du moins que jusqu'à mes derniers moments j'ai pensé à eux...

Le cauchemar du 16 octobre ne devait plus quitter Fersen ; il cessa presque aussitôt de s'occuper des

affaires de France; depuis *sa* perte, ses souvenirs étaient « obscurcis par les larmes ». Il ne se maria jamais et ne quitta plus guère la Suède. De temps à autre, en apprenant les triomphes de l'armée française, une rage le prenait de venger la morte à laquelle il demeurait fidèle. — « Des armées, écrit-il en 1798 ; des armées pour écraser ces vermines[1] ! » Peut-être est-ce à cet inlassable désir de représailles qu'il faut attribuer son ingérence dans les conspirations qui suivirent la déchéance de Gustave IV Adolphe, et la mort du prince héritier Chrétien-Auguste d'Augustenbourg. Fersen, — c'est du moins de tradition certaine chez ceux qui portent aujourd'hui son nom, — « voulut être roi, à son tour pour mieux venger la reine assassinée[2]. » Ambition sublime et folle qui fut sa perte : on l'accusa de la mort du prince royal ; cette calomnie se lisait dans les gazettes publiques, à peine voilée sous forme d'allégorie; des lettres anonymes, répandues dans les cabarets, échauffaient contre lui les colères populaires.

On savait à l'avance qu'une émeute éclaterait le 20 juin 1810, date où les restes du prince royal, transportés à Stockholm en procession solennelle, allaient être déposés au château. Comme si quelque prédestination mystérieuse s'obstinait à associer jusqu'au bout la vie de Fersen à la mémoire de celle qu'il avait aimée, ce 20 juin, marqué pour sa mort était l'anniversaire du

[1] Communication faite par un des membres de la famille de Fersen.

[2] « Fersen négocia par l'entremise d'un de ses gentilshommes nommé Silfersward, avec Vienne, Berlin et Saint-Pétersbourg, avec le cabinet de Saint-James en particulier, pour s'assurer du *statu quo* au cas *où le gouvernement du prince régent serait modifié en quelque manière.* » *Même source.*

jour où, dix-neuf ans auparavant, il était parvenu à faire sortir de Paris la famille royale.

A onze heures, le comte de Fersen, en sa qualité de grand maréchal de la Cour, monta dans le carrosse doré qui devait le mener à la rencontre du cortège funèbre. Dès qu'on l'aperçoit des huées furieuses s'élèvent : la foule, mal contenue par la troupe, se jette contre la voiture, en brise les glaces à coups de pierre; on arrache les pavés pour en faire des projectiles, on crible les panneaux du carrosse d'une grêle de gros sous : le cocher, le front en sang, roule de son siège.

Au bout de la *Stora Nygatan*, (grande rue neuve), à la hauteur de la *Maison de la Noblesse*, à l'instant où l'escorte tente de tourner à droite vers le château, la populace barre le chemin au carrosse de Fersen ; les chevaux sont dételés ; un homme du peuple ouvre la portière et tire hors de la voiture le comte qui, se frayant à coups de poing un passage, se lance dans une maison, enjambe l'escalier, se réfugie dans un cabinet joignant une salle d'estaminet. Mais une horde hurlante le poursuit : on l'injurie, on le frappe, on lui arrache ses décorations, son manteau, son épée qui sont jetés par la fenêtre, que le peuple déchire et dont il se partage les débris ; et presque aussitôt, on voit paraître, haletant, meurtri, la face en sang, Fersen lui-même, qu'un homme a poussé dans l'escalier, que d'autres attendent dans la rue, que la foule exaspérée reçoit à coups de canne, à coups de parapluie, à coups de briques ou de pavés. On le saisit par le cou, on lui arrache les cheveux — des cheveux tout blancs... On le traîne sur la place, du côté où est rangé un bataillon de la garde, l'arme au pied, impassible

témoin du meurtre ; on le roule ainsi jusqu'à l'hôtel de ville, et là, par un raffinement de cruauté peut-être, on lui laisse un instant de répit.

Des témoins racontent l'avoir vu, dans une salle basse, assis sur un banc, harassé, soufflant, sanglant. Il demanda un verre d'eau qu'un soldat de la garde urbaine lui apporta. Tout aussitôt reprennent les cris : « à mort ! » Fersen est soulevé par un remous de la foule, emporté dans la cour, abattu, foulé aux pieds. Il est mort déjà que ses bourreaux s'acharnent sur son corps, le dépouillent, le traînent sur le pavé, nu, déchiqueté, méconnaissable... On laissa là, le front dans le ruisseau, le beau Fersen, que, deux heures plus tard seulement, des soldats couvrirent d'un manteau et portèrent jusqu'au corps de garde de la place voisine [1].

[1] *Le comte de Fersen*, par le baron R.-M. de Klinckowström. *Introduction*. D'après le récit du jugement de la haute cour royale du 20 août 1811.

CHAPITRE XIV

VARENNES APRÈS LE DRAME

Dix mille hommes[1], entassés dans Varennes, avaient assisté, le 22 vers sept heures du matin, au départ de la famille royale. Un quart, environ, de cette armée paysanne emboîta le pas au roi prisonnier : on la vit s'éloigner, massée autour des deux voitures, sur la route ensoleillée. Quand ce moutonnement poussiéreux eut disparu sur le chemin de Boureuilles, Varennes se sentit perdu : la bourgade, envahie par une multitude, sans cesse croissante, de campagnards porteurs de faux, de pioches, de barres de fer, voire d'échalas et de bâtons, était veuve de toute sa municipalité, partie sur la route de Paris. Pas un magistrat ne restait, pas un « notable » : l'anarchie[1]. Au delà du pont, dans les vignes, quelques-uns des cavaliers de Bouillé, accourus en hâte de Mouza et de Dun, se montraient, attendant le gros de l'armée : on savait que l'assaut allait être terrible, la « répression » impitoyable. Les moyens de défense étaient nuls : on avait renforcé la barricade du pont afin

Le chiffre est donné par Mme Destez dans une lettre à sa mère *Archives nationales*, Dxxix^b, 37.

« Un seul officier municipal n'accompagne pas les Varennois escortant le roi ». *Relation* de Remy.

de mettre la ville haute à l'abri d'une première attaque ; mais combien de minutes tiendrait cette fortification improvisée contre l'effort de plusieurs régiments? Le bas quartier, en tous cas, restait exposé, sans une barrière, à toutes les représailles et les habitants déjà l'avaient déserté, passant la rivière, apportant à la cohue, massée dans la ville haute, l'appoint de leurs lamentations et de leur terreur.

L'expectative tragique exaltait les colères : dans le remous formidable de l'unique rue du bourg apparaissaient, bousculés, hués, injuriés, quelques-uns des dragons de Damas, — cinq ou six, sans plus, — que les paysans gardaient « comme otages ». Au moment où la berline royale, quittant Varennes, avait passé devant l'hôtel de ville, Choiseul qui, couvrant l'une des portières, l'accompagnait à pied depuis l'épicerie Sauce, sauta en selle, se disposant à faire route avec les prisonniers ; mais son cheval fut vite entouré, saisi au mors ; Choiseul tiré à bas, renversé, piétiné [1]. Avec leur instinct madré, les paysans appréciaient l'importance d'un tel gage : la chose, nullement concertée, est vite comprise : un mur d'hommes ferme la rue, infranchissable : on arrête Damas ; on arrête Floirac, le lieutenant des dragons ; on arrête le sous-officier Remy [2]. Romeuf lui-même, l'émissaire de l'Assemblée, auquel James Brisack, le palefrenier de Choiseul, vient de prêter son cheval, est cerné, saisi, poussé vers l'hôtel de ville, dont la porte se referme sur lui : sous les fourches et les fléaux mena-

[1] *Relation* de Choiseul.

[2] *Relation* de James Brisack à la suite de la *Relation* de Choiseul.

çants on y traîne Choiseul et Damas et Floirac. Remy seul parvient à se dégager, saute à cheval, rallie ses cinq dragons et les met « en bataille le dos à la maison commune, en face de la petite place où arrivent à chaque instant des détachements des villes et villages voisins[1] ». Les soixante hussards du détachement cantonné à Varennes, les soixante hussards qui n'ont point paru depuis la veille, se montrent maintenant, fraternisant avec la foule, se passant des brocs de vin et buvant « à la Nation[2] ».

Et tout à coup, vers dix heures[3], un grand tumulte, une clameur suivie d'une bousculade. « Voilà Bouillé ! Les soldats de Royal-Allemand sont au pont ! » Le tocsin sonne, les tambours battent la *générale*. La foule, angoissée, implore les hussards. — « Allez reconnaître ! » Un trompette sur son cheval dévale au galop la rue subitement déblayée[4] : mais d'autres cris s'élèvent : — « Les hulans vont entrer par l'autre côté ! » En sens inverse, le trompette passe, galopant vers la route de Clermont. Aux toits de la ville haute, des observateurs juchés guettaient le groupement de Royal-Allemand sur les collines de l'autre rive. Les soldats de Bouillé arrivaient, en masses grossissantes, par le chemin de Charpentry et s'arrêtaient, au bord du coteau qui domine la rivière ; on les voyait aller et venir sur leurs chevaux fourbus, s'interrogeant, se concertant ; et toujours il en

[1] *Relation* de Remy.

[2] *Idem.*

[3] « Environ deux heures et demie après le départ du roi », dit Remy.

[4] « Un trompette y galopait ; tout était confusion quoiqu'il n'y eut pas grand monde. » Remy.



L'Aire à Varennes.

surgissait d'autres, en désordre, au hasard des galopades, gris de poussière, avec l'allure de la déroute.

Tandis que Varennes s'attendait à l'attaque sans merci, Bouillé parvenu enfin en vue de la « ville rebelle », réunissait ses officiers : le chef d'escadron Deslon [1] qui, depuis l'aube, était là, inactif, avec une cinquantaine de

[1] Charles-Georges-Calixte d'Eslon (comte), né à Ramonchamp en Lorraine, le 14 octobre 1747, engagé en 1760 à la légion de Conflans, capitaine à Lauzun-hussards le 11 octobre 1783, chef d'escadron le 12 juillet 1789, émigré le 22 juin 1791. A fait à l'armée de Condé les campagnes de 1792 et 1800 (régiment d'Enghien). A touché jusqu'au 1er octobre 1814 une pension de S. M. Britannique, et n'est rentré qu'avec le roi. Il sollicitait alors en ces termes le grade de maréchal de camp : — « La moindre marque de bonté de Sa Majesté levera tous les doutes injurieux qui ont pu planer sur sa tête depuis l'affaire du 22 juin 1791 à Varennes, où il eut le malheur de ne pouvoir sauver son roi, malgré son zèle et son activité, ayant quitté, sans en avoir reçu l'ordre, le poste de Dun qu'il occupait à sept lieues plus éloigné sur la frontière, pour courir au secours du roi. » D'Eslon était, en 1815, retiré à Thann, Haut-Rhin. *Archives du Ministère de la Guerre.*

cavaliers accourus de Dun dès la première nouvelle de l'arrestation, Deslon mit son chef au courant des événements : l'impossibilité d'aborder la ville, « défendue par la rivière et par un canal très profond[1] » ; le départ du roi, entraîné sur le chemin de Paris, depuis plus de deux heures, et déjà hors de portée, sans doute ; le bruit que les habitants de Verdun étaient en marche « avec du canon pour soutenir les Varennois ». Bouillé pourtant décide qu'il faut rejoindre la berline royale, disperser la bande qui l'escorte, délivrer le roi et sa famille ; mais les officiers représentent qu'on ne peut pousser plus avant « sans rafraîchir les chevaux harassés par une allure forcée de neuf lieues » : d'ailleurs, en comptant bien, Bouillé n'a là que quatre cents cavaliers : le reste est égrené sur la route, retardé par la fatigue et les mauvais chemins... La retraite s'imposait. « Jamais je n'oublierai, écrivait l'un des officiers présents à ce conciliabule, l'impression de douleur qui décomposa tous les traits de M. de Bouillé ; jamais je n'oublierai cette plainte douce et déchirante, ce seul mot qu'il m'adressa avec l'accent du malheur... — « Eh bien ! direz-vous encore que je suis heureux[2] ? »

On fit demi-tour en silence : un dernier regard sur ce

[1] La rivière, en plein été, n'a pas de profondeur, et le canal du moulin est de peu d'étendue. Si les officiers de Bouillé avaient eu la moindre connaissance topographique du pays, s'ils avaient, tout au moins, consulté une carte, ils se seraient rendu compte qu'à dix-huit cents mètres de Varennes, la route de Clermont passe sur la rive droite de l'Aire, c'est-à-dire du côté où ils se trouvaient eux-mêmes. Deslon qui, avec ses cavaliers, était en vue de Varennes depuis cinq heures du matin, pouvait, sans aucun obstacle, en faisant le détour par le Petit-Boureuilles, entrer dans la ville sans avoir à traverser ni rivière ni canal.

[2] *Mémoire* de M. le marquis Louis de Bouillé.

Varennes maudit, si calme d'aspect, avec ses toits plats étagés dans ce riant décor printanier, au bord de la rivière fatale; puis la retraite morne, la marche douloureuse des vaincus. Les soldats « partageaient la consternation de leurs chefs[2] ». A mesure que l'on s'éloignait, le bruit se perdait du tocsin obstiné, des roulements de tambour, des rumeurs qui montaient de la bourgade frémissante : mais à tous les villages, la même exaltation se retrouvait : l'armée royale eut à subir la rencontre « de plusieurs détachements de garde nationale des environs, qui se portaient sur Varennes, tambour battant, drapeaux déployés[1], « et le peuple triomphant « rendait les honneurs militaires » aux soldats humiliés que leurs chefs traînaient vers la frontière.

Bouillé, le soir même, accompagné de ses deux fils et de quelques officiers passait à ce château de Thonnelles, dont, à cette même heure, si le projet avait réussi, il devait faire les honneurs au roi et à la reine. A la nuit tombante, il sortait de la France où il ne devait jamais rentrer. Quelques pas après avoir franchi, sous le crépuscule, la borne de pierre fleurdelysée qui marquait la frontière, il trouva, dans un repli boisé, l'abbaye d'Orval, imposante et silencieuse, au bord de ses étangs encadrés de forêts. Les moines étaient à table : Bouillé leur demanda asile pour la nuit; ils furent « étonnés de cette intrusion militaire et consternés de son motif », et c'est dans une cellule du bâtiment des hôtes que le marquis de Bouillé passa cette première nuit d'exil...

[1] *Essai sur la vie de M. le marquis de Bouillé*, par René de Bouillé.
[2] *Mémoire* de M. le marquis Louis de Bouillé.

Le lendemain il partait pour Arlon et gagnait de là Luxembourg.

Les Varennois stupéfaits avaient vu les soldats « du grand massacreur » se replier sans combat. Ils n'en étaient pas pour cela plus rassurés : cet inexplicable mouvement cachait probablement quelque machination et ils se tenaient sur la défensive.

A onze heures[1], au moment précis où, sur le coteau menaçant, les trompettes de Royal-Allemand sonnaient la retraite, le père Sauce et la municipalité, et aussi les magistrats et les notables qui avaient accompagné le roi jusqu'à Clermont, rentraient à Varennes, après une marche accélérée de sept lieues succédant à une nuit blanche. Le premier soin de Sauce et des municipaux fut de mettre en liberté Choiseul, Damas et Romeuf; pourtant, afin qu'ils ne pussent s'évader, on retint prisonniers leurs chevaux, « gardés dans une auberge par plusieurs factionnaires[2] ». Mais bientôt les têtes se montent; à l'arrivée d'un détachement de la garde nationale de Verdun, qui entre en ville, tambours battants, baïonnettes aux fusils, on réintègre les officiers, — Romeuf lui-même, — au cachot de l'hôtel de ville, cachot si peu sûr et si délabré « qu'en moins de huit jours trois prisonniers s'en étaient évadés à travers les murs[3] ».

[1] C'est l'heure indiquée par Radet, et elle concorde de tous points avec les indications fournies par les témoins de la journée du 22.

[2] *Relation* de James Brisack.

[3] Bimbenet. *La fuite de Louis XVI*, p. 121. — « Il n'était pas possible de les garder dans nos prisons, car elles ne valent rien. » Lettre de Mme Destez. *Arch. nat.* DXXIXb 37.

La journée fut confuse, coupée d'alertes, fiévreuse, avec des heures de prostration, des hébétements subits, des lassitudes. On n'a que des relations de détail, pas une vue d'ensemble, et il paraît bien qu'aucun récit ne peut donner l'idée de l'aspect de la bourgade où, en théories ininterrompues, parvenaient des bandes de villageois venus de loin, partis à l'aube, arrivant, après des heures de marche, tombant de faim et de fatigue. Ce qui surprend c'est l'ordre admirable qui préside à l'organisation de ces bataillons improvisés : ces paysans de l'ancien régime, que certaines histoires représentent comme étant des brutes apeurées assez peu dissemblables de leurs bestiaux, ces paysans se trouvent, en une heure de temps, hiérarchisés, enrégimentés, pourvus d'armes, munis de provisions, et prêts à partir en campagne. Le village de Montblainville, à une lieue de Varennes, réveillé dès une heure du matin, met sur pied, subitement, « cent cinquante hommes armés de fusils, dont cent avec baïonnettes », ils emmènent une voiture de vivres, et les femmes restées seules au village se mettent à la besogne et cuisent du pain de façon à pouvoir « héberger et nourrir deux mille hommes[1] ».

[1] Le procès-verbal de la municipalité de Montblainville est aux *Archives nationales* (Dxxix^b 36), il serait à citer tout entier tant il est précieux au point de vue de l'histoire rurale à l'époque de la Révolution. Trois courriers de Varennes étaient arrivés à cheval à Montblainville vers une heure du matin, criant *aux armes !* Tous les citoyens étaient couchés ; aussitôt l'alarme est sonnée ; en un quart d'heure cent hommes sont arrivés et « partent sans être habillés et sans se munir de nourriture, conduits par deux membres de la municipalité ». Ici nous citons textuellement :

« Ces mêmes membres, revenus promptement, ont averti que la force armée n'était pas suffisante pour résister aux ennemis ; que c'était réellement le roi et sa famille qui étaient arrêtés, que son escorte entrerait avant peu pour l'enlever, malgré la résistance des gardes

On trouve chez ces villageois autant d'entrain, d'ordre, de solidarité, qu'on devine de négligence, de mollesse et de jalousie parmi les officiers chargés d'assurer le voyage de la famille royale : la lutte évidemment n'était pas égale entre la monarchie mal servie, caduque, irrésolue et la France paysanne, ardente, pleine de foi dans sa vigueur et dans ses droits.

A Varennes même, malgré la terreur de l'avenir, malgré la fatigue excédante, l'enthousiasme est à l'ordre

nationales qui étaient exposées à périr faute de secours, n'étant pour le moment en nombre suffisant.

« On dépêcha promptement à leur secours 30 hommes qui s'étant rendus armés au corps de garde leur ont conduit une voiture de vivres, apportés par les femmes des citoyens, et se sont chargés de poudre et de plomb pour eux et ceux partis devant eux, lesquels rendus à Varennes et joints à leurs corps. Il nous a été rapporté par d'autres courriers que les forces augmentaient, que les officiers, à la suite du roi étaient arrêtés et que le détachement du régiment de hussards était rendu à la garde nationale.

« Les personnes absentes de ce lieu étant arrivées, il en est parti une vingtaine pour Varennes ainsi armées et munies, alors le roy était en route, et sont restées pour la garde de cette ville avec les autres gardes nationales qui y étaient, de manière que notre garde nationale, tant en route qu'à Varennes, s'est trouvée de 150 hommes armés de fusils dont 100 avec des baïonnettes et le surplus à différents citoyens.

« Que dans ce lieu qui est composé de 160 citoyens actifs, il n'est resté alternativement que deux membres de la municipalité, avec une douzaine d'hommes d'âge et infirmes tenant le corps de garde avec cinq fusils pour tous, y ayant plusieurs particuliers qui sont éloignés du pays pour travailler de leur profession.

« Outre la voiture de pain envoyée à Varennes, et qui est restée dans cette ville et distribuée par sa municipalité aux gardes nationales qui sont arrivées après le départ du roi, nous avons engagé les femmes à cuire du pain pour s'en servir dans le cas de besoin, de sorte que l'ayant fait, il s'en trouvait, le soir du même jour, pour recevoir 2.000 hommes. Vers le soir du même jour, il nous est arrivé 200 hommes de gardes nationales des environs pour loger qui ont été reçus avec accueil dans les meilleures maisons du lieu.

« Le lendemain 23 dudit mois, jour de Fête-Dieu, un courrier de la gendarmerie de Varennes fut envoyé avec un billet d'invitation de la municipalité de cette ville tendant à porter secours dans les pays sur la Meuse où les citoyens arrêtaient des munitions de guerre escortées

du jour ; les ménagères s'ingénient à nourrir les défenseurs : l'une fricote des œufs [1], une autre coupe du lard en tranches qu'elle distribue à la volée ; partout les broches tournent, les futailles se vident, les pains chauds s'empilent, les brocs circulent ; on mange, on boit dans toutes les maisons [2], au seuil des portes, dans les rues, dans les vergers, à l'ombre des arbres : Varennes est devenu une immense guinguette, pleine de la joie bruyante de ces gens qui n'ont pas dormi, et que grisent le triomphe, la fatigue, l'étrangeté de l'aventure, le chaud soleil de juin, l'attente du danger. Et, quand vint le soir de cette tragique journée, quand l'ombre, peu à peu, après le jour torride, tomba sur la vallée, amenant la fraîcheur, tous, harassés, gardes nationaux, bourgeois, prisonniers, hussards, villageois,

de troupes. Nous avons fait sonner l'alarme sur l'instant. S'est présenté un nombre suffisant de garçons de la garde nationale qui sont partis à l'instant, le capitaine à la tête, à qui nous avons remis des munitions et de l'argent pour combattre et vivre plusieurs jours. Comme leur marche se dirigeait par Montfaucon et que tout s'est trouvé calmé, la municipalité dudit lieu leur a donné le lendemain un certificat pour le retour qu'ils nous ont rapporté...

« Pour rendre au souverain législateur les actions de grâces qui lui sont dues de cet heureux événement, il a été arrêté que dimanche prochain il serait chanté un *Te Deum* pour le remercier de la réussite sans accident, que le sieur desservant de la paroisse sera invité de ce faire dans l'église paroissiale, lequel a promis de s'en acquitter et d'engager la garde nationale et tous les citoyens du lieu d'y assister.

« De tout quoi nous avons fait et dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de raison, lequel sera transcrit tout au long sur le registre de la municipalité pour servir de mémoire à la postérité et l'encourager à l'avenir de maintenir de toutes ses forces la constitution décrétée par l'Assemblée nationale comme nous le ferons jusqu'au dernier soupir. »

[1] *Relation* de Remy.

[2] Lettre de Mme Destez. *Arch. nat.*, Dxxix[b] 37. « Pour notre compte, cela nous a coûté très cher en pain, vin, bière, lait, lits, etc., etc., sans oublier les tracas, la fatigue et tout ce qui suit une pareille alerte. »

campés tant bien que mal au long des maisons, dans le cimetière sur la paille, dans les granges, aux rives de l'Aire, dans l'église Saint-Gengoult, à la maison d'école, sous la halle de l'hôtel de ville, s'endormirent en gens dont la journée a été lourde et qui n'ont point pris, depuis vingt heures, une minute de repos.

La nuit fut calme, ou à peu près : par deux fois on battit la *générale*[1]; mais les défenseurs de Varennes dormaient si bien qu'ils ne jugèrent pas à propos de se déranger : plusieurs énergumènes, que le vin gris tenait en éveil, s'amusèrent à « ajuster » Choiseul et ses compagnons détenus « à travers les trous qui donnaient de l'air à leur cachot[2] »; ils tentèrent même d'incendier la prison, mais quelques gardes nationaux les mirent promptement à la raison.

Dès cinq heures du matin, le jeudi 23, désireux maintenant de se débarrasser des prisonniers, la municipalité les remit à un détachement de la garde nationale verdunoise; on les empila tous les quatre, Choiseul, Damas, Floirac et Remy, dans la même voiture, qui prit, sous bonne escorte, la route de Verdun[3]; Romeuf fut mis en liberté, avec des excuses, mais à la condition qu'il partirait aussitôt pour Paris[4]. Il eut quelque peine à se procurer un cheval et ne put quitter Varennes qu'à onze heures du matin[5], au moment même où la pro-

[1] *Relation* de Remy

[2] *Idem.*

[3] « Dans notre route de Varennes à Verdun on fit halte et nous pensâmes être fusillés parce que notre escorte crut apercevoir Royal-Allemand qui venait nous délivrer. » *Relation* de Remy.

[4] *Relation* de James Brisack.

[5] Romeuf a fait confusion quand, de retour à Paris, il assura devant

cession de la Fête-Dieu sortait de l'église pour effectuer à travers les rues de la ville son parcours traditionnel.

En dépit des événements, les Varennois, en effet, ne voulaient pas manquer à leurs vieux usages ; mais la discorde était dans l'air et la chose tourna mal ; l'ancien curé, M. Méthains, avait été remplacé, depuis quelques mois, par un prêtre constitutionnel, nommé Gaillet[1]. C'est cet « intrus » qui officiait à la procession, le 23 juin 1791 : suivant la coutume, elle devait se rendre au couvent des Annonciades, dans le haut de la ville, où était ordinairement dressé un reposoir : mais, ce jour-là, les religieuses refusèrent d'ouvrir leur porte au curé constitutionnel : on parlementa ; elles tinrent bon ; la municipalité, en corps, se présenta au monastère, exposant que, vu l'exaltation des esprits, l'obstination des religieuses pouvait leur occasionner de graves ennuis ; les Annonciades ne se laissèrent pas convaincre ; le peuple, très agité, attendait le résultat de ce colloque ; quand on vit la procession rebrousser chemin, ce fut. dans la rue, une huée menaçante à l'adresse des nonnes aristocrates : la porte du couvent fut enfoncée : les vitres brisées à coups de pierres, la maison envahie, les meubles jetés à la rue. Pour éviter un pillage plus sacrilège, les religieuses durent sortirent du monastère et se rendre à l'hôtel de ville ; on les garda pendant quelques heures « pour leur propre sûreté » ; elles furent, vers le

l'Assemblée qu'il avait quitté Varennes le *mercredi matin* (*Archives parlementaires*), t. XXVII, p. 479). Il passa à Varennes toute la journée du mercredi 22, et resta emprisonné durant la nuit du 22 au 23.

[1] M. Gaillet, pendant la Révolution, renonça au sacerdoce et se maria. Il se retira aux environs de Jubécourt et mourut en 1830 (*Manuscrit Coulonvaux*).

soir, « distribuées dans différentes maisons particulières où on les recueillit », en attendant une laïcisation plus complète[1].

La révolution était dans Varennes; les municipaux, de permanence à l'hôtel de ville, s'érigeaient en gouvernement : contraints par les circonstances, grisés de leur importance subite, assurés de l'admiration de la France entière et de l'indulgence de l'autorité supérieure, ils outrepassaient largement leurs attributions : à peine l'incident de la procession était-il clos, que les hussards en cantonnement dans la ville se présentèrent à la maison commune : leurs chefs avaient disparu ; ils étaient sans ordres, sans solde, sans munitions, sans vivres ; leur attitude, lors de l'arrestation du roi, leur promettait, à leur retour au régiment, un accueil dont ils n'étaient pas pressés de tenter l'expérience : la municipalité de Varennes, touchée de leur situation et reconnaissante de leurs services, les invita à désigner parmi eux un chef; les hussards gratifièrent de leurs suffrages le maréchal des logis Charlot et le sous-officier Muller : le conseil municipal « nomma aussitôt officiers ces deux militaires et leur délivra copie de la délibération en guise de commission ». Même, comme le lieutenant Rohrig avait, en quittant son poste, abandonné sa cantine, Charlot s'adjugea l'épaulette de son ancien chef et offrit de se rendre acquéreur de toute sa défroque « au plus juste prix[2] ».

[1] *Manuscrit Coulonvaux.* — Bimbenet, p. 124.

[2] *Archives nationales*, Dxxix^{b} 38. Charles Moreux, dit Charlot, né à Dannemarie, Isle-de-France, le 23 décembre 1750. Il écrivait le 11 juillet à la municipalité de Varennes « qu'en rentrant au régiment, son colonel, Pestalozzi, lui avait fait ôter l'épaulette et l'avait remis maréchal

On ne flânait pas, à Varennes dans les jours qui suivirent le 23 juin ; le vendredi 24 avait lieu l'assemblée primaire en vue des élections : « Mon mari, écrit la femme du juge Destez, mon mari a été à l'hôtel de ville à quatre heures du matin, il en est sorti à neuf pour aller à l'assemblée qu'il n'a quittée que pour dîner et il y est encore ; je suis persuadée que, depuis trois jours, il n'a pas eu six heures de repos en y comptant les heures de repas[1]. » La grande affaire, à l'hôtel de ville, était la rédaction du procès-verbal de l'arrestation dont la publication devait répandre dans la France entière « l'immortelle gloire » de Varennes. Cette rédaction n'allait pas, pour ces petits bourgeois peu habitués à manier la plume, sans de grosses difficultés : la première version, — inscrite, le 23 juin, sur le registre communal, à la suite d'une délibération datée du 19 et portant comme titre *choses nécessaires pour la Fête-Dieu*[1], — la première version du délicat procès-verbal, conçue dans un style aussi attendri que naïf, n'eut, auprès du Directoire du département, auquel elle fut soumise, aucun succès : ces messieurs de Bar-le-Duc renvoyèrent l'élucubration varennoise, accompagnée de cette désobligeante leçon : « Un procès-verbal, Messieurs, doit être un récit vrai et circonstancié des faits ; sa forme ne comporte guère d'ornements oratoires, et nous craignons que la peinture que

des logis ». Il demandait que les municipaux de Varennes en référassent à l'Assemblée. « S'il ne peut rester au régiment, ajoute-t-il, il demande une place à Varennes ». La Révolution lui ménagea une rapide carrière. Il fut nommé sous-lieutenant le 24 juillet 1792, capitaine le 23 novembre de la même année, chef d'escadron le 13 ventôse an II. Il obtint en l'an VII sa retraite : il semble qu'il se retira à Pont-à-Mousson. *Archives du Ministère de la Guerre.*

[1] *Archives nationales.* Dxxixb 37.

vous faites dans le vôtre... ne paraisse un peu exagérée et même déplacée .» On se remit donc à la besogne qui fut confiée au deux plus savants de la ville, — le chirurgien Lombart et le juge Destez, croit-on [1],— et cette fois, les puristes de Bar voulurent bien se déclarer satisfaits, tout en se permettant quelques « corrections portant », écrivaient-ils, « sur des tournures de phrases que la célérité n'a pas laissé aux rédacteurs le soin de faire eux-mêmes ». Ainsi revisé le procès-verbal fut imprimé et expédié à toutes les communes de France.

Les Varennois restaient convaincus à bon droit que le nom de leur ville était à jamais fameux, et ils escomptaient avec une impatience orgueilleuse l'émotion que le récit de leurs exploits devait causer dans la capitale. Les premières nouvelles de Paris parvinrent le 26 au matin seulement, sous forme d'une lettre du chirurgien Mangin, celui-là même qui avait quitté Varennes, le 22, vers deux heures du matin, au moment où Destez venait de reconnaître, chez Sauce, la famille royale.

Mangin avait, en trois quarts d'heure, franchi les trois lieues et demie qui séparent Varennes de Clermont. Il poursuivit sa route à cette belle allure et parvint à Châlons à huit heures du matin : la nouvelle de l'arrestation y était déjà connue depuis quatre heures, rapportée par Viet, le maître de poste qui n'avait quitté Sainte-Menehould qu'après la rentrée de Drouet triomphant [2]. A

[1] V. Fournel. *L'événement de Varennes*, Appendice. V. Fournel a publié les deux procès-verbaux de l'arrestation dans son volume. Voy. *Appendice*, p. 310 et suiv.

[2] C'est évidemment ainsi que les choses se passèrent ; mais les textes

Châlons, Mangin prit le temps de souffler : il retrouva là un original, accouru de Paris, dans l'espoir de jouer un rôle, Palloy, le fameux *patriote Palloy*[1].

Celui-ci, qui depuis le 14 juillet 1789 exploitait la Révolution, avait estimé l'occasion belle d'acquérir l'immortalité : il était un de ceux qui s'étaient lancés, ainsi que Bayon, à la poursuite du roi, mais, moins robuste cavalier, il était arrivé à Châlons assez tard dans la nuit et n'avait pas poussé plus loin[2]. Il reprit donc le chemin de Paris, en compagnie de Mangin, espérant que celui-ci, fourbu avant le but et obligé de faire halte, le chargerait de porter la bonne nouvelle ; mais Mangin tint bon jusqu'au bout : comme il flairait même que son camarade de rencontre cherchait à lui confisquer sa gloire, il essaya de le laisser en route : mais l'autre s'accrochait à lui. A Bondy, où tous deux touchèrent

sont en désaccord : Drouet, d'après le procès-verbal de Sainte-Ménehould, rentra dans sa ville, revenant de Varennes, alors qu'*il était quatre heures* » (V. Ancelon, la *Vérité*, etc.), il apportait la nouvelle de l'arrestation. Or, dans les procès-verbaux de Châlons, on lit que « le 22 juin, *heures de quatre heures* du matin, le sieur Viez (*sic*), maître de poste de cette ville, envoyé d'hier à Sainte-Ménehould « rapporte à Châlons la nouvelle de l'arrestation du roi et de la reine ». On ne peut s'expliquer comment il la connaissait, puisqu'il ne pouvait la tenir que de Drouet, et qu'il rentra à Châlons, s'il faut en croire les procès-verbaux, à l'heure même où celui-ci rentrait à Sainte-Ménehould.

[1] Voir sur ce personnage singulier *Le patriote Pallay et les vainqueurs de la Bastille*, par V. Fournel.

[2] Il parvint à faire croire qu'il était allé jusqu'à Varennes ; la chose fut imprimée dans le *Courrier de Gorsas* et dans les *Révolutions de France*. Choiseul même l'a consignée dans ses *Mémoires*. Mais elle est matériellement impossible. Si, Palloy était, comme Bayon, arrivé à Varennes vers quatre heures du matin, ce qui est admissible, jamais il n'eut été capable de rejoindre en route Mangin et d'entrer avec lui à Paris à sept heures du soir. Cent vingt lieues en trente et une heures, sans arrêt ni repos ! D'ailleurs, un rapport de Bodan (*Archives nationales*, Dxxixb 37) est formel ; Palloy n'alla que jusqu'à Châlons.

vers sept heures du soir, Mangin usa de ruse et réussit à devancer Palloy; pourtant celui-ci le rejoignit à la porte même de l'Assemblée nationale ; ils pénétrèrent ensemble dans la salle, ensemble remirent au Président les dépêches dont Mangin était porteur et sortirent ensemble afin de se rafraîchir et de se reposer — toujours ensemble ; car Palloy ne voulait pas lâcher l'homme dont l'éclatante action rejaillissait sur lui. C'est encore ensemble que le lendemain, à la séance du matin, remis et brossés, ils comparurent vers midi et demi, devant l'Assemblée. Mangin, il est vrai, fut introduit seul à la barre, et prononça un petit discours qui fut couvert d'applaudissements ; mais Palloy, derrière la tenture, entendant les bravos, n'y put tenir ; il supplia qu'on l'admît et cette grâce lui fut accordée[1] : « J'ai à apprendre à l'Assemblée, dit-il, que M. Mangin a fait réunir seul 12.000 hommes pour garder le roi : et son cheval, avec la rapidité qu'il a mise, est tombé mort sous lui. »

Mangin, à qui l'intrusion de Palloy déplaisait, répliqua. — « Il n'est pas mort. » Et l'on touchait au moment où les deux camarades allaient se disputer. Palloy qui en eut l'intuition, se replia : — « C'est vrai, il n'est pas mort; mais il est tombé sous mon brave camarade. » Mangin coupa court : — « Ce qu'il y a d'important, Messieurs, poursuivit-il... » Et il acheva son discours[2]. Pourtant Palloy et Mangin restèrent très

[1] *Archives parlementaires*, XXVII, p. 446.

« — *M. le Président* : M. Palloy, citoyen de Paris, que son patriotisme a dirigé sur les traces du roi et *qui arrive également de Varennes* demande à être entendu (*Oui, oui.*)

[2] *Archives parlementaires*, XXVII, p. 447.

bons amis; celui-ci fit au Varennois les honneurs de Paris ; et la lettre que Mangin écrivit à ses compatriotes montre un homme singulièrement enivré de l'accueil enthousiaste de la capitale : — « J'ai dîné hier chez notre général, M. Lafayette, qui est venu me sauter au col... Je ne fais pas cent pas dans Paris, que je ne sois assailli et embrassé par des colonels, officiers, patriotes de toutes les espèces et de toutes les classes; et jusqu'aux vénérables poissardes, qui me mordent au lieu de me lécher... Je vais aujourd'hui dîner chez M. Palloy... Je ne sais si mon pauvre cheval est crevé... J'ai essayé dès hier de me remettre en route; je n'ai jamais pu y parvenir. Je tâcherai cependant demain de prendre la diligence, car, pour courir en bidet, mes fesses ne me le permettent pas. J'évite bien d'aller au Palais-Royal; je crois que j'y périrais dans les bras des patriotes [1]. »

Drouet, deux jours plus tard eut un bien autre succès, : on le promena en triomphe, et « on le serra si fort qu'on pensa l'étouffer [2] » ; et l'enthousiasme fut tout aussi grand pour les Varennois obstinés qui accompagnèrent la famille royale jusqu'aux Tuileries. Combien étaient-ils? On ne sait; le conseil général de la commune de Paris avait pris toutes les mesures nécessaires pour « loger et nourrir les gardes nationaux venus de province : il avait projeté de les loger dans les couvents sécularisés et sous cinq cents tentes élevées aux Champs-Élysées et au Champ de la Fédération [3] ». Il est probable que l'on n'eut pas à utiliser ces locaux; l'escorte du roi,

[1] Victor Fournel. *L'événement de Varennes*, Appendice.

[2] *Le Babillard*, n° 21.

[3] *Journal de Paris* cité par Brette, *Histoire des édifices*, etc.

à l'arrivée aux barrières, pour très nombreuse qu'elle fût, ne se composait plus que de citoyens de la région voisine de Paris, qui durent rentrer chez eux dès le soir même.

Quant aux Varennois, ils étaient sans doute peu nombreux : quinze ou seize peut-être, à en juger par le menu des modestes repas qui leur furent servis, sur l'ordre de l'Assemblée, chez Beaumaine, limonadier-traiteur au jardin des Feuillants :

« Du 25 — 20 bouteilles de bière à 7 sols — 14 bouteilles de vin à 1 franc — 16 potages au riz ou autres à 10 sols — 10 douzaines d'échaudés à six sols la douzaine, — 7 brioches à six sols.

« Du 26 — 15 bouteilles de bière, — 9 bouteilles de vin, — 10 brioches, — 6 douzaines d'échaudés[1]. »

Après leur entrée, à la suite de la berline royale, parmi les acclamations et les bravos, sur une charrette chargée de branches et de guirlandes, on avait logé les Varennois à Saint-Roch, où le curé, M. Legrand, avait mis, à leur service, un « grand nombre de chambres vacantes de son presbytère[2] ». Le 29 juin, ils vinrent prendre, en corps, congé de l'Assemblée nationale et prêtèrent le serment de vivre libres ou de mourir[3]. Mais avant de regagner leurs foyers, ils furent invités à dîner chez Palloy qui les réunit dans sa maison, au faubourg Saint-Victor, en un grand banquet civique où l'on fes-

[1] Brette, *Histoire des édifices*, etc. La pièce est donnée en reproduction autographique.

[2] *Archives de la préfecture de police.* Procès-verbaux des commissaires

[3] *Archives parlementaires*, XXVII, p. 596.

toya gaiement. Sur l'air de *la Fanfare de Saint-Cloud*, on entonna un hymne en leur honneur

> Vivent les gens de Varennes,
> Clermont, Sainte-Ménehould
> Qui pour éloigner nos peines
> Ont fait manquer un beau coup[1] !

Une légende, très fausse d'ailleurs, se formait. Déjà, à la séance du 23, Robespierre avait proposé qu'une couronne civique fût décernée au citoyen « Mangin qui a le plus contribué à l'arrestation du roi et de sa famille[2] ». Rewbell répondit que « Mangin n'était pas le seul méritant ; Drouet, le premier, avait conçu des soupçons sur la qualité des voyageurs, et la question des récompenses exigeait une sévère enquête ». On renvoya la motion au Comité de Constitution qui, tout aussitôt, fut accablé de requêtes et de réclamations.

Chacun, à Varennes, estimait avoir tout fait ; la discorde régnait dans l'illustre bourgade : tandis que, de tous les points de la France, affluaient, à la mairie, les lettres de félicitations et les témoignages admiratifs[3], les

[1] L'événement de Varennes donna l'essor à quelques compositions musicales :

Pot pourri sur le départ et le retour du roi et de la reine, air : *Lorsque le roi partit de France*. — Les complots de la Cour et son départ, air : *Réveillez-vous, belle endormie*, par la veuve Ferrand. — La poursuite et le retour de la famille ci-devant royale, air : *Quoi, vous partez sans que rien vous arrête*, par la citoyenne veuve Ferrand. — Fuite et retour du roi et de la reine, par G..., air : *Colinette au bois s'en alla*. — Les complots secrets de la Cour, air : *Charmantes fleurs*... par la cit. veuve Ferrand. — Trahison de la Cour avec les armées, air : *Comme un oiseau*, par la cit. veuve Ferrand.

Voy. *Les hymnes et chansons de la Révolution* par Constant Pierre, sous-chef du sécrétariat du conservatoire national de musique.

[2] *Archives parlementaires*, XXVII, p. 450.

[3] Ces adresses sont conservées à Varennes et forment une grosse

colères, les rancunes, les jalousies fermentaient dans cette population, si calme quelques jours auparavant. On savait que l'Assemblée enquêtait, et chacun cherchait à publier ses propres exploits. Un sieur Chevalot « répandait des écrits » établissant qu'il était le principal auteur de l'arrestation[1]. Un sieur Gentil, ancien cavalier de maréchaussée, montrait les mêmes prétentions[2], fort peu justifiées, à en croire une note du citoyen George, député du Clermontois, que le comité consulta et qui, très honnêtement, essaya de ramener à de justes proportions les revendications de ses commettants. Enfin le 18 août 1791, l'Assemblée rend son décret : la ville de Varennes est dotée « des deux couvents des Annonciades et des Cordeliers pour y loger le tribunal du district » ; il lui est accordé, en outre, le lucratif honneur d'avoir une garnison : un détachement de cavalerie y sera désormais caserné aux frais du trésor national. La commune reçoit deux pièces de canon et un drapeau avec l'inscription : *La patrie reconnaissante ;* chacun des gardes nationaux est gratifié d'un fusil et d'un sabre. Drouet a

liasse ; il y en a d'étonnantes. — « Ville et peuple à jamais célèbres dans les fastes de l'histoire »..., ainsi débute l'adresse de la municipalité de Paris. Les habitants de Varennes-le-grand, — en la Saône-et-Loire, à quelques lieues de Salornay-sur-Guye, offrent de changer le nom de leur ville et cèdent à Varennes-en-Argonne le titre de Grand. — Perpignan accompagna sa lettre d'une couronne qui fut déposée à l'hôtel de ville. Un autre village de Saône-et-Loire, également voisin de Salornay, Saint-Gengoux-le-Royal, aujourd'hui *le National*, écrit : — « Si le village d'Arc est devenu fameux pour avoir donné le jour à la femme courageuse qui délivra la France, combien plus célèbre ne sera pas Varennes, qui..., etc. » Et un peu plus loin : « C'est le hasard qui fit naître Jeanne à Arc ; Jeanne est le seul individu fameux que produisit le village !... Voir V. Fournel. L'*Evénement de Varennes*, Appendice.

[1] *Archives nationales*, Dxxix^{b} 37.

[2] *Idem*

30.000 livres ; Sauce, 20.000 ; Guillaume, 10.000 ; Mangin, l'aubergiste Leblanc, et ceux de ses clients qui se trouvaient au *Bras d'Or* lors de l'arrivée de la berline ont chacun 6.000 livres [1].

[1] Voici le texte complet de ce décret où l'on retrouvera bien des noms cités au cours des précédents récits :

Loi *qui accorde des gratifications à ceux qui ont bien servi la chose publique, lors des événements du 21 juin et jours suivants, donnée à Paris, le 22 août 1791.* Décret du 18 août 1791 : Louis, par la Grâce de Dieu et par la loi constitutionnelle de l'État, Roi des Français, à tous présents et à venir, salut.

L'Assemblée nationale a décrété, et nous voulons et ordonnons ce qui suit :

L'Assemblée nationale, après avoir entendu son comité de rapports sur les récompenses à accorder à ceux qui ont le plus utilement servi la chose publique lors des événements du 21 juin et suivants.

Déclare qu'elle est satisfaite du zèle et de la prudence des membres composant les Directoires, corps administratifs et municipalités de la Meuse, de la Marne et des Ardennes, du courage des gardes nationales et de la gendarmerie de ces départements, du civisme des troupes de ligne qui, en ces circonstances, se sont réunies aux citoyens, qu'ils ont bien mérité de la patrie et rempli honorablement leurs devoirs.

Décrète en outre :

1° Que deux maisons nationales et dépendances, situées en la ville de Varennes-en-Argonne, occupées ci-devant, l'une par les religieuses Annonciades, l'autre par les Cordeliers, seront destinées, la première à l'emplacement du tribunal du district, du siège de paix, et du logement de la gendarmerie nationale ; la seconde à former des casernes pour loger de la cavalerie et que les frais de ces établissements seront supportés par le trésor national.

2° Qu'il sera donné au nom de la nation, à la commune de Varennes, deux pièces de canon, un drapeau aux trois couleurs portant cette inscription : *La patrie reconnaissante à la ville de Varennes*, et un fusil et un sabre à chacun des gardes nationaux de cette ville.

3° Qu'il sera également donné une pièce de canon à la ville de Clermont-en-Argonne, et cinq cents fusils pour être distribués aux gardes nationales de ce district ; à la ville de Sainte-Menehould, une pièce de canon et cinq cents fusils pour être également distribués aux gardes nationales de ce district.

4° Qu'il sera payé, par le trésor public, sur les deux millions destinés à récompenser des services rendus, aux citoyens dénommés les sommes qui suivent, savoir :

Au sieur *Drouet*, maître de poste à Sainte-Menehould, trente mille livres ;

Au sieur *Sauce*, procureur de la commune de Varennes, vingt mille livres ;

L'effet, à Varennes, fut désastreux; les haines qui

Au sieur *Bayon*, commandant de bataillon de la garde parisienne, vingt mille livres ;

Au sieur *Guillaume*, commis du district de Sainte-Ménehould, dix mille livres ;

Au sieur *Leblanc*, l'aîné, aubergiste et officier de garde nationale à Varennes ;

Au sieur Paul *Leblanc*, orfèvre et lieutenant de grenadiers de la même ville ;

Au sieur Justin *George*, capitaine de grenadiers, à Varennes ;

Au sieur *Coquillard*, orfèvre et officier de garde nationale à Varennes ;

Au sieur Joseph *Ponsin*, grenadier à Varennes ;

Au sieur *Rolland*, major de la garde nationale de Varennes ;

Au sieur *Mangin*, chirurgien à Varennes ;

Au sieur *Itam*, major de la garde nationale de Cheppy ;

Au sieur *Carré*, commandant de la garde nationale de Clermont ;

Au sieur *Bedu*, major de la garde nationale de la même ville ;

Au sieur *Thevenin*, garde national et greffier du juge de paix des Islettes ;

Au sieur *Féneaux*, garde national et ancien fourrier du régiment de Limousin, demeurant à Sainte-Ménehould ;

A chacun la somme de six mille livres ;

Qu'il sera également payé sur lesdits deux millions, savoir :

Au sieur *Regnier*, de Montblainville ;

Au sieur *Delion-Drouet*, de Montfaucon ;

Au sieur *Marie-Berthe*, gendarme à Varennes ;

Au sieur *Foucher*, ancien fourrier du régiment de Belzunce, et garde national à Varennes ;

Et au sieur *Lepointe*, gendarme à Sainte-Ménehould ;

A chacun la somme de trois mille livres.

5° Que le sieur *Veyrat*, marchand à Sainte-Ménehould, et le sieur *Legay*, officier de la garde nationale de la même ville, recevront chacun une somme de douze mille livres pour avoir été grièvement blessés de coups de feu ;

6° Que le sieur *Collet*, de Villiers-en-Argonne, dont le fils, gendarme à Sainte-Ménehould, a été tué, recevra la somme de trois mille livres ;

7° Que le sieur *Labaude*, garde national à Varennes, qui a été attaqué et sérieusement blessé près de Châlons, recevra la somme de deux mille livres ;

8° Qu'il sera payé au sieur *Lenio*, gendarme à Clermont, six cents livres, et au sieur *Pierson*, gendarme surnuméraire en la même ville, quatre cents livres.

Enfin, que le président soit chargé d'écrire une lettre particulière de satisfaction aux Directoires des districts de Clermont et de Sainte-Ménehould, et aux officiers municipaux de Varennes, Clermont et Sainte-Ménehould.

Mandons et ordonnons, etc. A Paris, le 22 août 1791. En vertu des

couvaient depuis la nuit du 21, éclatèrent ; la guerre fut déclarée de maison à maison ; quelles brouilles entre voisins ; quelles discussions au conseil municipal ; quels pugilats dans les cabarets ! Tous ceux qui n'avaient rien et auxquels l'événement avait coûté gros, — « en pain, vin, bière, gâteaux et autres provisions absorbées », — se proclamaient lésés ; ceux qui recevaient une gratification estimaient la récompense bien au-dessous de leur mérite : chacun avait rêvé d'une bonne place ou d'une grosse somme. La masse se montrait indignée : tout le monde avait rempli son devoir ; pourquoi favoriser les uns et ne rien donner aux autres ? Quand Itam, le major de la garde nationale de Cheppy, reçut 6.000 livres, toute sa troupe protesta, adressa une réclamation des plus vives à l'Assemblée ; Itam n'avait rien fait, c'était un intrigant, un aristocrate ; on l'obligea à se démettre de son grade. Justin George, le fils du député, eut le bon esprit de partager ses 6.000 livres entre ses camarades de la garde nationale et l'école de Varennes. Sauce essaie de sauver une partie de sa gratification ; mais ses vingt mille livres lui sont, par lambeaux, arrachées, à force de reproches, d'avanies et d'invectives. Et, quand, vers la fin de juillet, rentrent de Paris les *couronnés*, ceux qui sont allés là-bas toucher leur argent et recevoir les cajoleries des Parisiens, « on ne fait pas un pas au-devant d'eux ; au contraire on les accable du plus souverain mépris. On les casse et on les dégrade à la tête de leur compagnie ; d'autres officiers sont nommés à leur place et la municipalité est obligée de les rece-

décrets des 21 et 25 juin 1791. Pour le Roi : *signé :* M.-L.-F. Dupont (Arch. de Varennes.)

voir[1] ». On s'entre-dévore : ah ! Varennes paie cher sa gloire ; maintenant l'avis presque unanime de la population est que « les Sauce et consorts » ont attiré sur la malheureuse cité les pires catastrophes, en se mêlant, soit par bêtise, soit par orgueil, de l'arrestation du roi ; qu'il eût été beaucoup plus habile et plus profitable à tous de lui faciliter son passage. Car, une réaction se produit ; Varennes est maintenant la ville maudite, sur laquelle appellent le feu du ciel les royalistes de toute la France, l'émigration grossissante, les étrangers menaçants. De Luxembourg, Mme George, femme du député, le citoyen Hannonet, frère du maire, Destez, le juge *renégat* reçoivent des lettres de menaces : — « Le jour de la vengeance sera cruel pour la régicide Varennes. Tout sera confondu. Varennes, malheureuse Varennes, tu seras livrée à la fureur du soldat autrichien, conduit par le magnanime Bouillé ! Sur tes décombres la charrue passera[2] ! » C'était le vœu de tous les fidèles de la royauté. — « J'espère que l'exemple de Varennes sera bientôt fait », écrivait Fersen... Et les paysans, les petits bourgeois, à qui l'exploit de Drouet avait coûté gros et n'avait rien rapporté, récriminaient hautement contre cette expectative de catastrophes inévitables. Aux premiers jours du printemps de 1792, la terreur redouble ; à des signes certains, on présage que le « grand malheur » approche. Les ennemis sont à quinze lieues de Varennes ; la ville est sans défense ; « les émigrés connaissent parfaitement son état de

[1] Extrait d'une lettre de Varennes, 3 août 1791. *Pages nouvelles sur l'arrestation de Louis XVI* par Armand Bourgeois.

[2] *Archives nationales*, DXXIXb 38.

détresse et y passent avec une audace dont on ne peut se faire l'idée. » Les Varennois sont à présent persuadés que le ministre Duportail « les a vendus à leurs bourreaux » puisqu'il les laisse avec cent fusils à peine pour 5 à 600 gardes nationaux. Car aucune ne s'est réalisée des promesses du décret, si honni : « ni fusils, ni canons, ni troupes » : Varennes n'a rien reçu et « cette épouvantable situation réduit les habitants au désespoir ; ils prennent tous le parti violent d'abandonner leurs tristes demeures. Cinquante-deux familles ont déjà quitté le séjour qui les a vu naître et les autres ont emballé leurs effets dans des sacs, dans des caisses et s'apprêtent à verser pour la dernière fois des larmes sur leurs tristes pénates[1] ».

Aucun des magistrats ou des officiers ayant contribué « au malheur du 21 juin » ne conserve la confiance des Varennois. Radet, le sage Radet, qui conseilla « de laisser fuir le roi ». Radet est devenu, pour ses compatriotes affolés, le dieu tutélaire. Le 15 février 1792, il est nommé commandant de la garde nationale ; le 16 mars, chef de bataillon du canton ; le 25 juin, presque à l'unanimité des suffrages, adjudant général, chef de légion. Mais voilà que le dernier jour d'août, on entend là-bas, vers l'Est, un roulement assez semblable au bruit du tonnerre lointain ; on interroge, on s'effare : c'est le canon de l'ennemi qui bombarde Verdun. Toute la nuit persista ce grondement sinistre ; dans la matinée du samedi, 1[er] septembre, il cessa tout à coup : le lendemain on apprenait la capitulation de la ville. Le dernier

[1] [illegible]

rempart qui protégeait Varennes est renversé : il faut s'attendre à périr. Le 5, au matin, Radet étant allé visiter ses prairies d'Avocourt, aperçut une troupe ennemie s'avançant sur la chaussée d'Esnes. Il rentra, tout courant, à Varennes, jeta l'alarme, fit cesser « les battues », fermer les granges et conduisit dans les bois sa femme et beaucoup d'autres personnes[1]. Il revint en hâte au bourg, enfouit dans son jardin les provisions de poudre et de biscayens déposées au ci-devant couvent des Cordeliers ; le lendemain les Prussiens passaient le pont de l'Aire et occupaient militairement la ville déserte. Leur première visite fut pour la mairie où ils s'emparèrent du drapeau d'honneur qui fut expédié comme trophée à Berlin[2].

Radet s'ingénia à bien traiter les envahisseurs, parlementa avec les chefs ; d'ailleurs, chez les vainqueurs, nulle intention de massacres ni de représailles ; les bonnes femmes de Varennes contaient que cette protection inespérée était due à un miracle. Au moment de l'entrée des Allemands, un soldat prussien avait jeté à la belle statue de la Vierge dont est ornée la tour de Saint-Gengoult, l'os d'un jambon qu'il achevait de ronger ; la statue tendit la main pour recevoir ce projectile qu'elle conserva, serré sous son bras, où on eut grand soin de le laisser[3] ; le lendemain le prussien s'était noyé à Auzéville.

[1] *Mémoires du général Radet*, p. 47.

[2] Ce drapeau se trouve à l'arsenal royal de Berlin : c'est une bannière traversée par deux bandes blanches en forme de croix sur un fond rouge et bleu, au centre une couronne de chêne brodée entoure un faisceau coiffé du bonnet phrygien avec deux cornes d'abondance. Inscription : *La patrie reconnaissante à la ville de Varennes.*

[3] L'os resta là plus d'un demi-siècle. Quand il disparut « on remit à



La tour Saint-Gengoult et l'auberge du Bras d'Or, à Varennes.

Rassurés, les habitants, peu à peu, se décidèrent à réintégrer leurs maisons ; les Prussiens se montraient rapaces, mais non cruels ; du reste leur séjour dura peu ; après Valmy ils plièrent bagage hâtivement et repassèrent la Meuse ; on ne devait plus les revoir avant vingt-deux ans...

Varennes, se reprit à vivre ; on démolit les couvents des Annonciades et des Cordeliers : les matériaux en furent utilisés à la construction de maisons neuves ; la Voûte fut détruite, la place de Latry, nivelée et débarrassée des pierres tombales « qui, en 1791, gisaient à

la statue un nouvel os pour remplacer l'autre ». *Manuscrit Coulonvaux.*

terre, çà et là[1] », rappelant que, « depuis les temps mérovingiens », ce lieu servait de cimetière. La municipalité vendit les terrains des deux congrégations dont l'avait gratifiée l'Assemblée nationale ; l'ancien enclos des Cordeliers devint le *Pâquis* de la ville. On avait enfin reçu, sinon les fusils, du moins les deux canons promis par le décret ; ils restèrent sans emploi durant toute la Révolution qui, à Varennes, ne fut pas sanglante mais morne ; les Varennois semblent être, de 1793 à 1804, dans cet état de dépression et d'atonie qui suit les crises trop violentes. Napoléon qui, d'après le mot de l'un d'eux, « leur devait sa couronne », se montra peu reconnaissant ; il confisqua les deux canons, sous prétexte de refonte ; on les emmena à Verdun d'où ils ne revinrent pas. Nul ne réclama ; on présageait que bientôt sonnerait l'heure où les souvenirs du 21 juin deviendraient compromettants[2].

Mil huit cent quatorze ; la Restauration ; nouvelles craintes : cette fois, sans vergogne, on renia le passé glorieux ; après les représailles prussiennes, les Varennois redoutaient, maintenant, la rancune des Bourbons. Aussi n'imaginèrent-ils rien de mieux que d'expédier à Louis XVIII une députation pour implorer leur pardon et formuler leurs excuses « de ce qui s'était passé. »

[1] *Manuscrit Coulonvaux.*

[2] Après 1830, les Varennois revendiquèrent leur artillerie qui ne fut pas retrouvée : Louis-Philippe leur fit envoyer, en échange, deux pièces de gros calibre tirées des arsenaux de Metz ou de Verdun : comme on ne disposait d'aucun local pour les loger, on les abrita sous la grange du presbytère. « En 1861, Napoléon III, allant à Metz, passa à Clermont : un des notables de Varennes cria : *Vive la République, une et indivisible!* l'Empereur qui allait parler, se rassit ; mais Varennes fut, de nouveau, privée de ses canons, qu'elle ne revit plus, et sa compagnie de canonniers fut dissoute. » *Manuscrit Coulonvaux.*

Les délégués de la ville repentante furent reçus aux Tuileries, le 8 juillet, à onze heures du matin : l'adresse, en beau style, présentée au roi, le suppliait d'accueillir avec quelque bonté les regrets profonds de la ville de Varennes « où s'était forgé le premier anneau de la chaîne affreuse et cruelle dont le poids accabla tous les Français ». Louis XVIII savait, assura-t-il, « que son frère avait eu à se louer des sentiments d'un grand nombre des habitants », et il ajouta : — « C'est la seule chose dont je veuille me souvenir. »

On oubliait d'autant plus volontiers que ceux qui avaient joué un rôle dans le drame auquel Louis XVIII, lui aussi, devait sa couronne, étaient morts ou disparus ; beaucoup finirent tragiquement. Mme Sauce, on l'a vu, se jeta, de peur, dans un puits ; Guillaume, le compagnon de Drouet, se noya dans la citerne d'une masure où il vivait en sauvage, sur la Côte-le-Roi, près de Sainte-Ménehould ; Roland, le major de la garde de Varennes, qui avait tiré le coup de pistolet sur Goguelat, devint fou ; dans son délire il faisait incessamment le geste d'ajuster un rival invisible ; Signémont, le chevalier de Saint-Louis chargé d'organiser le retour, fut trouvé à moitié dévoré par les loups dans la forêt d'Argonne, du côté de Lachalade ; quand on rapporta son cadavre à Neuvilly, sa femme ne voulut pas le reconnaître ni le recevoir dans sa maison [1]. Ces drames successifs impressionnaient défavorablement les survivants et l'on n'aimait guère, à Varennes, parler « de la grande affaire ». Ceux même que l'enthousiasme avait conduits

[1] Gabriel. *Louis XVI et le marquis de Bouille.*

jusqu'à Paris, à la suite du roi prisonnier, renonçaient à se vanter de cet exploit. Beaucoup avaient refusé l'indemnité de route qu'ils devaient toucher ; malgré leur abstention, le voyage de Varennes fut onéreux pour les caisses publiques ; le trésor paya, pour les *faux frais* de cette escapade, deux cent quarante-deux mille trois cent cinq francs, vingt-quatre sols, quatorze deniers[1].

Elle coûta plus cher encore au roi et à la monarchie.

[1] *Archives nationales,* M. 664.

TABLES

TABLE DES GRAVURES

TABLE DES CHAPITRES

FIN

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY ET FILS

OUVRAGES DE G. LENOTRE

Académie française, *Prix Berger*. 1902

La Guillotine pendant la Révolution. . . . 1 volume.

Le Vrai Chevalier de Maison-Rouge. . . . 1 volume.

Le Baron de Batz. . . . . 1 volume.

Paris Révolutionnaire . . . . 1 volume.

Vieilles Maisons, Vieux Papiers, 1re série. 1 volume.

Vieilles Maisons, Vieux Papiers, 2e série. 1 volume.

Vieilles Maisons, Vieux Papiers, 3e série. 1 volume.

La Captivité et la Mort de Marie-Antoinette 1 volume.

Le Marquis de la Rouërie et la Conjuration bretonne. . . . . 1 volume.

Tournebut; la Chouannerie normande au temps de l'Empire. 1804-1809 . . . . 1 volume.

Le Drame de Varennes. Juin 1791. . . . . 1 volume.

11 volumes à 5 francs le volume.